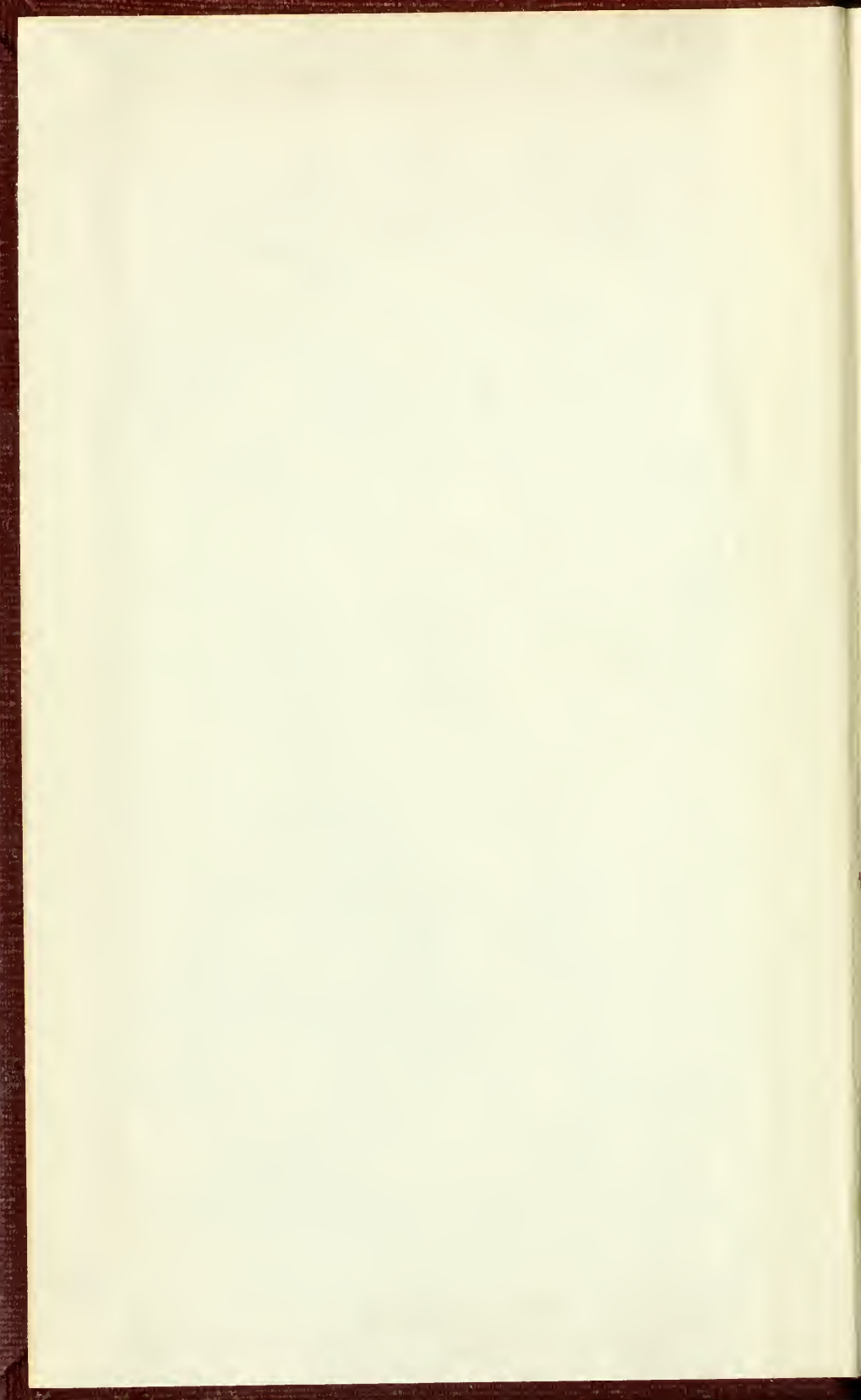


3 1761 06835648 4



Comte Mollien

—♦♦♦—

Mémoires
d'un ministre
du Trésor public

(1780-1815)

Avec une Notice par M. CH. GOMEL

★ ★ ★

Paris, FÉLIX ALCAN, éditeur, 1898.

MÉMOIRES
D'UN MINISTRE
DU TRÉSOR PUBLIC

—

TOME III

FRANÇOIS MOLLIERE
COMTE MOLLIEREN

MÉMOIRES

D'UN MINISTRE

DU

TRÉSOR PUBLIC

1780 — 1815

Avec une notice par M. Ch. GOMEL

TOME TROISIEME

PARIS

GUILLAUMIN ET C^e

ÉDITEURS DU JOURNAL DES ÉCONOMISTES
RUE RICHELIEU, 15

1898

H.F.B

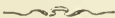
M 7265 ME

589622

4.8.54.

MÉMOIRES

ANNÉE 1811.



Je ne puis assez le redire, je n'ai pas entrepris de décrire dans ses divers et magiques ressorts la domination que Napoléon a exercée sur une grande partie de l'Europe à une époque où la raison publique ne s'élevait pas encore contre les dangers de l'abus du pouvoir ; je n'ai pas non plus la prétention d'expliquer par quel art il avait forcé tous les partis qui avaient divisé la France à n'avoir plus d'autre ambition que celle de servir la sienne ; ni d'analyser cette puissante mais souvent hasardeuse politique par laquelle, sur une route semée de tant d'écueils, il était parvenu tant de fois à conjurer tant de tempêtes soulevées contre lui : mon but serait plutôt d'indiquer à ceux qui, tout en accusant le conquérant, cherchent en lui le type de la force et de la puissance, combien, en la supposant possible, l'imitation du système de gouver-

nement qu'avait établi Napoléon, serait plus dangereuse encore pour tout autre.

C'est surtout à la démonstration de cette vérité que je m'attache, quand, en rendant compte des soins personnels que Napoléon donnait à la seule administration du trésor public, je fais entrevoir par ce fait, entre tant d'autres, à quelle condition il achetait la jouissance de cette suprématie vigilante, qui ne trouvait rien d'indigne de son examen dans les détails, comme elle ne supportait rien au-dessus d'elle dans l'exercice du pouvoir.

Sans doute, les ressources inépuisables de son génie, l'audace et la rapidité de ses combinaisons déconcertèrent souvent, dans les puissances rivales, la routine d'une prévoyance méthodique ; sans doute aussi, comme tout s'enchaîne dans l'influence réciproque que les hommes exercent les uns sur les autres, quelques-uns des plus grands actes de sa vie peuvent s'expliquer par cette continuité d'efforts de tous les jours, de tous les moments, dont il avait pris l'habitude, et qui commandait, de la manière la plus efficace, la réciprocité d'ardeur et de constance, à tous les exécuteurs de ses ordres. Les difficultés mêmes de l'exécution entretenaient, irritaient cette émulation de zèle. Aussi, à cette époque, que d'obstacles surmontés en tout genre qui, jusqu'alors, avaient été jugés insurmontables ! Mais, comme il arrive que du sommet des

hautes montagnes l'œil seul mesure mal les distances, au faite de la puissance Napoléon avait méconnu, et dans lui et dans les autres, la limite des efforts humains.

Il disait souvent que le métier de roi était trop facile pour lui, et qu'il avait pris celui de premier ministre.

Mais, lorsque ce premier ministre embrassait le monde, et que, d'un même coup d'œil, il voulait tout diriger, à Madrid, à Vienne, à Berlin, comme dans la capitale de la France ;

Lorsque, par exemple, dans une année de disette, au milieu des opérations militaires, et campé sur les frontières de l'Europe, il voulait, seul et par ses propres calculs, pourvoir à la subsistance de quelques centaines de mille hommes réunis sous ses drapeaux, et en même temps à l'approvisionnement de Paris et des principales villes de la France ; amener à ce but les opérations du commerce, dont ses plans contrariaient les spéculations sur tant d'autres points ; statuer le même jour sur le budget municipal de quelques villes de France et sur le sort de deux ou trois royaumes d'Allemagne ; pénétrer les secrets de tous les cabinets étrangers et ceux des moindres salons de Paris ; suffire seul à la correspondance la plus étendue et la plus variée ;

Quoique sans doute encore ses décrets, ses décisions, ses lettres, reproduisent les mêmes traits de

lumières et surtout cette précision qui naît de l'habitude du commandement et de l'aptitude à commander ; on conçoit combien d'intérêts graves pouvaient se trouver compromis par cette multitude d'ordres et de mesures qui tendaient à un seul but, souvent aux dépens de tous les autres : combien l'action administrative devait se compliquer par cette foule de dispositions et d'exceptions locales ; combien leur application exigeait de modifications et pouvait subir d'interprétations diverses ; combien enfin un état de guerre perpétuel devait entretenir de trouble et d'incertitude dans toutes les transactions commerciales et privées et retarder pour la France, même au milieu de l'auréole de gloire dont elle était entourée, la prospérité qui lui était due.

Il jetait sans doute un grand éclat, ce gouvernement qui ne se laissait entraver par aucune censure, et la forte administration dont la France avait été dotée en 1800 frappait surtout les étrangers par l'importance des résultats auxquels elle concourait. Elle assurait bien en effet une prompte obéissance à la volonté ferme qui l'avait créée et qui la dirigeait. Napoléon aimait assez à se faire à lui-même un mérite, auprès des autres souverains, de l'exactitude et de la facilité avec lesquelles, au milieu de tant de ressorts, de tant de rouages, et malgré les distances, chaque mouvement venait

aboutir à lui-même comme à son principe et à son but. Mais il était impossible que ce gouvernement, qui agrandissait chaque année son orbite par des conquêtes nouvelles, des efforts sans relâche et des entreprises sans borne, ne négligeât pas quelquefois des devoirs dont la violation ou le simple oubli est une faute que l'esprit du siècle actuel ne pardonne plus au pouvoir. Cet esprit, bien jugé, n'est autre chose que le sentiment plus éclairé, la conscience plus exacte des moyens de conservation les mieux appropriés aux nations et à leurs membres : ces notions ont fait, en effet, de grands progrès, pendant ce siècle, parmi les peuples d'Europe !

C'était malheureusement moins au profit de leurs développements qu'à celui de sa grandeur et de sa puissance que Napoléon avait fini par employer l'autorité que la France lui avait donnée sur elle ; et cependant elle n'a pas reculé devant les nombreux sacrifices qu'il lui imposait ; mais plus il croissait en puissance, plus il parvenait à acquérir à sa grandeur de hautes garanties, plus aussi l'Angleterre cherchait à se donner et à acheter à tout prix sur le continent, qui paraissait si soumis à Napoléon, des complices de sa haine profonde contre un tel rival en domination. C'est dès cette époque de 1811 que vont successivement apparaître les symptômes avant-coureurs du grand événement de 1814, insensibles d'abord, se manifestant toute-

fois partout où Napoléon étendait son pouvoir au delà de ses justes limites, et se multipliant avec ses actes, sous le masque même de la soumission des nations et de leurs chefs, que les subsides anglais devaient bientôt détacher entièrement de la France.

La gloire et la fortune de l'empereur paraissaient cependant alors être à leur apogée. De son union avec une archiduchesse d'Autriche venait de naître l'héritier sur lequel semblait reposer le sort de sa dynastie ; et cet événement, qui promettait à la France le bienfait de la stabilité dans son gouvernement, avait été accueilli par elle avec une véritable satisfaction. J'épargnerais à la fragilité des sentiments humains la mention, si contrastante avec une autre époque, de tant d'éclats de joie dans l'intérieur, de tant de félicitations de toutes les cours de l'Europe ; mais je dois dire qu'au milieu de cet enthousiasme, il se trouvait, auprès même de Napoléon, un petit nombre d'hommes prévoyants (et ils n'étaient pas les moins bons serviteurs de l'État) qui ne voyaient pas sans peine l'héritier de Napoléon naître déjà *roi* et *roi de Rome*. Ils trouvaient un tel emploi du plus auguste des titres mal-séant pour tous les autres rois, et surtout pour deux souverains, l'empereur d'Autriche qui, certes, quelques années plus tôt, n'avait pas abdiqué le titre de roi des Romains en faveur d'un petit fils qu'il n'attendait guère alors, et le chef de l'Église

chrétienne, que l'Europe ne regardait pas comme déchu de la souveraineté de Rome. Quelque délicate que fût une telle remontrance, je puis affirmer qu'on eut le courage de la faire et qu'on en fut quitte pour quelques railleries *sur la politique des hommes timides*. Quant à cette foule de *Pindares*, qui, des rives du Tibre, du Danube et de la Seine, saluaient le berceau de l'enfant-roi, Napoléon, qui n'avait jamais aimé les lieux communs de la flatterie, faisait peut-être intérieurement justice de leur emphase ; mais comme c'était pour le public qu'il accueillait leurs chants, que c'était sur lui qu'il désirait leur effet, il ne trouvait jamais qu'ils s'élevassent plus haut que la hauteur du sujet ; il était si plein de la grandeur de sa destinée qu'il aurait voulu que la pensée des poètes fût grande comme elle.

Cependant, au milieu des impressions différentes qui suivirent la naissance du jeune prince, à côté des intérêts moraux de la politique qui étouffaient encore leurs plaintes, des signes de mécontentement moins circonspects s'élevaient, dans toutes les parties de l'Europe, contre la lésion des intérêts réels de toute espèce d'industrie ; et l'industrie est aujourd'hui pour chaque peuple une seconde propriété plus intelligente, plus active, plus irritable que la première. L'aggravation des rigueurs du système continental soumettait toutes nos manu-

factures à la plus rude des épreuves. L'Angleterre sans doute en avait aussi souffert ; ses produits s'étaient longtemps encombrés dans les magasins publics et particuliers. La banque anglaise avait forcé la mesure de ses escomptes pour secourir ceux de ses manufacturiers qui n'avaient pas pu rentrer dans leurs capitaux parce qu'ils n'avaient pas trouvé d'acheteurs : les billets de banque, sortant ainsi de la limite assignée à toute monnaie, avaient éprouvé une dépréciation proportionnelle à leur débordement ; et bientôt tout équilibre avait été rompu entre les anciens et les nouveaux prix, entre ceux-ci et les salaires, entre le taux des nouveaux fermages et celui des anciens baux. Par la même cause, le change de l'Angleterre était tombé de plus de 30 pour cent ; il devait subir la condition accidentelle de sa monnaie ; et depuis longtemps créancière du continent, elle restait exposée à une perte proportionnelle au taux du change sur les remboursements qui pouvaient lui être faits. C'était là, pour les partisans de la prohibition continentale, le côté séduisant du système sous lequel on se flattait d'écraser cette puissance. Mais l'interdiction du feu et de l'eau prononcée contre les exilés romains se bornait à l'enceinte de Rome. Le continent européen ne pouvait pas être gouverné comme une citadelle.

D'un autre côté, l'Angleterre restait maîtresse de

la mer ; ainsi, elle conservait le double privilège d'offrir à ses manufacturiers le choix des meilleures matières premières au plus bas prix, et de pouvoir prélever une taxe à son profit sur celles qu'elle consentait à céder aux autres consommateurs du monde. Les commerçants anglais, qui s'étaient trouvés d'abord déconcertés dans leurs rapports réguliers avec Lubeek, Hambourg, Amsterdam, Gènes, Livourne, parvenaient avec le temps à se frayer d'autres routes, plus hasardeuses sans doute mais qui leur présentaient des retours plus prompts. Leur correspondance était arrêtée ; les lettres de change interceptées. Le besoin est fécond en expédients : le commerce se fit au comptant ; il revint presque aux échanges primitifs, et jamais plus de monnaies continentales ne furent converties en lingots. Les îles d'Héligoland, de Jersey, de Sardaigne, de Sicile et de Malte étaient remplies des draps, des tissus, des armes, qui pouvaient manquer à quelques parties du continent. Il suffit de lire l'enquête faite par le parlement britannique en 1816, pour apprendre combien l'Espagne offrit un large débouché au commerce anglais pendant tout le temps que les armées anglaises occupèrent les côtes et parcoururent le pays comme auxiliaires, et combien les consommateurs espagnols devinrent pour les manufactures anglaises des *auxiliaires* encore plus utiles.

L'Angleterre faisait la guerre des temps modernes ; Napoléon celle des temps anciens. Il est des temps et des cas où l'anachronisme est mortel.

Sur cette longue étendue de frontières que développait alors la France, plus de vingt mille douaniers, dont les postes étaient connus, avaient à défendre un cercle menacé dans tous ses points par plus de cent mille contrebandiers ¹ en activité continuelle, et plus favorisés qu'eux par les habitants du pays. Ainsi cette lutte laissait encore à l'introduction de la fraude quatre-vingts probabilités sur cent. Et l'empereur, sans le vouloir, augmenta encore le nombre des chances qu'elle avait déjà.

Indigné de ce que l'Angleterre prélevait une taxe sur les denrées coloniales, sur les matières premières dont elle permettait l'entrée dans les ports du continent, il les avait imposées lui-même à une surtaxe additionnelle de 30, de 40, de 50 pour cent ; il n'en avait pas excepté les vaisseaux américains, sous prétexte que, pouvant être visités par les croiseurs anglais, ils devaient être traités comme les vaisseaux anglais eux-mêmes ; il ne la modéra que pour les vaisseaux français, mais sous la condition que ceux-ci se muniraient d'une *licence*, qu'il leur faisait payer fort cher ; ils devaient

1. On a supposé que les contrebandiers de cette époque avaient à Paris de bons correspondants.

aussi exporter des marchandises françaises d'une valeur égale à leur cargaison de retour, et l'on sait comment cette condition était observée ¹.

Par l'effet de cette combinaison, le prix des produits exotiques, qu'appelaient les besoins de la consommation et de l'industrie, se trouvait doublé, triplé, quelquefois quadruplé; et les taxes qu'exigeaient les douanes françaises étaient une prime de plus en faveur du monopole et de l'interlope anglais.

Telle était alors la condition des manufacturiers français qui se résignaient à l'obéissance. Ils avaient besoin, pour renouveler leurs approvisionnements, d'un capital proportionnel au renchérissement des matières. Comme cependant ce renchérissement lui-même diminuait la consommation, ils étaient obligés de fermer la moitié de leurs ateliers; et une partie du capital matériel de leur établissement en bâtiments, machines, etc., devenait sans produits pour eux. Or, avec un tel ordre de choses, il existait tel produit manufacturé que les fabriques anglaises, par la supériorité de main-d'œuvre qu'elles conservaient encore alors, pouvaient introduire dans les marchés à un prix moindre de 10, de 15,

1. Ces licences ont été l'occasion de quelques fortunes subites auxquelles on a pardonné leur origine, parce que les agents qui plaçaient ces licences utilement pour leur propre compte, donnaient aussi quelque satisfaction au vœu commun, en trompant le vœu du chef de l'État.

de 20 pour cent; on peut apprécier le désavantage nouveau qu'apportait à la concurrence française une si grande disproportion dans les charges. La comparaison suivante le démontrera mieux encore.

On sait que, après plus de vingt ans d'essais, d'études, de sacrifices, les manufactures françaises parvenaient à cette époque à s'approprier quelques-uns des procédés anglais; mais que, par suite de cette prétention d'élégance et de recherches qu'il nous plaît assez de porter dans les établissements même qui ne demandent que simplicité, ordre et économie, plusieurs dizaines de millions avaient été successivement employés à construire des manufactures qui n'auraient pas été moins propres à leur objet avec une dépense moitié moins forte; qu'elles avaient été meublées de machines fabriquées la plupart en France par des Anglais errants qui n'étaient pas les meilleurs machinistes de leur pays; et ces machines, souvent moins exactes, étaient toujours beaucoup plus chères que celles qui leur avaient servi de modèle en Angleterre.

En présence donc d'une plaie de représailles qui, d'un côté, déclarait en état de blocus tous les ports français sur l'une et l'autre mer, et qui, de l'autre, prétendait interdire aux vaisseaux anglais l'approche de tous les ports de l'Europe continen-

tales, la perplexité ne pouvait que s'accroître pour nos manufactures, et particulièrement pour celles qui ne parvenaient encore à imiter qu'imparfaitement les procédés plus expéditifs et plus économiques des ateliers anglais.

Elles ne demandaient assurément pas mieux que d'être affranchies, dans l'intérieur de la France, d'une rivalité qu'elles n'auraient pu alors soutenir nulle part : et c'était un noviciat du même genre pour notre industrie qui, en 1664, avait recommandé et rendu même assez populaires les règlements et tarifs prohibitifs, à l'ombre desquels elle avait si longtemps prolongé son enfance.

Mais en 1810 et 1811 le renchérissement et la plus grande rareté des matières premières, que nos manufactures tiraient du dehors, avaient eu simultanément l'effet de demander pour les achats des avances beaucoup plus fortes, de ralentir proportionnellement les fabrications, et de laisser plus d'ouvriers sans travail. Comme ces faits touchent à tous les intérêts, ils éveillaient partout l'attention, et il n'en fallait pas beaucoup pour juger qu'avec le même revenu chacun se trouvait plus pauvre ; les plus inattentifs commençaient même à apercevoir et à se dire que partout où il y a augmentation dans le prix des produits consommables, sans augmentation égale dans les moyens de paiements dont dispose le consommateur, il doit y avoir bientôt,

dans le travail général, une réduction dont la triple et inévitable conséquence devra être gène grave pour les manufacturiers, privation pénible pour les consommateurs, mendicité pour la classe ouvrière. Il est des temps où l'éducation marche vite : il arriva, par exemple, qu'à cette époque un propriétaire d'usine, qui ne s'était guère occupé d'économie politique, me dit à peu près ce qui suit : Je ne puis sans doute que remercier l'empereur d'écarter de la consommation française le fer anglais par un droit de plus de 400 pour cent de la valeur ; cela me donne le privilège de vendre mon fer moitié plus cher que le fer anglais (et je ne puis pas faire autrement) ; conséquemment de lever, pour mon propre compte, sur le compatriote que j'approvisionne, une prime égale au droit de douane que le fer étranger acquitte aux frontières, Mais quoique entre Français la chose se passe en famille, je conçois bien que l'on peu m'objecter que si j'étais assez habile pour fabriquer mon fer à meilleur marché, ce que me donnerait en moins le consommateur tournerait au profit d'une autre industrie !

Un autre (et c'était un simple courtier) avait constaté que l'exportation de celles des productions dont notre sol nous donne le monopole, était de moitié moindre depuis 1810, et ne trouvait d'acheteurs qu'à 50 pour cent au-dessous des anciens

prix!... Ce qui était remarquable dans l'anxiété publique de ce temps, c'est que, contre nos habitudes, c'étaient sur les faits mieux observés, mieux définis, que l'on jugeait dans tous ses effets politiques le système continental.

Aujourd'hui, sans doute, de tels raisonnements n'ont plus d'à-propos : toutefois ce n'est qu'avec le secours d'une analyse à peu près semblable, que les gouvernements peuvent dans tous les temps s'épargner de graves mécomptes, lorsqu'ils cherchent à établir momentanément une sorte d'équilibre entre des industries rivales. Le temps n'est plus où l'horizon de chaque pays était borné par sa frontière, où la prétention de se suffire à lui-même livrait chaque peuple à l'insuffisance de ses propres ressources ; où enfin la politique créait aussi des *camps retranchés* pour les arts de la paix. Depuis que le commerce est le grand dispensateur du matériel des jouissances de la vie humaine, depuis qu'il tend à faire, des productions de chaque partie du globe, une propriété commune à tous les peuples, il a fait aussi de l'Europe une grande famille ; et à côté des passions qui divisent les princes, il a placé le contre-poids des besoins mutuels, des intérêts réciproques qui rapprochent les peuples. Les sciences les plus élevées sont venues au secours de l'industrie pour lui tracer des routes nouvelles, simplifier ses procédés, mul-

tiplier ses créations : et c'est à ces développements de l'industrie, aux moyens de travail qu'elle a su créer pour chaque intelligence, chaque âge, chaque sexe ; à la variété des produits qu'elle approprie également à chaque besoin, que les gouvernements doivent ce grand accroissement de ressources qui est né pour eux de celui de la matière impossible, et de la faculté dont ils ont largement usé, de lever un nouveau tribut sur chaque jouissance nouvelle qu'elle a aussi créée.

Il était naturel, sans doute, qu'en agrandissant sa sphère d'activité, le commerce agrandît son importance politique et sa richesse ; mais c'est par la richesse même que les mœurs commerciales se sont épurées. Le commerce avait eu surtout besoin de pratiquer la prévoyance, celle de toutes les facultés humaines qui donne les meilleurs conseils de morale ; et il n'avait pas tardé à reconnaître que la meilleure condition de chaque échange devait être d'offrir des avantages aux deux contractants : qu'il fallait conséquemment n'y chercher que des profits modérés, les seuls qui puissent se renouveler souvent entre les mêmes hommes : qu'en un mot, la réciprocité était la première, la meilleure condition des transactions. De là cette fidélité dans les engagements, ce respect pour les promesses même orales, cette ponctualité dans les paiements, cette facilité de confiance entre des hommes inconnus l'un

à l'autre, et séparés par de grandes distances ; enfin ces qualités morales qui recommandaient, depuis plus d'un siècle et demi, les négociants éclairés des principales places de l'Europe. Il en était résulté, dans les commerçants, une espèce de point d'honneur spécial qui contrastait honorablement pour eux avec celui de quelques autres classes. Sans doute, en France, au milieu des discordes et des troubles publics, cet essaim de banquiers révolutionnaires qui s'étaient glissés dans les rangs abandonnés par les anciens négociants avait suivi, pendant quelques années, d'autres maximes ; mais comme ces hommes étaient occupés d'un genre de trafic que réprouve le véritable commerce, le scandale de leurs spéculations avait provoqué trop de rumeurs pour être contagieux ; c'était parmi eux que les comités de la Convention et le Directoire avaient, dans la période de 1796 à 1799, choisi les entrepreneurs de services publics, et ceux qui savent quelle condition était attachée à leurs profits expliquent comment leur chute avait été encore plus rapide que ces profits n'avaient été grands : mais, en 1800, les premiers symptômes d'un meilleur ordre avaient déjà rendu au commerce français la plupart de ses représentants naturels. La capitale était devenue le centre d'opérations d'une plus haute portée que celles mêmes qui entraient dans ses anciennes habitudes. Ses premiers ban-

quiers avaient offert des crédits aux anciens négociants des ports, ils avaient rouvert leurs comptoirs et leur correspondance : Paris commençait à devenir un vaste atelier de travaux perfectionnés : des noms illustres n'avaient pas trouvé indigne d'eux de fonder des manufactures ; déjà, depuis plus de huit ans, le commerce français, en s'accommodant toutefois à la situation nouvelle du pays, ne gardait plus aucune empreinte de la révolution ! et ce fut alors que le système continental enfanta sourdement une autre révolution dont les vrais commerçants devaient être plus spécialement les victimes !

On ne sait toutefois ce qui doit le plus étonner de la triste persévérance avec laquelle Napoléon poursuivait ce système, ou de l'espèce de timidité, et presque de remords, qui le surprenait devant les représentations inoffensives que de simples commerçants lui faisaient parvenir, et à titre de prière plutôt que de plaintes.

Ce colosse de volonté que les remontrances rendaient souvent plus exigeant, et qui s'était fait une règle de ne composer jamais avec les résistances, semblait enfin reconnaître dans le commerce une sorte de puissance avec laquelle il fallait descendre à des transactions. C'était une espèce de force nouvelle pour lui que celle des intérêts dont le lien rattache toutes les classes de la société les unes avec les autres. Les objections, les prédictions

qu'il avait repoussées lui revenaient à la pensée : il commençait à deviner et à définir mieux cette force d'inertie, par laquelle le commerce local peut se venger impunément de l'oppression, en paralysant les ressources de l'opresseur. Napoléon ne voulait pas reculer ; c'était contre sa nature ; il ne désespérait même pas encore de pouvoir, comme il disait, mettre *en peu de mois*, par son système continental, *le commerce anglais à son dernier écu* ; il voulait séduire jusque-là les commerçants français comme il se séduisait lui-même, et il prit le parti d'employer l'espèce de séduction qu'il croyait la plus efficace sur des négociants, celle de l'argent ; il aimait à exagérer à leurs yeux les ressources de ses finances, qu'il exagérait peut-être aussi aux siens. Il avait cru que les mécontentements les plus vifs seraient facilement apaisés par quelques secours donnés aux plus nécessaires ; peut-être se flattait-il d'un côté que les conditions qu'il mettait à ces secours modéreraient les demandes, et de l'autre qu'une sorte de pudeur empêcherait les hommes soigneux de leur crédit de se présenter pour y prendre part. Il n'avait pas prévu l'effet qu'avait dû produire l'exemple d'une première avance de 1,500,000 francs faite peu de temps auparavant à une seule maison de commerce ainsi que j'en ai rendu compte, ni combien une pareille munificence avait dû encourager d'espérances et atténuer de scrupules, malgré la sévérité

des mesures conservatoires que le trésor public avait prises pour assurer la restitution du prêt.

Dans le cours de 1810, une seconde demande d'une semblable somme de 4,500,000 francs fut faite par un seul manufacturier. Et bientôt il en arriva de pareilles, et par centaines, de tous les points de la France. C'était par l'intermédiaire du ministre de l'intérieur qu'elles parvenaient à Napoléon ; mais ce ministre se bornait à les présenter et à les appuyer de son suffrage ; c'était son rôle, puisqu'il avait le patronage nominal du commerce. Le soin d'effectuer les prêts, d'en stipuler les conditions, d'en exiger régulièrement les garanties, ne pouvait concerner que le trésor public. Je me trouvais donc condamné à cette journalière et douloureuse revue des plaies du commerce à l'égard duquel des prêts, et des prêts faits en deniers publics destinés à d'autres dépenses, n'étaient au lieu d'un remède qu'un alermeolement pour une plus rude agonie.

Je me dispense, par bien des motifs, de produire la trop volumineuse liste de ceux qui se regardaient comme des emprunteurs naturellement *appelés* ; le nombre des *élus*, quoique beaucoup moindre, fut encore très-considérable. Je m'abstiens aussi d'insérer ici la correspondance de Napoléon avec moi sur cet objet. Elle se compose de plus de vingt lettres dans l'espace du 15 janvier au 19 mars 1811. Chacune de ces lettres me transmettait une liasse de demandes ;

je les aurai fait connaître toutes en en citant une seule ¹. Le texte des autres fut le même. Un seul exemple suffira également pour indiquer les conditions auxquelles les emprunteurs devaient être soumis, et je tirerai cet exemple du prêt de 1,500,000 fr. qu'obtint alors un manufacturier dont j'ai déjà parlé ². Pour apprécier les sûretés qu'il pouvait offrir, j'avais besoin de connaître comme lui-même, et mieux que lui-même, sa situation c'est-à-dire la balance de son actif et de son passif, ou si l'on veut, son bilan. Il fallait en outre constater que ce bilan était l'extrait exact de livres de commerce régulièrement tenus; celui qu'il me présenta offrait en chiffres un actif de 11 millions; en regard avec un passif d'environ 6 millions; ce manufacturier avait quatre ou cinq filatures ou fabriques en activité en différents lieux; il entretenait plus de quinze cents ouvriers, dont le tiers exploitait son principal établissement situé dans l'un des plus populeux faubourgs de Paris; il ne négligeait pas de faire valoir cette der-

1. « Je vous envoie une douzaine de rapports de mon ministre de l'Intérieur relatifs à des prêts à faire à différents négociants ou fabricants, pour que vous m'en rendiez compte, *s'il y a lieu*. Sur ce, etc., etc.

« Paris, 10 mars 1811.

Signé NAPOLÉON. »

2. Ce manufacturier avait peu de temps auparavant fait une première demande un peu plus modeste; elle ne s'élevait qu'à 500,000 francs. J'avais prévu et annoncé qu'elle ne s'arrêterait pas là.

nière circonstance ; il avait bien jugé qu'elle serait sa recommandation prépondérante. Mais une telle considération n'était pas de mon ressort ; dès le principe, la situation de ce commerçant m'avait paru suspecte, et ce fut sur la production même de son bilan, qui semblait présenter à son crédit un solde libre de 5 millions, que je jugeai qu'il était déjà en état d'insolvabilité : l'explication n'était pas difficile.

Le passif de 6 millions qu'il avouait était bien réel, il n'était assurément susceptible d'aucune réduction ; il se composait d'environ 2 millions de lettres de change prochainement exigibles, et d'anciens prêts à terme dont le renouvellement était plus que douteux, car il n'aurait pas cherché, aux dépens de son crédit, un nouveau prêteur, s'il avait été assuré de la confiance des anciens : il présentait, il est vrai, pour pourvoir au paiement successif de 6 millions de dettes, des ressources qu'il évaluait à 11 millions ; mais cet actif consistait en divers immeubles qu'il avait appropriés à ses convenances personnelles ou à ses spéculations ; en marchandises accumulées dans ses magasins, parce qu'elles n'avaient pas trouvé de consommateurs ; en matières premières dont il n'avait pu faire un emploi utile ; en un immense mobilier industriel que son service même et sa spécialité locale avaient nécessairement altéré, enfin en un mobilier person-

nel scandaleusement somptueux. Il estimait tous ces objets d'après le prix qu'ils lui avaient coûté ou d'après les profits qu'il s'en était promis ; et il fallait sans doute une époque aussi extraordinaire pour qu'en peu d'années un manufacturier né sans fortune, qui n'avait rien créé dans son art, dont les ateliers trop nombreux n'offraient que des imitations plus ou moins correctes, et qui était loin d'avoir des mœurs conformes à son état et surtout à ses débuts, fût parvenu, par la hardiesse de ses entreprises et par je ne sais quel artifice de crédit, à soutenir environ 6 millions de dettes, et à se composer une apparence d'actif qui semblait excéder ces dettes de près de 5 millions. Telle n'avait pas été la marche des Vanrobais, des Pourthalès, des Obereampf, des Delessert et des hommes de commerce aux noms et aux souvenirs desquels une grande considération reste attachée : aussi ce prestige de fortune ne pouvait-il pas résister à une sérieuse analyse. Il aurait suffi que le manufacturier, dont je parle, se fût trouvé en retard sur le paiement d'une seule de ses lettres de change (et il en était réduit là), pour qu'immédiatement tous ses engagements d'une échéance postérieure fussent devenus exigibles, ou du moins que la main mise de ses créanciers se fût judiciairement exercée sur la totalité de ses ateliers, de ses machines, de ses meubles, de ses immeubles, de ses marchandises.

Car la salubre austérité des lois du commerce assure aux créanciers des négociants, des hypothèques bien plus expéditives que celles que la loi commune donne aux créanciers des propriétaires de terres. La vente forcée de tous les objets compris dans l'actif aurait été l'inévitable conséquence de l'explosion de la faillite. Alors ce n'était plus l'estimation du propriétaire qui aurait réglé la valeur de ces objets; elle aurait trouvé sa mesure dans le prix vénal qu'ils auraient pu obtenir par l'adjudication judiciaire; et l'on peut arbitrer la dépréciation qui aurait suivi la vente presque simultanée de quatre ou cinq manufactures en état de suspension, de machines abandonnées, d'ateliers détériorés par le séquestre, et de 2 ou 3 millions de marchandises hors d'usage, ou de matières premières en désordre. Il est probable que non seulement il ne serait rien resté à l'ancien propriétaire qui se disait riche de 5 millions, mais même que la plupart de ses créanciers auraient définitivement éprouvé une perte de 15 à 20 pour cent sur leur capital.

Je ne pouvais pas garder ces raisonnements pour moi seul, j'en devais compte au chef de l'État; je ne devais pas surtout en faire mystère à celui qui attendait avec tant d'anxiété sa décision. Et ce dernier chercha moins à les combattre qu'à réveiller les alarmes qu'il avait déjà données sur la

tranquillité d'un grand faubourg dans lequel il entretenait un grand nombre d'ouvriers; il savait que cette menace avait déjà produit quelque effet sur Napoléon : il parvint, par le ministère de la police, à la lui faire entendre de nouveau ; et je reçus l'ordre de compléter, pour ce manufacturier, une avance de 4,500,000 fr. remboursables en une ou deux années sous les sûretés d'usage. J'exigeai qu'il souscrivit des lettres de change pour garantir les époques des remboursements successifs qu'il devait faire, et qu'il soumit toutes ses propriétés à des inscriptions hypothécaires de premier ordre au profit du trésor public. Je ne prévoyais pas de difficultés sur la première disposition de la part d'un manufacturier qui s'était montré peu sobre de sa signature. La seconde pouvait en présenter davantage ; il fallait que des créanciers hypothécaires inscrits à une date antérieure renouçassent au privilège de la priorité. Mais la conservation même de ce privilège pouvait bien, ainsi que je l'ai précédemment indiqué, ne pas leur laisser une garantie suffisante, si la faillite éclatait ; le prêt fait par le trésor éloignait cet événement ; il offrait donc à toutes les classes des créanciers des chances plus favorables ; et ce fut sans doute ce motif qui détermina leur sacrifice. On prévoit assez que l'emprunteur ne fut pas exact à remplir ses engagements ; il ne satisfit qu'aux premiers ; quelques

nouveaux délais qu'il obtint, en 1813, reportèrent sur 1814 les plus fortes échéances restées en arrière, et il est hors de mon sujet d'examiner ce qui s'est fait à son égard dans des temps étrangers à ma responsabilité.

J'ai voulu entrer dans quelques détails sur la situation de cet emprunteur, parce que, sauf l'importance de la somme, elle peut donner une assez juste idée de celle de la plupart des commerçants qui demandaient alors des secours; elle est en quelque sorte, sous ce rapport, un point synoptique pour les jugements qui devraient être portés sur les trois quarts de pareilles demandes. On conçoit que celles qui n'avaient pas de meilleurs motifs ne purent pas être accueillies; la détresse de ceux qui les formaient avait une autre cause que le système continental; et ils ne pouvaient pas faire valoir le *privilege du domicile*, comme le manufacturier qui venait d'obtenir celui d'un secours de 1,500,000 fr. Cependant, malgré la sévérité qui fut apportée tant dans l'examen des motifs que dans l'exigence des sûretés, quoique la plus forte des avances subséquentes n'excédât pas 200,000 fr., et que la plupart fussent fort inférieures, il ne fallut pas employer moins de 12 ou 13 millions sur les seuls fonds du trésor public pour apaiser les plaintes et prévenir la ruine d'une foule d'autres commerçants plus réellement victimes des nouvelles mesures;

et je n'ai pas besoin de répéter qu'on ne vit paraître, même parmi ces derniers, aucune des anciennes maisons. Les événements ne les surprennent jamais sans défense et sans quelque refuge : elles n'exposent que ce qu'elles peuvent perdre, et leur crédit du moins survit à tous les naufrages. Elles ne purent pas sans doute alors éviter les atteintes du mal ; mais en appuyant par leurs remontrances les demandes de ceux qui y succombaient, elles ne demandèrent rien pour elles. Je ne puis au surplus mieux définir la perturbation dans laquelle se trouvait le commerce que par le fait qu'on va lire.

Le 4 mars, on m'annonça les membres de la municipalité ou de la chambre de commerce d'Amiens de la part de l'empereur. Ils m'étaient en effet envoyés par Napoléon, auquel ils avaient annoncé que les fabricants de cette ville, dont les magasins étaient encombrés de marchandises qu'ils ne pouvaient pas vendre, et auxquels il ne restait aucune ressource, soit pour s'approvisionner de matières premières, soit pour payer le salaire de douze ou quinze mille ouvriers qu'ils entretenaient, allaient fermer leurs ateliers. Je les avais à peine écoutés et congédiés, que d'autres envoyés des villes de Rouen, Saint-Quentin et Gand, vinrent m'annoncer que, au dernier marché hebdomadaire qui avait été ouvert dans chacune de ces places, plusieurs mil-

lions de marchandises étaient restés invendus ; que là les fabricants étaient en arrière avec la plupart de leurs ouvriers, et que la crise y serait encore plus grave qu'à Amiens, si des ouvriers déjà sans salaire allaient se trouver sans travail et sans gage pour les emprunts dont dépendaient leur premiers moyens d'existence. C'était aussi de la part de l'empereur que cette députation m'avait été annoncée. Il ne suffisait pas d'avoir reçu de telles confidences ; il fallait indiquer des remèdes, et l'urgence était grande ; à Amiens, les plus riches propriétaires étaient tellement effrayés qu'ils offraient de garantir le remboursement des sommes qui seraient avancées aux chefs d'ateliers : je savais, d'ailleurs, qu'une expédition des produits de leurs fabriques venait d'être faite en temps opportun par les manufacturiers de cette ville pour une foire d'Allemagne, et qu'elle promettait de prompts secours. Mais les représentants des trois places se bornaient à exposer leur infortune et ses redoutables conséquences, sans oser s'expliquer sur les mesures préservatrices. Je proposai à l'empereur : 1° d'avancer, à raison de 20,000 fr. par jour, 1 million aux manufacturiers d'Amiens ; 2° d'employer jusqu'à 2 millions, s'il le fallait, pour acheter à Rouen, à Saint-Quentin et à Gand, une partie des tissus dont le marché de ces places était encombré ; de charger un banquier qui aurait seul le secret de cette

opération, de faire les achats sur les lieux par ses correspondants ; et cette commission devait trouver un prétexte tout commercial dans la modération du prix qu'avait naturellement dû produire ce qu'on appelle dans cette langue la *mévente* ; je finissais par demander le renvoi de ma proposition au ministre de l'Intérieur, qu'une telle affaire concernait plus que moi ; mais Napoléon voulait aller au-devant de l'explosion qui pouvait éclater dans quatre villes manufacturières ; il voulait surtout prévenir un autre danger, celui de l'exemple : et, dans ce cas, il ne voulait pas donner trop d'éclat à sa munificence. Il adopta les mesures proposées, à l'exception de la dernière, c'est-à-dire le renvoi au ministre de l'Intérieur. Je transcris ici sa réponse¹, qui me parvint le même jour. Pen-

1. « J'ai lu avec attention votre rapport ; je n'ai pas jugé
 « convenable de consulter le ministre de l'Intérieur ; cela
 « tendrait à ébruiter ces mesures ; les négociants sont si
 « indiscrets que déjà tout ce que vous avez demandé m'est
 « revenu. Je vous autorise à employer 1 million pour faire des
 « avances à Amiens, à raison de 20,000 francs par jour, ce
 « qui fera des secours pour cinquante jours ; au bout de ce
 « temps vous prendrez mes ordres ; prenez des mesures pour
 « que je ne perde pas cet argent. — Je vous autorise à faire
 « faire des achats à Rouen, à Saint Quentin et à Gand, pour
 « 2 millions, par un banquier, comme vous le jugerez à pro-
 « pos, et comme vous l'avez pensé. Suivez ces opérations secrè-
 « tement et avec la prudence convenable. Sur ce, etc.

« Paris, 4 mars 1811.

Signé NAPOLÉON. »

dant cinquante jours les fabricants d'Amiens reçurent, pour la paie de leurs ouvriers, un secours quotidien de 20,000 fr. Un banquier de Paris que je dois nommer, puisque je cite une bonne action de plus dans sa vie (M. Hottinguer), se chargea de diriger les achats qu'il fallait faire à Rouen, Saint-Quentin et Gand ; il y procéda avec une telle mesure que l'emploi d'un million environ suffit pour ranimer le mouvement des ventes et maintenir l'activité des travaux dans ces trois places, sans que l'origine des fonds fût soupçonnée. Napoléon s'était résigné à un sacrifice ; ces deux opérations n'en coûtèrent aucun. L'avance faite aux manufactures d'Amiens fut remboursée sans perte ni pour leurs cautions ni pour le trésor public ; et les marchandises achetées dans les trois autres villes furent revendues par le même intermédiaire qui rétablit au trésor public l'équivalent de ce qu'elles avaient coûté.

Tous les prêts faits au commerce, dans ces temps qui présentent un si grand contraste de force et de faiblesse, d'éclat et de misère, ne furent pas aussi ponctuellement remboursés. La totalité de ces prêts, y compris quelques sommes qui avaient été directement avancées par la caisse d'amortissement, excéda 18 millions ; près de la moitié de cette somme restait encore à recouvrer au 31 mars 1814. Ce n'était pas sur les fonds du trésor public, qui

ne se composaient que de produits d'impôts déjà insuffisants pour les dépenses auxquelles ils étaient affectés, que de pareils prélèvements pouvaient être régulièrement faits ; un tel emploi de deniers publics ne pouvait pas entrer dans la ligne des budgets. Le trésor public ne pouvait que faire des avances pour un court délai, prêter sa médiation pour la vérification plus méthodique de la situation des emprunteurs, et aussi pour que les sommes prêtées conservassent le privilège des deniers publics. Il avait été convenu que la caisse du domaine extraordinaire lui tiendrait immédiatement compte des avances qu'il aurait faites à ce titre. Mais je ne pus jamais obtenir que cette condition fût complètement remplie.

Et quelque lourde que fût pour les finances une charge qui n'entraînait pas dans les calculs des budgets, un secours momentané de 18 millions était, pour le commerce proprement dit, une indemnité bien insuffisante des nouvelles entraves et des nouvelles taxes que lui imposaient indéfiniment les douanes ; il était impossible d'ailleurs que ce secours fût réparti avec assez d'équité, et qu'il atteignît les besoins les plus légitimes ; ainsi que je l'ai déjà dit, le véritable commerce garde, même dans ses moments de gêne, une sorte de pudeur qui lui fait redouter l'aveu de sa détresse ; et cet aveu était une condition préalable ; aussi, sauf quelques

exceptions, cette condition ne fut-elle acceptée que par des hommes qui ne pouvaient plus trouver d'autre prêteur que le trésor de l'État, et dont l'existence commerciale n'a guère survécu à l'assistance qu'ils en ont reçue.

On conçoit difficilement comment, avec sa haute et incontestable sagacité, Napoléon n'apercevait pas l'étrange contradiction dans laquelle il tombait en persistant dans le *blocus continental* et en reconnaissant, par les secours même qu'il donnait au commerce, que ce système causait sa ruine ; comment il s'exposait à l'alternative d'épuiser et son domaine extraordinaire et le trésor public, s'il voulait indemniser le commerce de toutes ses pertes, ou, s'il restreignait ses largesses à un petit nombre de commerçants, de rendre encore plus amères les plaintes de ceux qui n'y auraient pas participé.

On admet qu'en suivant sa routine ordinaire, le fisc devienne plus exigeant envers le commerce, lorsqu'il découvre que le commerce fait de plus grands profits ; mais demander au commerce près de 50 millions de taxes nouvelles lorsque, par l'effet des interdictions dont il est frappé, il doit éprouver dans ses produits annuels le déficit d'une somme au moins égale ; croire qu'on atténue les effets et le ressentiment d'une gêne universelle par quelques libéralités arbitraires ; que c'est restituer au commerce ce qu'on lui a fait perdre, et lui ou-

vrir de nouvelles routes, que de l'exciter à force de primes à approprier à notre sol des cultures dont la seule différence du climat rend l'imitation impossible ! Quel contraste dans l'homme qui prétendait faire dominer la France sur le monde entier, et qui rompait les plus profitables de ses communications avec le reste du monde ; qu'on avait justement proclamé le réparateur de la révolution française, et qui, lorsque l'industrie pouvait seule fermer ses plaies, imposait inconsidérément à l'industrie de nouvelles entraves, conséquemment de nouveaux sacrifices ; qui avait si dignement employé les premiers moments d'une puissance encore incertaine, à donner des garanties à tous les intérêts, par ses codes de législation civile et commerciale ; et qui, au sommet du pouvoir, substituait dans les lois l'incertitude à la fixité, refusait la conséquence des principes qu'il avait lui-même posés, et semblait traiter la prospérité réelle des pays dont il s'était fait souverain, comme une chose étrangère à sa gloire personnelle.

Toutefois, quoique de telles fautes soient sans doute difficiles à justifier, les fautes commises par les chefs des nations ne leur sont pas toujours tellement propres qu'ils doivent seuls en supporter la responsabilité. Il faut leur tenir compte des circonstances, des préjugés, des opinions dominantes au milieu desquels ils se trouvent appelés au pou-

voir ; comme aussi des mauvais conseils qui viennent les y surprendre ¹.

Il faut en convenir, jamais, depuis l'origine de cette longue guerre commerciale qui divisait la France et l'Angleterre, et qui, après la courte trêve de 1787, s'était rallumée plus violente encore, la frénésie des prohibitions n'avait été plus générale, plus populaire en France qu'en 1800, au moment où Napoléon prit le timon des affaires : et j'ai déjà dit pourquoi. Nos manufacturiers en étaient aux premiers essais des procédés anglais ; ils n'étaient encore que des novices qui redoutaient la rivalité de leurs maîtres. On eût dit qu'il y avait communauté d'intérêts entre les commerçants, qui ne trouvaient jamais la législation des douanes assez sévère contre l'Angleterre, entre les douaniers (et ceux-là du moins gagnaient alors quelque chose aux confiscations), et entre le fisc, qui croyait grossir ses profits en exagérant les taxes. Dès son avènement au consulat, Napoléon, qui voulait s'entourer d'hommes spéciaux en tout genre, avait cherché parmi les commerçants ses conseillers en matière de commerce. Ceux qui avaient pris le plus de part aux derniers règlements avaient ai-

1. Les agents publics qui, par état, étaient déjà partisans du régime prohibitif, entretenaient son aveuglement en répétant sans cesse que le système continental était le perfectionnement de ce régime ; ils avaient leurs raisons.

sément obtenu la préférence, et l'on juge comment ils conseillèrent ; surtout quelle direction fut donnée à leurs conseils par l'homme que son élan virtuel portait toujours à aller au delà du but qu'on lui avait marqué, à donner à toute chose une dimension plus forte. On sait que le traité d'Amiens, qui n'avait pas été un traité de paix, avait été encore moins un traité de commerce ; et le régime prohibitif, qu'il avait maintenu entre les deux peuples, avait eu naturellement un accès de recrudescence, lorsque l'Angleterre avait violé ce traité, en ne rendant pas Malte à ses anciens propriétaires, pour ne pas rendre à la France son commerce du Levant. L'échange des mesures d'injustice et de haine était ainsi devenu progressif entre les deux nations. Bientôt après, les actes du conseil britannique, qui mettaient tous les ports de France en état de blocus, et qui soumettaient à des visites et à des taxes tous les bâtimens qui s'y présentaient, avaient enfanté la représaille du blocus continental, dont l'ultimatum devait être d'interdire le continent au commerce anglais. Et, il faut encore en convenir, à l'exception de quelques personnes en France, qui jugeaient que la lutte n'était pas égale, que de notre côté la menace était trop gigantesque pour pouvoir être efficace ; que, dans le défi que se faisaient les deux gouvernemens, toutes les chances de succès étaient pour l'attaque, toutes les

difficultés pour la défense ; qu'attenter à la liberté du continent, parce que l'Angleterre attentait à la liberté de nos ports, était une injustice qui devenait plus irritante encore par l'impossibilité même de l'accomplir ; car il n'y avait de résignation constante à attendre nulle part ; à l'exception, dis-je, d'un petit nombre d'hommes dont Napoléon évitait l'entretien sur cette matière, ceux qui l'approchaient, soit qu'ils se laissassent imposer par le prestige de ses succès dans tant d'autres entreprises, soit que ces premiers symptômes de gêne que laissait apercevoir la place de Londres leur fissent en effet illusion, soit enfin par des motifs tout autres, répétaient sans cesse qu'un peuple de commerçants, dont le change perdait 30 pour cent, ne pouvait qu'accroître ses pertes en multipliant ses opérations. L'empereur lisait dans la plupart de ses correspondances du dehors que tous les peuples soupiraient après la liberté des mers ; qu'il lui était réservé de briser le joug du monopole anglais. Les banqueroutes étaient nombreuses à Londres, on en exagérait auprès de lui les conséquences. Quand le commerce anglais, pour échapper à la défaveur du change, soldait en guinées le prix de quelques approvisionnements provenant du continent, on ne manquait pas de lui dire que *les capitaux anglais* s'empressaient de quitter une terre *bientôt inhospitalière*, pour venir se réfugier en France. Il n'était

pas assez prémuni contre les illusions qui flattaient sa passion ; il avait témoigné le désir de voir la culture du coton s'aclimater en Europe ; et subitement les plantations du cotonniers'étaient multipliées dans le royaume de Naples, en Italie et en Espagne. On avait bien aussi tenté, quelques années auparavant, de remplacer par le tabac d'Alsace celui du Maryland ou de la Virginie. En un mot, qu'on lise les adresses, les discours solennels de ce temps, on reconnaîtra combien les illusions de ce genre avaient alors d'organes, et sous combien de formes séduisantes elles venaient assaillir une imagination qui déjà par elle-même en enfantait tant pour les autres. Si je cite ces faits comme justification et comme excuse, je les cite surtout comme explication et comme exemple. Les circonstances changent, et avec elles les passions des souverains. Des fautes aussi graves que celles sous lesquelles Napoléon a succombé peuvent se reproduire sous mille formes, sans même que les gouvernements soupçonnent qu'ils en sont coupables ; et sa chute a prouvé que les nations seules y survivent.

Si l'on considère la durée de cette mesure politique que Napoléon appelait le *système continental*, son époque, le désordre qu'elle apporta dans les habitudes et les fortunes du commerce, on doit la regarder comme le plus extraordinaire de tous

les coups d'État qui aient jamais été tentés ; et l'on ne sait ce qui doit le plus étonner, de l'audace de la combinaison, ou de la résignation, de la soumission de tous les intérêts qui en souffraient.

Les trois premiers mois de 1814 expiraient à peine, que déjà, sans les définir, on pouvait prévoir que de nouveaux événements menaçaient encore la tranquillité du monde. L'empire français y avait pris trop de place : il ne laissait d'air libre nulle part : rien n'était plus propre à réunir les peuples et les rois dans un intérêt commun.

On sait comment la Hollande *s'était donnée* à la France ; les villes anséatiques, Brème, Hambourg et Lubeck lui appartenaient au même titre ; des garnisons françaises occupaient Dantzick et Kœnisberg.

La confédération du Rhin plaçait sous sa dépendance toutes les principautés situées entre l'Elbe et le Rhin.

Nos drapeaux flottaient sur toutes les places de la Prusse, qui présentait ce spectacle encore inouï d'un royaume assiégé en temps de paix par ses propres forteresses. Et là les propriétés particulières n'avaient pas même conservé l'espèce d'indépendance qu'elles savent souvent se ménager au milieu même des crises de leur propre gouvernement ; car Napoléon avait exigé la garantie

des principaux habitants pour la solde d'environ 140 millions que la Prusse devait encore sur sa rançon.

Et l'on pourrait dire que l'Autriche subissait une autre espèce de siège, resserrée comme elle l'était entre l'Illyrie qu'elle ne possédait plus, le Tyrol, la Saxe et la Pologne, dont toutes les positions militaires étaient occupées par nos troupes.

Or, dans cette confédération de toutes les puissances continentales, dont le but devait être d'interdire à l'Angleterre toute approche du continent, combien pouvait-on compter d'accessions libres ? Une seule ! Seul, en effet, l'empereur Alexandre avait pu d'abord, et sans en prévoir toutes les conséquences pour son empire, penser qu'un si vaste projet pouvait être aussi une des inspirations du génie auquel jusqu'alors rien n'avait résisté ; il avait foi à l'infailibilité de Napoléon ; et sa condescendance envers lui avait pu, au premier moment, être aussi franche qu'elle était libre. Mais depuis cette solennelle entrevue de Napoléon avec l'empereur Alexandre, à Erfurth, où déjà il avait laissé entrevoir quelques doutes, surtout depuis le voyage de son principal ministre à Paris, M. le comte de Romanzow, il était facile de prévoir que la Russie ne se résignerait pas longtemps à l'espèce d'interdit politique auquel elle se trouvait réduite elle-même par son état de paix avec la

France et son état de guerre avec l'Angleterre.

Mes pressentiments personnels se fortifiaient encore par la correspondance des payeurs des troupes françaises dans le Nord, qui m'apprenaient que la Saxe et la Pologne faisaient de nouvelles levées d'hommes, et qu'il était question d'approvisionner leurs places frontières. Les preuves m'arrivèrent bientôt de plus haut.

Dans la tactique de Napoléon, les moyens de défense étaient presque toujours des préliminaires d'attaque : c'était lui qui pressait les armements de la Saxe et de la Pologne. Le roi Frédéric-Auguste, en subissant les conditions que Napoléon mettait à son alliance, n'avait pas hésité sur ses sacrifices personnels, mais il avait été avare des sacrifices de ses sujets. La paix, qu'il avait achetée, avait achevé d'épuiser le produit de ses longues économies déjà presque absorbées par la guerre malheureuse à laquelle il avait d'abord pris part contre la France. L'agrandissement de ses États n'avait été rien moins qu'un dédommagement pour lui. La réunion de la Pologne n'avait été qu'une charge de plus pour la Saxe ; et l'érection de ce dernier pays en royaume n'en faisait pas un point d'appui assez robuste pour ce duché de Varsovie que Napoléon destinait à devenir le boulevard de l'Europe contre le Nord. Pour que la Pologne pût être, en effet, comme on le disait alors, l'avant-

poste de la civilisation européenne, il aurait fallu qu'elle eût pu rappeler à elle tous ses membres épars, redevenir, en un mot, tout ce qu'elle était avant le règne de Pierre-le-Grand, et former un rempart solide par l'union de toutes ses parties. Napoléon promettait bien des secours d'hommes et d'argent ; il devait entretenir à ses frais une partie des régiments polonais. Mais, dans son système, il fallait armer et solder presque toute la population, fortifier des places, rendre inaccessibles pour la Russie des frontières qu'elle avait tant de fois franchies ; c'était la part qu'il assignait à la Saxe. Elle n'avait pas de revenus disponibles pour une telle dépense ; elle n'avait donc qu'une ressource, celle de l'emprunt, et j'appris en effet, par Napoléon, que la cour de Saxe voulait ouvrir à Paris, sous la direction d'une des maisons de banque de cette ville, un nouvel emprunt, à la garantie duquel les mines de Wieliszka seraient affectées. Je fus consulté, le même jour, par le banquier qu'avait choisi le ministère saxon : ce banquier demandait s'il pouvait écouter les propositions qui lui étaient faites. Une décision explicite était nécessaire ; Napoléon ne la fit pas attendre. Le 20 avril 1811, il m'écrivit¹ qu'il autorisait la

1. « Je reçois votre lettre du 19, sur l'emprunt de Saxe. Je vous autorise à voir la maison L...., et à lui faire connaître que je protège cet emprunt ; enfin à faire tout ce qui sera

négociation de cet emprunt ; qu'il désirait même, pour la mettre en crédit, que j'y fisse verser un premier million que fournirait le domaine extraordinaire, mais sous la condition que le banquier garderait le secret sur l'origine de ces fonds, et ne les présenterait au ministre de Saxe que comme le produit des premières souscriptions qu'il avait déjà obtenues.

Le même jour il me prescrivait ¹ de veiller à ce que ce premier million parvînt sous le plus court délai à Dresde pour les besoins de l'armée polonaise. Cependant la Saxe se montrait moins empressée d'obtenir des secours que Napoléon ne l'était de lui en procurer ; car ce ne fut que douze

« possible pour le faire réussir ; il me semble que, sans rien
 « démasquer, il serait convenable de verser sans délai 1 mil-
 « lion ; vous en feriez l'avance et vous vous concerteriez avec
 « le banquier pour faire croire que c'est lui qui a déjà rempli
 « ce million. Ce qui est pressant, c'est que ce million soit re-
 « mis sans délai à la Saxe pour l'aider dans les dépenses
 « qu'elle fait pour l'armement des Polonais. Je désire que le
 « programme de l'emprunt soit promptement publié, et que
 « ce banquier dise qu'il a assez de demandes pour pouvoir
 « assurer 1 million. Il est probable que quand ce banquier
 « aura instruit le ministre de Saxe, celui-ci enverra un cour-
 « rier. Sur ce, etc.

« Paris, 20 avril 1811.

Signé NAPOLÉON. »

1. « Le million que vous versez dans l'emprunt de Saxe,
 « faites en sorte de le faire toucher à Dresde ou à Magdebourg,
 « de sorte qu'il soit sur-le-champ remis à la Saxe pour le
 « besoin de l'armée polonaise. Sur ce, etc.

« Paris, 20 avril 1811.

Signé NAPOLÉON. »

jours après ¹, que le banquier de Paris reçut la ratification des conditions très-modérées qu'il avait proposées ; et j'avais dû attendre cette ratification pour faire exécuter l'ordre du 20 avril. Mais, le 19 mai ², Napoléon ajouta un second million à celui qu'il avait déjà engagé ; le 3 août, il voulut donner un troisième million ³ ; puis, trois jours

1. « Les autorisations de la cour de Saxe pour son emprunt sont arrivées. Il est donc nécessaire que le premier million soit fourni sans délai. Sur ce etc.

« Paris, 2 mai 811.

Signé NAPOLÉON. »

2. « I. Vous avez pris 1 million dans l'emprunt de Saxe, mais c'est un secret. Vous devez prêter 2 millions à la Saxe, mais déclarez qu'ils vous seront remboursés sur les premières rentrées de l'emprunt, etc. Sur ce, etc.

« Rambouillet, 19 mai 1811.

Signé NAPOLÉON. »

« II. Faites-moi connaître où en est l'emprunt de Saxe. Sur ce, etc.

« Saint-Cloud, 19 mai 1811.

Signé NAPOLÉON. »

« III. La Saxe a besoin d'argent pour ses travaux de Chol-din, etc., et pour son armée ; faites-moi connaître ce qu'a produit l'emprunt. Les 2 millions que vous y avez mis sont-ils partis ? La Saxe les a-t-elle ? Sachez du baron La Bouill-lerie où en est l'ordre que j'avais donné pour que l'arriéré que doit la Saxe soit convertien effets de l'emprunt, etc. Sur ce, etc.

« Saint-Cloud, 22 juin 1811.

Signé NAPOLÉON. »

3. « Il serait nécessaire de faire fournir encore 1 million à la Saxe sur l'emprunt, sans délai. Faites-moi un petit rapport là-dessus. Combien ai-je fourni ? Ai-je le coupon de l'emprunt ? Les travaux du grand-duché ont bien besoin de cet argent. Sur ce, etc.

« Saint-Cloud, 3 août 1811.

Signé NAPOLÉON. »

après un quatrième ¹ ; puis au mois d'octobre, un cinquième ² ; enfin, au mois de décembre, un sixième³. Il me demandait souvent si l'emprunt de Saxe trouvait à Paris d'autres souscripteurs ; je n'en avais pas promis, et tout le zèle du banquier qui le négociait n'avait pas en effet obtenu des prêteurs particuliers plus de quatre ou cinq cent mille francs. Je crois devoir faire connaître les lettres que m'écrivait Napoléon sur cette affaire : elles étaient prophétiques : de telles avances ne pouvaient être que les préliminaires de quelques événements nouveaux, et l'emprunt de Saxe était peut-être la moindre des combinaisons qu'il mettait alors en œuvre pour arriver, en 1812, au but qui devait devenir son premier écueil. Cette correspondance offrira une nouvelle preuve de l'esprit

1. « Fournissez sur-le-champ un nouveau million à la
« Saxe en effets les plus faciles à réaliser à Varsovie, où cette
« cour a besoin d'argent. Faites mettre sur la place quelques
« effets de cet emprunt, en les faisant coter tous les jours.
« Sur ce, etc.

« *Saint-Cloud, 6 août 1811.* *Signé NAPOLÉON.* »

2. « Prêtez encore 1 million à la Saxe sur l'emprunt ; et
« s'il vous est possible, faites croire que ce sont des particu-
« liers qui en prennent les effets ; régularisez ensuite cela
« avec le domaine extraordinaire. Sur ce, etc.

« *Amsterdam, 13 octobre 1811.* *Signé NAPOLÉON.* »

3. « Je désire prendre encore 1 million dans l'emprunt de
« Saxe. Faites toucher ce million à Magdebourg ou à Dantzick.
« Sur ce, etc.

« *Paris, 29 décembre 1811.* *Signé NAPOLÉON.* »

de suite qu'il apportait dans chacune de ses combinaisons ; on y remarquera aussi qu'en se rendant créancier de la Saxe pour 6 millions, il n'oubliait pas que cette puissance était déjà en retard sur quelques autres engagements antérieurs envers son domaine extraordinaire, et qu'il ne voulait rien perdre même avec elle.

J'ai parlé des villes de Brême, Lubeck et Hambourg, entraînées, comme tant d'autres États, dans le tourbillon de l'empire ; mais la conduite des villes anséatiques dans cette crise me donne l'occasion de relever une différence notable entre la politique des cours que nous avons vues, après une grande défaite, céder tout, se résigner à tout, et le sang-froid de quelques bourgmestres, qui, sous le joug de la nécessité, savaient encore négocier avec elle, et tâchaient, même en cédant à la force, de se ménager une sorte de recours contre elle. Je puis en citer deux exemples.

On vient de voir dans le paragraphe qui précède, un roi, le plus loyal des souverains, qui, quarante ans auparavant, à une époque où les emprunts étaient difficiles, surtout au cœur de l'Allemagne, avait, sur le seul gage de sa probité personnelle, emprunté, à 3 pour cent, de fortes sommes destinées à payer les dettes de son prédécesseur, et qui, en 1811, ouvrant un modique emprunt de 10 millions sur des gages irrécusables,

sous la direction d'un banquier en crédit, dans une ville qu'on disait riche des dépouilles du monde, et qui en était presque devenue la capitale, avait pu à peine obtenir de la classe des véritables prêteurs quelques centaines de mille francs.

On conçoit qu'au milieu de tant d'expéditions dont l'Allemagne était le théâtre, les villes anséatiques, avant de devenir pour quelque temps des cités françaises, avaient eu aussi des contributions militaires à payer, des protecteurs à acheter, des efforts et des sacrifices de tout genre à faire, pour rester jusque-là des cités libres, et du moins retarder leur absorption dans le grand empire. Elles avaient préféré les emprunts à des taxes sur leurs concitoyens, et voici comment s'y était prise l'une d'elles. Un banquier étranger s'était présenté à Paris, s'annonçant comme chargé par la ville de Lubeck de faire un emprunt d'environ 2 millions, auquel elle assignait son territoire pour gage. Sans plus d'informations, plusieurs banquiers de Paris s'étaient empressés d'y prendre part : et, pour réaliser une telle somme, ils n'avaient pas eu besoin de chercher d'autres intéressés. L'opération se borna à un jeu de traites réciproques ; elle fut conséquemment réduite pour eux à un simple prêt de signatures, pour lequel ils s'étaient assuré une forte commission outre

un intérêt, ¹ très-supérieur à l'escompte qu'ils avaient eux-mêmes supporté ; les emprunteurs n'avaient pas élevé d'objections contre le taux de l'intérêt ; ils n'avaient voulu que gagner du temps ; la forme de l'emprunt réduisait ainsi leur contribution à une simple promesse, et ils savaient qu'on n'a en effet besoin que *du temps* pour être affranchi de certains engagements. Pendant deux ou trois ans, l'agent de Lubeck et les banquiers de Paris avaient renouvelé, tous les trois mois, la promesse d'un paiement définitif ; mais quelques-uns des derniers avaient fini par refuser leur signature. Quelques doutes s'étaient élevés sur la réalité du gage de l'emprunt ; enfin on découvrit : 1° que Lubeck n'avait pas de territoire ; 2° que la délibération de son sénat ne se retrouvait pas sur les registres de cette ville ; et ce qui est une singularité de plus, c'est qu'après d'assez longs débats, le sénat de Lubeck reconnut et paya cette dette.

Ce sénat avait calculé assez juste en voulant gagner du temps ; mais il ne put pas en gagner assez.

1. Des traites revêtues de pareilles signatures étaient réputées admissibles, par ce seul fait, à l'escompte de la Banque ; et c'est la Banque de France qui avait fourni une grande partie des fonds de ce singulier emprunt aussi longtemps que dura cette circulation par le renouvellement des traites.

Il n'en est pas moins vrai que, dans la rigueur de la loi du commerce, ces lettres de change collusoires sont une espèce de fausse monnaie.

Cette ville de Lubeck reparut encore dans une autre affaire qui amena avec elle un peu plus de scandale et dont j'aurais voulu ne point parler si l'éclat qui lui fut donné ne m'en faisait une sorte de nécessité : les trois villes anséatiques avaient, en 1804, dans des moments difficiles, et pour prévenir, sous le canon français, des pertes plus graves, distribué quelques millions entre une vingtaine de personnes de tout rang, qu'elles supposaient en position d'influer sur leur destinée. A la manière dont cette destinée se trouva fixée quelques années plus tard, elles s'aperçurent qu'elles avaient fait un mauvais calcul ; mais, accoutumées à ne regarder comme définitifs que les comptes qui se balancent, elles représentèrent à Napoléon qu'elles avaient cherché des protecteurs auprès de lui avant d'avoir droit à sa protection directe, comme villes sujettes de son empire ; que, dans ce nouvel état, elles n'avaient plus besoin d'un tel secours ; que cependant elles l'avaient chèrement payé, et qu'elles déferaient à sa justice l'état des diverses avances qu'elles disaient avoir faites à ce titre. Elles devaient, à cette époque, plusieurs millions sur leurs contributions, comme cités françaises ; elles demandaient que des sommes payées par elles à *des agents français* fussent admises en compensation de leur nouvelle dette, sauf à Napoléon à reprendre sur leurs *anciens patrons*

les dons qu'ils avaient reçus d'elles : et leur réclamation était accompagnée de l'état de ces dons et de la liste de ceux qui les avaient reçus.

Napoléon m'avait envoyé cette fatale liste ¹ qui présentait un amalgame assez étrange pour faire douter de son exactitude. Il était possible en effet

1. J'ai sous les yeux en écrivant ceci le tableau de cette distribution qui avait dû être de trois millions six cent mille francs environ, et la liste des personnes entre lesquelles elle avait été faite, mais je n'imiterai pas les magistrats anséatiques et je ne ferai connaître que par extrait deux lettres que l'empereur m'écrivit pendant la durée du débat :

« I. Je vous envoie l'état des sommes que les villes de Hambourg, de Brème et de Lubeck ont payées à différents Français ; je vois... Mon intention est que le trésor public prenne sur-le-champ inscription sur les biens de ces individus, et qu'il soit lancé sur eux des mandats pour qu'ils aient à restituer toutes ces sommes, le trésor de Hambourg étant devenu partie de celui de France. — Vous aurez des conférences avec, avec..... avec..... etc. Je ne veux pas les perdre pour ces sommes ; mais il faut qu'ils se mettent en règle avec moi... Quant aux autres, j'entends qu'ils rendent tout... Sur ce, etc.

« *Saint-Cloud, 13 juin 1811.*

Signé NAPOLÉON.

« II. Faire rentrer les 3,635,000 fr. que les villes anséatiques doivent au trésor, et pour solder cette créance, faire acquitter par les individus ci-après, jusqu'à concurrence des sommes qu'ils ont indûment reçues des villes anséatiques, savoir..... (Suit une liste de quinze noms et une colonne de chiffres dont le total est de 3,813,000 francs.) Vous ferez poursuivre ces individus en restitution..... Après cela, on aura recours aux autres. Sur ce, etc.

« *Saint-Cloud, 21 juin 1811.*

Signé NAPOLÉON. »

que quelques misérables intermédiaires eussent abusé de noms considérables, dans le but de se mieux accréditer auprès des magistrats de ces villes, et de faire acheter d'autant plus cher leur prétendue influence. Des erreurs de plus d'une espèce eussent pu ressortir d'une enquête faite avec équité ; mais Napoléon ne se prêtait pas aux ménagements qu'elle eût exigés. Lorsqu'il avait vu sur la liste produite par les villes anséatiques cette alliance si peu sortable entre des noms qu'il avait élevés dans l'opinion publique et d'autres noms qu'elle repoussait, il avait voulu, dans le premier accès de son mécontentement, les faire poursuivre tous, comme détenteurs de deniers publics, et les obliger à verser au trésor, à l'acquit des trois villes, une somme égale au dégrèvement qu'elles réclamaient sur leurs nouvelles contributions. Il devait, disait-il, justice à ses nouveaux sujets contre *des concussionnaires*, et il ajoutait que ce n'était pas en vain qu'il avait prononcé, dans son Code pénal, des peines contre la corruption des fonctionnaires publics. De pareils abus ne sont jamais excusables ; mais celui-ci avait alors plus de sept années de date, et si le temps n'avait pas dû l'absoudre, combien n'aurait-on pas pu en exhumer de pareils dans les premières campagnes d'Italie et d'Allemagne. Il faut bien en convenir, rien n'est, en général, plus étranger à l'esprit de conquête

que l'austère doctrine des profits légitimes ; et il eût été bien rigoureux d'appliquer à un tel fait les règles du droit civil. Un des dénoncés se trouvait maintenant placé hors de France, au-dessus de toute juridiction. C'était à lui que les premiers présents avaient été offerts ; il avait cru sans doute obéir à d'anciens exemples et aux vœux libres des magistrats locaux, dupes peut-être eux-mêmes de quelques vils intrigants. C'était cette dernière classe d'hommes qu'auraient dû dénoncer, à l'instant même, des bourgmestres dignes de représenter trois grandes villes, au lieu d'attendre si longtemps pour se plaindre d'un sacrifice qui n'avait été le résultat d'aucune violence, et qui n'était que celui de l'intrigue de la part de quelques agents subalternes, et de la pusillanimité de la part des magistrats.

J'avais prévu que le premier emportement de l'empereur se calmerait. Deux jours après son explosion, je le trouvai déjà disposé à faire quelques exceptions. Cependant il me parlait encore du Code pénal et de ses dispositions contre ceux qui *se laissent corrompre*. Je lui demandai si son intention était d'appliquer aux magistrats des villes anséatiques l'art. 180 du même Code, relatif aux *corrupteurs*. Il sourit ; je lui représentai que le trésor public ne pouvait poursuivre que le recouvrement des deniers de l'État, et sur des pièces régulières ;

qu'il n'y avait pas là de fonds provenant du trésor ou lui appartenant légalement ; que la liste qu'il m'avait envoyée n'équivalait pas à un titre légal et exécutoire ; je lui peignais les inquiétudes qu'il allait exciter parmi tant d'autres hommes élevés par lui aux premiers honneurs, et contre lesquels il semblerait provoquer des accusations du même genre. En parcourant avec lui la liste qu'il m'avait remise, je lui fis remarquer des noms auxquels s'attachait le mérite de ces premiers services qu'un prince prudent ne doit jamais oublier. *Oui*, reprit-il, *j'en vois là qui m'ont bien servi ; mais ils se désaffectionnent ; il faut au moins qu'ils sentent le besoin qu'ils ont de moi.*

Il paraît que la plupart avaient admis au partage les agents qui étaient sous leurs ordres. Quelques-uns même prétendaient avoir donné connaissance à Napoléon des offres qui leur avaient été faites, et s'être autorisés de son silence comme d'un acquiescement ; enfin, quels qu'aient pu être leurs moyens de défense, près de lui, après un plus mûr examen, il renonça aux poursuites qu'il avait voulu diriger contre eux ; puis il étendit l'indulgence jusqu'aux agents de second ordre qui pouvaient avoir eu quelque part à ces largesses, en me disant : « Il y en a
« tant d'autres de cette classe qui, même encore
« aujourd'hui, ne se montrent pas plus sévères ; et
« moi-même, je fais bien aussi quelquefois des

« avances au bon vouloir des diplomates étrangers : il faut vivre avec son siècle. » Mais il fut inflexible à l'égard de quelques subalternes qui avaient trafiqué de leur médiation, et qui se soumirent à la restitution, sans même attendre les poursuites, et sans objecter l'irrégularité des formes. Ainsi se termina cette triste affaire qui, comme toutes celles de ce genre, laissa plus de profit au scandale qu'à la justice, et qui, à mon grand regret, aliéna encore de Napoléon quelques esprits qui pouvaient devenir dangereux, sans grande utilité pour la morale publique. Ce n'était peut-être pas, en effet, dans l'intérêt seul de la morale ni même dans le désir de donner quelque satisfaction aux villes anséatiques, que Napoléon avait entrepris de leur rendre l'espèce de justice qu'elles réclamaient ; il avait rencontré dans cette affaire des hommes dont il estimait, mais dont il voulait récompenser seul les services, et quelques autres dont il n'en attendait aucun, et auxquels il était loin de destiner des récompenses. Il aurait voulu apaiser les plaintes des trois nouvelles villes sujettes, auxquelles il demandait de nouveaux tributs, et qui se plaignaient d'avoir été déjà trop taxées ; il trouvait une occasion de plus de rappeler au sentiment de leur dépendance, et ceux qu'il tenait éloignés de lui, et ceux qu'il en rapprochait le plus. Tels furent probablement les motifs

auxquels il céda ; le résultat ne fut pas heureux, Les trois villes ne furent pas contentes de la faible réduction qu'elles obtinrent dans leurs charges par l'effet des restitutions qui eurent lieu. Ceux qui les supportèrent conservèrent sous leur feinte résignation une animosité qui n'attendit que l'occasion d'éclater. Ceux qui n'en avaient eu que la menace craignirent que, d'un moment à l'autre, elle ne se renouvelât plus sérieuse ; et lors même que Napoléon eût restreint, comme on vient de le voir, les effets de ses premières intentions, j'entendis encore dire à plusieurs des hommes sur lesquels il comptait le plus, qu'après un tel exemple, il n'y en avait aucun parmi eux qui ne pût craindre qu'au premier moment d'humeur il ne leur redemandât tout ce qu'il leur avait donné. C'était un soupçon injuste, et il n'en était pas moins imprudent de le faire naître ; mais ce que ne savait peut-être pas assez l'homme qui avait si éminemment l'instinct du pouvoir, c'est que la meilleure garantie du pouvoir est dans la sécurité qu'il répand autour de lui, et que les menaces devant lesquelles on est réduit à reculer nuisent tôt ou tard à l'autorité qui les a faites.

Dans cette même année 1811, le service du trésor public continuait de suivre sa marche régulière : aucun paiement n'était en retard ; la solde des troupes, alors si nombreuses, les intérêts de

la rente constituée, les traitements de tous les fonctionnaires, les pensions dues aux anciens services, les ordonnances ministérielles, tous ces engagements exactement soldés à l'échéance qui leur était propre, n'épuisaient pas encore les caisses ; mais, quoique le budget des recettes reçût des accroissements assez considérables par l'agrandissement du territoire français, les nouvelles provinces dans lesquelles on se pressait d'ouvrir de nouvelles routes militaires, de fortifier des places, d'agrandir des ports, d'introduire en même temps tout le luxe de l'administration française, coûtaient souvent au trésor public plus qu'elles ne lui produisaient ; et comme, ainsi que je l'ai déjà dit, les dépenses d'un budget marchaient alors beaucoup plus rapidement que ses recettes, et finissaient toujours par les surpasser, ce n'était que par ces expédients de crédit, toujours faciles dans les moments calmes (mais d'autant plus précaires), qu'on parvenait à entretenir l'aisance de la trésorerie. Je n'entrerai pas de nouveau dans le détail des combinaisons de ce service : les questions de ce genre, au delà de l'année dans laquelle elles s'agitent, se résolvent toutes par le budget ; et j'en présenterai les résultats pour 1811 comme pour les années antérieures. Mais le principal objet de ces Mémoires étant d'expliquer comment une sorte de régularité se maintenait dans les mouvements d'une admi-

nistration qui devenait chaque jour plus vaste et plus compliquée, c'est encore à quelques extraits de la correspondance de Napoléon avec moi que j'aurai recours pour prouver combien jusque-là son activité semblait s'accroître par l'agrandissement même du cercle qu'il avait à parcourir. Je serai cependant plus sobre de citations que dans les années précédentes. Cette correspondance de 1811, relative aux affaires générales, aux dépenses de la guerre d'Espagne, à l'organisation de la Hollande, et aux préparatifs de l'expédition de 1812, se compose de plus de cent vingt lettres ; et Napoléon les adressait à un homme qu'il voyait presque tous les jours dans une année où il s'éloigna peu de la capitale ; à celui des ministres auquel il avait le moins d'ordres imprévus à donner, puisque les principaux actes du trésor étaient réglés d'avance par la loi annuelle des finances et par les décrets que je proposais, chaque mois, pour déterminer les fonds dont pourraient disposer les autres ministres. Parmi ces lettres, il s'en trouve plusieurs qui ne concernaient ni le service du trésor public, ni même les affaires générales de l'État ; et elles n'en sont que plus remarquables. Dans les extraits que j'en vais présenter, je tâcherai que mon choix ne se fixe que sur ce qui peut ajouter quelques traits nouveaux au tableau que j'esquisse.

Je fais à peine mention :

Des dispositions que Napoléon adopta, après un long examen, en faveur de l'Illyrie, qui était administrée avec autant d'ordre que d'intégrité par le comte de Chabrol¹, et où l'insuffisance des revenus publics réclamait des ressources supplémentaires ;

Des facilités qu'il accorda à la trésorerie du royaume d'Italie, qu'il admettait à payer en rentes sur le Mont de Milan diverses avances qui lui avaient été faites par la France ;

De ses premiers démêlés avec celui de ses généraux qu'il avait fait roi de Naples, et qui, malgré les secours qu'il avait reçus de la trésorerie française, négligeait de faire acquitter la solde des régiments français restés à Naples pour sa défense ;

Du soin qu'il prenait personnellement, au milieu des marches et contre-marches des troupes, de s'assurer que chaque corps, chaque détachement, dont il suivait les mouvements jour par jour, n'éprouvait aucun retard dans les paiements auxquels il avait droit ;

De ses recherches et de ses calculs pour découvrir des ressources nouvelles qui pussent balancer l'augmentation progressive de la dépense des deux ministères de la guerre ;

1. Le comte de Chabrol avait remplacé le conseiller d'État Dauchy, peu de temps après la réunion de l'Illyrie à la France ; son administration sage, économe, éclairée, n'y a laissé que de bons souvenirs.

Des avis qu'il me transmettait, et qu'il puisait lui-même dans les lettres interceptées, sur les opérations hasardeuses de telle maison de commerce, sur les pertes dont était menacée telle autre;

De l'espèce de réserve qu'il mettait, lorsqu'il avait résolu, par exemple, d'augmenter de plus de 30 millions les crédits du second ministère de la guerre, à me notifier cette augmentation qu'il ne me faisait connaître que successivement et par fractions ;

Enfin de sa sollicitude sur l'emploi des capitaux du domaine extraordinaire, pour lesquels (il est juste de le reconnaître) il ne recherchait de placements lucratifs que pour avoir plus de largesses à faire.

Ces différents objets ont été la matière de plus de cinquante lettres ; mais j'en remarque deux dont je ne puis me résoudre à supprimer entièrement le texte : l'une donne une idée assez exacte de l'attention, de la sagacité, et aussi de l'intention habituelle que Napoléon portait dans l'analyse des comptes de finances ; l'autre est également caractéristique et dans un autre genre ; elle est entièrement étrangère aux affaires de l'État ; mais elle fait connaître au moins dans une de ses nuances, ce que l'on connaît peut-être le moins : son esprit de famille.

J'ai déjà dit plus d'une fois qu'indépendamment

des comptes que je lui présentais, tous les mois, de la situation générale des recettes et des dépenses sur tous les points de l'empire, j'étais dans l'usage de dresser, tous les trois mois, par la balance de chacun des budgets qui n'étaient pas encore soldés, une sorte de bilan général du trésor public. Cette combinaison, empruntée de la comptabilité commerciale, a été depuis l'objet de diverses censures que j'accepte sans critiquer le ministère qui se dispense aujourd'hui du même soin ; mais elle était surtout fort nécessaire alors pour *censurer*, ainsi qu'il était seulement permis de le faire, l'usage de maintenir, concurremment avec le budget courant, cinq ou six budgets antérieurs, indéfiniment ouverts. Comme, dans ce bilan, chaque budget intervenait pour rendre compte du solde qu'il restait devoir à chaque service sur le montant du crédit législatif donné à chaque ministère, et de ce qui lui restait à recouvrer sur ses recettes, les ministres auxquels il était communiqué pouvaient en prendre occasion pour demander la disponibilité des anciens restes de crédit qu'ils n'avaient pas employés, ou pour réclamer des suppléments, s'ils avaient été forcés d'excéder la limite de ces crédits ; j'en prenais occasion moi-même pour démontrer des déficits assez fréquents sur les premières évaluations données aux recettes. Ils étaient faibles pour chaque année ; mais ils pouvaient devenir le germe

d'un arriéré, espèce d'abus qui devint bientôt l'occasion ou le prétexte de beaucoup d'autres.

Comme, dès les premiers mois de 1811, Napoléon méditait dans le silence ce grand armement que déjà il préparait contre le Nord, il attendait avec impatience, au commencement du mois d'avril, le bilan du premier trimestre; et comme tous les comptes du trésor se maintenaient à jour, il ne m'avait pas été difficile de lui présenter les différents tableaux par le résultat desquels près de quatre milliards de dépenses devaient trouver leur équilibre dans des recettes égales. Ce bilan offrait la situation de six budgets annuels, en remontant à 1805; celui de cette dernière année était regardé comme soldé. Les budgets de 1806 et de 1807 avaient à peu près complété leurs recouvrements; il leur restait à faire quelques paiements que les ministres n'avaient pas réclamés, ou sur lesquels des oppositions étaient faites. Ceux de 1808, 1809 et 1810, aux ressources desquels divers suppléments avaient été attribués, auraient pu solder à peu près leurs dettes. Mais Napoléon voulait augmenter de 30 ou 40 millions les moyens du budget de 1811, principalement au profit des deux ministères de la guerre; et la combinaison qui lui paraissait la plus commode consistait à reprendre à ces budgets, particulièrement à celui de 1810, une partie de ce supplément, et même d'annuler

les crédits non employés sur 1806 et 1807 comme n'étant plus nécessaires, puisqu'ils paraissent oisifs. Les personnes les moins familiarisées avec la méthode des bilans concevront sans peine que lorsque les recouvrements d'un budget excédaient les paiements auxquels il avait pourvu, ce qui n'arrivait alors qu'à des budgets déjà anciens, cet excédant prenait son rang dans un compte appelé fonds commun de tous les budgets, lequel balançait exactement les sommes qui leur restaient à payer; or, pour faire de ce fonds commun un fonds disponible, il suffisait d'annuler tous les restants à payer. C'était dans l'intention d'arriver à ce but, et pour tâcher au moins de s'en approcher le plus près possible, que Napoléon avait fait le commentaire qu'on va lire ¹. Je n'ai pas besoin de dire que

1. « J'ai lu avec attention votre balance du trésor public arrêtée au 1^{er} avril.

1806.

« Je vois par cet état que, sur l'exercice 1806, le trésor ne doit
« plus que 3 millions : ne pourriez-vous pas, avant que les
« comptes s'impriment pour être rendus publics, supprimer les
« 300,000 francs qui restent à réclamer sur les pensions, les
« 142,000 fr. qui restent au crédit du grand juge, les 42,000 fr.
« qui se trouvent à celui des relations extérieures; les 490,000 fr.
« non employés sur les fonds de réserve? etc. Il faut écrire aux
« ministres, pour que je voie ce qu'on pourrait annuler là-dessus.
« Cela aurait l'avantage de nous rendre de 3 millions plus
« riches.

ce commentaire n'appartenait qu'à lui seul ; on sait assez qu'il n'abandonnait l'expression de sa pensée à personne ; qu'il rédigeait seul toutes ses lettres, et qu'il les dictait seul à des secrétaires, qui n'y ajoutaient rien, n'y changeaient rien.

Il prévoyait bien, au surplus, que ses propo-

« — Il y a encore 500,000 francs de dus sur les fonds spéciaux ;
 « cette somme pourrait être gagnée ; ce serait un *boni* pour le
 « trésor. Je vois que sur 1806 tout est recouvré ; ainsi, le trésor
 « a reçu 907,895,000 fr., il n'a dépensé que 904,514,000 fr., et
 « probablement vous n'aurez pas besoin du reste ; ce sera donc
 « 2 ou 3 millions de gagnés. Il faut soigner cette situation : si
 « réellement nous avons cette aisance de 2 ou 3 millions, il
 « faut nous en donner le mérite.

— 1807.

« Vous n'avez plus rien à recouvrer sur cet exercice. Le trésor
 « a reçu 740 millions et dépensé 733 millions. Il reste des régu-
 « larisations à terminer ; il faut les finir ; mais il ne doit plus rien
 « rester à payer sur certains résidus de crédit, comme 5,000 fr.
 « au grand juge, 4,000 fr. aux relations extérieures, 119,000 fr.
 « au trésor public, 58,000 francs aux cultes, etc., etc.

« Toutefois, la situation de ces deux exercices est fort satis-
 « faisante.

1808.

« Faites disparaître, comme excédants de dépenses, les
 « 6,175,000 francs que le trésor a payés au ministre de la guerre
 « au delà de son budget ; on ne saurait ce que cela veut dire. Je
 « suis fort porté à croire qu'avec les 5 millions de fonds de réserve,
 « on pourrait à peu près faire face à ce que l'administration de
 « la guerre doit encore : et même je suppose que les 6,175,000 fr.
 « payés en excédant au ministère de la guerre doivent être dé-

sitions éprouveraient quelque contradiction, et que les ministres lui prouveraient qu'il leur restait d'anciennes créances à liquider; il ne s'abusait pas non plus sur ce prétendu legs de 20 ou 30 millions qu'il prétendait que l'exercice 1810, qui était loin

« duits des 7,503,000 francs dus à l'administration de la guerre;
 « faites cette déduction si elle doit être faite; faites aussi re-
 « cette du million de la conscription.

« Le ministre des finances dans la compo- « sition de recettes de cet exercice, au lieu de	771,603. 463 fr.
« ne porte que	<u>770,940,114</u>
Différence en moins	<u>694,349 fr.</u>

« Ayez conférence avec lui pour éclaircir cette différence; ne
 « perdez pas de vue l'excédant de 2,500,000 francs à établir sur
 « les recettes de 1806.

1809.

« Je vous dirai encore la même chose pour cet exercice. Régu-
 « larisez les 1,285,008 fr. que le trésor a payés au ministre de la
 « guerre au delà de son budget. Il reste encore quelques autres
 « dettes à solder; mais avec les 10 millions du fonds de réserve
 « non employés, j'espère que l'on pourra faire face à toutes les
 « dépenses.

1810.

« Quant à 1810, au lieu de 787 millions de recouvrements,
 « j'espère que nous en aurons 805. Ce qui nous donne une aug-
 « mentation de 18 millions. Raccordez-vous sur cela avec le mi-
 « nistre des finances.

1811.

« Quand au budget de 1811, au lieu de 905 millions de recettes,

alors d'avoir soldé ses propres dettes, pourrait faire à 1811. Quand ensuite il annonçait que les exercices antérieurs se balanceraient et pourraient même laisser quelques économies libres, il paraissait oublier que plusieurs des recouvrements faits sur ces exercices n'étaient représentés dans l'actif du trésor que par des titres de créance dont la réalisation était douteuse ou du moins fort éloignée ; et lorsqu'il s'en souvenait, ce n'était plus avec cette minutieuse exactitude qu'il portait dans les calculs favorables au résultat qu'il voulait faire prévaloir. Il perdait de vue, par exemple, les

« j'espère le porter à 940 millions. Cela est nécessaire, car le
 « ministère de la guerre, celui de l'administration de la guerre et
 « celui de la marine, ont besoin d'une augmentation de 60 mil-
 « lions environ ; mais il faut déduire le fonds de réserve qui sera
 « appliqué à en solder une partie.

« En tout, il paraît que l'état des finances est satisfaisant. Il
 « n'est plus question de 1806 et de 1807, que pour recueillir
 « quelques économies. J'ai là 2 ou 3 millions à gagner. Les fonds
 « de 1808 et 1809 seront suffisants, surtout quand vous aurez
 « éclairci cette question de la guerre. Les 15 millions de fonds de
 « réserve qui existent encore sur ces deux exercices devront
 « pourvoir à tout. — En 1810, je compte avoir en recette 30 mil-
 « lions de plus qu'il ne faut, et les donner à 1811. — L'exercice
 « 1811 est lui-même susceptible de produire 5 millions de plus :
 « cela ferait donc 940 millions si je retirais 30 millions à 1810, et
 « 930 si je n'en retire que 20. Enfin j'ai une ressource de 10 mil-
 « lions de domaines que la caisse de l'extraordinaire réaliserait
 « argent comptant pour le trésor public ; ainsi j'aurai pourvu à
 « tous les besoins, levé la conscription, mis mes armées sur le
 « pied de guerre, augmenté mes dépenses de 60 millions de plus
 « que je ne comptais en février, et cependant j'aurai même du

26,526,000 francs de valeurs inactives constatées par l'état n° 24, auxquels il fallait ajouter près de 15 millions avancés à titre de prêts au commerce sur les fonds du trésor, et dont le domaine extraordinaire faisait attendre le remboursement; 12 millions pour les pensions payées, depuis 1808, aux princes espagnols retenus en France; et enfin les 12 millions d'arrérages dus par le royaume d'Italie, qui n'étaient représentés, dans les caisses du trésor, que par de simples titres de créance inadmissibles dans ses paiements réguliers.

Et aux valeurs inactives de ce genre, qui s'éle-

« reste sur 1811. Faites-moi connaître si je ne me trompe pas
« dans ces aperçus.

« Fixez bien vos calculs sur la solde de 1810. Les 10 millions
« pour l'extraordinaire de l'Espagne suffisent-ils ?

« Je vais actuellement jeter un coup d'œil sur votre état n° 24 ;
« je vois que le trésor public est à découvert d'une somme inac-
« tive de 23,526,000 francs, savoir : 6,800,000 francs prêtés à
« l'Espagne ; 5,500,000 francs, solde de l'ancien débet des négo-
« cians réunis ; 9 millions de piastres à recouvrer : il me semble
« que tout cela n'est pas argent perdu ; 886,000 francs avancés au
« gouvernement russe, ceci est perdu ; 1,048,000 francs dus par
« la Westphalie, vous devez pouvoir les retrouver ; 1,475,000 fr.
« de débet à recouvrer, cet article doit également rentrer ; la
« perte ne serait donc pas aussi considérable qu'on pourrait le
« craindre. Vous pourrez faire des inscriptions sur le Mont-Napo-
« léon l'objet d'une opération avec le domaine extraordinaire ;
« les bons à vue de la caisse d'amortissement d'Italie portent
« intérêt et se négocient à un faible escompte, c'est donc de
« l'argent, etc. Sur ce, etc.

« *Saint-Cloud, 22 avril 1811.*

Signé NAPOLÉON. »

vaient à plus de 65 millions ¹, il fallait encore ajouter plus de 35 millions d'espèces que le trésor public devait tenir en réserve, tant à Paris que sur les frontières, pour une foule de cas extraordinaires qu'on ne pouvait pas, à cette époque, appeler des *cas imprévus*. Ainsi, bien loin que la comparaison exacte des ressources et des besoins des budgets, présentât des excédants disponibles, la condition du trésor public était de se procurer constamment par des moyens étrangers aux budgets, un fonds de près de 400 millions, pour maintenir les services au courant ; et c'était par les calculs mêmes qui constataient cet état de choses que Napoléon essayait d'établir que la balance des budgets antérieurs à 1811 devait laisser une économie de 20 à 30 millions applicable à cette dernière année !

Il serait impossible de concilier cette tendance à se faire des illusions et ce désir de leur trouver des complices, avec l'attention sérieuse et la patience de détails qu'il portait dans l'examen des comptes du trésor, si on ne se rappelait qu'à cette époque une idée fixe absorbait en quelque sorte en lui toutes les autres ; il croyait n'avoir plus qu'une dernière guerre à entreprendre, qu'un der-

1. C'eût été là un déficit réel si les remboursements promis sur le domaine extraordinaire, et les rentes à recouvrer sur chaque budget, ne s'étaient pas réalisés.

nier effort à faire pour s'assurer la domination du continent, depuis Moscou jusqu'à Madrid. C'était pour les préparatifs de cette expédition qu'il voulait augmenter de 60 millions les crédits des deux ministres de la guerre ; il voulait leur persuader que la situation du trésor leur permettait de disposer de ce supplément de ressources ; il présumait qu'avec cette seule assurance, qu'ils s'empresseraient de communiquer à tous les entrepreneurs de leurs services, ces derniers rempliraient les magasins militaires des nouveaux approvisionnements de vivres, de fourrages, d'armes, d'habillements, qu'il avait demandés. Et ce qui est plus remarquable, c'est que ce singulier moyen de prestige avait pour principe, je dirai presque pour excuse, un autre genre d'erreur dont il s'était fait dupe lui-même. Il savait très-bien que les nouvelles dépenses qu'il provoquait ne trouvaient pas leurs gages dans les ressources naturelles du budget, et que définitivement il faudrait bien leur assigner des moyens réels de paiement ; mais il ne doutait pas du succès de la nouvelle guerre qu'il allait entreprendre, et sa confiance allait jusqu'à croire qu'il lèverait en Russie autant de contributions qu'il en avait tiré de la Prusse et de l'Autriche : il en disposait d'avance, croyant ne faire autre chose qu'escompter les produits de nouvelles victoires, et son règne si brillant pour

la France avait en effet besoin que la victoire lui fût toujours fidèle.

Ce n'est pas une simple conjecture que je hasarde à son égard en disant qu'il comptait sur les tributs de la Russie pour payer la guerre qu'il allait lui faire. Quelques jours après la résolution qu'il avait prise d'ouvrir à ses ministres de la guerre des crédits si supérieurs à ce qui pouvait leur être proportionnellement attribué sur les fonds du budget; tandis qu'il s'occupait de résumer, dans ce qu'il appelait son conseil particulier de finances, auquel il n'admettait que le duc de Gaëte et moi, les dispositions définitives du budget de l'année courante, j'eus naturellement l'occasion de remettre sous ses yeux cette série de petits emprunts auxquels le trésor public était forcé d'avoir recours pour couvrir la différence habituelle entre les dépenses nécessaires et les recettes naturelles du budget. « Je sais bien, me dit-il, que vous avez
« besoin de vous créer des ressources; mais,
« puisque vous êtes bien parvenu à en trouver pour
« 100 millions, vous parviendrez bien à les porter
« cette année à 160, si les recettes continuent de
« rester en arrière des dépenses. » Je représentai que, dans un système de finances qui n'admettait pas les emprunts réguliers, de graves inconvénients étaient attachés aux emprunts à court terme, auxquels j'étais obligé d'avoir recours; qu'au pre-

mier pressentiment d'une nouvelle guerre, loin de trouver de nouveaux prêteurs, le trésor public pourrait être déserté par une partie des anciens ; qu'un nouveau budget, qui présentait un grand accroissement dans les dépenses militaires, et plus d'éventualité dans les recouvrements, n'encouragerait pas leur confiance ; que ce budget traînait à sa suite quatre ou cinq autres budgets, qui ne restaient ouverts que parce que toutes leurs dettes n'étaient pas complètement soldées ; qu'on en concluait qu'il se formait un nouvel arriéré ; que déjà l'opinion publique en exagérait le volume, et que bientôt elle irait jusqu'à craindre le renouvellement de la détresse et du désordre des finances. « Si
 « je suis obligé, répartit vivement Napoléon, d'en-
 « treprendre une nouvelle guerre, ce sera sans
 « doute par quelque grand intérêt politique ; mais
 « ce sera aussi dans l'intérêt de mes finances, et
 « précisément parce qu'elles présentent quelques
 « premiers symptômes d'embarras : n'est-ce pas
 « par la guerre que je les ai rétablies ? n'est-ce pas
 « ainsi que Rome avait conquis les richesses du
 monde?... »

C'était assurément vouloir surpasser Rome que de prétendre aller faire une pareille conquête en Russie!

J'ai cité le duc de Gaëte comme ayant été avec moi témoin de ce fait extraordinaire ; je cite le

fait lui-même comme la preuve des étranges mécomptes dans lesquels l'ivresse du pouvoir peut entraîner les têtes les plus fortes ; je le cite, parce que je jugeai dès ce moment que Napoléon ébranlait gravement les bases du sien. En effet, si ce n'est pas seulement à de tels vices dans le système des finances qu'il faut attribuer le détachement de l'opinion publique, qui prépare la chute des trônes, il est au moins certain que la nation, déjà fatiguée de la guerre d'Espagne, commençait à se plaindre d'être jetée, sans terme, dans les hasards d'entreprises gigantesques, dont elle n'était que l'instrument. Elle ne comprenait, ni cet amalgame de tant de peuples divers qui venaient comme s'engloutir dans l'empire français, ni cette extension indéfinie de territoire qui avait pour prétexte d'augmenter les revenus publics, et qui n'avait pas pour effet d'alléger les sacrifices de l'ancienne France. Le bon sens des peuples ne s'y méprenait pas.

La correspondance de 1812 fournira encore une seconde preuve de l'étrange confiance de Napoléon dans les profits qu'il attendait de la guerre de Russie ; mais j'ai annoncé une autre lettre de Napoléon qui, quoiqu'elle descende à des intérêts privés, semble se rattacher à cette époque autrement que par sa date, parce qu'elle révèle quelques-uns des pressentiments dont il ne pouvait se

défendreau milieu de tant de fastueuses espérances. Je crois qu'il peut ne pas être sans intérêt d'observer quelle place avaient conservée dans une âme de la trempe de la sienne ces affections qui occupent presque seules la vie des autres hommes; et comment il retrouvait, pour ceux qui en étaient l'objet, cette prévoyante sollicitude qui l'abandonnait pour lui-même.

S'il cédaît quelquefois à la nécessité de l'estime, je crois que personne n'obtint jamais de lui l'abandon entier de la confiance, quoiqu'il ait souvent témoigné ces deux sentiments à des hommes pour lesquels il n'éprouvait peut-être ni l'un ni l'autre; il n'était cependant pas inaccessible à la surprise des émotions; il les craignait: il avait grand soin d'en prévenir les approches; on eût dit qu'il voulait dominer l'humanité jusque dans sa personne; cependant, s'il a existé un être qui ait trouvé le secret d'émouvoir, d'intéresser son cœur, de l'occuper encore par de bienveillants souvenirs, lorsqu'il n'y aurait plus d'autre lien entre eux, ce fut sa première épouse; et jamais union n'avait mieux mis à découvert les principes d'adhérence qui peuvent s'établir entre deux contrastes.

A l'époque de son divorce, Napoléon avait assuré à l'impératrice Joséphine un revenu assorti au rang qu'il lui conservait¹; mais quel revenu pou-

1. 3 millions environ, dont 1,300,000 fr. étaient assignés sur

vait suffire aux largesses qu'aimait à faire, aux tentations auxquelles aimait à céder une douce et gracieuse personne devenue une grande princesse qu'on n'implorait jamais en vain, soit au nom des arts, soit au nom du malheur, et qui mesurait l'espace qu'elle avait parcouru, moins avec un sentiment d'orgueil qu'avec le désir de ne pas laisser même un prétexte de regret ou d'envie dans cette multitude de rangs qu'elle avait laissés au-dessous d'elle ! Lorsqu'elle avait partagé le trône, la très-riche pension qui lui était assignée n'avait jamais suffi aux nombreuses pensions dont elle s'était imposé la charge, soit pour consoler les malheurs de l'émigration, soit pour encourager les artistes ; ni aux frais du luxe élégant dont elle avait le goût, et dont Napoléon lui-même voulait qu'elle donnât l'exemple. Elle employait alors en dons ou en achats une somme double au moins de celle qui lui était attribuée. Napoléon trouvait fort mauvais qu'elle fit des dettes ; il les lui reprochait ; il finissait par les payer, en disant hautement qu'il interdisait l'approche du palais à tous ceux qui étaient en possession de tenter ses fantaisies ou de surprendre sa bienfaisance ; et c'était celui de tous ses commandements qui trouvait le moins d'obéissance.

le trésor public, et le reste sur la liste civile et sur les forêts d'Évreux.

Sa surveillance était devenue encore moins efficace, en devenant moins immédiate : l'impératrice Joséphine avait porté dans sa retraite les mêmes goûts ; les tentations beaucoup plus nombreuses encore venaient l'y chercher ; et sans doute, dans les derniers mois de 1811, Napoléon fut informé que l'abîme des dettes allait se rouvrir pour elle. Il n'entraît assurément pas dans mes attributions d'y mettre ordre ; c'était bien assez pour moi que d'être chargé de pourvoir aux dettes du trésor public. Cependant je reçus de Napoléon la commission assez pénible de me faire rendre compte de la situation des affaires de l'impératrice Joséphine ; il comptait sur la réputation de sévérité que m'avait faite le simple amour de l'ordre ; au surplus, mon but est beaucoup moins de dire comment cette mission fut remplie que de livrer à la réflexion de ceux qui pourront lire cet écrit, le texte de la lettre ¹ par laquelle Napoléon me la donna. Cette lettre me frappa en quelque sorte comme une disposition

1. «... Il est convenable que vous envoyiez chercher secrètement l'intendant de l'impératrice Joséphine, et que vous « lui fassiez connaître confidentiellement qu'il ne lui sera rien « payé à l'avenir, si la preuve n'est donnée qu'il n'y a pas de « dettes ; et comme je n'entends pas raillerie là-dessus, il « faut que l'intendant sache que je l'en rends responsable. « Vous lui notifierez qu'à dater du 1^{er} janvier aucun paiement « ne sera fait, ni au trésor public, ni au trésor de la couronne, s'il ne certifie par écrit qu'il n'y a pas de dettes. Je « suis informé que les dépenses de cette maison sont fort

testamentaire, par sa date, et par les sentiments qu'elle exprimait. Napoléon semblait y prévoir l'état d'isolement dans lequel pouvaient se trouver trois personnes qui lui étaient chères ; il y déposait cette prétention, qu'il avait, d'être la seule providence de tous ceux qu'il avait attachés à sa destinée. C'est à la prévoyance de l'impératrice Joséphine qu'il recommandait l'avenir du prince Eugène et de la reine Hortense : lui qui, jusqu'alors, avait voulu que les siens n'eussent d'avenir

« désordonnées ; voyez donc cet intendant et mettez-vous au
 « fait de ce qui s'y passe sous le rapport de l'argent : car il
 « serait déplorable qu'au lieu d'une économie de 2 millions
 « que l'impératrice Joséphine devrait faire, elle eût des
 « dettes à payer. Il vous sera facile de tirer le mot de tout
 « cela de l'intendant, qui, si cela était, serait fortement com-
 « promis ; ayez vous-même l'occasion de voir l'impératrice
 « Joséphine, et insinuez-lui que j'ai lieu de compter que sa
 « maison est administrée avec ordre, et que ce serait me dé-
 « plaire souverainement s'il était rien dû. L'impératrice
 « Louise a cent mille écus, elle ne dépense jamais cette
 « somme ; elle solde sa dépense tous les huit jours, se prive
 « de robes si cela est nécessaire, et s'impose des privations
 « pour n'avoir pas de dettes. Partez donc de ce principe, qu'à
 « compter de janvier, il ne doit rien être payé pour la maison
 « de l'impératrice Joséphine, à moins qu'il ne soit certifié
 « par l'intendant qu'il n'y a pas de dettes. Prenez connais-
 « sance du budget de cette maison pour 1811 et de celui
 « proposé pour 1812 ; ce budget ne devait pas aller à plus
 « d'un million. S'il y a trop de chevaux, il faut en réformer ;
 « l'impératrice Joséphine, qui a des enfants et des petits-
 « enfants, doit économiser pour eux. Sur ce, etc.

« De Wesel 1^{er} novembre 1811.

Signé NAPOLÉON. »

qu'en lui seul ; et je fus encore confirmé dans ces réflexions par l'empressement et l'intérêt avec lesquels, à son retour de Wesel, d'où il m'avait écrit la lettre que je cite, il m'entretint de son sujet. Au lieu de tant d'autres questions plus importantes qu'il avait à me faire sur les finances publiques, il ne me parla dans cette entrevue que des *finances de l'impératrice Joséphine*, des économies qu'elle pouvait et devait faire, des exemples d'ordre et de réserve dans ses dépenses que donnait l'impératrice Marie-Louise : « Elle ne peut plus compter sur moi, » continua-t-il, pour payer ses dettes ; je n'ai plus « le droit de rien ajouter à ce que j'ai fait pour « elle ; il ne faut pas que le sort de sa famille ne « repose que sur ma tête. » Il finit cet entretien par ces mots, qu'il prononça d'une voix sourde, comme s'il eût craint d'être entendu, quoique nous fussions seuls : « *Je suis mortel, et plus qu'un autre.* »

Et depuis, il ne négligeait pas de me demander compte de ma nouvelle surveillance : il fallut que je connusse le bilan de cette maison aussi exactement que celui du trésor ; je fus très-bien secondé par l'intendant¹, qui sut concilier la double obéissance qui lui était imposée ; mon rôle fut plus difficile vis-à-vis de l'impératrice. Son déplaisir se mani-

1. M. le comte de Montliveaux.

festia plus d'une fois avec la faiblesse naturelle d'une femme, et il arriva un jour à l'empereur d'interrompre le compte que je lui rendais d'une de mes entrevues avec elle, eu me disant vivement : *Mais il ne fallait pas la faire pleurer.* Lorsqu'à propos d'une circonstance particulière, j'énonçais la crainte que *ma sévérité* ne l'empêchât de conserver des pensions à trois anciens militaires qui demandaient depuis longtemps à servir sous les drapeaux de Napoléon, après en avoir servi un autre : *Donnez-moi le nom de ces trois officiers,* me répondit-il, *et dites-lui que je ne veux pas qu'elle pleure.* Les trois officiers furent employés.

Cette anecdote m'a paru mériter d'être recueillie, parce quelle présente encore des nuances nouvelles dans un caractère si fécond en singularités de tout genre ; elle révèle dans Napoléon, comme je l'ai dit *l'esprit de famille*, composé de sévérité dans le commandement, et d'une sorte de crainte de trouver, trop près de lui, du mécontentement et de la plainte. Sa lettre contenait des menaces contre sa première épouse ; il voulait que l'effet en fût assuré, et cependant qu'on lui en épargnât les alarmes. On voit, par les explications qui suivirent cette lettre, qu'il lui en coûtait pour imposer des privations à ses goûts, même en la rappelant à des devoirs qui devaient être d'un tout autre intérêt pour elle ; on ne peut surtout se refuser à recon-

naitre quelque générosité dans son désir d'écartier de la personne qu'il avait le plus aimée, le partage des hasards auxquels il avait l'imprudencè de se livrer encore lui-même. Ce qu'il pouvait mettre de délicatesse dans ses intentions et ses procédés conservait souvent des formes àpres ; mais il mettait peut-être du calcul dans cette àpreté même. Il avait trop de choses à régler pour s'exposer à revenir plus d'une fois sur la même ; il ne proposait pas, il décidait.

C'était surtout pour qu'on lui évitât l'occasion des émotions qu'il affectait l'insensibilité ; c'est ainsi que, dans certaines discussions, il échappait à la controverse en se pressant de dire que son opinion était *fixée*, et que les *arguties* ne prévalaient pas contre *la sûreté de son premier coup d'œil* ; comme, aussi, il mettait en avant l'*infaillibilité* de sa prévoyance sur les événements, lorsqu'il trouvait de l'hésitation et du doute dans ceux qu'il chargeait de quelque expédition aventureuse.

J'ai fait entrevoir que, dans les premiers mois de cette année 1811, préoccupé comme il l'était de la moins nécessaire et de la plus hasardeuse de ses entreprises, eu même temps qu'il donnait chaque jour de nouveaux ordres pour augmenter le matériel des préparatifs, il laissait à cet égard tous les embarras de l'exécution à son ministère : il semblait

croire qu'il avait rempli sa tâche, soit en donnant aux ministres des suppléments de crédit qui n'étaient qu'en promesses, soit en balançant les nouvelles charges du trésor public par des ressources encore moins réelles, tandis que, de leur côté, les entrepreneurs de services militaires profitaient de l'urgence des commandes qui leur étaient faites pour demander toujours des avances sur leurs fournitures et pour en augmenter le prix. Dans le programme qu'il avait dressé des divers services militaires pour 1812, il avait tracé en masse la nomenclature des objets nécessaires à une armée de quelques centaines de mille hommes, destinés à traverser des déserts de quelques centaines de lieues ; c'était là qu'il avait borné cette fois son rôle, laissant aux ministres les détails, comme s'il avait craint de se désenchanter, en quelque sorte, en abordant de plus près les difficultés. Les préparatifs d'une guerre en Russie exigeaient en effet bien d'autres combinaisons, bien d'autres dépenses que ceux des campagnes précédentes ; on peut les apprécier tous par le seul service des transports pour une telle armée, et pour une telle destination.

Cependant Napoléon suivait encore la trace de ses anciennes habitudes dans toutes les parties de l'administration publique, et particulièrement dans la direction d'une autre expédition qu'il ne justi-

liait assurément pas en répétant qu'il ne *réclamait pour la France au delà des Pyrénées qu'une partie de l'héritage de Louis XIV.* La guerre d'Espagne était à sa quatrième année, c'est dire assez ce qu'elle coûtait de sacrifices à ce pays et à la France ; il n'entre pas dans mon sujet de parler des opérations militaires ; elles se bornaient à des combats sans résultat, à l'occupation des principales places par nos armées, souvent réduites à se caserner dans leur enceinte. Celui de ses frères que Napoléon avait fait roi d'Espagne, était lui-même comme assiégé dans sa capitale, devenue une grande place d'armes isolée du reste du royaume. Plus cette guerre se prolongeait, plus elle ajoutait à l'énergie de la plus excusable des insurrections et aux sacrifices de la France, contre laquelle cette insurrection était dirigée. La condition de la France dans cette lutte était :

D'employer environ 6 millions par an à défrayer à Madrid la cour du roi Joseph, qui ne pouvait obtenir aucun revenu du pays sur lequel il régnait ;

De payer une somme à peu près égale aux princes espagnols retenus captifs ;

D'entretenir dans ce pays cinq armées, sous le nom d'armée de Portugal ou du Nord, armée du Centre, armée du Midi, armée d'Aragon, armée de Catalogne :

Et tout cela, pour préparer à l'Angleterre un

champs de bataille qui ne pouvait être pour elle que celui de la victoire, au sein de deux nations que nous avons forcées de devenir ses auxiliaires. Certes, parmi les nombreux problèmes que présentera la vie d'un homme aussi extraordinaire, aussi grand que Napoléon, un des plus difficiles à résoudre pour ceux qui considéreront en lui le grand capitaine, ce sera la conception, la direction de la guerre d'Espagne ; et j'en écartere même encore ses premiers actes, qu'aucun succès peut-être n'aurait pu justifier, et qui seuls, d'ailleurs, devaient être un obstacle au succès ; cette combinaison à double effet, qui rendit un trône vacant pour en rendre l'usurpation plus facile ; cette violation de l'hospitalité de la part de soldats reçus comme des alliés, et subitement devenus les conquérants des provinces dont ils ne devaient qu'emprunter le passage, ces manifestes injurieux qui auraient donné le courage de la vengeance à la nation la plus servile, et qui s'adressaient à la plus fière.

Mais avoir conçu le dessein de subjuguier 10 millions d'hommes ; de conquérir leur territoire ; de leur imposer un roi nouveau et des lois nouvelles avec cent cinquante mille hommes ! N'avoir pas craint de voir ce peuple s'armer d'autant plus promptement tout entier, qu'il ne lui restait plus ni gouvernement pour le modérer, ni armée régu-

lière pour le défendre ! Avoir exigé des contributions en nature, d'hommes peu laborieux, et qui n'avaient pas de provisions pour eux-mêmes ! Avoir livré la domination d'un pays, très-jaloux de son unité monarchique, à cinq armées placées à de grandes distances les unes des autres, sous des chefs indépendants, dans des positions qui ne permettaient que difficilement des communications entre elles, et au centre desquelles se trouvait un roi, dont elles devaient fonder l'autorité, et qui n'en avait aucune sur elles ! Et, après trois années de résistance, croire pouvoir encore, à quatre cents lieues de distance et souvent de plus loin, faire les ordres du jour de chacune de ces armées, diriger tous leurs mouvements, suivre leur discipline, pourvoir à tous leurs besoins ! Certes, avant Napoléon, aucun conquérant n'avait bravé les hasards d'une telle entreprise, dans laquelle, par la force même des choses, tout succès partiel ne pouvait avoir que son influence locale, et tout revers local devait créer un danger général.

D'un autre côté, lorsque l'on considère combien les armées anglaises, qui déjà devaient à la supériorité du nombre l'occupation du Portugal, si largement pourvues, par leurs communications avec la mer, de tous les moyens d'attaque, de tous les approvisionnements nécessaires, et qui enrê-

gimentaient à leur suite tous les Espagnols en état de porter les armes ; si bien secondées, si bien averties, sur tous les points, par toutes les classes d'habitants ; pour qui tout était secours, tandis que tout était obstacle pour nos troupes ; lorsque l'on considère, dis-je, combien ces armées étaient circonspectes dans leurs manœuvres sur les frontières d'Espagne, combien leur marche était lente et cauteleuse, on explique du moins, si on ne la justifie pas, la persévérante sécurité de Napoléon devant un ennemi d'une prudence si timide.

Il comptait, pour observer et contenir les mouvements des armées anglaises, sur le corps français qui avait évacué le Portugal et qu'il appelait son armée du Nord. L'armée du centre protégeait la résidence royale. Un général très-habile contenait avec une autre armée le midi de l'Espagne, et gouvernait la riche Andalousie comme une colonie ; l'Aragon était déjà traité comme une province de la France, et l'armée qui avait conquis la Catalogne, marchait à la conquête de Valence. Quoique ce plan d'opération manquât d'ensemble, puisque, si un seul de ses points était attaqué par des forces supérieures, il ne pouvait pas être secouru par les autres, Napoléon ne le réformait pas ; son habitude de mépris sur toute tactique qui n'était pas la sienne lui persuadait que les armées anglaises se

consumeraient en hésitations dans la Péninsule comme à Walcheren..... Il fallait bien du moins qu'il cherchât à se le persuader !

Avec les projets qu'il méditait pour 1812, il ne pouvait pas envoyer de nouvelles troupes en Espagne ; il ne pouvait non plus affaiblir les cinq armées jetées à de grandes distances les unes des autres, parce que leurs chefs déclaraient qu'ils ne répondraient plus de leurs positions, si on leur ôtait un seul régiment : concentrer les forces françaises, c'eût été sans doute se donner une pleine garantie contre toute entreprise de la part des généraux anglais ; mais c'était aussi reculer devant l'insurrection espagnole, la rendre plus générale, plus animée, et abandonner des conquêtes déjà faites ; c'était, dans un tel pays, multiplier, par l'accroissement même de sa force, les dangers de la disette pour une armée qui n'avait pas, pour s'approvisionner, les mêmes ressources que les camps anglais ; il y avait donc là un cercle de difficultés insolubles ; on ne pouvait en sortir que comme on y était entré, par des fautes ; et le maintien du *statu quo*, pour lequel Napoléon se décidait, était définitivement peut-être la plus grave.

Mais en même temps que Napoléon ne voulait rien changer à son système de guerre en Espagne ; en même temps qu'il ne pouvait pas, d'après ses projets ultérieurs sur le nord de l'Europe, envoyer

en Espagne de nouveaux renforts, il voulait au moins prouver aux troupes, qu'il y retenait, la persévérance de ses soins et de son attention sur elles, en réglant lui-même les envois d'habillement et d'équipement de toute espèce, d'argent pour la solde, souvent même de vivres ¹, qui leur étaient faits de l'intérieur de la France. Au lieu de se borner, comme pour la nouvelle expédition qu'il préparait, à faire rassembler en masse sur les frontières du nord de la France le matériel des immenses préparatifs qu'il avait ordonnés, il voulait intervenir lui-même dans la distribution qui devait être faite, à chaque corps de l'armée d'Espagne, des fonds et des diverses fournitures qu'ils devaient recevoir ; il les faisait annoncer d'avance par des officiers d'état-major qui en répandaient la nouvelle dans tous les postes, et qui, à travers mille dangers, venaient, sur cette terre d'exil, consoler les soldats français par la certitude que l'empereur s'occupait du sort de chacun d'eux. Jamais sa correspondance avec moi n'avait été plus active que dans cette année sur la comptabilité militaire d'Espagne : indépendamment de ses diverses disposi-

1. On ne pouvait approvisionner la garnison française de Barcelone que par mer ; il fallait traverser l'escadre anglaise qui bloquait cette place ; pendant plusieurs mois, l'entrepreneur de ce service exigea que la farine qu'il introduirait dans Barcelone lui fût payée à raison de 50 centimes la livre de seize onces.

lions relatives aux princes espagnols, aux frais de leur établissement à Valençay, à l'entretien de la cour de son frère Joseph à Madrid, il voulait que je lui rendisse compte de ce qui était dû à chaque corps d'armée sur sa solde, et du produit des réquisitions en nature qu'elles avaient exercées dans ce pays : il voulait que la solde fût toujours *au courant*, suivant son expression habituelle ; et, par la seule tendance de ses calculs restrictifs, il empêchait lui-même que ce but fût atteint, puisqu'il avait limité les fonds dont le trésor public devait disposer, pour le service de la solde proprement dite en Espagne, à une somme inférieure aux besoins de l'effectif réel ; il me dénonçait les plaintes qui lui étaient adressées sur cette insuffisance ; le trésor public prouvait que chaque mois ses envois de fonds avaient eu lieu dans la proportion prescrite ; mais il arrivait que ces fonds ne trouvaient pas d'escorte, et qu'ils restaient stagnants dans les premières villes d'Espagne où ils créaient une inutile abondance, et souvent des tentations contre lesquelles aurait pu échouer une fidélité moins sûre que celle des agents du trésor public sur les lieux.

Quoique le trésor public n'eût encore éprouvé aucune perte d'argent en Espagne, Napoléon avait senti, dans le cours de 1810, la nécessité de pourvoir à ce que de nombreuses escortes accompa-

gnassent tous les envois de fonds, et dans le grand nombre de lettres qu'il m'avait déjà écrites pendant les premiers mois de 1811 sur les affaires d'Espagne, je crois devoir en citer une ¹ qui pourra donner une idée de l'espèce d'ordre synthétique qu'il parvenait à mettre dans les détails dont il voulait ne pas perdre la trace. Il rappelait dans cette lettre les premiers envois de fonds, qui avaient exigé des escortes, quelques mois auparavant; c'était seulement depuis cette époque que la

1. « Plusieurs envois de fonds escortés sont déjà entrés en
« Espagne; il est nécessaire de numéroter ces convois pour
« nous entendre.

« Le convoi de 3 millions, parti de Bayonne le 16 août, sous
« le commandement de l'adjudant-commandant G..., s'appellera le *premier convoi*.

« Celui de 2,500,000 fr., parti le 2 octobre de Bayonne, sous
« le commandement du chef de bataillon C..., s'appellera le
« *second convoi*.

« Celui de 3 millions, parti le 4^{er} février, s'appellera le *troisième convoi*.

« Enfin, celui qui va partir en vertu de mes ordres du
« 29 mars, sous le commandement de l'adjudant S..., sera le
« *quatrième convoi*.

« Par ces convois, l'armée de Portugal aura reçu 6 millions,
« dont 500,000 fr. pour le neuvième corps; reste 5,500,000 fr.
« pour l'armée de Portugal, ce qui doit faire la solde de six mois.

« L'armée du Midi aura reçu 3,500,000 francs.

« L'armée du Centre aura reçu 3,000,000 francs.

« Comme les transports d'argent sont très-difficiles à l'armée
« du Midi, je désire que les 500,000 francs qui devaient être en-
« voyés à l'armée du Midi avec le quatrième convoi, soient en-
« voyés à l'armée de Portugal; ce qui portera à 6,500,000 fr.

répartition de la solde entre les différents corps d'armée éprouvait des retards en Espagne; car antérieurement le service des dépenses militaires, sur ce point, était aussi régulièrement établi dans les écritures respectives du trésor public et de ses agents que dans l'intérieur de la France; mais l'intermittence inévitable des envois de fonds, qui prirent alors le titre de *convois*, provoquait des plaintes, Napoléon voulait pouvoir prouver, par

« les envois faits à cette armée, et que le trésor remplace par des traites ces 500,000 francs à l'armée du Midi.

« Un cinquième convoi partira de Bayonne le 15 avril, et se composera de 6 millions destinés ainsi qu'il suit :

« Armée de Portugal,	3,000,000
« Armée du Midi.	1,000,000
« Armée du Centre.	2,000,000

« Après l'arrivée de ce cinquième convoi, l'armée de Portugal aura donc reçu sur les fonds escortés, et depuis les derniers mois de 1810, 9,500,000 francs, l'armée du Midi 4,500,000 fr. l'armée du Centre 5 millions.... Maintenant faites-moi un rapport, qui lie la comptabilité des convois escortés avec celle des convois des fonds antérieurs, et me fasse bien connaître la portion de ces envois qui doit être imputée sur l'année 1810, et celle qui appartient à l'exercice courant; en un mot, quelle doit être la situation de la solde de ces trois armées après la réception des cinq convois; il faudra évaluer les secours qu'elles ont pu tirer du pays.

« Relativement aux 500,000 francs par mois que j'autorise le trésor public à prêter au roi Joseph, écrivez au ministre des finances d'Espagne. Sur ce, etc.

« Paris, 4 avril 1811.

Signé NAPOLÉON. »

leur présence même sur les frontières espagnoles, qu'il ne négligeait pas les besoins des troupes ; c'était pour lui un moyen de tempérer leur impatience, et de rendre en quelque sorte solidaire pour leurs chefs, l'obligation de veiller à la sûreté des communications entre leur quartier-général et les frontières françaises.

L'avant-dernier paragraphe de cette lettre présentait au trésor public une occasion qu'il ne devait pas laisser échapper, de remettre sous les yeux de Napoléon le tableau des sacrifices que l'expédition d'Espagne coûtait déjà à la France. Le compte de la solde, pour être régulier, devait embrasser, non-seulement les paiements faits à chaque corps d'armée depuis 1810, mais aussi ceux qui avaient eu lieu depuis l'entrée de ce corps en Espagne, et celle de chaque régiment dont il s'était successivement accru ; les éléments de ce compte étaient soigneusement conservés au trésor public ; ses divers agents me transmettaient exactement l'indication des mouvements, des changements qui survenaient ; et, jusqu'alors, dans une expédition de ce genre, les troupes une fois acclimatées, ne subissaient guère d'autres chances que celles des mauvaises garnisons. Mais les résultats recueillis au trésor public d'après les destinations que Napoléon avait assignées aux envois de fonds, différaient nécessairement de ceux que lui faisaient directement parve-

nir des colonels, dont les régiments éprouvaient des retards, soit parce que les fonds étaient retenus en route, soit parce que les généraux en suspendaient la distribution pour conserver des réserves, soit parce qu'ils se trouvaient momentanément forcés de les employer à des besoins encore plus urgents que la solde ; et j'ai déjà dit, d'ailleurs, que l'espèce d'abonnement d'environ 30 millions auquel Napoléon venait de fixer le service de la solde en Espagne était au-dessous de la proportion nécessaire ; il avait en effet compté sur des suppléments que le pays ne fournissait pas ; il avait aussi supposé que les auxiliaires italiens et allemands seraient entretenus par leurs princes, condition qui n'était pas remplie, et à laquelle il fallait bien que les payeurs du trésor public suppléassent sur les lieux. Tant de causes de mécomptes devaient donner ouverture à une longue et contentieuse controverse, et Napoléon ne s'en épargna pas les ennuis ; il employa quatre mois, comme si l'affaire d'Espagne eût été son unique affaire, à comparer, discuter, contester les masses de chiffres qui sortaient du trésor public ou des états-majors des cinq armées. Je supprime cette correspondance, qui n'est plus remarquable aujourd'hui que par son volume ; elle étonnerait même de la part d'un homme qui aurait eu pour unique passion la manœuvre des chiffres ; elle se termina toutefois

par un témoignage de justice rendu à ceux du trésor public, et je consigne ici ce témoignage parce qu'il est surtout honorable pour tous mes coopérateurs; mais, même en le rendant ¹, Napoléon ne renonçait pas à la discussion; il semblait n'être pas encore saturé de détails sur la simple comptabilité d'une expédition dont le temps devenait le seul arbitre, puisqu'elle se trouvait réduite pour nos troupes, dans presque toute la Péninsule, à des campements oisifs sur des provinces envahies sans être soumises; on eût dit qu'il tâchait de détourner l'attention du trésor public des autres dépenses extraordinaires dont il devait bientôt supporter la charge, pour ne pas ralentir ses efforts en faveur des armées d'Espagne; que lui-même il voulait n'avoir plus à penser à ces armées, lorsque sa grande armée d'Allemagne captiverait tous ses soins; et le moment approchait.

1. « Je vous envoie mes observations sur votre travail des
 « finances d'Espagne; vous verrez qu'il y a encore bien des ren-
 « seignements à réunir; je ne puis toutefois que vous témoigner
 « la satisfaction que j'éprouve à voir que, grâce à votre activité,
 « il est encore possible de saisir le fil de ce dédale; je ne vous
 « renvoie pas votre travail, parce que je suppose que vous en
 « avez gardé copie; je vous en demande un autre plus volumi-
 « neux, détaillé par année, et qui soit augmenté et rectifié par
 « les nouveaux renseignements que vous acquerrez en creu-
 « sant la matière. Sur ce, etc.

« *Saint-Cloud, 23 août 1811.*

« *Signé NAPOLÉON.* »

Il était encore déterminé par un autre motif : il considérait avec une sorte d'inquiétude les dépenses de cette guerre allumée depuis cinq ans en Espagne, et dont on ne pouvait prévoir ni le terme ni l'issue. Pour balancer les sacrifices faits par la France, il voulait trouver, dans les comptes du trésor, un relevé de ceux qu'avait supportés l'Espagne, en contributions locales et en réquisitions en nature ; il aurait même toléré, sur cet objet, quelque exagération dans les calculs ; d'un côté, pour modérer les demandes d'argent que lui adressaient sans cesse les généraux ; de l'autre, pour faire croire en France que la guerre d'Espagne n'était pas tout à fait stérile en compensations : mais il n'était pas au pouvoir des agents du trésor public, quelque soin qu'ils y apportassent, de comprendre dans leurs comptes les produits de cette sorte d'excursions que les détachements de chaque armée faisaient dans les campagnes pour se procurer quelques rations de fourrages et de vivres ; ils recueillaient cependant des notions sur toutes les denrées qui parvenaient aux magasins militaires, et c'était pour les compléter que Napoléon, en apercevant leurs efforts, me demandait compte *des nouveaux renseignements que j'acquerrais en creusant la matière.*

Pour prévenir, à cet égard, les réticences auxquelles pouvaient être disposées les administrations

militaires, des administrateurs civils furent envoyés de France dans les cantonnements de chaque armée : je crois que, d'après des recherches soigneusement faites, les différentes réquisitions supportées par les provinces espagnoles, au profit des armées françaises, dans les six années pendant lesquelles la suspension de tout gouvernement central les affranchissait de tout autre impôt, peuvent être évaluées à 350 millions : et, en évaluant aussi les fournitures d'armes, d'habits, d'équipement de tout genre, et provisions diverses envoyées de France dans la même période, et dont la valeur doit s'ajouter aux envois périodiques d'argent que faisait le trésor pour la seule solde, on obtiendra au moins un résultat égal. Ainsi, cette expédition peut avoir coûté 700 millions environ aux deux pays. L'année 1811 prouve surtout, comme je l'ai dit, que rien n'était en effet moins définitif que ce prétendu abonnement annuel de 24 à 30 millions que Napoléon paraissait avoir fixé pour la solde (mais pour la seule solde) des troupes françaises en Espagne, abonnement qu'il rappelait encore au trésor public, comme sa règle, au mois de juin de la même année¹. Or, déjà à la même époque, indépendam-

1. «... Je désire que 2 millions soient envoyés à l'armée de Catalogne, imputables sur les 2 millions par mois que vous faites passer aux armées en Espagne... Sur ce, etc.

« Saint-Cloud, 26 juin 1811.

Signé NAPOLÉON »

ment de 2 millions dirigés sur la Catalogne, six convois escortés avaient versé en Espagne 23 millions; le nombre des convois avait été porté dans les six mois suivants jusqu'à onze ¹, dont les cinq derniers s'élevaient à 18 millions; les 500,000 fr. par mois, accordés à Joseph Bonaparte, pour l'entretien de sa cour à Madrid, avaient aussi reçu des suppléments ². Un troisième million de fonds extraordinaires avait été envoyé à la Catalogne à la fin de décembre ³, et je crois ne pas m'écarter du calcul exact dont les éléments ne sont plus en mon pouvoir, lorsque j'évalue à 71 millions ⁴ la dépense

1. « Prenez des mesures pour que le neuvième convoi soit prêt à partir de Bayonne le 1^{er} octobre, pour que le dixième parte le 1^{er} novembre, et le onzième le 1^{er} décembre. Sur ce, etc.

« Compiègne, 31 août 1811.

Signé NAPOLÉON. »

2. « Faites remettre au roi Joseph un million sur la caisse de service; cette somme sera régularisée plus tard. Sur ce, etc.

« Saint-Cloud, 13 juin 1811.

Signé NAPOLÉON. »

3. « Il faut envoyer à Barcelone un million, dont 500,000 fr. pour la solde et 500,000 francs pour achat de blé, viande, légumes, etc. Sur ce, etc.

« Paris, 29 décembre 1811.

Signé NAPOLÉON. »

4. Détail des fonds du trésor public envoyés par convois en Espagne en 1811.

1 ^{er} convoi.	3,000,000
2 ^e —	2,500,000
3 ^e —	3,000,000
4 ^e —	4,000,000
5 ^e —	6,000,000
	<hr/> 18,500,000

supportée, dans cette seule année, par le trésor public pour l'entretien et la solde des armées françaises en Espagne, en y comprenant les suppléments d'artillerie, de munitions, d'armes, d'habits, de médicaments, qui leur furent envoyés de France. Cette dépense n'excédait peut-être que de quelques millions celle des quatre années précédentes; mais la moindre aggravation dans les charges du trésor public se faisait plus vivement sentir dans une année qui devait improviser les préparatifs d'une expédition encore plus dispendieuse, avec un budget dont les recouvrements devaient rester, à la fois, et fort en arrière, et fort au-dessous de ses besoins. C'est parce que Napoléon appréciait l'excès des efforts qu'il imposait à la trésorerie que, quoiqu'il eût eu, en quelque sorte, constamment son ministère sous sa main dans une période où il s'éloigna peu de sa capitale, il évitait alors de discuter les questions de finances, soit dans ces fré-

Report.	18,500,000	
6 ^e —	5,000,000	
7 ^e —	4,000,000	
8 ^e —	4,000,000	
9 ^e —	3,000,000	
10 ^e —	4,000,000	
11 ^e —	3,000,000	
Total.	<u>41,000,000</u>	ci. 41,000,000
Plus, à Barcelone.	3,000,000	} 30,000,000
Au roi Joseph.	7,000,000	
Fournitures milit. en nature envoyées de France.	20,000,000	
Total égal.		<u>71,000,000</u>

quents conseils où il le réunissait, soit dans les conférences particulières où il appelait chaque ministre; il y suppléait par cette volumineuse correspondance, dans laquelle chaque lettre prescrivait, à titre d'urgence, des paiements partiels qui devançaient ainsi l'échéance qu'ils auraient dû trouver dans la répartition régulière et proportionnelle des dépenses sur la durée naturelle d'un budget. Lorsqu'on lui adressait quelques objections de vive voix sur la difficulté d'exécuter les ordres contenus dans ses lettres, il les écartait en disant: « Vous me répondrez par écrit. » Ce n'était là qu'une manière d'annoncer qu'il maintenait son premier ordre.

Il m'arriva un jour de lui dire que, dans cette année, sans la guerre d'Espagne, il aurait 71 millions de plus dans les caisses publiques, et cent cinquante mille hommes de moins à lever en France, il ne répondit rien et me quitta brusquement. A la vérité, le lendemain 24 novembre 1811, il m'écrivit ¹ que, dans les dispositions de finances

1. « Il faut préparer pour le budget de 1812 un travail qui
 « tende à nettoyer le trésor public de tout ce qui est non-valeur,
 « de tout ce qui a été prêté au roi d'Espagne et aux princes
 « espagnols, et qui n'est compris dans aucun budget, de ce
 « qui est donné à la Russie, enfin de toutes ces non-valeurs du
 « trésor, desquelles il n'y a rien à espérer; je verrai à créer
 « une ressource extraordinaire pour couvrir tout cela. Sur
 « ce, etc.

« *Saint-Cloud, le 24 novembre 1811. Signé NAPOLÉON.* »

pour 1812, il fallait pourvoir aux besoins de la trésorerie; qu'il emploierait d'abord quelque ressource extraordinaire pour couvrir les diverses avances ¹ que le trésor public avait faites en dépenses non prévues par les budgets. Ces avances s'élevaient, à la fin de 1811, à près de 40 millions. Napoléon devait avoir alors dans les caisses de son domaine extraordinaire près de 200 millions en espèces ou placements, indépendamment des obligations de la Prusse et de l'Autriche à long terme qui devaient s'élever à une somme à peu près égale. On eût dit que l'esprit de thésaurisation agissait sur lui comme sur les autres hommes. C'était ce même conquérant dont les armées n'avaient si souvent reçu leur solde que des mains de la victoire, qui semblait mettre alors sa principale confiance dans un *trésor* auquel il ne touchait pas; il le gardait si bien qu'il parvint à éluder longtemps et à ne remplir que très-imparfaitement la promesse que m'avait apportée sa lettre.

On conçoit que dans les siècles d'ignorance et de barbarie, dans les pays dénués de civilisation et d'industrie, d'administration et de revenus fixes, la grossière prévoyance de quelques despotes ait employé la thésaurisation comme ressource et

1. Elles étaient indépendantes des avances nécessaires pour couvrir le retard des recouvrements relativement aux dépenses exigibles.

comme garantie; mais on n'explique pas comment, en 1811, le chef d'un grand État n'a pas aperçu qu'il romprait en quelque sorte la communauté d'intérêt entre lui et le peuple qui l'avait adopté, en cherchant à se créer pour quelques dangers imprévus des moyens d'action et d'influence en dehors du concours et de l'assistance du pays.^o

Le conquérant qui avait le plus médité peut-être sur l'histoire romaine, dans laquelle il allait si souvent chercher des exemples, oubliait quel avait été le sort des princes qui n'avaient pu opposer aux armes de Rome que des trésors et des stipendiaires. Il oubliait également que le sénat romain, en couronnant le triomphateur, mettait le peuple tout entier en partage des profits et des honneurs du triomphe. Quelque magnifiques qu'aient été les récompenses accordées par Napoléon à quelques-uns de ses généraux, elles n'étaient jamais qu'une faible partie des dépouilles étrangères; et la condition de la France était toujours d'alimenter par ses seules contributions un trésor public toujours chargé de pourvoir aux dépenses de guerres nouvelles.

On a dit assez justement qu'il n'appartenait pas plus au raisonnement commun d'expliquer Napoléon qu'à l'œil humain de mesurer le désert; on peut dire aussi que le grand guerrier, qui si souvent parlait du pouvoir de la destinée, semblait

être entraîné par la sienne, au milieu de tant d'entreprises gigantesques, à reporter plus loin dans chacune d'elles son premier but, aussitôt qu'il était près de l'atteindre !

Lorsqu'il réunit, par exemple, la Hollande à la France, son premier objet avait été de soumettre au régime continental les ports et les rivages hollandais, qui, sous le règne de son frère, n'avaient pas pu être complètement fermés au commerce anglais. Il y joignit bientôt le désir de trouver de nouvelles ressources pour ses finances dans un pays qui déjà par ses revenus ne suffisait pas à ses charges. J'ai déjà dit qu'il avait employé un étrange moyen pour y parvenir, celui de frapper les propriétaires de la dette publique hollandaise d'une réduction des deux tiers dans les capitaux et les intérêts qui leur étaient dus, et d'imposer une taxe de 40 à 50 pour cent sur toutes les marchandises étrangères qui se trouvaient dans les magasins du commerce. Mais, par une intention encore plus étrange, il voulut, en interdisant à la Hollande le commerce maritime, faire revivre cette ancienne marine militaire qui l'avait ruinée dans les cinquante premières années du dix-huitième siècle, rendre à ses chantiers l'activité que Pierre-le-Grand y avait trouvée, réparer ses ports, surpasser Copenhague dans l'art de fortifier ses places, ouvrir à travers les marais des routes militaires, remplir ses

villes de soldats, couvrir ses frontières de douaniers, prendre à sa solde tous les hommes inoccupés, à titre de recrues tant pour le service de terre que pour le service de mer. Et l'on va voir combien, par une telle marche, il fut jeté loin de ses premiers calculs.

S'il était devenu presque impossible à la Hollande d'acquitter 90 millions de taxes annuelles, lorsque sa dette publique devait absorber en intérêts 78 millions par année, il lui était plus difficile encore peut-être de supporter 57 millions de taxes, lorsque tant de familles perdaient 52 millions de revenu, par l'acte qui réduisait les intérêts de la même dette publique de 78 millions à 26 millions; et c'était cependant en cet état de choses que Napoléon, en affectant, par exemple, 15 millions aux frais de l'administration intérieure du pays au delà de ceux de la dette publique, avait cru pouvoir se promettre que la réunion de la Hollande augmenterait d'une somme à peu près égale les anciennes ressources de la France; mais tant d'établissements nouveaux, tant de créations qu'il avait improvisées dans ce pays, absorbaient, et au delà, les excédants; aussi le trésor public de France fut-il au contraire bientôt menacé de l'obligation de fournir un subside à la Hollande¹, quoique les

1. « Je vous envoie une lettre de..... Je ne puis croire à un si grand déficit (en Hollande). Je ne sais ce qu'il veut me dire avec

administrateurs locaux, qui étaient tous des hommes du pays, portassent dans le régime des dépenses l'ordre le plus régulier et l'économie la plus austère : il est vrai qu'il y avait loin de leur arithmétique à celle de Napoléon, qui, exigeant souvent d'un homme le service de deux hommes, espérait en faire autant des écus.

Je pourrais citer bien des exemples du goût de Napoléon pour ce genre de double emploi ; et c'était souvent très-sérieusement qu'il commettait de telles erreurs ; on en retrouvera encore plusieurs traits dans sa correspondance relative à l'armée française cantonnée dans plusieurs places d'Allemagne ; je n'en donnerai que des extraits qui en révéleront en même temps quelques-unes des combinaisons préparatoires de l'expédition qu'il projetait pour 1812.

Napoléon ne demandait pas mieux que de persuader à la France qu'il ne l'agrandissait que pour l'enrichir ; mais la France voyait s'aggraver chaque année ses sacrifices en hommes, en réquisitions, en impôts ; et c'était un moment mal choisi pour faire valoir auprès d'elle l'incorporation des pre-

« les 4 millions que l'on pourrait tirer de la vente des canons.
 « Est-ce que je puis faire de l'argent avec des canons ? Que ne me
 « demande-t-il aussi que j'aie la valeur des dignes. Peut-on
 « avancer de telles pauvretés ! Faites-lui comprendre que je n'ai
 « pas d'argent à lui envoyer, et qu'il faut qu'on trouve des res-
 « sources dans le pays. Sur ce, etc.

« Paris, 4^{er} avril 1811.

Signé NAPOLÉON. »

nières villes commerçantes du monde, que celui où Amsterdam, Hambourg, Bremen et Lubeck ne devenaient françaises que pour cesser d'être commerçantes.

Nous venons de voir que la réunion de la Hollande devait faire prévoir plus de charges que de profits. Les trois départements des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du-Weser et de celles de l'Emis, ne promettaient pas d'être pour le fisc français de plus utiles auxiliaires, quoiqu'il fût parvenu en peu de mois à s'y établir avec tout son cortège : la totalité des contributions françaises acclimatées dans ces trois départements ne pouvait pas produire un revenu annuel de plus de 17 millions. Au mois de février, Napoléon avait affecté ce revenu au paiement d'une partie de la solde des troupes françaises en Allemagne : mais la lettre qui portait cette disposition en contenait une autre plus remarquable ¹ ; elle prescrivait, dès cette époque, l'établissement d'une caisse de réserve à Hambourg. Quelques jours après ², j'avais reçu l'ordre de

1. « Les revenus des trois nouveaux départements doivent
« être employés pour le service de l'armée d'Allemagne, spé-
« cialement pour la solde ; et comme la recette n'équivaudra
« pas à la dépense, je pense qu'il serait convenable d'avoir
« quelques millions en réserve à Hambourg, Sur ce, etc.

¹ « Paris, 24 février 1811.

Signé NAPOLÉON. »

2. « Je désire avoir dans une caisse à Hambourg, comme
« fonds de réserve toujours existant, 6 millions. Cette caisse

maintenir constamment à 6 millions les fonds de cette caisse dont l'existence devait être un secret entre Napoléon et moi. Le 23 mars ¹, il m'avait exprimé l'intention d'employer à Dantzick 2 millions en nouvelles fortifications. Le 24 ², il annonçait qu'il prenait à sa solde cinq régiments polonais en garnison dans cette ville, et en me chargeant d'y pourvoir, ainsi qu'au paiement des 2 millions attribués aux travaux du génie, il prescrivait aussi dans cette place la formation d'une caisse de réserve de 3 millions. C'était indépendamment des préparatifs dont on s'occupait dans l'intérieur de la France, qu'il ordonnait ces

« devrait être ignorée de l'ordonnateur, et connue seulement
« de moi et de vous. Sur ce, etc.

Paris, 9 mars 1811.

Signé NAPOLÉON. »

1. « Mettez à la disposition de votre payeur à Dantzick un
« premier fonds de 2 millions pour être employé aux fortifi-
« cations de cette ville.

« 23 mars 1811.

Signé NAPOLÉON. »

2. « Je vous ai mandé hier que je voulais employer 2 mil-
« lions aux fortifications de Dantzick. Je viens d'en arrêter le
« budget... Je prends à ma solde, à compter du 1^{er} avril pro-
« chain, le 5^e, le 10^e et le 11^e régiment polonais, le régiment
« de cavalerie et le régiment d'artillerie de la même nation
« qui sont à Dantzick : je ne m'engage à payer que la solde ;
« vous m'instruirez de ce que coûtera un mois de solde à
« Dantzick. Il faut se procurer là une réserve de 3 millions
« pour que l'argent ne manque pas sur ce point important.
« Sur ce, etc.

« *Paris, 24 mars 1811.*

Signé NAPOLÉON. »

dispositions, pour lesquelles les contributions locales n'offraient que des ressources très-insuffisantes.

D'après une nouvelle lettre du 25 mars ¹, plusieurs millions devaient être aussi employés à des achats de chevaux dans le Mecklembourg et le Holstein pour remonter la cavalerie et les équipages militaires. Les ingénieurs français ouvraient, sur plusieurs points, des routes et des canaux pour faciliter la marche des troupes et les transports d'artillerie ; l'œil le moins exercé aurait pu, avec ces seules données, tracer la ligne d'opérations d'une nouvelle campagne, dont plusieurs confidents nécessaires pouvaient déjà deviner le but une année d'avance ; mais, parmi ces derniers, chacun gardait encore pour soi ses conjectures.

Napoléon lui-même, dans les premiers mois de 1811, évitait toute explication verbale avec ceux auxquels il se trouvait obligé de livrer son secret par sa correspondance : un jour que, seul avec lui, à la suite d'une assez longue conférence,

1. «... De plus, vous aurez besoin d'argent dans le nord
« pour solder le prix des chevaux de cavalerie, d'artillerie et
« d'équipages régimentaires... Cela ne devrait cependant
« pas passer 2 millions... Il faudra aussi des fonds pour les
« travaux des routes et des canaux entrepris par les ponts et
« chaussées. Sur ce, etc.

« Paris, 25 mars 1811.

Signé NAPOLÉON. »

je hasardais quelques observations sur quelques-unes des mesures relatives à la garnison de Dantzick qui présentaient peu d'accord entre elles : « Ceci, me dit encore Napoléon, n'est pas matière à conversation ; vous m'écrirez ; je vous répondrai. »

Il ne me donnait pas toujours exactement connaissance des nombreux détachements qui allaient grossir notre armée d'Allemagne : mais j'en étais instruit chaque jour, par la correspondance des payeurs ; le trésor public de France devait pourvoir sur les lieux au paiement de toute la solde, et Napoléon cherchait toujours ¹ à s'en dissimuler la progression ; il semblait admettre, à l'égard de quelques corps, la possibilité d'un ajournement, qu'il aurait gravement censuré si le trésor public se l'était permis ; mais il était forcé de reconnaître que déjà, à la fin du quatrième mois de 1814, l'accroissement de cette seule partie des dépenses de l'armée qui se recrutait en Allemagne, était dans le rapport de plus du huitième ; ce qui ne l'empêchait

1. « Je réponds à votre rapport du 17. Il est vrai que le 33^e de ligne s'est rendu à l'armée d'Allemagne ; indépendamment des fonds fixés pour la solde de cette armée, vous devez faire payer celle du 33^e de ligne, et celle de tous les régiments et bataillons qui arriveront ; quant aux corps d'artillerie, de sapeurs et de mineurs qui sont également arrivés, ce sont des détails dont il ne faut pas tenir compte. Sur ce, etc.

« Paris, 19 avril 1814.

Signé NAPOLÉON. »

pas de vouloir en outre accroître encore les caisses de réserve, dont il ne devait employer les fonds qu'après l'ouverture de la campagne; et au lieu de 9 millions seulement mis en dépôt à ce titre dans les places de Hambourg et de Dantzick, il voulait avoir constamment à sa disposition, au delà des fonds du service ordinaire, 15 millions dans les quatre places de Francfort, Magdebourg, Dantzick et Mayence ¹.

Si, au printemps de 1811, Napoléon s'était déjà occupé, avec tant de recherches et tant de détails, d'une expédition qui ne devait s'ouvrir qu'au printemps de 1812, et cela avec le concours d'un ministre qui ne devait y prendre que la moindre part, on conçoit quel champ plus vaste avaient embrassé ses communications avec ses deux ministres de la guerre, chargés de lever, équiper, dresser, enrégimenter près de deux cent mille conscrits; de former à la discipline militaire de nouveaux régiments de travailleurs, de détacher de chacun des anciens corps de pelotons de vieux soldats, capables de diriger les nouvelles milices, d'approvisionner, de tous

1. «... En résumé, vous pourrez ne pas tenir plus de 3 millions à Hambourg; mais il faut avoir 3 millions à Magdebourg, 3 millions à Dantzick, et il sera bon aussi d'avoir à Mayence une réserve de 3 à 6 millions.... Je désire que vous me remettiez un borderereau de tous ces fonds. Sur ce, etc.

« Paris, 19 avril 1811.

Signé NAPOLÉON. »

les effets nécessaires dans les climats rudes, une armée de trois à quatre cent mille hommes ; de leur faire trouver des subsistances dans plus de cent journées d'étapes ; d'établir partout des moyens de transport appropriés aux lieux, des provisions d'armes de rechange, d'outils, d'instruments, d'ustensiles de toute espèce.

Et si à une époque qui présentait une latitude de temps suffisante pour que rien ne se fit avec précipitation, lorsqu'une année entière devait s'écouler avant l'explosion d'une guerre méditée au sein de la paix, et encore équivoque dans ses motifs, Napoléon portait, dans la combinaison des préparatifs, une activité si minutieuse, on peut juger, sans que j'en consigne ici les preuves, combien cette inquiète vigilance prit un mouvement encore plus accéléré dans les derniers mois de 1811.

Je la loue comme une vertu ; mais il n'y a de vertu utile que là où une force supérieure conduit plus sûrement et plus rapidement à un résultat juste et bon : je la cite comme un fait, et comme une nouvelle preuve de la prodigieuse capacité de détails dont était doué l'homme qui dirigeait seul de son cabinet, comme on l'a vu ci-dessus, la plus contentieuse et la plus problématique de toutes les guerres, celle d'Espagne ; gouvernant et administrant à la fois, et seul, le plus vaste État de l'Europe, dont il compliquait chaque jour le régime

par quelque incorporation nouvelle ; calculant seul aussi les moyens de transporter à sept cents lieues de leurs foyers, sur un sol àpre et désert, quelques centaines de mille soldats, avec des équipages immenses, pourvus de tous les moyens d'attaque et de défense contre les hommes et le climat.

Cette faculté extraordinaire, cette force de volonté si étonnante par sa persévérance et ses effets se rencontre rarement dans les perfections humaines ; c'est un don du ciel dont je suis peut-être tout aussi capable qu'un autre d'être ébloui ; mais je ne reconnais, je ne veux reconnaître de perfections et de vertus réelles que celles qui tendent au plus grand bien commun à tous. Rien n'est parfait que dans certaines limites ; rien n'est plus opposé à la vertu que l'excès, sans en excepter celui du bien. Et toute prodigieuse qu'elle peut paraître par la complexité de ses combinaisons, c'est une prévoyance qui n'est pas sans danger dans un chef de nation, que celle qui, en parvenant même à donner à une entreprise lointaine plus de chances de succès, peut accumuler sur la destinée de ce chef une masse plus grande encore de nouvelles incertitudes. Telle était en effet, après tant d'efforts, cette faculté si féconde en calculs et en soins divers, qu'elle enfantait, pour Napoléon, peut-être autant de hasards que de garanties.

En 1810, la dépense totale du ministère de la

guerre s'était élevée à 389,564,000 fr. En 1811 elle excédait 541,696,000 fr., y compris environ 36 millions prélevés sur une partie des fonds spéciaux désignés sous le nom de produits extraordinaires des douanes. Ainsi le seul département de la guerre absorbait, dans cette année, tout ce que la France supportait d'impôts avant la révolution.

L'augmentation des dépenses purement militaires, dans l'intervalle de 1810 à 1811, était de 152,132,000 fr. ; et ce n'était encore là qu'un bien faible à-compte sur tout ce que devait coûter à la France la campagne de 1812.

D'après les évaluations faites par les ministres, des besoins de chaque service, les dépenses de 1810 n'avaient dû s'élever, ainsi qu'on l'a vu dans le budget de cette année, qu'à 860.633,000 francs.

En 1811 il fallait pourvoir à une dépense de 1,103,367,000 fr. ; et, ce qui paraîtra plus étonnant qu'un accroissement de 152,132,000 fr. dans les seules dépenses militaires, c'est que, dans cette même année à laquelle on devait épargner au moins des sacrifices inutiles, la marine, condamnée depuis si longtemps à l'alternative malheureuse d'être prisonnière dans nos ports ou la proie des Anglais, obtint, par le budget, une augmentation de crédit de près de 37 millions : en 1811, le budget de ce ministère fut porté de 120,368,000 fr. à 157 millions.

En 1810, sur une dépense totale de 860,663,000 fr., la part de la marine et de la guerre avait été de 509 millions; et, en 1811, sur une dépense totale évaluée à 1,103,367,000 fr., la part de la marine et de la guerre était de près de 700 millions.

L'évaluation de 1,103,367.000 fr., pour les dépenses de 1811, pouvait ne pas être exagérée d'après l'essor donné, dans cette année, aux divers services ministériels, et la liquidation définitive a même dépassé cette limite. Mais il était plus facile de faire aux entrepreneurs des commandes et des promesses, que d'élever les ressources du trésor public au niveau des engagements pris avec eux, surtout dans un système de finances et de politique qui excluait tous moyens réguliers de crédit. Aussi les recouvrements obtenus en 1811 présentèrent-ils un déficit réel de près de 50 millions qui ne put être couvert qu'à la fin de 1812, par une combinaison nouvelle dont je rendrai compte dans le chapitre prochain.

Je termine celui-ci par un extrait du budget de 1811 ¹.

1. Voir le budget ci-après.

BUDGET DE L'ANNÉE 1811.

DÉPENSES PRÉVUES

REVENUS ESPÉRÉS.

Dette publique et pensions	148,000,000	Contributions directes	306,000,000
Liste civile	28,300,000	Enregistrement, timbre, domaines et bois	189,275,000
Ministère de la justice	26,885,000	Domaines, droits ordinaires et extraordinaires et droits sur le sel	148,314,000
— des affaires étrangères	8,650,000	Contributions indirectes et tabacs	128,237,000
— de l'intérieur	60,000,000	Loterie	16,531,000
— des finances	21,487,000	Postes	13,000,000
— du trésor public	8,717,000	Sels et tabacs au-delà des Alpes, et salines de l'Est	11,986,000
— de la guerre (personnel)	300,496,000	Recettes diverses, monnaies poudres et salpêtres	7,156,000
— de la guerre (matériel)	203,600,000	Produits d'objets saisis dans les magasins publics de Hollande	10,800,000
— de la marine	157,000,000	Subside du royaume d'Italie	30,000,000
— des culles	16,650,000	Contributions françaises en Illyrie	11,095,000
— de la police générale	2,000,000	— — en Hollande	56,495,000
Frais de négociations	9,682,000	— — dans les départements anscatiques	15,000,000
Fonds de réserve	3,303,000	Fonds spéciaux, y compris le produit des confiscations et amendes en matière de dommes dans les nouveaux départements réunis	112,361,000
Dépenses départementales, travaux publics et travaux militaires additionnels	103,367,000	Total	1,056,270,000
Total	1,101,367,000	D'après une évaluation très-modérée, les dépenses prévues devaient s'élever à	1,103,367,000
		Déficit ¹	47,097,000

¹ Ce déficit de 47,097,000 fr. ne fut converti qu'à la fin de 1812; il ne le fut que par des ressources qui ne pouvaient se réaliser que vers le milieu de 1813. Le quart au moins des recettes évaluées à la somme insuffisante de 1,056,270,000 francs, ne devait même se réaliser que plusieurs mois après la révolution de l'année 1811. Les dépenses, au contraire, fixées à la somme de 1,103,367,000 fr. destinées en grande partie à des préparatifs militaires, devaient s'effectuer pour les dix douzièmes au moins, dans les douze mois de 1811. Au commencement de cette année, le trésor public, pour les divers objets dont il a été rendu compte, était déjà à découvert de plus de 50 millions. Telle devait donc être sa situation à la fin de 1811, que ses paiements devaient excéder ses recettes de plus de 100 millions.

ANNÉE 1812



Ce sera un des problèmes les plus difficiles à résoudre pour la postérité que la conception, par un homme tel que Napoléon, de cette expédition de Russie, qui n'a principalement frappé les contemporains que par la grandeur des préparatifs, et les désastres plus grands encore de l'événement.

Une armée française, plus nombreuse qu'aucune de celles qui avaient paru en Allemagne dans les douze années précédentes se grossissant, à chaque marche, des contingents des vingt-deux principautés qui étaient entrées dans la ligue connue alors sous le nom de la Confédération du Rhin, et à laquelle s'empressait de se joindre l'élite de toutes les forces de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe, de la Pologne :

Les enseignes d'un empereur, de six rois, et d'une foule de princes souverains, réunies sous

les drapeaux français, sur les frontières de la Russie ;

Plus de cinq cent mille combattants, régulièrement armés, se développant dans ces vastes plaines presque incultes, escortés de tous les équipages nécessaires à chaque corps, et mieux pourvus de vivres que ne l'était la capitale de la France dans cette année de disette ;

Les Autrichiens, les Prussiens, devenus subitement les alliés d'une puissance qui les avait asservis, contre une autre puissance qui les avait constamment secourus.

Certes les traditions de l'histoire ne présentent à aucune époque une telle réunion et d'efforts et de contrastes.

Mais s'il est difficile d'expliquer la combinaison qui avait produit un si prodigieux amalgame, et associé au même intérêt tant d'intérêts contraires, il l'est peut-être encore plus de définir le véritable but de l'expédition elle-même.

Sans doute lorsqu'il est question d'une entreprise conçue par Napoléon, tout homme qui veut être impartial, et je dois l'être plus que personne, doit se rappeler cette maxime d'un ancien : *De quibusdam viris nihil temerarie dicendum est*. Mais quoique aucun détail des préparatifs ne m'ait échappé, quoique j'aie assisté à tous les conseils, souvent à ces entretiens extra-officiels dans les-

quels Napoléon, par l'abondance et l'entraînement de ses idées, semblait faire quelquefois plus de révélations que dans ses conseils eux-mêmes ; quoique mes conjectures aient pu être guidées par des communications que le ministre de la guerre, le duc de Feltre, partageait seul avec moi, j'avoue que je me retrouve encore aujourd'hui dans ce vague des premiers doutes qui agitaient ma pensée avant l'ouverture de cette campagne ; et voici les différentes questions que je me faisais alors.

Napoléon veut-il opposer une barrière à cette population guerrière du Nord, qui menace le reste de l'Europe ? veut-il empêcher la Russie d'intervenir, comme elle est en possession de le faire depuis 1734, dans toutes les guerres, dans tous les traités ? destine-t-il la Pologne à former ce rempart?... Il est, à la vérité, parvenu depuis cinq ans à détacher de la Russie le duché de Warsovie ; mais elle garde les anciennes conquêtes qu'elle avait faites depuis plus d'un siècle sur ce royaume ; les riches provinces qu'elle lui a enlevées ont déjà oublié qu'elles ont été polonaises. Pour que la Pologne pût devenir la frontière militaire de la civilisation européenne, il faudrait qu'elle eût elle-même sa propre civilisation à défendre ; qu'elle formât un corps de nation compacte, homogène ; et même avant le partage qu'elle a subi sous l'impératrice

Catherine II, n'avions-nous pas vu, dans le dernier siècle, l'impératrice Elisabeth disperser, avec dix mille Tartares, cette noble cavalerie que la Pologne se vantait de pouvoir porter jusqu'à cent mille hommes : détrôner son roi électif que défendait la France ; mettre sa tête à prix, nommer son successeur, et se donner conséquemment un vassal ?

Essaiera-t-on de réunir le territoire de Cracovie, de la Galicie, et celui de Posen, au duché de Warsovie, pour rétablir au moins la Pologne telle qu'elle était au commencement du dix-huitième siècle ! Mais quelle sera alors l'indemnité de la Prusse et de l'Autriche ? car ce n'est pas sans doute pour leur faire perdre deux ou trois belles provinces que Napoléon les a appelées comme auxiliaires sous ses drapeaux.

Et d'ailleurs cette réintégration de territoire, fortifiée encore de l'union de la Saxe, pourrait-elle, même sous le gouvernement du plus sage des rois, suppléer à ce qui manque à la Pologne pour devenir un véritable corps politique ? la Livonie, la Courlande, tant d'autres contrées, sur lesquelles s'est successivement étendue la domination russe, n'avaient-elles pas, comme elle, de nobles et braves propriétaires armés pour conserver l'indépendance de leur territoire ? maintenant la population se réunira-t-elle avec eux ? Le Code civil français publié à Warsovie en 1811 avait, il est

vrai, proclamé l'affranchissement des serfs polonais, mais qu'en pouvait-il résulter? s'ils restaient attachés à la glèbe, leurs rapports avec les propriétaires étaient-ils changés par cet affranchissement nominal, et la liberté du pays pouvait-elle avoir des garanties là où la population n'avait rien à conserver ni à défendre, parce qu'elle était elle-même, comme le territoire, la propriété passive de quelques familles? si les nouveaux affranchis avaient eu droit de se transporter ailleurs, le pays aurait-il été mieux défendu?

Ce fut certainement un grand œuvre de politique que ce changement opéré dans les cabinets de Vienne et de Berlin, par l'effet duquel l'Autriche et la Prusse confédérées aujourd'hui avec le reste de l'Allemagne qui avait précédemment abandonné leur cause, vont à la suite de Napoléon porter la guerre chez un ancien allié qui les avait constamment soutenues. Ceux qui supposent que la politique prend sa règle dans les passions humaines, peuvent croire qu'il suffit d'avoir forcé ces deux puissances à la désertion, pour que la Russie devienne irréconciliable avec elles: mais sont-elles libres? Hambourg, Magdebourg, Stettin, Custring, Thorn, Dantzick, Königsberg, sont, sous la main de la France, les gages de l'asservissement de la Prusse: l'Illyrie, la Croatie, la Dalmatie, la Carniole, devenues provinces françaises, l'Italie entière,

pèsent sur les flancs de l'Autriche. Le désir de secouer ce joug ne doit-il pas être le but secret de leurs efforts, et ne doivent-elles pas en chercher constamment l'occasion ?

Pour juger combien peut être rapide, entre les cours, la transition des symptômes de l'inimitié la plus forte à ceux de l'alliance la plus intime, il suffit de rapprocher l'époque de la bataille de Wagram de celle de l'union d'une archiduchesse autrichienne avec Napoléon. Et ne doit-on pas conclure de cette alliance même, formée par l'intérêt, qu'elle serait aussi facilement rompue par un intérêt contraire ? N'est-ce pas la condition commune de tout traité imposé par la nécessité du moment ?

Est-ce dans une telle campagne que Napoléon pourra se promettre ces rapides succès par lesquels il a, depuis quinze ans, étonné et asservi le monde ? Jusqu'à lors c'est sans auxiliaires et sans alliés qu'à la tête des seuls Français, il a triomphé de la coalition de plusieurs souverains. Maintenant ce n'est plus la même guerre ; il faut vaincre les déserts, le climat et les Cosaques : il ambitionne ce nouveau triomphe. Mais n'y a-t-il pas aussi des chances de revers ? et quelles ne devront pas en être les conséquences ! Si les nouveaux auxiliaires de Napoléon, tant de fois vaincus par lui, trouvent leur vengeur dans le souverain contre lequel il les fait marcher à sa suite, pourront-ils rester

alors indécis entre leur ancien et leur nouvel allié ?

Est-ce pour défier la fortune, jusqu'à présent si fidèle à ses entreprises les plus hasardeuses, que Napoléon va s'élancer au milieu de déserts inhabitables pendant huit mois sur douze, conduisant avec lui les soldats de vingt nations diverses, lui qui expliquait si bien comment quelques milliers de Grecs avaient vaincu les innombrables armées de Xercès, pourquoi l'Orient avait englouti ces torrents de croisés qui s'étaient précipités de tous les points de l'Europe ; pourquoi Alexandre avait pu, avec trente mille Grecs, conquérir l'Asie, pourquoi César avait battu Pompée avec une armée de moitié moins forte ; pourquoi Annibal, plus habile qu'aucun des généraux romains qui lui avaient été opposés, avait été forcé, après tant de victoires, d'abandonner le *Latium* défendu par un seul peuple contre son armée composée de soldats de tous les pays ; lui qui disait : « Pour bien manier une armée, il faut la bien connaître, et assez, par exemple, pour que, dans une revue, le général puisse appeler par leur nom les vieux soldats de chaque régiment. » Enfin, en supposant que le seul but qu'il se propose soit la paix générale du continent franchement coalisé contre l'Angleterre, en supposant même que ce but puisse être atteint, pourrait-on espérer que cette paix résisterait longtemps à tant d'intérêts contraires qui, en Russie principa-

lement, travailleraient toujours contre elle. Je ne pouvais malheureusement opposer à ces réflexions chagrines aucun calcul rassurant.

Dans l'énumération que j'ai faite de cette foule d'auxiliaires que Napoléon avait attachés à sa cause, je n'ai pas compris la Turquie, qui était alors en guerre avec la Russie ; et il n'est cependant que trop vrai que Napoléon comptait aussi sur le succès des tentatives nouvelles qu'il faisait alors pour animer les ressentiments du Grand-Seigneur contre son ennemi le plus dangereux. J'avouerai que je n'attachais pas à cette diversion la même importance que celui de mes collègues qui avait en ce moment le portefeuille des affaires étrangères ; je ne m'expliquais pas comment Napoléon pouvait espérer de mettre dans ses intérêts le cabinet ture, qui n'avait pas pu oublier la campagne d'Égypte ; qui, n'ayant rien à attendre de la France, n'avait aussi rien à en craindre ; qui pouvait s'exposer à voir les flottes anglaises menacer Constantinople, si elle paraissait seconder les projets de la France, et dont l'intérêt propre était conséquemment de profiter des nouveaux embarras de la Russie pour se ménager avec elle une paix plus favorable.

C'était le ministre dont je viens de parler, dont j'estimais la bonne foi jusque dans ses illusions, qui, au moment de son départ pour aller joindre Napoléon au congrès des souverains confédérés,

n'avait confié la nouvelle négociation qu'il avait entamée avec le divan¹, et les espérances qu'il y attachait : il n'avait fait qu'ajouter un doute de plus à ceux qui me préoccupaient déjà, et qui, pour la plupart, étaient partagés par quelques bons esprits, qui dans leur dévouement conservaient encore toute l'indépendance de leurs jugements².

Cette justice est même due à la nation tout entière que, sauf quelques habitués de toutes les cours, qui portaient aussi à celle de Napoléon leur enthousiasme de commande, il y avait, dans l'instinct public, des signes manifestes d'inquiétude, à la veille d'une expédition qui semblait offrir tant de chances nouvelles. Porter les armées françaises en Russie était tout autre chose que de vaincre les troupes russes hors de chez elles. Tout le monde le sentait.

La France aime la gloire militaire ; mais elle était lasse de la guerre. En paraissant soumettre à son joug tous les autres peuples, elle sentait aussi celui qui pesait sur elle.

L'armée elle-même voulait du repos : on eût dit

1. Ce ministre venait de quitter Paris pour suivre l'empereur dans l'expédition de Russie, lorsqu'on apprenait que le Grand-Seigneur avait fait mettre en liberté plusieurs dizaines de milliers de prisonniers russes, qu'il avait retenus jusqu'à cette époque.

2. Je comprends parmi eux le judicieux comte de Lavalette, dont certes l'attachement à l'empereur ne peut pas être mis en doute.

qu'elle pliait sous ses trophées. Ses chefs n'avaient plus d'honneurs à obtenir ; ils croyaient avoir été assez souvent proclamés les invincibles pour n'avoir plus besoin de vaincre ; et comme dans le grand jeu des batailles, où il n'y avait plus rien à gagner pour eux, ils ne pouvaient plus que perdre, ils sentaient tous qu'il n'y avait plus égalité dans les chances.

Plusieurs des généraux qui s'étaient élevés du dernier rang au premier par des degrés dont chacun était marqué par une action d'éclat, n'avaient pas seulement appris la science de la guerre ; rien ne prépare mieux à l'étude des hommes et à l'observation exacte des choses que l'usage du commandement, surtout lorsque l'on dépend, dans son avenir, du succès qu'on obtiendra ; et que ce succès lui-même dépend du discernement que l'on mettra dans l'emploi de ses subordonnés, dans le choix des positions les plus propres soit à un campement, soit à un combat, soit aux communications qu'on doit conserver ; enfin dans l'examen des mœurs et des ressources locales. Or, la plupart de nos officiers-généraux avaient eu des rapports directs et nécessaires avec les hommes les plus considérables, les plus éclairés des pays envahis, car il fallait bien que les souverains vaincus appellassent à leur secours des négociateurs habiles parmi leurs sujets, pour sauver du moins ce que

les armes n'avaient pas pu défendre ; et par eux plusieurs militaires, cantonnés hors de France, avaient acquis sur la statistique de divers états, sur le caractère des habitants, sur leur industrie, même sur la politique des cabinets, des notions plus exactes que celles qu'on puise lentement dans les livres, dans les archives, et peut-être même dans les ambassades. J'ai présents encore les adieux que me fit l'un d'eux, partant pour Varsovie ; et ces adieux furent les derniers. *Nous allons*, me dit-il, *opposer cinq cent mille hommes à cette invasion lente et progressive de l'empire russe sur les belles parties de l'Europe ; eh bien ! ce mur ne sera pas plus solide contre les Tartares du Nord que celui de la Chine ne l'a été contre les Tartares du Midi et de l'Est.* Le texte est laconique ; les anciens oracles ne prophétisaient pas toujours si juste, ni surtout si clairement.

Je recevais, sans les chercher, plusieurs confidences pareilles ; elles m'étaient faites par des hommes qui désapprouvaient l'expédition, qui en prévoyaient les conséquences, et qui, cependant, auraient regardé comme un affront de n'être pas appelés à y concourir : tant l'esprit humain sait allier de contrastes. Ils étaient Français ; il y avait des dangers à courir ; ils raisonnaient dans les salons : sous les drapeaux, ils ne connaissaient que l'obéissance militaire.

Ils jugeaient assez bien la Russie et l'irrésistible tendance de sa politique : et je dois compte des réflexions que me suggéraient à moi-même leurs entretiens. J'ai conservé quelques-unes de ces observations¹. J'avais profité, pour les mettre en ordre alors, des premiers moments plus libres que me laissait l'absence de Napoléon. Plusieurs personnes de mon intime confiance y reconnaîtraient nos entretiens habituels de cette époque. Deux ans auparavant, lorsque toutes les puissances de la terre venaient en quelque sorte former à Paris le cortège de Napoléon, nous nous étions plus d'une fois communiqué, le prince Eugène et moi, des pressentiments du même genre ; et cependant à cette époque les humiliations des défaites, les démembrements de territoire, qui ont aigri les autres nations contre la France, n'avaient été le plus souvent que la conséquence des agressions imprudentes ou injustes de leurs chefs.

En 1812, Napoléon était l'agresseur ; et il était aussi difficile d'expliquer les motifs de l'agression que d'apercevoir dans l'issue de l'expédition, quelle qu'elle pût être, un résultat heureux pour quelque coin du monde. Il eût été très absurde de croire que Napoléon espérait lever aussi des taxes sur la Russie. L'eût-il été moins de supposer qu'il se

1. Voir la note à la fin du volume.

flattait de soumettre à *son blocus continental* tout le littoral de cet empire, tant sur la Baltique que sur la mer Noire, et d'interdire aux vaisseaux anglais soit l'achat des matières premières que la Russie leur fournit, soit la vente des produits des manufactures britanniques?

Étrange guerre dont la véritable cause n'a peut-être pas été révélée par les changements mêmes qu'elle a produits!

J'ai déjà parlé de la variété et de la multiplicité des préparatifs faits pour cette extraordinaire campagne. Au commencement de 1812, tous les approvisionnements, tous les équipages étaient en marche pour les divers corps français cantonnés soit en deçà, soit au delà du Rhin, qui devaient tous se réunir sur les frontières de la Pologne.

Jamais les spectacles, les cercles de cour, les bals¹ n'avaient été plus fréquents que dans ces trois premiers mois; le corps diplomatique assistait à toutes ces fêtes; et l'ambassadeur de Russie, indépendamment des égards personnels qu'il méritait,

1. Tous les ministres étrangers donnèrent de pareilles fêtes; on remarqua surtout par leur magnificence celles de l'ambassadeur de Russie, le prince Kourakin. Mais, par une inadvertance bien excusable chez un ministre étranger, il avait assigné à l'une d'elles le 21 janvier, jour de si douloureux anniversaire: les lettres d'excuses l'avertirent à temps que son bal aurait été désert; il choisit un autre jour.

continuait d'y obtenir les marques de distinction et de préférence dont cette légation était en possession depuis la paix de Tilsitt. Toutes les apparences restaient pacifiques aux Tuileries, quoique, hors de cette enceinte, la prochaine explosion de la guerre ne fût un secret pour personne; et je me rappelle encore que, même vers le milieu du mois d'avril, lorsque déjà les équipages personnels de Napoléon s'acheminaient vers Varsovie, cet ambassadeur avait réuni tous les ministres de France avec les ministres étrangers dans un grand dîner, où il porta un toast à *l'union durable des deux souverains de France et de Russie*.

On se rappelle les magnifiques camps de plaisance qui préparèrent, dans le dix-septième siècle, l'invasion si rapide, mais si promptement vengée, de la Hollande; et dans le dix-huitième les deux ou trois garnisons que le maréchal de Saxe quitta au milieu d'un bal pour aller prendre d'assaut les places voisines. Le grand Frédéric lui-même, dans ses premières campagnes, avait montré quelque goût pour ce genre d'antithèse. Jamais ce jeu de la politique n'avait été appliqué à une circonstance aussi grave que celle de 1812.

On croira sans peine qu'en jetant ces distractions au milieu de l'opinion publique pour la détourner d'autres pensées, Napoléon ne leur donnait lui-même que fort peu de ses moments; mais il se

méprenait, dans ses imitations, sur l'influence de tels moyens. L'esprit des cours, de quelque manière qu'elles soient composées, n'assujettit jamais à ses illusions l'esprit public, surtout à la veille de ces grands événements qui peuvent compromettre la nation entière; j'ai déjà dit d'ailleurs plus haut quelle était dans cette cour l'opinion de ceux qui savaient en avoir une.

De son cabinet, l'empereur dirigeait seul le mouvement des troupes, et la composition de chacune des divisions; son ministre de la guerre était assez occupé par la seule transmission de ses ordres; et encore Napoléon ne négligeait-il pas d'en contrôler l'exécution par sa correspondance directe avec les généraux qui commandaient chaque corps.

Il ne pouvait pas suivre avec le même détail le mouvement des fonds qui devaient assurer le paiement de la solde, et satisfaire aux autres besoins des troupes en marche; mais il apprenait, par exemple, par le prévoyant maréchal qui commandait à Hambourg, qu'une partie du produit des douanes était dirigée de cette place sur Paris, tandis que les énormes dépenses de la guerre sur ce point, devaient absorber, et au delà, les divers recouvrements que le trésor public pouvait en attendre. Napoléon n'épargnait pas au ministre du trésor cette critique qui pouvait d'abord paraître

spécieuse¹; elle mérite d'être citée comme une nouvelle preuve de son inquiète surveillance; elle n'était cependant pas fondée; d'un côté, la législation des douanes permettant aux négociants d'acquitter les droits, en effets de commerce à terme, la régie ne pouvait pas refuser d'admettre à ce mode de versement les débiteurs hambourgeois qui voulaient se libérer en effets sur Paris, et la convention accidentelle du trésor public n'aurait pas dû prévaloir sur une convention légale; de l'autre, il était facile de remplacer par les impôts des départements voisins les ressources dont les caisses militaires de Hambourg pouvaient être privées par les versements directs des douanes à Paris, point central des plus fortes dépenses; il eût été plus onéreux et plus hasardeux pour le trésor d'appeler à lui la portion de ces seconds produits qui serait restée sans emploi dans le lieu de la perception. Mais cette combinaison devait échapper au gouverneur de Hambourg, qui ne s'occupait que de cette place, et Napoléon ne voulait pas perdre une

1. « Vous envoyez à Hambourg plus d'argent que vous n'en recevez; cependant les douanes font une opération désavantageuse pour le trésor en envoyant de l'argent à Paris, parce que le directeur des douanes y a un petit intérêt. Prenez de prompts mesures là-dessus, afin que cette double opération, contraire aux intérêts du trésor, cesse et n'ait plus lieu à l'avenir. Sur ce, etc.

« Paris, 3 janvier 1812.

Signé NAPOLÉON. »

occasion de prouver que son œil était ouvert sur tous les points. Au surplus, les fonds n'y manquèrent pas ; et l'empereur permit que l'ordre du service ne fût pas changé.

Dantzig était une autre place d'un intérêt non moindre pour lui ; depuis plusieurs années, une garnison française était établie dans cette ville ; le blocus continental avait été pour Napoléon un prétexte naturel de la mettre sous sa dépendance, comme Hambourg, Brème, Lubeck, etc., etc. ; il en avait, dès les premiers moments, augmenté les fortifications et les approvisionnements ; mais, en 1811, il avait ajouté aux dépenses déjà faites 9 millions principalement employés aux nouveaux ouvrages¹ ; et, en 1812, il voulait compléter le système de défense d'une place qu'il destinait à être le magasin de son armée. Comme de telles dispositions n'étaient pas prévues par le budget, il y avait affecté des contributions locales, dont il y avait fait un fonds spécial. Il arrivait sans doute que les limites de ce fonds n'étaient pas plus respectées que

1. « Je vous envoie un projet de décret que mon intention est
« de prendre ; faites-moi connaître s'il est en règle ; envoyez-moi
« en conséquence le budget de Dantzig, porté à 9 millions pour
« 1811 : ainsi vous devez réaliser ces fonds à Dantzig pour 1811.
« Faites-moi connaître à combien s'élèvera le service de Dantzig
« pour 1812, mois par mois... pour le ministère de la guerre
« et l'administration de la guerre. Sur ce, etc.

« Paris, 13 janvier 1812.

Signé NAPOLÉON. »

celles du crédit des ministres pour les dépenses générales. Mais après tant de succès plus grands que ses espérances mêmes, Napoléon perdait de plus en plus l'habitude de mettre en rapport la fin et les moyens. Dans l'ensemble de ses vastes plans, il croyait ne rien concevoir et ne rien vouloir qui ne fût nécessaire, rien conséquemment qui fût impossible.

La plus remarquable des dépêches ¹ que je reçus de lui à cette époque fut celle qui me notifiait

1. « Mon intention est qu'à compter du 1^{er} mars, la comptabilité de la grande-armée commence, et que tous les paiements de solde se fassent par le moyen de ses payeurs. Présentez-moi le projet que l'expérience a prouvé être le plus convenable pour l'organisation du service du trésor.

« Voici quelle est l'organisation de la grande-armée :

« Le prince d'Eckmühl, commandant le corps d'observation de l'Elbe, a sous ses ordres les 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e divisions, et deux brigades de cavalerie légère.

« Le duc de Reggio commandera les 6^e, 8^e, et 9^e divisions, et deux brigades de cavalerie légère ; il sera rendu le 13 février à Munster.

« Le duc d'Elchingen commandera les 10^e, 11^e, et 7^e divisions : les deux premières seront à Dusseldorf et à Mayence ; la 7^e est déjà à Dantzic. Il aura également sous ses ordres deux brigades de cavalerie légère.

« Le corps d'observation d'Italie, qui sera à Bassano, Trente et Vérone, sera composé des 13^e et 14^e divisions, qui sont françaises, et de la 15^e division, qui sera italienne.

« La cavalerie de réserve sera partagée en trois corps, savoir : une division de cavalerie légère, et deux divisions de cuirassiers et de carabiniers formeront le second corps.

la première organisation de ce qu'on appela la grande-armée ; il me recommandait le secret sur cette communication. La composition des diverses divisions était bien connue au trésor public par le paiement de la solde ; mais Napoléon, en m'indiquant leur marche, révélait le but de l'expédition ; et, quoique les conjectures fussent depuis plusieurs mois devenues des certitudes, je suis sûr que Napoléon hésita longtemps avant de faire

« Une division de la cavalerie légère, une division de cuirassiers et une de dragons forment le 3^e corps.

« Chaque corps d'armée aura un parc commun ; chacun des trois corps de cavalerie de réserve aura un parc.

« Enfin la garde impériale, infanterie, cavalerie, artillerie, etc., fera partie de l'armée.

« Il faut un payeur par division. Est-il convenable d'avoir un payeur en chef par corps d'armée, ou vaut-il mieux que les payeurs de division aient leur comptabilité directe avec le payeur-général ?

« Il sera nécessaire que vous présentiez à ma signature la nomination du payeur-général, et que ce payeur soit le 15 février à Mayence, où sera censé être le grand quartier-général. Prenez des mesures dès le commencement pour éviter tout embarras dans la comptabilité ; vous aurez soin que le payeur-général ait le nombre de caissons nécessaires pour transporter ses fonds.

« Vous devez regarder cette lettre comme très-secrète et comme ne devant pas sortir de vos mains. J'ai jugé à propos de vous l'écrire pour que vous puissiez arrêter, sur les bases qu'elle contient, la meilleure organisation. Sur ce, etc.

« Paris, 6 janvier 1812.

Signé NAPOLÉON. »

de cette révélation l'objet d'une lettre officielle.

Le corps que devait commander le maréchal Macdonald n'était pas compris dans cette nomenclature, quoiqu'elle se composât déjà de cinq armées complètes qui devaient se fondre dans une seule; l'élite de toutes les forces de l'Allemagne devait encore s'y joindre. Nous avions en outre toutes les garnisons des places fortes de la Prusse, et des ports de la mer d'Allemagne, de celui de Dantzic, de Königsberg, les compagnies de dépôts de chaque régiment qui restaient, comme de coutume, en France pour recevoir les recrues, et quatre corps d'armée en Espagne.

On voit par le rapprochement de ces masses à quel immense effort, à quel sacrifice d'hommes et d'impôts la France se trouvait forcée. Louis XIV, ayant à combattre toute l'Europe, n'avait jamais pu parvenir à avoir plus de quatre cent mille hommes sous les armes; cette charge n'avait même pesé que quelques mois sur la France, et l'on sait quels sentiments accompagnèrent les funérailles du grand roi. Tels étaient cependant encore au commencement de 1812 l'entraînement à l'obéissance que commandaient la volonté ferme d'un seul homme, l'enivrement de gloire qu'il avait su inspirer, et l'opinion qu'on avait de sa fortune, et presque de son infailibilité, qu'indépendamment du recrutement extraordinaire qui s'effec-

tuait partout sans résistance, jamais plus de jeunes volontaires, dans les familles les plus opulentes et même les plus anciennes, ne s'étaient présentés pour demander un rang, un grade dans l'armée; et c'était à la veille d'une expédition lointaine, dont personne ne pouvait s'expliquer le motif.

J'ai dit que la plupart des vieux guerriers désapprouvaient l'entreprise; au moment du départ, ils n'en montraient pas moins d'hilarité et de confiance. Quant aux jeunes gens auxquels le récit des premières campagnes d'Italie avait appris que quelques milliers de Français mal payés, mal habillés, mal nourris avaient dispersé quatre ou cinq armées autrichiennes, ils allaient marcher dans les rangs d'une immense armée, dont les chefs, dont des divisions entières avaient triomphé dans vingt batailles, escortée de nombreux équipages, qui leur promettaient encore l'abondance au milieu des déserts; ils allaient voir les drapeaux autrichiens, prussiens, bavarois, se développer à la suite des enseignes françaises; tout ce qu'ils craignaient dans *cette croisade européenne* (car ils avaient imaginé cette expression), c'était de rencontrer une gloire trop facile.

Le trésor public ne fit pas attendre le plan de comptabilité qu'il pouvait proposer pour cette nouvelle expédition; Napoléon avait accoutumé tout

son ministère aux improvisations; le service du trésor public était déjà d'ailleurs organisé pour chacun des six corps d'armée, y compris celui qui venait d'Italie; il n'était question que de concentrer ce service dans les mains d'un payeur général capable d'en saisir l'ensemble et les détails, et qui pût les maintenir dans un tel ordre, qu'à toute heure il pût répondre aux questions de Napoléon, et transmettre au moins chaque mois au ministère du trésor ses états de situation. Mais il ne fallait pas moins de cinquante-cinq caissons et de trois cent cinquante-cinq chevaux pour former les équipages de la trésorerie à l'armée; le personnel devait être d'environ soixante-dix-huit agents, outre le payeur-général; la dépense réduite au strict nécessaire devait être d'environ 800,000 francs. Napoléon approuva sans discussion l'organisation qui lui fut proposée pour le service des fonds; il savait qu'à l'armée les comptables du trésor étaient en réputation de bon ordre et d'exactitude: la plupart prouvèrent plus dans cette campagne: ils furent, pour les plus braves, un modèle de dévouement et de courage.

Tout me paraissait alors réglé dans les dispositions préliminaires de la nouvelle expédition. J'étais cependant loin de croire que le résultat de tant de discussions fût d'avoir pourvu à tout. Mais, du moins, je me croyais parvenu, encore cette

fois, au terme de ces conseils dans lesquels Napoléon préparait le matériel de ses campagnes, et dont la France sortait tout armée jusqu'alors pour ses triomphes !

Il survint inopinément un incident qui ramena son attention sur un des services les plus dispendieux de la guerre. Napoléon le saisit comme un prétexte de censurer d'anciennes dépenses, et peut-être comme une espérance de trouver des ressources dans ces transpositions de crédits qu'il se permettait quelquefois sur des budgets non soldés ; on sait qu'il était fort enclin à cette petite manœuvre de chiffres ; mais, si je rappelle cet incident, c'est surtout en témoignage de la rapidité avec laquelle les mouvements les plus opposés se succédaient dans Napoléon. C'est aussi une nouvelle occasion d'indiquer comment se calmaient si facilement les emportements auxquels il se montrait souvent si facile, et comment il s'y prenait pour faire oublier à ceux qui avaient pu en souffrir ce qu'il oubliait si rapidement lui-même.

Dans ces milliers de rapports, notices, documents, qu'il faisait arriver à lui, il avait distingué une note manuscrite, dont j'ignore la source, qui accusait les fabricants des draps destinés à l'habillement des troupes de faire des profits trop élevés. Cette note citait plusieurs de ces fabricants comme ayant quitté leur résidence et leurs ateliers pour

établir leur domicile à Paris. Il fallait, disait-on, que les profits de ces manufacturiers fussent tels qu'ils pussent salarier des *gérants*, couvrir les non-valeurs inévitables dans ce cas, et solder les dépenses de luxe plus inévitables encore à Paris. On donnait pour preuve de l'exorbitance de ces profits l'élévation, progressive chaque année, du prix des draps de troupes, laquelle contrastait avec l'abondance et le bas prix des laines qui en sont la matière première. On faisait ensuite observer, et non sans quelque raison, que par une conséquence nécessaire des marchés onéreux faits avec ces fabricants, toutes les autres espèces de draps fabriqués en France subissaient un renchérissement proportionnel, et qu'ainsi à côté de la lésion qu'éprouvait la fortune publique, les fortunes privées avaient aussi à souffrir de cette incurie du gouvernement et dans une proportion telle que, d'après le rapport numérique des consommateurs des deux classes, un million de trop, payé par le trésor public pour l'habillement des soldats, devenait la cause d'une taxe plus que décuple imposée aux autres consommateurs par les fabricants de draps ordinaires.

Si tout n'était pas exact dans cet écrit, il y avait du moins quelque chose de spécieux dans la dernière partie : la censure s'y présentait sous la forme d'une bonne intention. Napoléon n'accueillait pas

toujours bien les conseils qu'il n'avait pas provoqués ; mais en me remettant la note que je viens de résumer, il me dit qu'elle méritait examen et réponse ; et il me recommanda de la lui rapporter le lendemain avec mes observations : les autres ministres furent également convoqués.

En me rendant à ce conseil, j'étais loin de croire qu'il ne fût réuni que pour m'écouter. J'avais cru devoir me borner à expliquer, à justifier par son motif un fait mal interprété, en convenant toutefois qu'il est telle mesure forcée, dont le gouvernement le plus habile ne peut pas éluder les conséquences quand il s'y est engagé.

Je disais qu'il était vrai que des fabricants de Lodève et de Carcassonne, qui avaient fait des marchés avec l'administration de la guerre, prolongeaient leur séjour à Paris ; mais que c'était parce qu'ils ne pourraient trouver que dans des emprunts faits à *Paris* les suppléments de capitaux qui leur devenaient nécessaires pour leurs achats extraordinaires de laines, l'agrandissement de leurs ateliers, l'accroissement de salaire qu'exigeait un plus grand nombre d'ouvriers : que les nouvelles fournitures auxquelles ils s'étaient engagés excédaient beaucoup la proportion commune ; et qu'il y avait là double cause d'enchérissement : 1^o parce qu'il fallait toujours payer plus cher une quantité plus forte réclamée par *urgence* ; 2^o parce que le

surcroît d'avances qui résulterait pour eux des intérêts qu'ils payaient sur leurs emprunts, de leur résidence à Paris, de la surveillance salariée qu'ils substituaient à la leur, de leurs demandes plus fortes de matières premières, de leurs recherches plus étendues pour se les procurer, devait leur être inévitablement remboursé par le consommateur de leurs produits. Quant à l'influence que le prix plus élevé des draps de troupes pouvait avoir sur le prix vénal des autres espèces de draps, je l'expliquais par l'affinité de valeur que conservent naturellement entre elles, malgré la différence de leur emploi, les diverses nuances de la matière première commune pour tous les draps. Je faisais aussi entrer dans les causes de renchérissement, le plus haut prix de main-d'œuvre qui résultait de ce qu'il n'y avait pas assez de tisserands pour la masse des tissus de laine momentanément demandés, et de ce que les fabricants de toute nature de draps se trouvaient à la merci de leur exigence.

Je n'avais lu que les premières lignes de ces observations, lorsque l'empereur, qui vit bien que je ne servais pas son intention, m'interrompant avec vivacité : Ce n'est pas là, dit-il, la question : je « ne me laisse pas abuser par les mots : la note a « raison de dire que le trésor public est dupe : « voici, par exemple, un fait dont j'ai la preuve. Je « me suis fait remettre l'état de l'effectif de toute

« armée à la fin de 1809, après mon retour de
« Vienne : j'ai fait calculer la dépense de l'habillem
« ent et de l'entretien de chaque homme ; d'après
« le prix des marchés de cette époque, le total n'a
« pu s'élever qu'à 37 millions. Je me rappelle bien
« qu'au milieu des opérations de la campagne, et
« sur les instantes demandes qui m'étaient faites de
« quelques suppléments de crédits pour l'habillem
« ent militaire, j'en avais provisoirement porté le
« total à 40 millions ; mais ce supplément n'a pas
« pu être employé. J'en puis disposer, et je veux
« en augmenter le crédit du même service pour
« 1812, puisque les draps sont renchérïs, et que
« l'on se plaint de l'insuffisance des ressources de
« cette année. »

Je voyais bien que, dans ce moment, les meilleures raisons ne seraient pas les mieux reçues ; et comme un argument décisif, dans lequel l'empereur aurait pu soupçonner un reproche, n'aurait pu que l'aigrir encore plus, avant de lui rappeler que l'effectif de décembre 1809 ne comprenait pas les soldats restés quelques mois auparavant sur le champ de bataille à Ratisbonne, Essling et Wagram, et qu'il avait bien fallu équiper avant qu'ils y parussent, j'avais commencé par lui dire qu'il ne restait rien de libre sur les crédits supplémentaires de 1809, ainsi que le constataient les comptes du trésor, qu'il avait depuis deux ans si

souvent examinés, discutés, scrutés dans toutes leurs parties.

A peine ces premiers mots eurent-ils frappé son oreille, que ne voulant plus entendre ni moi ni les ministres ordonnateurs, qui étaient au moins mes complices, emporté par la fougue de son caractère, par cette habitude de ne pas tolérer d'opposition, par le dépit de reculer devant son propre mécompte, Napoléon, pendant plusieurs minutes, dirigea sur moi tout ce qu'une imagination comme la sienne, irritée par la contradiction, pouvait enfanter de reproches ; je ne retrace encore ici que quelques traits de cette boutade.

« Le ministre du trésor public était en forfaiture
« pour avoir préféré la vanité d'un prompt paie-
« ment au devoir d'en juger les motifs : il devait
« connaître comme l'empereur lui-même l'effectif
« des hommes sous les armes, c'est là qu'il devait
« trouver la limite des ordonnances qu'il pouvait
« admettre ; il devait contester des crédits surpris, au
« milieu de ses opérations militaires, à l'empereur
« qui ne les avait accordés que sur la foi de cette
« révision ; il aurait dû résister à la volonté de
« l'empereur lui-même, si l'empereur avait voulu
« faire un emploi illégal de la fortune publique...!
« Que dirait donc la France entière, qui se plaint
« du poids des impôts, si elle savait que leur dispo-
« nibilité dépend ainsi de la fantaisie d'un seul

« homme, et que leur gardien en est le dissipa-
 « teur ; il n'y a plus ni empereur ni empire, là où
 « un ministre peut usurper ainsi une puissance su-
 « périeure à toutes les règles, etc., etc., etc. »

Il était encore hors de lui lorsqu'il congédia le conseil, emportant mes observations et ce prétendu état d'effectif qu'il m'avait opposé ; mais pendant sa vive allocution, que j'avais écoutée avec une apparence d'impassibilité que j'étais loin d'avoir, j'avais trouvé le temps d'écrire au bas de son état d'effectif cette seule phrase : *L'empereur permettra qu'on lui représente qu'un état d'effectif de nos armées, arrêté en décembre 1809, ne prouve rien puisqu'il ne comprend pas les soldats restés, avant cette époque, avec leurs habits et leurs effets d'équipement de 1809, sur les champs de bataille de Ratisbonne, Essling et Wagram ;* je crus remarquer, lorsqu'il se retirait, que ses yeux parcouraient mou apostille.

De tels emportements, quoique rares, n'étaient pas sans exemple ; mais depuis 1801 (car mes rapports directs avec Napoléon n'avaient commencé qu'à cette époque), c'était la première fois seulement que l'orage avait grondé sur moi. Lorsque je n'étais que témoin de pareilles scènes, je trouvais que c'était déjà trop ; et, par cette disposition, je vérifiais sans doute cette pensée d'un moraliste : *Quand nous désirons la justice pour les au-*

tres, c'est surtout parce que nous craignons l'injustice pour nous.

J'étais déjà alors très-fatigué du ministère ; je ne cherchais que l'occasion de le quitter. On conçoit combien ce désir se réveilla vivement après l'épreuve que je venais de faire, et pourtant j'avais tort. Ce n'était pas le moment d'abandonner celui dont on avait partagé la fortune, quand la fortune commençait à lui moins sourire. Je ne voulais cependant paraître ni accablé par la disgrâce, ni dominé par la rancune ; et, me défiant d'une impression trop récente, après avoir déchiré une première lettre que j'avais faite le soir même pour envoyer ma démission, je remis au lendemain matin ma rédaction définitive.

Elle était commencée lorsqu'on m'annonça de fort bonne heure la visite du maréchal Berthier. Je crus qu'il me prévenait, j'en eus quelque dépit ; je voulais me ménager au moins l'honneur d'une retraite volontaire. Après avoir donné à cette visite matinale un prétexte banal sur lequel je ne pouvais pas me méprendre : « J'ai trouvé hier au soir, me dit « le maréchal Berthier, l'empereur bien agité. — « Je le conçois, répondis-je. — Mais c'était d'un « sentiment bien différent de celui que vous suppo- « sez : c'était du regret de son injustice envers vous ; « il me l'a répété tant de fois que je crois servir son « intention en venant vous le dire ; il en était peiné,

« et d'autant plus qu'il apprécie vos derniers ef-
« forts pour son service. Hier encore il parcourait
« avec moi les preuves de leur efficacité : les fonds
« sont partout assurés ; on lui écrit qu'ils arrivent
« à point nommé. Je crois bien que l'empereur von-
« drait retenir l'emportement qu'il a eu hier ; mais,
« vous savez, quand une idée s'empare de sa tête.
« que, vraie ou fausse, il la suit jusqu'à son der-
« nier terme, sans que rien l'arrête. J'espère que
« vous n'y pensez plus. Il m'a fallu oublier bien
« des choses pareilles. » Je répondis avec calme et
indifférence au maréchal Berthier ; ce n'était pas à
lui que je voulais me plaindre ; et j'allais continuer
ma lettre, lorsqu'on me remit un billet de l'empereur,
qui m'appelait près de lui sur-le-champ ; il
fallut bien laisser ma lettre. Je n'avais pas eu besoin
de calculer mon maintien pour qu'il fût froid et sé-
rieux. Sans paraître s'en apercevoir ; Napoléon m'a-
borda avec hilarité, il débuta par une de ces généralités
qui laissent plus d'énigmes à deviner qu'elles
ne donnaient de révélations sur ses desseins ; et je
voyais qu'il y joignait, sans affectation, ce sourire
de bienveillance qui ne paraissait que dans ses
bons moments, et qui n'était pas le moins efficace
de ses moyens de captation ; car, soit par l'effet du
contraste avec son air souvent grave et morose, soit
par l'expression singulière qu'il savait donner à sa
figure, ses traits prenaient alors une puissance d'in-

sinuation dont on regrettait qu'il ne fit pas plus souvent usage. Du reste, pas un mot de la soirée de la veille, pas un mot non plus des éloges que m'avait rapportés le matin le maréchal Berthier. Napoléon ajouta qu'il avait quelques dernières dispositions à me dicter : et seulement, dans sa rédaction rapide qu'aucune plume ne pouvait suivre, il jeta comme naturellement quelques membres de phrases tels que ceux-ci : *Les mesures prises par le trésor ayant eu leur effet... le trésor ayant suffisamment pourvu... il ne reste plus, etc., etc.* Après m'avoir fait remplir ainsi deux ou trois pages de mots que je laissais incomplets, mais où je pouvais retrouver la trace de ses pensées, il me dit : « Vous méditez sur tout cela ; nous en parlerons demain au conseil des ministres, si vous avez eu le temps d'y penser. » Puis il me parla de mes yeux, qui étaient fort affaiblis, et dont il savait que je me plaignais. « Quand je ne serai plus ici, continua-t-il, vous aurez encore des soucis, mais vous aurez du moins plus de repos. » Je le quittai fort étonné de me trouver encore enlacé, et m'appliquant ainsi qu'à lui cette autre maxime de La Rochefoucauld : *Le plus changeant des animaux, c'est l'homme.* Je retrouvai, dans le salon qui précédait, le maréchal Berthier, qui me dit en m'arrêtant : « Je parie que l'empereur est de bonne humeur ; on peut entrer avec assurance ; je vais me faire an-

« noncer. » Ce maréchal était son plus ancien, son plus intime général.

Le lendemain, au conseil, Napoléon adopta, presque sans explication, les différentes propositions que j'avais à lui faire. Le ministre de la marine qui était près de moi (M. Decrès), me dit à l'oreille : « *Il me semble que vous ne boudez pas longtemps.* »

En revenant sur les détails qui me sont personnels, je voudrais ne pas trop rapprocher deux circonstances qui se suivirent d'assez près. J'ai toujours pensé, de certains procédés, qu'ils ne se rachetaient pas même par des bienfaits. Il faut cependant que je convienne que, peu de temps après, j'eus la surprise d'une nouvelle dotation que l'empereur m'assigna sur des fonds étrangers au trésor public.

Ce n'était pas la première grâce que je lui devais ; je ne lui en avais jamais demandé, surtout de ce genre. Mais je ne dois pas et je ne puis pas oublier que c'est principalement sur les dons qu'il m'a faits que j'ai pu fonder la modeste fortune que je conserve et que je laisserai après moi à la plus chère et à la meilleure des épouses.

Je sens combien ces détails sont minutieux, combien surtout je rétrécis le cadre du portrait d'un tel homme, en étant réduit, dans ces Mémoires, à le mettre si souvent en perspective avec moi ;

mais il me semble que ceux qui rechercheront les traces de Napoléon n'en dédaigneront aucune, et ici, du moins, l'on retrouve partout son empreinte. L'histoire politique, qui ne pourra refuser un grand souvenir à cet homme extraordinaire, ne parlera que de ses faits militaires, de leurs résultats, du bouleversement des États, et de la catastrophe qui a expié celles sous lesquelles il en a fait succomber tant d'autres. Mais il n'est peut-être pas inutile, pour l'histoire du cœur humain, à laquelle il léguera des matériaux nouveaux, qu'il reste quelque tradition de ces événements intérieurs, de ces scènes presque domestiques qui seules peuvent en expliquer quelques énigmes ; ce n'est que là qu'on peut apprendre combien de qualités contraires, et toutes d'une proportion non commune, se réunissaient dans un seul homme, devant lequel tant d'autres hommes étaient venus spontanément se dévouer à l'alternative d'être élevés ou abattus par lui ; qui, d'un sourire ou d'une menace, démontait ou remontait toutes les têtes sur lesquelles il lui plaisait d'exercer quelque influence ; qui, lorsqu'il n'avait pas opéré la conviction par ses raisonnements, n'en persuadait pas moins l'obéissance, je ne sais par quel autre prestige. Je ne rappellerai pas la situation dans laquelle se placèrent envers lui tous les souverains de l'Europe (l'Angleterre seule exceptée) : tous les amis

de la paix du monde doivent désirer que ce souvenir s'efface ; car, s'il faut que le pouvoir public soit juste partout, il faut aussi que partout il soit respecté, et que l'empreinte même des revers ne l'humilie pas, ne le déprime pas aux yeux des peuples. Mais la plupart des hommes les plus considérables de tous les pays par leur rang et par leur caractère, les plus exercés à imposer aux autres, ont abordé Napoléon ? il serait difficile d'en citer qui ne se soient pas trouvés *imposés* par lui, et qui pussent se vanter justement d'avoir conservé, dans les entretiens auxquels il les admit, cette liberté d'esprit, cette indépendance de pensée, cette aisance de conversation, qui n'abandonne pas ordinairement les hommes de cette classe, même devant la supériorité du rang ¹. J'ai dit ailleurs que, dans le tête-à-tête, on lui trouvait quelquefois une simplicité, une bonhomie, qui semblaient être plus accessibles aux objections ; mais il ne se montrait tel que vis-à-vis de ceux sur lesquels son ascendant était bien établi, et qu'il connaissait assez circonspects pour ne pas abuser du repos qu'il semblait donner ainsi à son principal rôle ; et ceux-là même avaient la prudence de conserver le leur. S'ils s'engageaient dans une

1. Nul ne peut se promettre de n'être pas troublé en présence d'un tel homme. (Madame de Staël, Œuvres complètes, vol. 15, pag. 35.)

opinion contraire à la sienne, pour acquitter au moins leur conscience, ils étaient avertis par leur expérience, du point juste où la contradiction devait s'arrêter; et la pensée, qui dominait toujours en eux sur toutes les autres, était le souvenir de ces transitions subites du calme à la tempête. La plus petite circonstance, quelquefois un seul soupçon, suffisait pour amener de sa part un changement total de manières et de procédés envers le ministre que la veille il avait traité le mieux; et cependant il fallait qu'il eût éprouvé une longue suite de contrariétés de la part d'un ministre, pour qu'il se déterminât à le changer lui-même. Mais cette compensation ne pouvait être bonne que pour ceux qui pensent qu'il est toujours bon d'être ministre. Ainsi, la condition commune de tous les hommes qui le servaient était de s'attendre à des faveurs et à des reproches; leur vanité pouvait espérer des jouissances, mais elle devait prévoir des sacrifices. Napoléon n'était pas né prince; on ne lui avait pas appris ce qu'on apprend à tous les princes: c'est que les reproches, venant de si haut, pénètrent bien plus avant, et laissent longtemps la plaie ouverte.

Un homme, qui rassemblait en lui l'étoffe de tant d'hommes divers, était plus propre sans doute à se faire obéir qu'à se faire aimer; et je crois bien qu'en effet il faisait plus de cas du dévouement

que de l'affection ; j'ai rappelé dans un des articles précédents qu'il m'avait dit un jour *qu'on ne servait pas bien ceux qu'on craignait*, et qu'il avait souri à ma réponse quand je lui avais avoué que, tout en tâchant de le bien servir, je ne l'abordais jamais sans quelque émoi ; ils'est cependant trouvé parmi ceux qui l'approchaient des enthousiastes de bonne foi, qui paraissaient lui porter cette affection exaltée qui trouve tout bon, même le mal qu'elle endure. Mais j'ai souvent présent à l'esprit une phrase habituelle du ministre Decrès lorsqu'il parlait de Napoléon ; je crois qu'elle exprimait une opinion commune à beaucoup d'autres. « *Ce terrible homme nous a tous subjugués ; il tient toutes nos imaginations dans sa main, qui est tantôt d'acier, tantôt de velours ; mais on ne sait quelle sera celle du jour, et il n'y a pas moyen d'y échapper ; elle ne lâche jamais ce qu'elle a une fois saisi.* »

Le moment du départ de Napoléon pour son armée approchait. Tous les préparatifs ayant été faits en 1811, il n'avait eu qu'un complément à leur donner dans les premiers mois de 1812, par les dispositions dont j'ai rendu compte relativement à Dantzick, Hambourg, etc. Il venait d'assurer¹ le service de l'armée d'Espagne en réglant d'avance

1. Lettres de Napoléon des 24 janvier, 10 mars, 11 mars, 29 mars, 1^{er} avril 1812.

des envois de fonds pour plusieurs mois, ainsi que celui de Corfou, qui coûtait assez inutilement 6 millions par an, et celui de la Corse, où les dépenses publiques étaient trois fois plus fortes que les recettes. Il croyait avoir pourvu au paiement entier de la dette arriérée de la Hollande en y affectant un fonds de 19 millions en valeurs à terme assignées sur les débris de la fortune publique du pays; et il paraissait au moins croire que l'inévitable déficit du budget de 1812 serait soldé par quelques dizaines de millions que produirait la vente de domaines dans les États Romains. Les principales dépenses de la guerre ayant été acquittées d'avance, puisqu'elles embrassaient cette masse d'approvisionnements de munitions que l'armée devait traîner à sa suite, le reste de l'administration publique n'exigeait plus dans l'intérieur, en 1812, que des dépenses fixes pour lesquelles il avait ouvert aux ministres des crédits dont ils ne devaient disposer chaque mois que dans la proportion qu'il aurait limitée. L'Empereur avait réservé, pour la dernière de ses dispositions, une opération importante sur laquelle il avait longtemps hésité, celle de convoquer un premier ban de cette milice civile, dont il n'avait pas encouragé l'activité depuis qu'il gouvernait la France; mais il allait la laisser presque entièrement dé garnie de troupes régulières; il ne restait dans les dépôts de chaque

régiment que de nouveaux conscrits : les Anglais pouvaient être tentés de renouveler, ailleurs qu'à Walcheren, quelque invasion au moins momentanée ; et la seconde tentative pouvait être plus heureuse que celle de 1809. Napoléon crut devoir à un tel intérêt le sacrifice de l'ancienne prévention que lui avaient laissée, contre la garde nationale, la part qu'elle avait prise, en 1789, aux premiers mouvements de la révolution, et, plus tard, l'appui que la Convention avait cherché dans une partie de ce corps, lorsqu'elle avait renversé le trône.

L'intention de Napoléon étant de trouver une véritable force militaire dans la garde nationale qu'il organisait, il n'avait pas pu ne la composer que de propriétaires ; il y avait aussi appelé les anciens soldats en retraite ; mais des grades étaient offerts aux fils de familles riches ; les détachements ne devaient pas s'éloigner des départements où ils étaient formés ; lorsqu'ils étaient en activité, ils devaient recevoir la même paie que l'armée ; enfin chaque dépôt de cette garde devait avoir pour trésorier un auditeur au conseil d'état ¹ ; et Napoléon espérait trouver, dans de tels comptables, des

1. « Vous avez vu par le décret relatif au 1^{er} ban de la garde nationale, que vous devez proposer la nomination de vingt-cinq auditeurs pour être chargés de remplir les fonctions de trésorier et de quartier-maître des dépôts de la garde nationale. Il y a un grand nombre d'auditeurs qui ne font rien, et qui, se jetant dans cette carrière, et étant agents de la trésorerie,

surveillants de l'administration et de la discipline de cette milice. Ce service de défense intérieure devenait aussi une ressource pour ceux qui redoutaient les fatigues et les hasards d'une guerre lointaine ; les premiers noms de France furent inscrits sur le contrôle. Ces nouveaux corps ont en effet maintenu la tranquillité partout ; ils ont observé une exacte discipline, et peut-être ont-ils eu le mérite d'éloigner de nos côtes les dangers qui pouvaient les menacer.

Les escadres anglaises croisaient sans cesse à la vue de nos ports, et sans oser faire aucune tentative de débarquement.

Enfin, après avoir déterminé les fonds que le trésor public devait faire parvenir à la grande armée pour le seul service de la solde pendant les neuf derniers mois de 1812, et s'être assuré que les mesures étaient déjà prises pour l'exactitude des envois ; après avoir réglé, pour le temps présumable de son absence, tout le service intérieur avec la prévoyance qui lui était propre (laquelle souvent sans doute devinait juste, mais, pour ne rien abandonner à la décision des ministres, augmentait quelquefois aussi pour eux les difficultés de l'exécution, parce qu'une seule nuance in-

« pourront parvenir à toutes les places comptables, telles que » celles de payeurs de division, etc. Sur ce, etc.

Paris, 17 mars 1812.

Signé NAPOLÉON. »

suffisait pour causer plus d'un mécompte), Napoléon partit dans les premiers jours de mai, pour se réunir à Dresde au congrès de tous les souverains de l'Allemagne, confédérés avec lui contre la Russie. Ce fut de cette ville que je reçus sa première dépêche ; elle m'annonçait qu'il venait de faire avancer au roi de Saxe par le payeur-général de l'armée, 4 million pour les troupes polonaises qui étaient à la solde de ce prince, et que ce million devait être remboursé en actions de l'emprunt de Saxe hypothéqué sur les mines Wiliska. C'était, je crois le huitième million qu'il faisait placer dans cet emprunt, qui devait être en tout de 10 millions. J'ignore quel a été le sort de cette *créance hypothécaire* de la France.

Je ne sais quels faux avis lui furent donnés alors sur les relations de notre commerce avec l'Angleterre ; des envois considérables de guinées continuaient d'être faits à Boulogne. Cette combinaison s'expliquait par l'état du change ; il était peu favorable à l'Angleterre, d'après les entraves mises à ses importations sur le continent. Les créances, qu'elle pouvait y acquérir, ne balançaient pas la dépense des troupes qu'elle entretenait en Espagne, et les subsides qu'elle payait à diverses puissances ; elle ne pouvait y suppléer que par des envois d'or et d'argent. Mais, à l'époque des premières expéditions, notre police avait eu la

bonne foi de croire que cette émigration de guinées était un évident symptôme de la détresse progressive de l'Angleterre : et elle n'était peut-être pas éloignée de penser que l'or qui nous arrivait par cette voie était tout profit pour la France. Napoléon n'avait pas été longtemps dupe de cette méprise ; on se rappelle qu'il avait constamment restreint l'importation de l'or anglais au seul port de Boulogne, où elle était soumise à une surveillance sévère ¹. En général ces guinées, qui n'arrivaient en France que comme lingots, étaient promptement versées aux hôtels des monnaies pour y être converties en espèces françaises de vingt et quarante francs ; elles acquéraient, sous cette nouvelle forme, un titre certain, et les modiques frais de refonte étaient plus que compensés par l'avantage acquis à cet or, sous la forme de monnaie française, de circuler et d'être admise sans perte de change sur tout le continent : les expéditeurs anglais employaient le moyen le plus économique pour eux de solder leurs comptes : mais on avait fait soupçonner à Napoléon que quelques spéculateurs hasardaient des avances pour attirer ces guinées. Ce fut là l'occasion d'une seconde lettre qu'il

1. « La législation anglaise prohibait encore l'exportation des espèces d'or et d'argent. On y dérogeait tacitement dans cette circonstance. Les opérations les plus considérables de cette nature furent confiées aux banquiers Rothschild.

m'adressait de Witepsk le 9 août ¹, et j'avoue qu'en la recevant j'eus quelque étonnement de voir qu'un tel intérêt pût l'occuper au milieu de tant d'autres.

Deux jours après il m'écrivait encore ² du même lieu pour m'annoncer qu'il avait reçu cette balance de l'actif et du passif du trésor que je ne négligeais jamais de reproduire, tous les trois mois, sous ses yeux, pour tâcher de les ouvrir sur l'embaras croissant des finances. Je n'attendais pas un grand

1. « Je pense qu'il est convenable que vous donniez avis à
« la Banque et au commerce de Paris de ne pas se mettre à
« découvert dans le commerce des guinées, parce que, d'un
« moment à l'autre, il peut être interdit ; dites que vous le
« prévenez d'avance, afin que, si cela arrivait, ils n'aient pas à se
« plaindre : et qu'ils ne doivent accepter des lettres-de-change
« pour cette cause que quand les guinées sont arrivées. Dans
« le moment actuel, cette mesure me paraît insuffisante. Sur
« ce, etc.

« A Witepsk, 9 août 1812.

Signé NAPOLÉON. »

« 2. J'ai reçu la balance du trésor pour les six premiers
« mois de l'année. Je n'ai pas pu la lire avec toute l'attention
« que j'aurais voulu y donner. Les droits-réunis (contributions
« indirectes) et l'enregistrement doivent donner ce qu'ils ont
« promis ; les douanes seules sont douteuses ; parlez-en au
« ministre du commerce, afin d'arrêter nos idées là-dessus.
« Quant aux 40 millions qui manquent, on les obtiendra, soit
« par la vente des biens des États Romains, soit par 40 mil-
« lions que produira ce pays ; car, comme le trésor fait des
« budgets pour l'armée, les recettes de l'armée entreront cette
« fois au trésor. Ayez soin que ces dernières soient imputées
« sur le chapitre des moyens extraordinaires... On a trouvé
« dans les caisses environ un million de roubles ; il est vrai

succès de mes tentatives ; mais je ne voulais pas en perdre l'habitude ¹.

Je n'étais que trop accoutumé à ces illusions par lesquelles il voulait sans cesse échapper à l'évidence des faits : et on verra dans cette autre lettre que d'abord, pour éviter la discussion, il se prévalait du peu d'attention qu'il avait pu donner à mes chiffres ; que cependant il s'en était assez occupé pour chercher à combattre mes inquiétudes sur la décroissance graduelle qu'éprouvaient alors les produits des contributions indirectes, de l'enregistrement et des douanes ; il cherchait à relever mes espérances sur les ressources du budget en me disant qu'il couvrirait le déficit soit par une vente

« que ce n'est que du papier, mais cela fera toujours un
« million de francs. J'ai des magasins de sel considérables
« à Borisen. J'en ai pour 15 ou 20 millions : on m'assure qu'au
« moment du trainage, la Courlande viendra les prendre. Il
« serait bon que le ministre de la marine profitât de cette
« circonstance pour se procurer des mâts ; je n'ai pas le temps
« de lui en écrire ; voyez-le pour cela.... Écrivez-en au payeur-
« général ici, pour que les recettes du pays soient tenues en
« compte particulier et pour qu'il vous en instruisse... Sur ce,
« etc.

« A Witepsk, 11 août 1812.

Signé NAPOLÉON. »

1. Ceux qui voudront savoir à quel degré d'exactitude et d'ordre la comptabilité publique était parvenue et se maintenait alors en France, remarqueront qu'un bilan complet du trésor public pour les six premiers mois de 1812, c'est-à-dire le budget général des recettes et des dépenses de la France (tel qu'elle était alors) était sous les yeux de Napoléon, à Witepsk, le 11 août, onze jours après la révolution de ces six mois.

de domaines à Rome, soit par des contributions sur ses conquêtes en Russie. Déjà il avait la confiance de me promettre 20 millions sur les ventes de sel qu'il ferait faire en Courlande, dans la saison du trainage ; déjà il disposait des forêts du Nord, et il voulait que son ministre de la marine profitât de sa présence en Russie pour y faire la commande de tous les approvisionnements nécessaires à ses arsenaux.

Je m'abstiens de toute réflexion sur cette lettre : il ne m'en parvint plus aucune autre de Napoléon pendant la durée de l'expédition.

Les détails militaires ne peuvent plus appartenir à ce récit : assez de relations ont fait ou feront connaître le plan de campagne ; la division de cette immense armée en trois corps ; la mission donnée au prince de Schwartzemberg de garder les frontières, de maintenir les communications, et d'observer les corps russes qui tenteraient de les couper ; celle du maréchal Macdonald, qui, en paraissant se diriger sur Pétersbourg avec une division française et le contingent prussien, devait surveiller la Baltique et protéger les envois de Dantzick et de Königsberg ; et enfin les trois sanglantes batailles par lesquelles Napoléon, à la tête du principal corps qu'il s'était réservé, s'ouvrit l'entrée de Moscou, qui, sans garnison, sans habitants, parut alors avoir appelé à son secours tous les feux de

l'enfer contre ses vainqueurs, et les reçut en renversant sur eux ses murs et ses toits embrasés.

Si, déduction faite du corps d'armée que commandait sur la frontière le prince de Schwartzemberg, de celui que le maréchal Macdonald dirigeait sur la partie littorale, et des détachements destinés à lier la ligne d'opérations, Napoléon avait près de lui trois cent mille hommes de toutes armes, en ouvrant la campagne, il n'avait peut-être pas conservé les deux tiers de ce nombre lorsqu'il fut maître de Moscou. Plusieurs de ses généraux ont évalué à plus de quarante mille les hommes mis hors de combat après les trois victoires qu'il remporta successivement sur les Russes : il paraît que ces derniers, en cédant le champ de bataille, et en livrant les passages, n'avaient pas essuyé une perte beaucoup plus forte : et les traîneurs, les déserteurs, les malades, avaient encore dégarni les rangs français d'un nombre de combattants supérieur à celui des morts.

Quand il était arrivé à Napoléon de dicter à des souverains les conditions de la paix dans leurs propres capitales, ces capitales n'avaient pas été réduites en cendres. Il pouvait mettre un prix à leur rachat ; mais de quel intérêt pouvait être pour Alexandre l'évacuation plus ou moins prompte de Moscou, surtout dans l'état où cette antique ville se trouvait après l'incendie ? D'ailleurs, depuis la

fondation de Pétersbourg, elle était déchue de son rang de capitale : elle n'était plus pour la Russie ce que Berlin est pour la Prusse, Vienne pour l'Autriche, Dresde pour la Saxe, le chef-lieu de l'empire.

Dans toute autre partie de l'Europe, une armée de deux cent mille hommes, ayant à sa tête un capitaine comme Napoléon, et parcourant le pays sur divers points, aurait pu, par l'attrait des innovations qui séduisent la multitude, fomenter des mécontentements, diviser la nation, armer les classes inférieures contre les grands, et mettre en péril l'autorité souveraine ; mais rien de pareil n'était possible en Russie. La différence des mœurs, du langage, des habitudes, éloignait de toute communication avec les étrangers les habitants riches et pauvres ; les premiers, parce qu'ils n'auraient pu que déchoir, les seconds, parce qu'ils n'avaient ni le sentiment ni le désir des améliorations spéculatives, dont une révolution aurait pu leur offrir le partage. Il n'y avait donc point de danger possible pour le gouvernement russe dans la prolongation du séjour de l'armée française ; il n'y avait de danger que pour cette armée, n'eût-elle à lutter que contre l'âpreté du climat.

Et cependant Napoléon semblait attendre avec confiance dans Moscou que de premières paroles de paix lui fussent portées par le cabinet russe ; il paraît

même qu'il avait été encouragé dans cette espérance par quelques ouvertures insidieuses, contre lesquelles sa méfiance ordinaire ne l'avait pas assez bien servi ; et il se serait, au besoin, créé lui-même des prétextes pour échapper à ce qu'il appelait la honte et le danger du mouvement rétrograde. Une sorte d'instinct semblait l'avertir que le premier pas qu'il ferait en arrière le reporterait au delà du point d'où il était parti douze ans auparavant. Il ne s'attendait pas d'ailleurs à ce funeste hasard de température, qui dans cette année rendit l'invasion de l'hiver bien plus précoce que de coutume, et en fit un si puissant auxiliaire pour ses ennemis.

Mais déjà l'ensemble de son plan de campagne était rompu : des myriades de Cosaques interceptaient partout les communications : le quartier-général de Moscou ne pouvait correspondre avec sûreté ni avec les détachements qui devaient maintenir la ligne d'opérations, ni avec le corps du prince de Schwartzemberg, ni avec celui du maréchal Macdonald. La désertion faisait chaque jour de nouveaux progrès, surtout parmi les soldats qui parvenaient à exhumer quelques effets précieux sous les décombres de Moscou ; et cette seule circonstance avait peut-être encore affaibli l'armée de trente ou quarante mille hommes.

On n'explique pas comment des militaires isolés s'exposaient, sans guide, sans vivres, dans des

déserts inconnus, au milieu de ces nuées de troupes légères ennemies, qui les parcouraient dans tous les sens ; ni surtout comment la plupart d'entre eux parvinrent aux frontières de Russie, traversèrent l'Allemagne, et regagnèrent leurs foyers. Dans cette guerre presque fabuleuse, les soldats français ont expliqué à leur avantage tant de choses inexplicables !

Pendant que le temps se perdait en vains essais de négociations, la saison reprenait ses droits ; les vastes plaines qui séparent Moscou des frontières de la Pologne allaient devenir une immense mer de glaces ; les vieux soldats qui restaient fidèles à leurs drapeaux commençaient à faire entendre quelques murmures ; et les premiers chefs de l'armée n'avaient ni le pouvoir, ni peut-être la volonté de calmer des inquiétudes dont eux-mêmes éprouvaient les atteintes. Napoléon, qui avait tant d'amertumes à dévorer, qui semblait n'avoir convoqué l'Europe autour de lui que pour détruire lui-même le charme qui la lui avait soumise, qui devait redouter ses jugements et ceux de la France, dont il ne recevait pas de nouvelles, tâchait de se montrer toujours calme, toujours impassible. Cependant il permit, lorsqu'il était déjà trop tard, qu'on discutât devant lui la question de savoir si Moscou serait évacué, et si l'armée se mettrait en marche pour se retirer sur la Pologne. Il convoqua un con-

seil composé des principaux généraux et du secrétaire d'État, le seul des ministres qui eût suivi Napoléon. On sait que la fonction de ce ministre consistait surtout à faire expédier les décrets et les décisions qui intervenaient sur les propositions des autres ministres ; cette fonction était remplie alors par un homme consommé dans plusieurs parties de l'administration publique, doué d'une sagacité et d'une capacité de travail extraordinaires, d'un caractère ferme, d'une probité éprouvée, joignant à ses qualités comme homme d'État le mérite d'un littérateur distingué, auquel il a ajouté depuis celui d'un historien élégant et profond. L'Empereur avait eu besoin de se donner, pour une pareille expédition, un secrétaire d'État qui seul valût un ministère tout entier ¹.

Il paraît que, dans ce conseil de Moscou, les opinions des chefs militaires avaient été unanimes pour la retraite, et que le comte Daru seul proposa de passer l'hiver à Moscou, où on était parvenu à rassembler des vivres et des approvisionnements plus que suffisants pour la durée de cette saison. Le motif de M. Daru était qu'il serait facile de ramener à la discipline une armée bien pourvue de subsistances, et qui conservait encore un bon nombre de ses vieux soldats ; que les Russes ne

1. M. le comte Daru.

se hasarderaient pas à l'attaquer dans ses positions actuelles; que si l'armée était surprise dans sa marche par la rigueur du froid, sans vêtements suffisants, sans fourrages, sans vivres, il serait impossible de maintenir l'infanterie dans ses rangs: que la cavalerie achèverait d'être détruite, et qu'il faudrait subir toutes les conditions d'une retraite en désordre, pendant laquelle on devait s'attendre à combattre chaque jour, en perdant chaque jour plus d'hommes par l'épuisement et l'àpreté du climat que par le fer ennemi: que si, au contraire, avec les ressources qu'offrait encore Moscou, malgré l'incendie, pour réparer les équipages, remonter une partie de la cavalerie, ainsi que le train d'artillerie, et assurer à l'armée une réserve d'approvisionnements, on attendait le printemps, l'armée n'aurait pas plus d'attaques à craindre alors dans sa retraite faite en bon ordre, qu'elle n'en essuyait dans l'enceinte d'une ville ouverte: et où elle était respectée, parce qu'elle y était réunie.

Cet avis ne prévalut pas. Napoléon, quoiqu'il dissimulât ses inquiétudes, était d'autant plus disposé à céder au vœu général de l'armée, qu'il commençait lui-même à s'inquiéter de l'état de l'opinion en France; il sentait le besoin de se relever dans celle de l'Europe, et la nécessité de sa présence en France pour qu'il pût en retrouver les moyens.

Il est même vraisemblable que, sans de tels motifs, il aurait adopté la proposition de M. Daru ; elle avait un côté séduisant ; elle laissait encore indécise, au moins pour quelques mois, une grande question que Napoléon allait résoudre contre lui-même par une retraite précipitée ; elle ménageait à cette retraite, lorsqu'elle serait devenue indispensable, des chances plus favorables ; elle offrait celle de quelques nouveaux succès, si les Russes hasardaient une imprudente attaque contre l'armée française dans ses positions à Moscou. Cette armée, qui s'affaiblissait chaque jour, était encore forte de plus de cent cinquante mille hommes valides. Mais aussitôt que l'ordre du départ fut donné, la désertion fit de nouveaux progrès parmi des soldats qui, jugeant l'expédition manquée, n'avaient plus la même confiance dans leur chef, et qui, dépourvus de vivres et d'effets de campement, n'attendaient à chaque bivouac que le repos de la mort.

Et cependant les débris de cette armée, harcelés chaque jour par des nuées de Cosaques, eurent encore trois grands combats à soutenir, et conséquemment trois victoires à remporter contre des troupes mieux pourvues.

Avant de gagner les frontières de la Pologne, elle avait perdu la presque totalité de ses chevaux, de son artillerie, de ses équipages : plus de 10 millions d'espèces, qui se trouvaient dans les caisses

du trésor, faisaient partie de ces pertes ; et cette justice est due aux comptables, que plusieurs d'entre eux avaient été blessés sur leurs caissons, en les défendant contre des agresseurs, qui n'étaient pas du tout des Russes et des Cosaques. Enfin, lorsque la poursuite commença à se ralentir, et qu'on put mettre quelque ordre dans les différents corps, il se trouva des régiments qui étaient réduits à deux ou trois cents combattants : ce n'est cependant pas sur cette échelle qu'il faut mesurer la perte réelle des hommes.

On évita de faire connaître avec précision l'effectif des soldats qui se trouvaient encore sous les drapeaux au delà des frontières russes, les prisonniers, les hommes laissés sur les trois champs de bataille, ou qui, dans les marches, avaient succombé sous la fatigue, pouvaient sans doute former un nombre plus considérable ; mais les meilleurs juges d'une telle question, et il est consolant de partager leur opinion, s'accordent à croire que ce dernier nombre lui-même était fort inférieur à celui des déserteurs, qui, devançant l'armée malgré les Cosaques, malgré le climat, malgré le dénuement auquel ils étaient presque tous réduits, arrivèrent en France presque aussitôt que la nouvelle des désastres auxquels ils avaient échappé¹.

1. On se borne à citer ici quelques faits recueillis dans les entretiens de témoins éclairés et impartiaux. On ne peut sur le détail

Le comte Daru était parvenu, jusqu'aux approches de Wilna, à conserver, par des soins et des efforts dont il était seul capable, toutes les pièces officielles, toute la correspondance des ministres avec Napoléon, dont il était dépositaire ; il ne consentit à faire brûler les caissons qui le renfermaient qu'en apprenant que les effets personnels de Napoléon venaient d'être enlevés malgré leur escorte d'élite.

Mais ce ne fut aussi que sur les frontières de la Pologne que M. Daru trouva les dépêches de Paris, qui n'avaient pas pu dépasser cette limite ; au nombre de ces lettres étaient celles qui annonçaient la tentative faite à Paris par le général Mallet, et le sort de cette tentative après trois heures de succès. Napoléon, à qui il s'empressa d'en rendre compte, lui dit : *Eh bien ! croyez-vous encore qu'il eût été bien prudent de passer l'hiver à Moscou, lorsqu'à Paris des officiers-généraux, que j'avais fait arrêter, s'évadent de leur prison pour y mettre à leur place le ministre de la police*¹.

des opérations militaires proprement dites, que renvoyer aux Mémoires que publieront sans doute quelques-uns des officiers-généraux qui y ont pris part, et on est dispensé de dire qu'il ne faut pas admettre sans examen quelques relations qui ont paru à la fin de 1814.

1. On peut conclure d'un tel événement que la surveillance la plus consciencieuse, le zèle le plus loyal, peuvent être pris au dépourvu par certaines témérités ; et même que l'attaque la plus

Ce fait paraîtrait infirmer ce que j'ai déjà dit ci-dessus de la préférence que Napoléon était personnellement assez disposé à donner à la proposition de faire hiverner l'armée à Moscou, et à laquelle cependant il se refusa ; mais je me rappelle que lui-même, après son retour, il exprima plusieurs fois le regret de n'avoir pas pu prendre ce parti, qui aurait épargné bien des pertes.

On sait que Napoléon se sépara des restes de l'armée sur la frontière de la Pologne, et qu'il en laissa d'abord le commandement à celui de ses beaux-frères qui était alors roi de Naples ¹, mais en donnant au maréchal Berthier des instructions particulières et des pouvoirs qui balançaient ceux du nouveau généralissime. Deux chefs qui ne pouvaient pas être d'accord entre eux étaient peu propres à ramener à la discipline ces agrégations irrégulières de soldats mécontents, qui survivaient

imprudente peut être aussi la plus dangereuse, précisément parce qu'il est d'autant plus difficile de la prévoir ; ainsi la sûreté et la vie de tout homme public sont à la merci de tous factieux qui n'ont que l'audace du crime. Il est même des temps où il suffit d'insulter publiquement, de menacer un agent du pouvoir public, pour grouper autour de soi une foule d'oisifs avides de scènes nouvelles.

Dans les meilleurs temps pour le pouvoir, son exercice est exposé à de pénibles épreuves, et, fort heureusement pour l'ordre social, elles n'en dégoûtent personne.

1. Joachim Murat.

à cette grande armée. Murat, pressé de retourner à Naples, ne tarda pas à remettre le commandement au maréchal Berthier, qui n'était plus en état de l'exercer, car il était malade. Le prince Eugène put heureusement remplacer l'un et l'autre ; il réunit les fragments épars des régiments, dont plusieurs étaient à peine réduits à quelques centaines d'hommes ; les services analogues furent assortis ; une organisation provisoire les mit en état de recevoir des distributions régulières de vivres, d'habillemens, ainsi que tous les autres secours qui leur étaient nécessaires ; et aussi de résister en meilleur ordre à ces attaques que renouvelaient encore, chaque jour, à toute heure, et à tout instant, ces myriades de Cosaques attachés à leurs traces ; ils fondaient comme des vautours sur les fuyards désarmés ; fuyant eux-mêmes, quel que fût leur nombre, devant quelques hommes qui se maintenaient en résolution et en ordre de combat. Ce fut à ces sages mesures que durent leur salut les nobles restes de ces vétérans, respectés depuis vingt ans par tant de combats, et fidèles à leurs drapeaux sous ces climats glacés, comme ils l'avaient été en Italie, en Allemagne, et sur les sables brûlants de l'Égypte. Il paraît certain qu'à l'exception d'une division entière, qu'une erreur de route, bien excusable dans un tel pays, sépara de l'armée, et qui fut forcée de capituler devant des troupes régulières

russes beaucoup plus nombreuses. les autres prisonniers ne se composèrent en grande partie que des malades laissés dans les hôpitaux, des hommes blessés en combattant ou affaiblis par la fatigue, et qui n'avaient pas pu suivre leurs corps.

La nouvelle de l'évacuation de Moscou ne fut donnée que par les gens du pays au maréchal Macdonald, qui commandait le corps d'armée chargé d'observer la Baltique. Ce corps était composé de Français et de Prussiens ; malgré la défection de ces derniers, malgré les attaques des Russes, auxquels ils se joignirent, il échappa tout entier au danger du climat et à ceux de la guerre par la prévoyance et l'habileté de son général ; et une telle retraite n'est pas le moindre de ses services militaires. Cependant Napoléon était parti seul avec son grand-écuyer, le duc de Vicence, et sans aucune autre suite ; il ne s'était arrêté que quelques heures à Varsovie, et s'était mis en route pour Paris, sans s'y faire annoncer, sans se faire reconnaître dans aucun lieu, ne séjournant nulle part, traversant, non sans quelques dangers, la Pologne citérieure, qui était déjà parcourue par de nombreux partis de Cosaques ; la Prusse, qui quittait ses drapeaux pour passer sous ceux de la Russie ; le reste de l'Allemagne, à laquelle de nouveaux publicistes d'un haut rang promettaient des constitutions libérales pour les soulever contre son

joug ; et dans ce long trajet, livré pour ses moyens de transport aux seules ressources que le hasard et la présence d'esprit de son seul compagnon de voyage pouvaient lui procurer : ainsi, jusqu'aux moindres circonstances, tout dans sa vie devait être extraordinaire comme lui.

Il arriva aux Tuileries au milieu de la nuit (décembre 1812). Jamais retour n'avait été plus imprévu ; il ne voulait pas que la surprise sortit de cette enceinte avant le jour, et ce ne fut que le matin, à huit heures, que je fus instruit de son arrivée, par l'ordre qu'il me fit donner de me rendre auprès de lui. Avant de l'avoir vu, un des grands officiers du palais, que je trouvai dans le premier salon, me dit que l'empereur avait voulu me demander un des bons copistes de mes bureaux, parce qu'il n'avait d'abord personne pour écrire sous sa dictée, mais qu'il en essayait un depuis deux heures, et qu'il avait déjà expédié un grand nombre de dépêches. On conçoit en effet que ses secrétaires de cabinet n'avaient pas pu le suivre ; il n'avait également près de lui, ni le ministre des affaires étrangères, le duc de Bassano, qui n'avait pu quitter qu'après son passage la Pologne, où il était resté pendant la durée de l'expédition, ni le comte Daru, qui coopérait à la réorganisation de l'armée en remplaçant l'intendant-général.

Je n'avais encore vu Napoléon revenir dans sa capitale que triomphant ; et je me rappelle que l'air sérieux et grave que je lui avais trouvé dans la première entrevue me paraissait alors offrir un singulier contraste avec sa fortune ; dans trois ou quatre occasions pareilles, je l'avais vu répondre ainsi dans son intérieur, aux lieux communs des premières félicitations : *Nous avons maintenant autre chose à faire*. Ce ne fut pas, cette fois, sans émotion que j'entrai dans mon cabinet, et l'on devine quelle fut la curiosité de mon premier regard. Eh bien ! il est certain que je l'avais rarement trouvé aussi serein et aussi calme. Je vais retomber ici dans des détails qui paraîtront puérils : j'ai la puérilité de ne pas les omettre, parce qu'ils me paraissent ajouter encore quelques nuances nouvelles au caractère d'homme le plus varié peut-être. Puisqu'on a comparé Napoléon à un gros diamant resté un peu brut en une partie, mais dont l'autre était taillée en mille facettes, je puis essayer de faire entrevoir quelques facettes encore inaperçues.

Je n'ai pas dit que, peu de jours avant le départ de Napoléon pour la Russie, j'avais été menacé du plus affreux malheur : un accident terrible avait mis la vie de ma femme en danger : et ce danger, le plus grand que je pusse courir moi-même, avait duré près de quarante jours ; Napoléon en avait paru touché : il avait chargé

son premier médecin, M. Corvisart, de se joindre aux autres médecins qui me donnaient leurs secours ; mais depuis plus de sept mois bien d'autres événements le séparaient de celui qui m'était personnel.

Son premier mot, en me voyant, fut de me parler de la santé de madame Mollien ¹, et de me demander des détails sur les suites du terrible accident qu'elle avait éprouvé, sur les soins qu'on y avait donnés, sur les précautions qui restaient à prendre. Il continuait ces questions, lorsqu'on vint lui dire que plusieurs de ses pages attendaient ses ordres : il remit à quelques-uns d'entre eux les listes d'un assez grand nombre de familles auxquelles il faisait annoncer que tel général, tel jeune officier était revenu avec lui en Pologne, et qu'elles reverraient bientôt le père, le fils, le frère dont le sort pouvait les inquiéter. Une mission plus triste était réservée aux autres ; mais quelques faveurs nouvelles pour les familles qui avaient des pertes à regretter, se joignaient aux condoléances qu'il les chargeait de leur porter. En consacrant ses premiers moments à de tels soins, Napoléon semblait obéir plus encore à son habitude qu'à la circonstance. Lorsque cet homme si extraordinaire se prêtait à certains actes qui pouvaient bien ne pas lui

1. Madame Mollien était dame du palais de l'impératrice Marie-Louise.

être familiers, il savait du moins leur donner toujours le mérite du naturel et de la simplicité.

Revenant à moi et à quelques questions que justifiaient de ma part le mode et la singularité de son retour : « Je ne voyageais pas plus commodément, « me dit-il, quand j'étais petit officier d'artillerie ; « Vous voyez que j'ai bien fait de ne pas l'oublier : il est vrai qu'alors mes courses n'étaient « pas aussi longues, et qu'on s'occupait moins « de mes voyages ; la machine humaine est la même « pour toutes les conditions ; elle se prête à tout « pour qui sait s'en servir. »

Il ajouta ensuite : « Ce pauvre préfet de Paris, « Frochot, a été bien malheureusement dupe de « l'échappée de Mallet. Je ne lui en veux pas ; c'est « un administrateur intègre et capable ; mais eût-il « été vrai que j'étais mort, il avait autre chose à « faire que de reconnaître l'autorité de Mallet. » Je fis valoir, comme je le devais, les effets de la surprise et surtout de l'abattement, de la consternation, qui ne laissent aucun moyen de résistance, comme ils écartent tout soupçon d'assentiment : « Je vous répète, continua Napoléon, que je ne « lui en veux pas ; on vient de me dire qu'il provoquait lui-même une enquête sur sa conduite, « et que le conseil d'État demandait à en être « chargé ; il est membre de ce conseil, il sera jugé « par ses pairs. »

Il me demanda si, à cette époque, le trésor public avait été menacé; je lui répondis qu'il l'avait été comme les autres ministères; mais que j'avais pu prendre à propos des mesures qui en avaient écarté tout désordre.

Je pensais qu'avant de me congédier il me ferait quelques questions sur la situation des finances: il se borna à me dire que la trésorerie, qui paraissait avoir fait jusque-là assez bonne contenance, allait encore avoir de nouveaux échecs à réparer. Il faisait sans doute allusion aux pertes d'argent faites dans la retraite de Moscou; je n'en avais pas encore la nouvelle; je voyais bien, d'ailleurs, que ce n'était pas aux affaires de mon ministère qu'il avait destiné cette entrevue, et je me retirai.

Lorsque je quittai les Tuileries, le bruit de son arrivée était déjà répandu dans Paris: on savait que je l'avais vu: je trouvai, en rentrant chez moi, mon cabinet assiégé par une foule de personnes conduites par un sentiment plus sérieux que la simple curiosité; leur impatience leur avait fait trouver mon entrevue plus longue encore qu'elle n'avait été; chacun m'abordait avec sa question: je ne pouvais faire à tous les questionneurs que la même réponse: que j'avais trouvé l'empereur aussi calme qu'avant son départ, et que je désirais que sa sécurité pût en donner aux autres. Mais cette sécurité

contrastait tellement avec le sinistre bulletin qui avait annoncé le passage de la Bérézina et les désastres de l'armée, avec toutes les nouvelles reçues par le commerce, que l'on concluait seulement de ma réponse que je n'avais rien appris, ou que je ne disais pas ce que j'avais appris. Je remarquais dans les mêmes hommes un sentiment contradictoire : ils étaient contents de savoir Napoléon à Paris, et mécontents de ce qu'il avait quitté son armée. On voulait généralement la paix ; on la voyait plus éloignée que jamais, et l'on se demandait où seraient les moyens de continuer la guerre.

Cette disposition uniforme des esprits n'empêcha pas le sénat, le corps législatif, le conseil d'État, les cours judiciaires, le corps municipal de Paris, de venir, comme après les retours triomphaux, offrir à Napoléon les hommages de la reconnaissance, du dévouement, de la fidélité de la France entière, toujours prête à faire les nouveaux efforts qu'il exigerait d'elle ¹.

Ces phrases d'habitude, qui restaient les mêmes dans des circonstances si différentes, étaient-elles

1. La malignité trouverait sans doute des rapprochements assez piquants à faire dans les discours des mêmes corps, des mêmes hommes à deux ou trois ans de distance ; et ce ne serait là qu'une œuvre de malignité. Dans les temps de révolution, comme la plus grave et la plus dangereuse de toutes les fautes, pour les gouvernements qui se succèdent, serait le changement

comme autrefois l'expression de l'opinion publique? Napoléon lui-même n'était pas dupe de ces scènes de palais, ni de leur effet sur la France; il comptait davantage sur celui que produiraient au dehors ses propres réponses aux discours des premiers corps de l'État. Quant à l'opinion, il croyait encore alors être plus fort qu'elle; il se flattait de la relever et de la diriger à son gré.

Mais ni sa présence à Paris, ni son stoïcisme apparent sur les revers qu'il venait d'éprouver, ni la confiance dans les succès d'une nouvelle campagne, ne modéraient ce sentiment de lassitude et d'anxiété répandu dans toutes les classes; on ne lui demandait pas de nouveaux succès, mais une nouvelle politique; la France ne trouvait pas sa sécurité dans celle où il s'était engagé; et, de son côté, il ne concevait pas de sécurité pour lui dans toute autre. Il ne se dissimulait pas qu'il n'aurait pas moins à craindre de ses alliés que de ses ennemis; c'était pour prévenir et conjurer les menaces de toute l'Europe qu'il voulait reprendre encore, le premier,

subit des autorités secondaires, il faut bien pardonner à celles-ci d'employer envers chaque nouveau pouvoir les formules de soumission dont elles ont usé envers le pouvoir qui a disparu; et, si le souverain qui survient peut quelquefois se défier d'un gouvernement tout fait, il doit craindre bien plus encore les hasards auxquels il s'exposerait en voulant refaire un gouvernement tout neuf.

une attitude menaçante, et qu'il demandait de nouveaux efforts à la France. Le temps était passé où il aurait pu les obtenir de l'enthousiasme ; il ne pouvait plus que les arracher au dévouement et à l'habitude de l'obéissance.

C'était une époque peu favorable pour un appel de nouveaux conscrits que celle où, sur tous les points, tant de soldats anciens rentraient dans leurs foyers comme des fugitifs. La levée des impôts, déjà insuffisants pour les dépenses, devenait plus lente et plus difficile. Les suppléments de ressources, que la confiance publique apportait au trésor s'atténaient sensiblement, et je remarquais que, parmi ces auxiliaires, les déserteurs les plus nombreux étaient dans la classe de ceux dont la fortune semblait plus attachée à celle de Napoléon. Ces symptômes obscurs de discrédit, dont je ne devais pas d'ailleurs lui faire connaître tous les détails, surtout relativement aux personnes, le touchaient peu. Mais il survint une autre circonstance qui lui parut mériter plus d'attention. Quoique la Banque n'eût en émission qu'une quantité de ses billets de plus de moitié moindre que celle qui, depuis lors, s'est soutenue dans la circulation, les demandes de remboursement pouvaient déjà donner aux régents, sinon des motifs absolus, au moins des prétextes d'inquiétude. Ils devaient, dans leur intérêt propre, comme chefs des pre-

nières maisons de commerce, et d'après leurs rapports avec tous les capitalistes, puisqu'ils étaient les gardiens de la mise de fonds qui composait le capital de la Banque, prendre une part d'autant plus grande dans les alarmes ; et ils pouvaient, avec plus d'assurance, en hasarder l'expression, en la couvrant du voile de l'intérêt public.

La situation de la Banque, vis-à-vis des finances de l'État, n'offrait rien d'inquiétant ; elle avait, il est vrai, employé plus de moitié de la mise de fonds de ses actionnaires en effets publics, soit par quelques avances qu'elle avait faites à la trésorerie sur ce gage, soit par des achats de 5 pour cent. Mais, comme on l'a dit, et comme la Banque l'a prouvé en demandant et en obtenant, quelques années plus tard, qu'une partie de son capital fût restituée aux actionnaires, ce capital était plus que suffisant pour la réserve en espèces que la régence devait conserver sur ce fonds.

Vis-à-vis du public, conséquemment vis-à-vis des porteurs des billets de la Banque, cette situation n'était pas moins rassurante ; la quantité de ces billets, qui restait alors dans la circulation, n'excédait guère la proportion requise pour les gros paiements du commerce et des caisses publiques ; on sait que dans toute espèce de monnaie ; la circulation retient tout ce qui est nécessaire :

qu'elle n'écarte que les superfétations. Mais, dans sa réserve de monnaie réelle présente à la Banque, se trouvaient 15 millions d'espèces d'or; il n'y restait plus que quelques millions d'espèces d'argent; c'était seulement en espèces d'argent qu'elle avait l'habitude de rembourser ses billets au porteur; elle craignait, si elle y substituait des espèces d'or, que cette innovation, interprétée comme un signal de détresse, n'accrût encore les demandes. On aurait bien pu demander aux régents pourquoi la Banque avait admis dans sa réserve *disponible* des espèces dont elle ne pouvait pas *disposer*; Napoléon jugea, avec raison, plus convenable de me charger de leur déclarer que le trésorier du domaine extraordinaire recevait l'ordre d'échanger, à la première demande de la régence, toutes ses espèces d'or contre des espèces d'argent¹. Mais cet expédient lui-même révélait la présence, dans les caves du palais, d'assez fortes sommes oisives: et les mécontents répétaient d'autant plus qu'il paraissait toujours séparer sa cause de celle de la France, puisqu'au lieu de faire verser au trésor public les tributs des étrangers, qu'il n'avait ce-

1. « Faites connaître au gouverneur de la Banque qu'elle ne doit avoir aucune inquiétude sur les 15 millions d'or qu'elle a en réserve; que je donne ordre au baron de Laboullerie de les lui échanger toutes les fois qu'elle le demandera contre de l'argent. Sur ce, etc.

« Paris, 26 décembre 1812.

Signé NAPOLÉON. »

pendant obtenus que par les tributs de la France, il en faisait son trésor personnel, et qu'il n'en demanderait pas moins de nouveaux impôts à la France, qui bientôt peut-être encourraient les mêmes dangers.

Ces plaintes avaient le tort de toute exagération ; elles ne circulaient encore qu'à titre de confidence, et leur texte était mal choisi ; elles étaient injustes, surtout en ce sens, que ce n'était assurément pas par un sentiment de cupidité personnelle que Napoléon se faisait un trésor à part du produit des contributions qu'il avait levées sur les souverains vaincus par lui. La personnalité d'un conquérant ambitieux ne ressemble pas à celle d'un prince avare. On a vu d'ailleurs que les fonds du domaine extraordinaire aidaient quelquefois le trésor public (à la vérité par de simples prêts sur dépôts d'effets à long terme) ; mais il était en même temps le moins exigeant des prêteurs du trésor, car la continuation de ces prêts se trouvait assurée par un renouvellement presque indéfini. C'était aussi en partie avec les fonds du domaine extraordinaire que Napoléon avait réparé les habitations royales, au seul mobilier desquelles il avait employé près de 20 millions : qu'il avait racheté et considérablement augmenté les diamants de la couronne ; qu'il entreprenait de compléter la construction du Louvre ; qu'à côté de quelques monuments d'ostentation, il élevait dans

Paris divers monuments utiles ¹. C'était sur les mêmes fonds qu'il dotait tant de familles, et qu'il récompensait tous les services avec une magnificence inconnue avant son règne. Des généraux, des hommes d'État, étaient précédemment parvenus à des fortunes beaucoup plus grandes que celles dont il a été la source ; mais elles n'étaient pas *uniquement* dues, comme celles-ci, à la munificence du prince. A cette dernière époque d'ailleurs, indépendamment de quelques dons éclatants, tels que celui dont il gratifia le maréchal Ney ², qui s'était montré supérieur à lui-même dans cette malheureuse campagne, combien n'avait-il pas de secours à répandre sur les officiers de sa garde, sur tous ceux de son armée qui avaient perdu leurs équipages, sur une foule de familles pauvres qui avaient à regretter des officiers sortis de leur sein, et qui étaient leur soutien ! Napoléon pouvait être de bonne foi quand il disait que c'était en partie pour économiser au trésor public les récompenses que pourraient réclamer de grands services, et pour les rendre en même temps plus

1. La Bourse est un de ces monuments : il a été achevé sous la restauration.

2 Le maréchal Ney, créé prince de la Moscowa, en mémoire de la bataille de ce nom à laquelle il avait pris une si glorieuse part, avait obtenu, au retour de Russie, une dotation de 500,000 francs de rentes sur le domaine extraordinaire.

magnifiques, qu'il s'était réservé ce trésor, dont il se plaisait même à exagérer l'importance. Il aurait voulu qu'on le crût inépuisable. Je dois ajouter qu'à l'époque même de sa plus haute fortune, il disait souvent du domaine extraordinaire : *C'est là notre réserve pour les cas désespérés*. Alors ils ne paraissaient pas si prochains !

Ce n'était pas sans doute une idée du siècle que ce système de thésaurisation ; mais, comme je l'ai déjà dit, Napoléon cherchait des exemples dans tous les siècles ; il avait celui de Henri IV, celui du père du grand Frédéric, celui de ce prince lui-même. Sous un gouvernement qu'il avait rendu absolu, et que sa position, autant que son caractère, exposait à toutes les chances de la guerre, la ressource des emprunts était impossible ; il espérait trouver au besoin, dans son trésor personnel, un emprunt tout fait.

Malgré les soins que prenait Napoléon pour relever tous les courages par son exemple, ils étaient tristes ces derniers jours de 1812, dont chacun révélait quelques détails des malheurs qu'on n'avait connus d'abord qu'en masse ; c'était par ces détails mêmes que le deuil se multipliait dans les familles. Et cependant Napoléon s'occupait de réunir les débris épars de l'armée, de remplir les cadres de chaque corps par de nouveaux soldats ; il cherchait de nouvelles ressources pour couvrir

le déficit de 1812, et fournir des secours au nouveau budget de 1813.

Il savait que les Russes avaient envahi la Pologne, et que la Prusse rompait son alliance avec lui ; que l'Autriche hésitait, que toute l'Allemagne attendait les Russes comme auxiliaires. Il fallait qu'en trois mois il créât une armée égale à celle qu'il avait perdue, pour entrer en campagne au printemps. Il voulait conserver toutes les provinces qu'il avait enlevées à l'Autriche ; soutenir la guerre d'Espagne ; maintenir toutes les garnisons qui occupaient la Hollande, les forteresses de la Prusse, Stettin, Custrin, Magdebourg, les villes anséatiques, Brème, Lubeck, Hambourg, Dantzick, jusqu'à Königsberg même. Il disait que s'il cédait une ville, on lui demanderait des royaumes ; qu'il connaissait bien l'esprit des cabinets étrangers : qu'en ne leur cédant rien, il les intimiderait encore par le sentiment de sa supériorité ; et que la paix, dont ils avaient plus besoin que la France, en serait plus facile ; qu'obligés, par cette longue ligne de défense, de diviser leurs forces, ils ne pourraient nulle part venir lui opposer des masses : qu'il viendrait facilement à bout des hommes partout où il n'aurait pas le climat à combattre ; et que, même si toute l'Allemagne se joignait aux Russes, une seule victoire lui suffirait pour rompre *ce nœud mal assorti*. A côté de la prétention de tout conserver,

l'alternative de s'exposer à tout perdre ne se présentait jamais à son esprit. Il oubliait qu'il avait donné lui-même à l'Europe les leçons d'une nouvelle tactique ; il oubliait surtout, quand il disait encore : « Étais-je ce que je suis dans l'opinion du « monde, ce que je dois être dans la confiance de « la France, lorsque, la trouvant sans gouverne- « ment, sans finances, sans soldats, sans arsenaux, « j'improvisai en peu de jours cette armée de Ma- « rengo, qui lui conquit en peu d'heures toute l'Ita- « lie, et dégageda toutes ses frontières ? » Il oubliait, dis-je, la situation différente des temps et des esprits. En 1800, la France entière était lasse d'un gouvernement malhabile et oppresseur, sans avenir pour lui ni pour elle, réduit à appeler sans cesse à son service les convulsions révolutionnaires, parce qu'il était incapable d'imposer, soit aux partis dans l'intérieur, soit aux ennemis du dehors.

A cette époque de 1800, l'apparition subite de Napoléon, revenant miraculeusement d'Égypte, comme averti par sa destinée du besoin qu'avait la France d'une révolution nouvelle et presque définitive ; le contraste des échecs essayés par d'autres généraux, avec le souvenir encore récent de ces glorieuses campagnes d'Italie dans lesquelles, si jeune, si novice encore, et par le seul instinct du pouvoir inné en lui, il était parvenu à

soumettre à ses plans et à sa seule politique le Directoire inquiet et jaloux qui l'avait nommé ; ce crépuscule d'un gouvernement monarchique, le seul qui convint à la France, et qu'il avait eu l'art de lui présenter avec la séduction de toutes les garanties que l'on attend des monarchies modérées. C'en était alors assez sans doute pour rallier toutes les opinions, ranimer les espérances, et convertir, au nom du danger commun, en efforts unanimes ces dissentiments qui seuls avaient pu faire perdre à la France la confiance dans sa force. Il avait commencé par déclarer qu'il ne connaissait plus de *partis* en France : il n'y en eut plus en effet, parce qu'il ne laissa à aucun d'eux l'espoir de la prépondérance auprès de lui. Le Directoire avait laissé trois frontières menacées, la trésorerie sans ressource, les rangs de l'armée dégarnis, les troupes sans solde et sans vêtement ; et au premier signal de Napoléon des armées entières avaient été organisées, et de jeunes combattants, sortis de tous les rangs, s'étaient montrés tout à coup supérieurs aux plus vieux guerriers de l'Europe. Les Autrichiens, maîtres du Piémont, soupçonnaient à peine l'existence du nouveau gouvernement de la France, lorsqu'ils virent se développer devant eux l'armée qui devait les vaincre. Une seconde armée, qui avait dégagé nos frontières du Rhin, pénétrait en Allemagne ; et ces deux armées qu'on croyait di-

visées d'opinions, s'étonnaient de n'en avoir plus qu'une. Napoléon avait trouvé alors le véritable appui du pouvoir public ; il avait intéressé toutes les volontés à le défendre, parce qu'il promettait à tous les intérêts privés une protection égale.

Telle n'était déjà plus l'opinion publique, lorsqu'au commencement de 1812 le bruit avait été répandu dans tous les départements qu'il allait porter la guerre en Russie. Ailleurs qu'à Paris, et, à Paris même, au delà du cercle de quelques hommes, dont j'ai cité les opinions, et qui appréciaient les chances d'une telle entreprise, on ne supposait pas que la fortune de nos armes pût se démentir ; mais la perspective de guerres interminables fatiguait toutes les pensées ; la France était désenchantée de tout triomphe inutile, de toute exagération de gloire. Sans être épuisée de ressources, elle regrettait ses sacrifices en impôts employés au profit d'une ambition qui dépassait les bornes de la sienne. Malgré les nouvelles routes que l'on ouvrait avec effort à son industrie, la nation se trouvait chaque jour comme plus isolée des autres peuples, au milieu même de cette agglomération de nouveaux peuples auxquels on imposait son nom ; je me rappelle cette phrase remarquable que j'ai lue alors dans une lettre d'un négociant d'un de nos ports à un de ses correspondants à Paris : *Quand nous aurons établi un préfet*

français à Moscou, qu'est-ce que cela prouvera à Londres ?

Ainsi déjà ce n'était qu'avec résignation qu'on attendait de nouvelles victoires ; et peu de mois après, c'était à des désastres qu'il avait fallu se résigner. On peut juger de l'accueil que les pères de famille, les propriétaires, devaient réserver, au moins dans leur for intérieur, aux nouveaux sacrifices d'hommes et d'impôts que Napoléon allait leur demander.

Mais Napoléon se présentait à la générosité française avec le plus puissant des titres auprès d'elle ; il était malheureux, et l'adversité n'a jamais en vain compté sur cette générosité.

Une réflexion, qui se mêla bientôt aux plaintes et aux regrets publics, fut celle-ci, et elle était spontanément exprimée par beaucoup d'hommes fort étrangers à Napoléon : *une telle épreuve était peut-être nécessaire pour qu'il pût ajouter à ses autres qualités plus d'indulgence pour les fautes des autres, plus de prudence dans ses plans, plus de modération dans ses actes, plus de ménagements pour la France dans son amour pour la gloire.*

Enfin c'était encore dans ses mains qu'était le pouvoir public, de l'aveu de toute l'Europe. Et on ne connaît pas assez, même au moment où j'écris ceci, la magie de ce mot sur la France. Tout exagérée qu'elle se montre souvent dans ses méconten-

tements, que l'intrigue interprète et exploite mal, elle est loin d'être séditeuse, cette nation qu'on accuse si légèrement d'ingratitude, de complots et de projets de révolte. Comme elle saisit plus habilement et supporte plus impatiemment les ridicules que tout autre, il peut lui arriver souvent sans doute de ne pas assez ménager, dans ses saillies, les travers d'un gouvernement craintif, soupçonneux, susceptible ; et elle est bien ancienne, pour la nation française, cette manière de rappeler au pouvoir qu'il n'est pas toujours ce qu'il aurait besoin d'être pour elle et pour lui ! La France peut même être *désaffectionnée* et cependant rester soumise : pour qu'elle puisse abandonner le pouvoir public, il faut qu'il ait commencé par s'abandonner lui-même.

Mais ils étaient bien grands, ils avaient surtout besoin d'être bien rapides, ces nouveaux efforts que demandait Napoléon ; et, s'il n'avait pas de résistance à craindre, il n'avait pas non plus d'empressement à espérer.

Les dépenses de la guerre et de la marine, dont les troupes avaient été réunies à celles de terre, s'étaient élevées, pour 1812, à plus de 730 millions ; mais près d'une année entière avait été employée aux préparatifs de la campagne de Russie.

En 1813, l'espace de deux mois restait à peine pour ceux de la nouvelle campagne ; car il fallait

que l'armée française pût disputer aux Russes le passage de l'Elbe, pour les empêcher de se recruter, en Allemagne, de tous les contingents allemands, qu'on devait croire disposés alors à se réunir à eux, après avoir marché contre eux en 1812.

Les dépenses militaires de 1813 ne devaient pas être beaucoup moindres que celles de 1812 : le personnel, le matériel, tout était en quelque sorte à créer.

Les dépenses de 1812 avaient été évaluées à la somme de 1,168 millions¹ ; elles devaient être balancées par des recettes égales en apparence ; mais ces recettes, composées de beaucoup de recouvrements lents et incertains, laissaient la menace de nombreuses non-valeurs !

Au 1^{er} janvier 1813, sur les dépenses de 1811, évaluées à 1,168,000,000 francs, le trésor public avait acquitté environ 960 millions y compris diverses avances à régulariser ; il n'avait pas effectivement recouvré plus de 860 millions et l'arriéré de plus de 400 millions dans les recettes se composait en partie de ressources douteuses.

Avant d'expliquer comment, malgré un tel état de choses, l'œuvre de la création d'une armée

1. L'ancienne France, proprement dite, ne supportait guère que les deux tiers de cette dépense.

presque égale à celle de 1812 fut achevé dans l'intervalle du mois de janvier au mois de mars 1813, je termine ce qui est relatif à 1812 par le tableau du budget de cette année ¹.

1. Voir le budget ci-contre.

SITUATION DU BUDGET DE L'ANNÉE 1812.

EN JANVIER 1813

ÉVALUATION DES DÉPENSES.

ÉVALUATION DES RECETTES.

Dette publique	148,000,000
Liste civile	28,300,000
Ministère de la justice	29,824,000
des relations extérieures	8,500,000
— de l'intérieur	59,480,000
— du commerce	10,100,000
— des finances	20,955,000
— du trésor public	9,190,000
— de la guerre	320,000,000
— de l'administration de la guerre	238,000,000
— de la marine	164,000,000
— des cultes	18,235,000
de la police générale	2,000,000
Frais de négociation, service du trésor public	8,500,000
Fonds de réserve	4,620,000
Dépenses communes à tous les ministères sur les fonds spéciaux	98,000,000
Total	1,168,000,000¹

Contributions directes	335,688,000
Émphytéotement, domaines et timbre	290,000,000
Produit des coupes de bois dans les forêts de l'État	80,000,000
Droits ordinaires	50,000,000
Droits extraordinaires	40,000,000
Droits sur les boissons, etc.	107,000,000
Vente des tabacs	40,000,000
Loterie	12,000,000
Postes	13,000,000
Sels et tabacs au-delà des Alpes	9,000,000
Salines de l'Est, monnaies, poudres et salpêtres	5,000,900
Produits d'Illyrie	11,000,000
Recettes accidentelles	6,812,000
Contribution annuelle du royaume d'Italie	30,000,000
Prélèvement à faire sur le produit de la vente des domaines dans les États de Rome, et des biens communaux en France	123,500,000
Fonds spéciaux, provenant en partie des taxes locales dans les pays et villes nouvellement réunies	103,000,000
Total	1,168,000,000

1. Un *budget* n'était alors, comme aujourd'hui, qu'un aperçu possible et estimatif des dépenses et des recettes probables de l'année qui allait s'ouvrir.

2. Au 1^{er} janvier 1813, il avait été payé sur cette somme plus de 90 millions y compris les avances qui n'étaient pas encore portées dans les comptes.

3. Au 1^{er} janvier 1812, il n'avait été recueilli sur cette somme que 851 millions; d'incertains taxes se manifestèrent sur les anciens impôts, et de leur titre seul des nouvelles ressources ne furent que trop à craindre et les auteurs d'une résolution était suspecte.

NOTE

SUR L'ÉTAT DE LA MONNAIE DE FRANCE

EN 1810.



L'usage de faire entrer dans les paiements une quantité quelconque de monnaie *de bus aloi*, était fort ancien en France, puisque M. Necker, assez juste appréciateur des meilleures règles des échanges et des intérêts réciproques du créancier et du débiteur, avait compris cet abus dans ceux dont son administration a opéré la réforme : ce fut un éminent service. Déjà alors, depuis plusieurs années, des ateliers anglais fabriquaient assez publiquement du billon français, dont ils avaient grand soin d'altérer encore le titre ¹.

Lorsque, en 1780, la monnaie française avait été purgée de ce mélange, au moins pour les paiements du com-

1. Je demande quelque indulgence pour les détails un peu prolixes que présentent les pages suivantes sur la monnaie. Je m'y suis engagé à l'occasion d'une irrégularité grave qu'il avait fallu rectifier en 1810. Cette faute, corrigée en 1780 par M. Necker (devenu ministre après avoir été banquier), ne s'était pas moins reproduite dans la révolution. C'est pour en prévenir plus efficacement le retour, que j'ai tâché de montrer dans tout leur danger ses véritables effets et leurs conséquences.

merce, elle n'était pas encore exempte de reproche; quoique chaque pièce d'or et d'argent contint bien exactement la quantité d'or et d'argent fin déterminée par la loi, il y avait cependant quelque différence entre la valeur intrinsèque de chaque pièce et sa valeur nominale; c'était l'effet d'un *droit de seigneurage*, qui se prélevait au profit du fisc, indépendamment des frais de fabrication. On croyait devoir et pouvoir prévenir ainsi les refontes particulières dans l'intérieur en même temps que l'exportation des espèces au dehors; et cela par une double erreur qui tient à une étrange confusion d'idées sur l'argent (matière habituelle de la monnaie) et sur la richesse.

Mais si par l'effet même du droit de garantie, que s'attribuait le *fisc*, la valeur réelle de la monnaie était, par exemple, de 2 pour cent au-dessous de la valeur nominale que la loi lui attribuait, il faut convenir que la prime de garantie n'était pas très légitimement acquise: et si un tel expédient devait éloigner des orfèvres la tentation de convertir les espèces en lingots, il était certes bien impuissant pour arrêter l'exportation des espèces lorsqu'un négociant français, débiteur d'un négociant étranger, ne pouvait pas employer d'autre mode de paiement; car c'était vainement qu'outre la condition d'une perte de 2 pour cent au dehors, la peine de la confiscation menaçait encore les espèces françaises à leur sortie: les espèces échappaient à la prohibition, et il arrivait seulement que ce qu'un Français estimait 100 n'était reçu par son correspondant étranger que pour 98; mais pendant qu'un gouvernement fixait à 2 pour cent la prime de garantie qu'il s'attribuait sur la fabrication de sa monnaie locale, un autre la fixait à 3 pour cent, un troisième à 4 pour cent, etc. Ainsi la France ne faisait à cet égard que ce que faisaient d'autres gouvernements, qui tous usaient de la même li-

cence au nom de la foi publique : le mal était que tous n'en usaient pas d'une manière égale ; aussi le commerce qui, pour le bonheur du monde, conçoit et pratique mieux la théorie des équivalents, et qui, chaque année, met en mouvement vingt fois plus peut-être de richesse réelle qu'il n'y a d'or et d'argent en Europe, depuis qu'il a imaginé cette belle monnaie universelle qu'on nomme *traites et remises*, etc., etc., etc., avait-il eu le soin de placer à côté de la monnaie réelle un régulateur, un *essayeur* incorruptible, pour se prémunir contre les variations de toutes les monnaies légales : cet essayeur est le change qui nivèle les inégalités des divers modes de paiements usités dans chaque État, et, au milieu des incertitudes locales, crée pour le commerce, sur tous les points du monde, l'espèce de certitude que la prévoyance humaine peut atteindre.

Depuis qu'un meilleur système de monnaie, nouvellement établi en France, avait encore été vicié lui-même par l'admission tolérée d'un quarantième de monnaie de cuivre dans les gros paiements, on conçoit que les entrepreneurs des services ministériels ne négligeaient jamais de faire entrer dans leurs calculs et dans les prix de leurs marchés, la prime d'assurance, qu'ils se réservaient contre le trésor pour la chance qu'ils couraient, de recevoir en paiement des espèces de cuivre souvent fort au delà du quarantième ; en effet on devait toujours prévoir que le trésor ne paierait que comme il était payé lui-même, et quoique toutes les administrations ne composassent pas leurs versements, comme celle des postes, de neuf dixièmes en cuivre, il n'en était aucune qui ne remit au trésor plus du quarantième en cette sous-monnaie : on en trouvait souvent un dixième dans les versements de la régie des droits réunis, actuellement nommée des contributions indirectes ; celle de l'enregistrement en était plus sobre ; mais à l'égard de la

contribution foncière, partie si importante des revenus publics, les percepteurs prétendaient que toutes les cotisations au-dessous de 60 fr., et dont conséquemment chaque douzième ne pouvait être soldé par une pièce de 5 fr., n'étaient recouvrées par eux qu'en monnaie de cuivre et même qu'elles n'étaient pas autrement exigibles; et c'est ainsi qu'il arrivait que, sur environ 850 millions¹ dont se composaient alors les recettes du trésor, plus de 40 millions étaient annuellement versés en cuivre.

Tel était donc le privilège du trésor que, au lieu de ne recevoir dans les paiements qui lui étaient faits que le quarantième en cuivre, il recevait au moins le vingtième.

En 1810, la totalité des espèces d'argent fabriquées en France pouvait être évaluée à 3 milliards. Diverses causes, que je ne détaille pas ici, avaient pu faire depuis cette fabrication que sur ces 3 milliards, 2 milliards tout au plus conservassent un emploi actif dans la circulation, et un peu plus des deux cinquièmes de ces 2 milliards, y compris le billon, 850 millions à peu près passaient dans le cours d'une année dans les caisses du trésor public; la totalité des fabrications de monnaie de cuivre depuis 1726, y compris le nouveau *billon* fabriqué, à un trop bon titre², sous Napoléon, pouvait s'élever au plus à 50 millions; le cinquième à peu près avait disparu par les refontes particulières à une époque où la rareté du cuivre en avait doublé

1. La France, qui réunissait alors à son territoire propre la Belgique, le Piémont, etc., etc., comptait cent dix-sept départements au lieu de quatre-vingt-six; plus tard, et par l'effet d'autres réunions, elle s'était trouvée composée de cent trente départements.

2. On n'en avait fabriqué ainsi, c'est-à-dire à un trop bon titre, que pour une faible somme; mais une connaissance plus exacte de l'emploi que doit avoir le *billon* dans un bon système de monnaie, aurait fait éviter ces excès dans le bien. Ce n'est jamais qu'aux dépens des nécessités qu'un gouvernement paie trop cher des inutilités.

le prix ; il en restait donc 40 millions, et toute cette masse de cuivre arrivait chaque année dans les caisses du trésor.

On conceït qu'il y avait beaucoup de paiements dans lesquels le trésor ne pouvait pas employer de monnaie de cuivre ; il ne pouvait pas non plus la transporter à une grande distance, puisque le seul prix du transport en aurait bientôt surpassé la valeur ; or, si sur 850 millions le trésor était obligé de payer 400 millions sans mélange de monnaie de cuivre, il fallait que les 40 millions qu'il avait reçus sous cette forme entrassent pour plus d'un dixième dans le reste de ces paiements, et sur ce dixième, il y avait moitié à perdre pour les parties preuantes : ainsi ce mode de paiement équivalait à une banqueroute d'environ 5 pour cent, dont chaque créancier supportait une part plus ou moins forte : car la perte était nécessairement inégale entre eux : en effet, quoiqu'ils eussent tous les mêmes objections à faire, ces objections avaient plus ou moins de force et d'efficacité suivant la qualité des personnes : et, comme les plus nécessiteux étaient ceux qui pouvaient prolonger le moins la résistance, il arrivait que la plus forte partie du dommage retombait toujours sur ceux qui avaient le moins à perdre. Donc, par un contraste bien singulier, après avoir introduit en France le système monétaire le plus régulier, quant au titre de la monnaie, on y tolérait le faux monnayage le plus grossier. Les créanciers de l'État accusaient les payeurs du trésor ; ceux-ci accusaient les receveurs des impôts qui, de leur côté, accusaient les contribuables.

Les administrations chargées du détail des recouvrements étaient peu versées dans la théorie des monnaies : les agents subalternes leur avaient fait entendre qu'il y aurait une forte réduction dans les produits, si les contri-

buables ne pouvaient pas employer à leur libération la monnaie de cuivre ; ces derniers y rencontraient sans doute un avantage qui équivalait pour eux à un dégrèvement, puisque l'on trouvait à acheter de fortes parties de monnaie de cuivre à 4 pour cent de profit. L'avantage aurait été encore plus grand pour les percepteurs qui auraient converti à ce taux, en monnaie de cuivre, la monnaie de bon aloi qu'ils avaient reçue, et il n'est pas prouvé que tous les percepteurs résistassent à cette tentation. Il est du moins bien certain qu'en même temps que la monnaie de cuivre affluait constamment dans les caisses publiques, elle était rare pour les petits paiements, pour les appoints au-dessous du franc, pour les salaires journaliers ; et plus on différât de remédier au désordre, plus il étendait ses racines. Plus on employait de palliatifs, plus on rendait le mal incurable. On avait voulu par exemple, en l'an 1800, corriger un des inconvénients de la monnaie de cuivre (celui de la faire entrer dans les paiements pour le double et le triple de sa valeur réelle en concurrence avec la monnaie neuve d'or et d'argent), en fabriquant un nouveau billon qui, à une faible différence près, conservait intrinsèquement une valeur égale à celle qu'il représentait. Ce nouveau billon, qui fut frappé jusqu'à concurrence de 3 millions, obtint la préférence dans les échanges entre particuliers ; et il fit refluer 3 millions de plus de cuivre et de billon inférieur dans les caisses publiques.

Ce qui est toutefois assez remarquable, c'est que le règlement qui autorisait l'émission de ce nouveau billon *de bon aloi* n'autorisait son admission dans les paiements que pour la fraction du franc dont il était le sous-multiple, tandis que la monnaie de cuivre, qui valait intrinsèquement plus de moitié moins, continuait d'entrer dans les paiements comme partie intégrante de la monnaie. Dans

ce cas, le faux emploi d'un bon principe augmentait le mal qu'avait commencé l'ignorance. Mais en avouant qu'il était regrettable que les caisses publiques fussent ainsi constamment inondées de monnaie de cuivre, comme on n'y connaissait d'autre remède que celui de le retirer de la circulation en le faisant fondre, et qu'alors il fallait sur 50 millions se condamner à perdre 25 millions, on reculait devant le sacrifice.

J'avais vainement objecté qu'un pays, qui comptait dans sa population dix millions peut-être de journaliers et quatre ou cinq cent mille soldats, dans lequel les seuls détails des subsistances individuelles nécessitaient chaque jour, entre douze ou quinze millions de familles, une foule de petits échanges qui ne pouvaient se solder par appoint qu'avec des sous-multiples du franc, et où on avait fabriqué plus de 3 milliards de monnaie de bon aloi ; qu'un tel pays, dis-je, pouvait, sans inconvénient, rejeter exclusivement dans les paiements fractionnaires, 50 millions de monnaie d'un titre et d'une valeur inférieurs ; qu'il résultait de ce que la monnaie de cuivre facilitait le paiement de petits appoints auxquels la monnaie de bon aloi ne pouvait pas descendre, qu'elle y était nécessaire et seulement là ; qu'elle recevait alors sa valeur et son titre de la nécessité de son emploi. Que, dans ce cas, sa valeur ne dépendait pas de sa matière, et qu'elle participait ainsi au privilège du billet de banque en rendant un service inverse ; qu'il suffisait donc de retenir les espèces de cuivre et de billon dans les limites de leur emploi spécial pour qu'elles devinssent aussi rares dans les caisses publiques qu'elles y étaient abondantes, et pour qu'on fût dispensé, soit de perdre 25 millions par leur refonte, soit de faire supporter annuellement une perte à peu près égale aux créanciers du trésor auxquels on la donnait en masse.

Comme cependant le mal allait toujours croissant ¹, et que les explications théoriques sur la cause et le remède ne convainquirent personne, il fallut avoir recours à un autre genre de preuves, et puiser les preuves dans les faits bien observés.

Déjà, depuis près de quatre ans, la trésorerie, au lieu de se frayer comme précédemment une route à part pour le mouvement des fonds publics, cherchait, dans les combinaisons habituelles du commerce, la règle des siennes : Paris, par exemple, centre du gouvernement et de ses plus grandes dépenses, et conséquemment le créancier des départements pour l'impôt, était constamment leur débiteur pour ses immenses approvisionnements. Cet état de choses indiquait seul que le premier devoir des receveurs-généraux qui devaient faire des versements à Paris, était d'acheter, avec les produits de l'impôt, les créances des départements sur Paris, et de verser leur contingent sous cette forme. C'était aussi celle qu'ils devaient employer pour tous les excédants de recettes qui devaient aller couvrir dans d'autres lieux des excédants de dépenses. Ces receveurs-généraux y trouvaient quelque profit, mais dans un profit plus grand encore pour le commerce et pour le trésor public.

Pour opérer cet arbitrage qui assurait partout au commerce une liquidation plus rapide d'une partie de ses créances, et restituait en quelque sorte l'impôt à sa source, la caisse des receveurs-généraux était, d'après les instructions du trésor public, ouverte à l'escompte des lettres-de-

1. On avait découvert de l'autre côté du Rhin des fabrications particulières des sous français : on en fabriquait dans plusieurs ateliers anglais. Les douanes françaises avaient, pendant assez longtemps, en l'ingénuité de laisser entrer ces espèces comme une *restitution de numéraire* qui nous était faite par l'étranger !

change que les créanciers d'une place devaient tirer sur leurs débiteurs résidant dans une autre place : et pour avoir la préférence d'un tel escompte, il fallait que les comptables donnassent des espèces de *bon aloi* pour des lettres-de-change payables ailleurs en espèces de *bon aloi* ; leur intérêt, sous ce rapport, se trouvait donc en opposition à celui des comptables inférieurs qui se seraient montrés trop faciles pour l'admission de la monnaie de cuivre dans leurs recouvrements ; car les receveurs-généraux n'auraient pas pu employer dans leurs escomptes cette partie de leurs recouvrements ; elle serait restée stagnante dans leurs caisses, et ils se seraient même trouvés en perte d'intérêts dans leurs comptes réciproques avec le trésor. Or, par le seul effet de cette combinaison si naturelle, et d'autant plus efficace, dont la trésorerie observait avec soin l'influence, il arriva, dès le commencement de 1810, que (la France étant encore alors composée de cent dix-sept départements, dont seize au delà des Alpes avaient conservé leurs anciennes monnaies), sur les cent un département soumis alors au système monétaire de la France, la monnaie de cuivre était déjà devenue rare dans les caisses publiques de soixante-sept départements, et qu'elle ne se montrait abondante que dans trente-quatre départements où, entre autres circonstances locales, la multiplicité des petits salaires devait employer naturellement une plus grande quantité de cette monnaie : qu'ainsi dans les deux tiers de la France on avait unanimement renoncé à cette exception absurde (qui avait pour prétexte de faciliter en faveur des petits contribuables le recouvrement de l'impôt), sans que personne se plaignît, sans que le recouvrement éprouvât de retard et provoquât plus de poursuites. On pouvait donc sans imprudence conclure du même résultat, que si la monnaie de cuivre se maintenait

en plus grande masse dans trente-quatre départements où la nature même des travaux, des échanges, des salaires, assignait un emploi plus étendu à ces espèces, ce n'était pas, comme moyen d'allégement pour l'indigence, qu'elle affluait dans les caisses publiques, et que le trésor public, en l'en écartant, ne ferait rien perdre aux contribuables de ce qu'il gagnerait lui-même.

Ainsi il avait fallu qu'un abus, qui portait le désordre dans toutes les transactions, eût succombé sous le nouveau régime de la trésorerie dans les deux tiers de la France (quoiqu'il ne fût encore qu'indirectement attaqué par ce régime), pour qu'au sommet du gouvernement on commençât à soupçonner que cet abus n'était pas inattaquable ; ce fut seulement en mettant ces faits au grand jour que la trésorerie put entreprendre l'abrogation de l'usage absurde qui condamnait tout créancier en France à recevoir le quarantième de tous les paiements qui lui étaient faits, dans une nature de paiements qui, outre l'incommodité de son poids, lui faisait supporter dans ce quarantième de la somme payée une lésion de 100 pour cent par l'infériorité de sa valeur. C'était en effet une contradiction bien étrange que celle qu'avait présentée, pendant si longtemps, notre jurisprudence monétaire qui ne tolérait pas dans les agents de la fabrication des monnaies une erreur d'un cinq millième, qui punissait du dernier supplice le faux monnayeur, dont le délit réel était de s'écarter, dans ses fabrications, de la proportion de l'alliage légal ; et qui, cependant, déclarait valablement libéré tout débiteur qui composait un paiement de 100 francs de 98 francs en monnaie d'argent, et de 2 francs dans une monnaie dont la valeur réelle n'était guère que de 1 franc, proportion qui était encore grandement excédée dans les paiements faits au fisc.

Et il était en effet trop juste et trop heureux que les caisses publiques souffrissent plus encore que les autres de la violation de la première condition de tout bon système monétaire ; c'est du moins une sorte de préservatif pour les peuples contre les abus que les gouvernements laissent introduire dans les monnaies, que la rigueur avec laquelle de tels abus réagissent contre leurs auteurs.

Comme tout changement dans la monnaie d'un pays répand l'incertitude dans cette multitude de transactions journalières qu'exige l'harmonie sociale, la réparation même des premières fautes renouvelle presque irrésistiblement tous les mécomptes qu'ont produits les fautes elles-mêmes. Tous les gouvernements doivent donc être timides devant toute cause d'anxiété qui agite en même temps tous les points de l'empire ; et c'est parce que j'étais persuadé que la trésorerie avait eu la patience de combattre, en quelque sorte, invisiblement le mal. Elle était parvenue à le cerner, à le circonscrire et à le concentrer sur une surface où l'application du remède, en devenant plus nécessaire, devait être aussi plus prompte et plus facile.

J'avais été bien secondé par les receveurs-généraux dont, à côté de leur devoir, l'intérêt se trouvait, ainsi qu'il a été dit plus haut, d'accord avec celui du trésor, et qui, d'ailleurs, étaient au-dessus des profits de l'abus. A l'égard des comptables d'une autre classe, il ne fallut transiger qu'avec les préposés des postes en augmentant un peu leur salaire, pour que la réforme ne rencontrât pas trop d'obstacles ; il fallut surtout qu'elle s'opérât sans éclat et sans scandale ; car les abus peuvent devenir inexpugnables quand l'orgueil blessé se ligue pour les défendre avec la cupidité.

Un décret du 18 août 1810 déclara que la monnaie de

cuivre et de billon ne serait reçue dans les paiements, si ce n'était de gré à gré, que pour l'appoint au-dessous de 5 francs ; les versements que les administrations perceptrices devaient faire au trésor furent soumis à cette règle ; il en résultait quelque changement dans la condition d'une partie de leurs comptables, aucun dans celle des contribuables ; et cette révolution, ou plutôt ce retour à la première des règles monétaires, s'opéra sans secousse, soit dans les marchés publics, soit dans les transactions particulières.

Les associations particulières qui avaient émis des billets au porteur payables en monnaie de cuivre furent dissoutes et liquidées ; elles parvinrent difficilement à réunir une quantité de monnaie de cuivre correspondante à leurs engagements, et, elles prouvèrent d'autant mieux qu'elles n'avaient servi qu'à étendre et aggraver l'abus qu'elles prétendaient corriger en le rendant plus tolérable.

Mais un autre inconvénient résultait encore du mélange dans les paiements des anciens multiples et sous-multiples¹ de la *livre tournois* avec les nouveaux multiples et les sous-multiples du *franc*. Il n'y avait ni rapport de titre ni rapport de coupures entre ces deux monnaies ; la première se fractionnait d'après le calcul duodécimal, la seconde d'après le calcul décimal, ce qui rendait leur concurrence incommode dans les paiements de détail, les plus nombreux de tous. Celles-là d'ailleurs avaient été tellement altérées tant par le frai que par la fraude, que les écus de 6 livres, par exemple, que l'addition de 6 centimes $1/2$ ou d'un quatre-vingt-unième aurait élevés dans les paiements à la valeur de 6 francs si elles étaient restées

1. Les pièces d'or de 48 francs et de 24 francs, et les pièces d'argent de 6 francs et 3 francs, 24 sous, 12 sous et 6 sous.

droites de poids, étaient pour terme moyen déchuës de 13 centimes $1/2$ au-dessous de leur valeur légale. Le déchet des écus de 3 livres et des pièces de 24 sols, 12 sols et 6 sols était encore plus grand. Il était d'un douzième sur l'écu de 3 livres, et d'un sixième sur les trois autres coupures.

Ces dernières furent facilement converties en espèces décimales par le même décret du 18 août, qui déclara que les pièces de vingt-quatre sous seraient reçues pour un franc, celles de douze sous pour un demi-franc (cinquante centimes), celles de six sous pour un quart de franc (vingt-cinq centimes). Il en restait peu dans la circulation : et celles de ces pièces qui étaient tout à fait effacées avaient trouvé, avec profit, un refuge en Angleterre, où elles étaient reçues comme shellings ou comme fractions de shellings.

Un second décret, du 12 septembre 1810, régla, pour les multiples de l'ancienne monnaie, le rapport réel de la *livre tournois* avec le *franc*, d'après le degré moyen de l'altération qu'avaient éprouvée les pièces d'argent de six livres tournois et de trois livres tournois, ainsi que les pièces d'or de quarante-huit et de vingt-quatre livres tournois. La valeurursive des pièces de six livres fut fixée à cinq francs quatre-vingts centimes, celle des pièces de trois livres à deux francs soixante-quinze centimes, celle des pièces d'or de quarante-huit livres à quarante-sept francs vingt centimes, enfin celle de vingt-quatre livres à vingt-trois francs cinquante-cinq centimes ; et comme toutes ces espèces pouvaient ne pas être altérées au même degré, les propriétaires avaient la facilité de porter celles qui pourraient être plus rapprochées de leurs poids primitifs et conserver conséquemment plus de valeur, aux changes des hôtels de monnaie, où le prix réel en était

payé comptant, mais seulement d'après le poids et le titre réels.

Ce n'était pas la première fois qu'on essayait de mieux coordonner dans notre système monétaire les règles et les pratiques qui ne s'accordaient guère. Déjà, en 1726, quelques hommes d'État avaient paru mieux concevoir ces règles qui sont très-simples, mais austères, et que depuis bien des siècles, tous les gouvernements, hors un seul¹, méconnaissaient et violaient, en faisant fabriquer pour leur compte la monnaie spéciale qui circulait sur leur territoire. Ils n'avaient cherché dans cette fabrication que quelques profits obscurs ; et ils n'avaient fait qu'exposer leur pays, dans le mouvement de ses échanges avec ses voisins, à perdre, bien des fois, ce que leur atelier de monnayage leur avait fait gagner une seule.

En 1726, ce n'avait été qu'après un grand désordre, moment toujours favorable pour les grandes réformes. (c'était à la suite de la perturbation qu'avait produite le passage du fameux Law à travers nos finances, et lorsque toutes les valeurs, tous les prix tendaient à se rasseoir d'un long et terrible ébranlement) que, dans la onzième année du règne de Louis XV, ses ministres avaient senti la nécessité de placer entre les débiteurs et les créanciers une mesure exacte qui fixât les devoirs des uns et les droits des autres. On détermina alors, mieux qu'à aucune autre époque antérieure, la quantité d'or fin ou d'argent fin qui devait entrer dans chaque paiement légal, d'après le rapport que la valeur de ces deux métaux pourrait avoir avec toutes les autres matières d'échange ; et la loi prescrivit une parfaite régularité de titre et de poids dans les multiples et dans les sous-multiples de la livre tournois fabri-

1. Le gouvernement vénitien.

qués avec l'un et l'autre de ces métaux, c'était là que devait s'arrêter la monnaie proprement dite. Pour la facilité des petits paiements, des salaires et des petits appoints, on voulut donner un auxiliaire à la bonne monnaie dans une monnaie de billon, et celle-ci avait été dispensée d'être mise en rapport exact de titre avec la valeur qui lui était assignée; on ne pensa pas même à circonscrire son emploi dans la limite des transactions pour laquelle elle avait été créée, et il arriva bientôt que les débiteurs peu solvables lui donnèrent la préférence pour les paiements qu'ils avaient à faire; et que, faute de mieux, les créanciers se résignèrent à le recevoir pour la valeur que lui attribuait exceptionnellement la loi; il arriva même aussi que cette monnaie de billon fut fabriquée alors en Angleterre, dans des ateliers particuliers, plus abondamment que dans les hôtels des monnaies de France: les débiteurs ne manquèrent pas de s'autoriser de l'abondance de cette monnaie inférieure devant laquelle disparaissait la monnaie de bon aloi, pour la faire entrer en proportion progressivement plus forte dans leurs paiements; et l'influence de ce désordre ne tarda pas à se faire sentir par l'état du change. Ce qui doit étonner, c'est que les plaintes répétées du commerce avertirent, seules, le gouvernement; il ne soupçonnait pas même la source de cette surabondance de billon, il ne se croyait pas le droit de la frapper du décret; cette fausse monnaie était de sa création, il n'aurait pu la retirer de la circulation qu'en y substituant des espèces de meilleur aloi, ce qui lui était impossible; il espérait diminuer le mal en limitant la proportion dans laquelle le billon pourrait entrer dans chaque paiement. Mais, comme depuis la rectification du titre et du poids des espèces d'argent, l'usage s'était introduit dans les gros paiements de peser les sommes au lieu de les compter, mode inapplica-

ble au billon, le créancier crut pouvoir se dispenser de compter la portion de billon qui pouvait y être jointe ; elle fut reçue de confiance : les agents subalternes se *dispensèrent* presque aussitôt d'en compléter les fractions, et l'on conçoit que certains débiteurs ne tardèrent pas à y mêler des matières grossières et sans prix ; bientôt aussi on en accrut encore la quotité en y substituant de petits billets au porteur, payables en billon : dans un tel état, le change n'avait pu que devenir progressivement plus défavorable pour le commerce français ; les plaintes en devinrent aussi d'autant plus vives dans les transactions intérieures. Ce fut alors, et après cinquante ans d'un pareil désordre, que M. Necker employa enfin le seul remède qui pût être efficace : par un règlement qui fut son œuvre, le billon fut exclu des paiements de la trésorerie et du commerce, et cette portion supplétive et extra-légale de la monnaie fut réduite au seul service qu'elle puisse rendre, c'est-à-dire, au solde des appoints que la monnaie d'or et d'argent au titre légal ne peut pas atteindre ; ce fut un grand bienfait, et la France entière en profita sans lui en savoir gré : dans ces sortes de réformes la voix de la reconnaissance publique ne couvre pas les murmures des abus : on n'avait pas manqué alors d'accuser le ministre de quelques faillites dans le commerce, de quelques débets qui éclatèrent à cette époque parmi les comptables : la digue était heureusement posée ; et elle ne céda qu'au torrent qui, devant, dix ans après, renverser tout, commença la perturbation universelle par l'invasion des assignats, invasion pire encore que celle du billon.

Mais dans les premières années du dix-huitième siècle et les premières du dix-neuvième, le même désordre, en se renouvelant, avait acquis plus d'intensité, et il avait des conséquences encore plus graves. La proportion que les

monnaies de billon avaient usurpée dans les paiements était beaucoup plus forte qu'avant 1780. Dans les dix premières années de la révolution, les gouvernements de ce temps semblaient avoir épuisé toutes les variantes de faux-monnayage et chacune d'elles avait laissé de terribles traces. En concurrence avec le faux-monnayage des assignats et celui de ces prétendues valeurs du trésor, qui perdaient de 50 à 90 pour 100, s'était partout aussi renouvelé le faux-monnayage des *sous* qu'on donnait en paiement pour leur valeur nominale, et dans ce faux-monnayage lui-même, celui des *sous* provenait de la fonte des cloches qui valaient intrinsèquement encore moins que les autres cuivres¹ : il n'était pas sans exemple qu'on eût délivré à des créanciers de l'État des ordonnances de plusieurs centaines de mille francs payables indistinctement en ces deux espèces de *sous*; c'était souvent même une faveur d'être ainsi payé; à tous les vices de cette monnaie de cuivre s'était jointe la grossièreté de la fabrication : on avait pris le parti de la couler dans des moules au lieu de la frapper : des particuliers avaient été appelés à l'entreprise de la fabriquer ainsi, en concurrence avec les ateliers monétaires du gouvernement; et bientôt on avait vu les débris de nos cloches, admis à l'exportation comme *cuivre ouvré*, qui se convertissaient en *sous* de l'autre côté du Rhin, et qu'on accueillait à leur retour comme versement d'un tribut de l'étranger en numéraire.

1. Avec une livre de cuivre rouge qui valait 1 franc dans le commerce, on fabriquait 45 *sous*, qui représentaient 2 francs 25 centimes; mais le cuivre de cloches, dans son état d'alliage, valait deux cinquièmes de moins que le cuivre rouge, et on en tirait la même quantité de *sous*; et ceux-ci n'étaient pas frappés : on se contentait de les mouler et de les couler sur le sable. Avec un tel procédé, il n'était personne qui ne pût se donner une fabrique de monnaie à 70 pour cent de profit.

On conçoit que par ces diverses causes réunies et quoique, dequis près de dix ans, on eût cherché à restreindre l'emploi du cuivre au quarantième dans les paiements), la masse d'un tel métal, ainsi vicié, circulant dans l'année 1810, était très-supérieure à la masse du billon qui circulait en 1780; et cependant tel est l'instinct de la propriété, le bon sens public, le besoin de l'ordre en matière de monnaie, dans tout pays qui n'est pas en dégénérescence, et où les débiteurs insolubles ne sont pas en majorité, qu'on pouvait compter, en 1810, soixante-sept départements en France, dans lesquels la monnaie de cuivre semblait d'elle-même renoncer au privilège de son usurpation non-seulement dans les paiements mutuels du commerce, mais même dans ceux des contribuables envers l'impôt. Déjà elle s'y était naturellement bornée au service des salaires journaliers et des fractions de franc qui soldent les petits achats: ainsi on était assuré d'avance que dans la grande majorité des provinces, et pour la presque totalité des échanges, la suppression du droit abusif, conféré à la monnaie de cuivre par une simple décision du *Directoire* de 1796, n'occasionnerait aucune secousse, que la foi publique, loin d'en être alarmée, n'y verrait que la réparation d'un tort dont elle avait longtemps souffert; et l'on pouvait en conclure que, dans les autres parties de la France, si la même monnaie s'y montrait plus abondante, elle devait sans doute y trouver plus d'exercice à son emploi naturel, parce que les manufactures y étaient plus actives, la population plus nombreuse, les salaires plus fractionnés, et que ce n'était qu'en la détournant même de sa destination spéciale, qu'on la faisait affluer dans les caisses publiques: conséquemment que la différence de proportion entre la monnaie de cuivre en 1810, et la monnaie de billon en 1780, n'était pas un

obstacle à ce que le même mode de rectification fût employé, sans qu'il en résultât pour le trésor public un plus grand sacrifice ; seulement, ainsi que cela avait eu lieu en 1780 pour le billon, il fut convenu que le cuivre monnayé, qui se trouvait, en 1810, dans les caisses de la trésorerie à Paris, n'en sortirait que pour être employé successivement au paiement de la solde militaire. Ainsi il avait suffi d'observer exactement les faits pour avoir pu se promettre que la répression d'un grand abus n'occasionnerait aucun trouble, parce que les profits de l'abus ne pouvaient être occasion de perte et de regrets que pour une obscure minorité, dont le gouvernement n'a jamais de sérieuse résistance à craindre.

Une autre motif encore que leur défaut de rapport avec la monnaie nouvelle conseillait la disposition relative aux multiples et aux sous-multiples de l'ancienne livre tournois. Les essais faits sur un grand nombre de ces espèces avaient constaté que, par la combinaison de plusieurs causes d'altération, la livre tournois dans ses multiples et sous-multiples, contenait proportionnellement un trentième de moins en valeur réelle que le franc ¹. C'était le terme moyen que donnaient le pesage et l'essai de ces espèces prises ensemble ou séparément dans les lieux où elles étaient restées la monnaie dominante, comme dans quelques départements de l'Ouest, ainsi que dans ceux, beaucoup plus nombreux, où une préférence raisonnée avait mis la monnaie décimale à l'abri de cette concurrence ; et ce n'était pas seulement par l'effet du frai que ces anciennes espèces avaient été altérées ; la plupart

1. En 1810, dans la refonte de l'ancienne monnaie d'argent, on ne faisait pas le départ du millième d'or qui s'y trouve, et que la chimie n'avait pas encore découvert ; mais, à l'égard des sous-multiples surtout, cette plus-value était plus qu'annulée par le seul frai.

conservaient les traces de la lime qui en avait affaibli le poids : et dans le commerce on ne les admettait plus qu'après les avoir pesées, ce qui les réduisait à l'état de démonétisation. La mesure qui, sur toute variété de monnaies, mettait la valeur nominale en rapport exact avec la valeur réelle, répondait donc au vœu, ou du moins à l'intérêt commun, même dans les lieux où la haine de toute innovation s'étendait jusque sur la monnaie : c'est peut-être la première fois qu'une opération de *décri* n'excita ni mouvement dans les marchés publics, ni plainte grave de la part du grand commerce, quoiqu'il restât encore dans la circulation une assez grande quantité de cette monnaie : elle se trouvait tellement divisée que la perte que chaque propriétaire paraissait subir, était extrêmement faible ; car là même où elles conservaient quelque préférence, personne ne cherchait à mettre en réserve des espèces dont la possession devenait contentieuse, puisque chacune d'elles pouvait être l'objet d'une discussion entre le créancier et le débiteur.

Tant il est vrai qu'au milieu de ces commotions qui répandent des nuages sur l'avenir des corps politiques, au milieu même de la diversité que ces moments de crise jettent dans les opinions, les intérêts individuels se mettent facilement d'accord sur le besoin d'une exacte réciprocité dans leurs divers échanges mutuels ; et parmi les moyens de sécurité qui sont propres à chacun et désirables pour tous, se place en première ligne la fixité de la mesure commune sur laquelle repose cette multitude de contrats qui rapprochent chaque jour toutes les classes et tous les partis devant l'intérêt du moment.

Il était toutefois impossible que, sous un gouvernement dont la police était à la recherche de toutes les plaintes, quoiqu'il n'y cédât pas toujours, quelques réclamations ne

parvinssent pas à Napoléon : plusieurs personnes redisaient encore que le gouvernement devait rester garant du prix qui avait été assigné à chaque espèce monétaire, et qu'en cas de refonte, il devait prendre la perte pour son compte, sauf à la couvrir par un impôt : d'autres citaient le bilan d'un négociant qui expliquait sa faillite par le préjudice que lui avait causé la réduction de la valeurursive des pièces d'argent de six livres tournois ; d'autres enfin affirmaient que la France était nécessairement moins riche de toute la somme dont les anciennes espèces d'or et d'argent étaient réduites. Leurs calculs élevaient cet appauvrissement à 50 ou 60 millions ; et quoiqu'il ne fût pas dupe de tels calculs, Napoléon les redoutait pour la multitude.

Il ne me fut pas difficile de répondre à ces trois objections :

1° Dans tous les temps, et sans en excepter même ceux pendant lesquels les princes avaient tant abusé des monnaies, l'intervention des gouvernements dans la fabrication de cet instrument des échanges ne pouvait avoir pour but et pour résultat que de constater le titre et le poids de chaque espèce monétaire ; de déterminer la quantité d'argent fin ou d'or fin qu'elle devait contenir au moment où elle était livrée au public. Aucun gouvernement ne parvenait à dissimuler, à masquer la valeur intrinsèque de sa monnaie locale par l'appréciation arbitraire qu'il donnait à la valeurursive. Ainsi toute monnaie surestimée n'était bientôt admise dans les échanges que pour sa valeur réelle ; car les essayeurs particuliers faisaient justice de cette fraude, et le change n'admettait nulle part l'illusion de la valeur nominale qu'usurpait telle ou telle monnaie. Mais, de même que jamais, dans ce cas, on ne prétendait exiger des princes, lorsqu'ils se déterminaient à rectifier, par la refonte, quelque tarif frauduleux, qu'ils tinssent compte au

public de la différence, de même on ne pouvait pas se permettre de conclure de ce que l'empreinte et la forme d'une pièce de monnaie donnaient la mesure exacte de sa valeur intrinsèque, au moment où elle sortait de l'atelier monétaire, que la permanence de cette valeur fût indéfiniment garantie dans les siècles pour tous ses possesseurs successifs; si la maxime, *res perit domino* ¹, fut jamais applicable, c'est assurément aux espèces monétaires qui, de tous les objets usuels, de tous les *ustensiles* que l'intelligence humaine a appropriés aux usages civils, est celui dont chaque particulier se sert avec le plus de fréquence et le moins de ménagement pour son besoin personnel. La garantie d'un gouvernement sur la monnaie qu'il fabrique ne peut évidemment être autre que celle du fabricant de toute autre espèce d'effets mobiliers; le tisserand garantit l'aunage et la qualité de l'étoffe, l'orfèvre le titre et le poids de la vaisselle d'argent; ni l'un ni l'autre ne s'engageraient à reprendre, un jour, les objets fabriqués par eux au prix auquel ils les avaient livrés au consommateur; comment une condition différente pourrait-elle être imposée à la fabrication de la monnaie, surtout lorsque le bénéfice de cette fabrication est nul, ainsi qu'il arrive dans tous pays où, comme aujourd'hui en France, la valeur intrinsèque des espèces reste presque égale à leur valeur nominale! La monnaie, le plus mobile de tous les *ustensiles*, s'altère surtout par la rapidité de son mouvement. Comme elle passe dans toutes les mains, tous ses possesseurs concourent successivement à cette altération, mais chacun dans la proportion du service qu'il en retire. Il en

c. Cette maxime, *res perit domino*, était traduite ainsi qu'il suit dans des observations manuscrites adressées à Napoléon, et recommandées à son attention: c'est aux dépens du prince que la monnaie du prince s'altère. Napoléon n'en fut pas dupe.

résulte que, lorsque la dégradation est devenue telle, que la refonte de la monnaie soit nécessaire, la perte, répartie entre tous les habitants du pays, devient très-faible pour chacun d'eux, et exactement proportionnelle au profit qu'il a pu résulter du service et aux facultés de chaque possesseur. Si, dans ce cas, le *décri* des anciennes espèces peut être assimilé à un impôt, on ne peut rien faire de mieux pour l'équité de sa répartition que de le laisser se répartir lui-même sur chacun, en raison de la quantité de monnaie *décriée* que chacun possède au moment du *décri* ; et jamais il ne serait possible d'asseoir, avec la même justice, un impôt spécial, dont le produit devrait couvrir la perte qu'une refonte, coûterait au trésor de l'État ; d'ailleurs une refonte, sans le préalable du *décri*, serait un remède si lent, que le pays aurait à supporter à la fois et l'impôt spécial et l'inconvénient de la monnaie altérée ; ce dernier inconvénient serait lui-même un second impôt plus funeste que le premier ¹.

2° La seconde objection se tirait de l'exemple du commerçant qui se disait avoir été ruiné par la réduction de quelques centimes qu'éprouvaient les pièces de 6 livres tournois ; on évaluait sa banqueroute à 1 million ; pour que la supposition eût été fondée, il aurait fallu que ce commerçant, au moment de sa faillite et de la publication du décret, eût eu 36 millions d'écus de 6 livres dans ses caisses !...

3° Enfin, la France se trouvait-elle moins riche de la valeur, dont les multiples de l'ancienne livre tournois

1. Le gouvernement ne bat pas monnaie pour son compte, et n'est pas propriétaire du métal qui compose les espèces qu'il fabrique ; il se borne à en assurer le titre et la forme, comme il étalonne toute autre mesure, sur la demande et la présentation du marchand qui veut l'employer.

éprouvaient la réduction par le nouveau tarif que subissaient les pièces d'or et d'argent de 48 livres, 24 livres, 6 livres et 3 livres ¹. La richesse, dans l'acception que nous lui donnons ici, n'admet rien d'idéal ; et ce n'est pas surtout dans ce siècle que des influences morales peuvent agir sur la monnaie. A l'époque où le décri des anciennes espèces fut prononcé, la plupart de ces pièces avaient éprouvé des altérations frauduleuses qui en avaient affaibli le poids. Les comptables étaient autorisés par ce seul fait à refuser d'admettre en acquittement de l'impôt toutes celles qui portaient les traces de ces altérations, et déjà dans beaucoup de lieux le commerce, ainsi qu'il a été dit, ne consentait à les recevoir qu'au poids, ce qui, d'après leur titre, les plaçait dans une situation plus défavorable que celle qui devait résulter du décri. Ainsi leur valeur était également incertaine, soit comme matière, soit comme monnaie. Et, dans un tel état, non-seulement elles étaient déjà déçues de leur valeur nominale, mais elles devaient habituellement ne trouver d'emploi qu'au-dessous de leur valeur réelle. Il était donc éminemment dans l'intérêt des possesseurs de ces espèces que l'exercice de leur jouissance légitime fût affranchi des entraves qu'ils éprouvaient, comme il était dans l'intérêt public, pour que la foi des marchés ne fût pas compromise, de ne pas conserver entre les contractants deux mesures de graduation différente, et qui pouvaient servir indifféremment au même usage. Il serait contraire à toute raison de supposer qu'un pays s'appauvrit par l'effet d'une rectification, qui, prenant la valeur réelle pour son seul type d'évaluation, rappelle à ce niveau toute valeur qui s'en écarte : autant

1. C'était un banquier très-renommé qui avait fait parvenir à Napoléon cette objection contre les nouvelles mesures monétaires.

vaudrait-il croire que chaque nouveau milliard d'assignats enrichissait la France d'une somme égale, ou que le tribunal qui anéantit les fabrications du faux monnayage, fait en effet perdre une valeur adéquate au profit que s'était promis le faux monnayeur.

La saine théorie de la monnaie est si simple qu'il n'y a sans doute aucun mérite à la définir. Mais tous les temps, toutes les positions politiques n'ont pas permis d'en observer les règles ; il a fallu un événement aussi considérable que la découverte des mines américaines pour que les matières d'or et d'argent affluassent en Europe, et qu'ensuite la prospérité d'un État comme la France, par exemple, permit de prélever sur ses produits *plus* de 3 milliards d'avance pour le prix d'achat du métal¹ ; et il fallait en outre que la monnaie, en étant la mesure de toutes les valeurs, eût elle-même, lorsqu'elle était donnée en échange, une valeur égale à celle de chacune des choses dont elle aurait mesuré le prix. Un système monétaire n'est parfait et complet que lorsqu'il remplit cette condition : et la perfection est de rigueur pour cette mesure, comme pour toutes les autres. On sait que l'inconvénient de toute altération dans les mesures se multiple par le nombre même des actes et marchés auxquels concourent les mesures inexactes ; et il n'est pas de mesure qui s'applique à plus d'emplois que la monnaie, depuis surtout que les diverses nations qui peuplent l'Europe ont, chaque jour, à solder entre elles d'immenses échanges ; il est rare sans doute qu'elles soient dans la nécessité de régler leurs comptes respectifs par l'extradition de leurs monnaies ; les lettres-de-change remplacent pour le com-

1. Le luxe, en monnaie, comme en toute autre chose, est un obstacle et une cause de retard pour la prospérité réelle : la fabrication de la monnaie ne se ralentit pas en France.

merce extérieur la monnaie réelle, en même temps que dans quelques grandes villes les billets de banque y suppléent avec une grande économie : mais ces deux auxiliaires empruntaient eux-mêmes leur valeur de celle de la monnaie réelle ; ils subissent inévitablement la dépréciation dont la monnaie est atteinte, lorsque sa valeur intrinsèque n'est pas en parfait rapport avec sa valeur nominale. La loi, dont on abuse souvent lorsqu'on prétend créer et constituer par elle, et qui doit se borner à rendre commun à tous, obligatoire pour tous, ce qui est déjà dans les habitudes et conséquemment dans les besoins du plus grand nombre des citoyens, doit, surtout en matière de monnaie, n'être que déclarative ; s'il n'est pas au pouvoir de la loi de créer la valeur de la monnaie, si elle ne peut que la déclarer, il faut que cette déclaration soit l'expression exacte de la vérité. Une nation comme la France qui sous la forme de monnaie, entretient une espèce de capital fixe qui représente peut-être le dixième de ses produits annuels, a fait sans doute un immense sacrifice ; elle paie bien chèrement, par la seule perte des intérêts, la commodité d'un tel instrument ! Mais le seul moyen qui lui reste d'atténuer cette perte est d'avoir une monnaie dont la valeur soit la même à Londres et à Pétersbourg qu'à Paris. Et, soit que, par le résultat de ses propres échanges, elle soit créancière, soit qu'elle soit débitrice, elle

1. On peut dire que, dans chaque pays, la monnaie fait partie du mobilier commun à tous. Chacun en dispose à son tour pour son besoin, et c'est dans le besoin de tous et de chacun que ce mobilier doit chercher sa mesure. Il trouve un autre titre de valeur dans la matière dont il se compose ; et c'est par la réunion de ces deux conditions, par la justesse de leur combinaison, que la monnaie parvient à payer d'autant mieux la chose contre laquelle elle est échangée, qu'elle est devenue dans la main du vendeur une valeur égale à cette chose. Mais il suffit de définir ainsi la monnaie, pour qu'entre autres conséquences de

acquiert alors la plus importante des sécurités, puisqu'elle n'a plus de mécompte à craindre sur la valeur qu'elle recevra ou donnera en paiement.

Les habitants d'un pays n'ont sûreté complète pour la vie, que quand ils savent à quel prix ils pourront vivre.

L'usage s'est introduit dans les monarchies absolues et s'est aussi conservé dans celles où le monarque ne réunit pas tous les pouvoirs, d'appeler *monnaie du prince* les espèces dont ses agents surveillent la fabrication. Cet usage est judicieux ; le monopole d'une telle fabrication ne peut en effet être mieux placé que dans les mains du chef de l'État ; mais c'est surtout parce que la monnaie du prince n'est pas la propriété du prince, que la garantie qu'on attend de lui est mieux assurée. Ce sont des temps qui ne reviendront plus que ceux où les princes, qui paraissaient posséder tout (sans en excepter même la population rare par laquelle ils faisaient mal cultiver leurs domaines), parvenaient difficilement à faire quelques épargnes sur le produit de leurs récoltes, et trouvaient plus difficilement encore le moyen de convertir ces épargnes en bijoux et en métaux précieux. On s'explique aisément comment ils devenaient plus avares de cette nouvelle richesse, et pourquoi, quand ils l'employaient à leurs dépenses sous la forme de monnaie, ils prenaient tant de précautions pour la retenir dans leurs

cette définition, on aperçoit qu'il ne faut pas mettre dans ce mobilier plus de luxe que dans tout autre, et ce n'est pas sûr qu'on ait eu cette sagesse en France. Notre France ne conteste pas à l'Angleterre quelque supériorité en richesse réelle, en industrie, en approvisionnements, en tout genre de capitaux. Or, il est certain que *mobilier-monnaie* était, il y a quarante ans, déjà beaucoup plus considérable proportionnellement en France qu'en Angleterre ; et depuis ce temps, la masse des espèces d'or et d'argent fabriquées en France s'est encore fort accrue !

domaines. La plus efficace de ces précautions (je ne dis pas la plus légitime) était sans doute de lui attribuer, dans cette circonscription, une valeur supérieure à celle qu'elle aurait pu obtenir partout ailleurs. Mais, pour atteindre ce but, il fallait que les métaux, convertis en monnaie sous l'empreinte du prince, fussent sa propriété personnelle ; car personne ne se serait déterminé à échanger, dans les ateliers des monnaies, une valeur réelle de 100 francs en or ou argent, contre une quantité d'espèces auxquelles le tarif du prince conférait faussement et indûment la valeur nominale de 100 francs, lorsque sa valeur réelle était en effet beaucoup moindre.

Aujourd'hui que, pour la sûreté des grands États et des princes qui les gouvernent, la propriété est mieux classée, et que l'industrie libre en a diversifié et multiplié les produits si miraculeusement que, dans les mêmes limites, le prince, qui recevait par l'impôt le dixième de ces produits, serait en effet dix fois plus riche que celui de ses devanciers qui disposait du revenu total du territoire, les souverains qui entendent le mieux leurs intérêts et leurs devoirs n'ont plus rien à mettre dans la monnaie que leur empreinte ; car lorsque le tarif des frais de fabrication, qu'ils exigent, n'est que la juste indemnité de ces modiques frais ¹, le commerce vient spontanément échanger les matières d'or et d'argent contre des espèces nouvelles ; le renouvellement des espèces altérées s'opère ainsi d'une manière insensible, avec un avantage égal pour le commerce et pour le fisc, qui ne reçoit alors lui-même, par l'impôt, que des monnaies *droites de poids et de titre*, tandis que, dans les anciens temps, il arrivait

1. Ces frais sont en France de 3 francs sur 1.000 francs, ce qui équivaut à un 333^e de la valeur fabriquée.

inévitablement au souverain qui abusait du privilège de la fabrication pour altérer la monnaie, de perdre le médiocre et illégitime profit qu'il avait sur chaque espèce livrée au public, autant de fois que la même espèce était donnée ou reçue en paiement par son trésor.

On me pardonnera ce long article, qui devrait aujourd'hui ne rien apprendre à personne, en considérant combien de choses restent encore à faire dans la plus éclairée des quatre parties du monde, pour que tous les gouvernements participent au bienfait d'un bon système monétaire.

Ajouterai-je qu'après que des procédés si simples eurent complété la rectification des monnaies françaises, des tentatives furent faites pour appliquer le même principe aux monnaies de quelques-uns des pays qui avaient été successivement réunis à la France, et qu'un décret spécial intervint pour soumettre à cette salutaire réforme les provinces comprises alors sous la dénomination de *Belgique*, où il existait quarante variétés d'espèces monétaires, lesquelles n'avaient entre elles aucun rapport symétrique et dont la valeur nominale n'avait pas plus de rapport avec leur valeur réelle ? Eh bien ! ce décret, à peine rendu, fut rapporté.

Et ce qu'il faut conclure de cette dernière circonstance assez remarquable sous Napoléon, c'est que la *sur-estime légale* des espèces monétaires qui place un faux matériel dans la loi, crée encore, dans beaucoup de pays, une sorte d'illusion pour le vulgaire comme pour le prince, qui ne demanderaient en effet pas mieux l'un et l'autre que de se croire plus riches du montant de cette sur-estime, encore bien que la différence disparaisse à leur préjudice dans la plupart des transactions ; il est vrai que souvent cette illusion est entretenue par une classe d'en-

tremetteurs pour qui elle est la source de profits moins imaginaires.

On a souvent dit que, dans l'état actuel de la civilisation, les divers États de l'Europe devenant, par l'influence de leurs rapports réciproques (et en dépit des préjugés nationaux qui finissent toujours par céder aux besoins) les branches d'une seule famille, il serait désirable que tous les peuples adoptassent un système uniforme de mesures ; et celle de toutes les mesures, dont l'uniformité importerait le plus à la convenance commune des nations, est incontestablement la monnaie ; c'est aussi celle qui, pour subir cette condition, aurait le moins de sacrifices à demander aux peuples dans leurs habitudes ; car, sans rien changer aux dénominations, aux divisions des multiples et des sous-multiples de chaque monnaie locale, il suffirait que partout, à commencer par l'unité monétaire, telle qu'elle a été adoptée dans chaque circonscription politique, toute pièce de monnaie qui représente cette unité, individuellement ou collectivement, contient en effet une quantité de métal pur correspondant à sa valeur nominale. Et ce qui pourrait indiquer qu'un tel résultat n'est au-dessus des espérances d'aucun peuple, c'est que la France avait pu l'obtenir au milieu de ses convulsions politiques à la suite d'une révolution, qui avait dévoré d'immenses capitaux, et du faux monnayage des assignats. N'a-t-on pas vu d'ailleurs, partout où le commerce a agrandi sa sphère d'activité et de lumières, se former de grandes associations, dont l'unique objet était de le prémunir contre les variations de la valeur réelle de la monnaie locale, et qui renonçaient volontairement à des intérêts sur une partie de leurs capitaux, pour s'épargner des pertes plus graves sur le change ; noble et délicate leçon donnée aux gouvernements !

En Hollande les paiements du commerce ne pouvaient se faire qu'en monnaie de banque, et cette monnaie n'admettait que de l'or ou de l'argent dégagé de tout alliage : aussi le *titre* qui donnait droit à cette forme de paiements, mis en concurrence avec la monnaie cursive, se négociait-il à un taux supérieur de deux à quatre pour cent !

Hambourg ne s'est si longtemps maintenu le centre du commerce de toute l'Allemagne avec l'Angleterre et l'Amérique, que parce que cette masse de monnaies diverses qui y affluaient de tant de principautés, pour acquitter le prix des approvisionnements qui devaient être répartis entre elles, y était incessamment réduites par la *fonte*, à sa valeur réelle ; et quatre *essayeurs* étaient constamment occupés à rétablir ainsi l'équilibre entre les valeurs que les magasins d'Hambourg livraient à la consommation de l'Allemagne et celle des métaux qui devaient les solder.

Plusieurs siècles auparavant, lorsque Venise s'appelait encore la Dominante (titre trop fastueux pour être jamais la propriété durable d'aucun peuple, titre contradictoire d'ailleurs avec la réciprocité qui est la seule base solide du commerce), lorsque la découverte du cap de Bonne-Espérance ne lui avait pas enlevé le monopole de la vente de toutes les productions de l'Asie, Venise, qui déjà était parvenue à donner une telle perfection à sa principale monnaie que ses sequins d'or, par exemple, ne devaient admettre que 3 millièmes d'alliage, avait encore voulu donner au commerce une garantie contre le *frai* qui finit par altérer les meilleures monnaies ; et elle avait imaginé, la première, les paiements en banque qui ne devaient se composer que de métaux livrés au taux de leur valeur actuelle dans les différents marchés.

La rivale de Venise sur la côte opposée de la Médi-

terranée, Gènes, avait pris aussi l'initiative sur les autres États d'Europe pour le perfectionnement de l'instrument universel des échanges : son système monétaire tolérait, pour le paiement des salaires, pour l'appoint des petits marchés, l'emploi d'un billon dont le titre ne répondait pas sans doute à sa valeur cursive; mais à Gènes, l'unité monétaire étant représentée par une pièce équivalente à huit de nos francs, tout paiement qui excédait cette somme n'était admissible qu'en espèces *droites de titre et de poids*, et les espèces irrégulières qui composaient le billon ne pouvaient y concourir que pour les *appoints* au-dessous de 8 fr.

C'était donc opérer une réforme, déjà consacrée par de grands exemples, que d'écarter le billon français de la place qu'il avait usurpée dans le paiement des lettres-de-change; et je dois ajouter, relativement à ce qui s'était fait à cet égard, en 1780, que cette réforme avait été d'autant plus nécessaire, alors que le droit de *seigneurage*¹, que le fisc percevait sur la fabrication des monnaies, atténuait dans ce temps de plus d'un quatre-vingtième (outre l'alliage) leur valeur réelle; ce droit de *seigneurage* s'était même élevé beaucoup plus haut dans l'intervalle de 1726 à 1755 et 1771 : je dois aussi faire remarquer que M. Necker et Adam Smith lui-même ont cru justifier le prélèvement d'un droit modique *de seigneurage*, comme offrant le moyen d'empêcher l'extradition des espèces; ils reconnaissent cependant que, lorsqu'un négociant n'a pas d'autre moyen de solder ses achats au dehors, il est obligé d'envoyer des espèces, et que toutes les prohibitions sont vaines contre ce mode de paiement!

1. Le droit de *seigneurage*, dans son ancienne acception, est indépendant des frais de fabrication.

Mais quand on paie ainsi sa dette au dehors avec la monnaie locale, il en résulte, je le répète, que, si cette monnaie a subi un droit de seigneurie seulement même de un quart pour cent, le débiteur donne en effet à son correspondant étranger, pour 98 $\frac{3}{4}$, ce qu'il a reçu lui-même pour cent, et que définitivement la monnaie qu'il livre n'est reçue, en ce cas, que pour la valeur réelle de l'or fin et de l'argent fin qu'elle contient.

Depuis que la monnaie française a participé à la rectification de toutes nos autres mesures, et a subi, comme elles, l'application du système décimal, le droit de fabrication est si modique qu'il devient à peine une quantité dans les calculs minutieux du change; le propriétaire de lingots d'or et d'argent, qui les fait convertir en espèces françaises, reçoit en ces deux métaux l'équivalent à peu près de la valeur qu'il a livrée. C'est ce qui explique pourquoi, depuis plusieurs années, tant de particuliers ont fait convertir en monnaie française les lingots et les espèces des autres pays dont ils étaient propriétaires; et pourquoi les paiements en monnaie française obtiennent au dehors une si grande faveur; et c'est dans un tel état qu'il convenait surtout d'abroger l'abus qui tolérait le mélange d'un quarantième de cuivre dans les paiements faits en francs, parce que l'effort est moins grand, quand il ne reste plus qu'un pas à faire pour arriver à la perfection. Je répète, jusqu'à satiété, que la monnaie étant la plus usuelle de toutes les mesures, celle dont l'emploi se trouve le plus multiplié dans les divers besoins des sociétés, la monnaie doit être aussi la plus exacte des mesures : avec la fonction commune à toutes les autres mesures, elle cumule un second attribut, puisque, donnée en échange d'une autre valeur, elle doit la représenter fidèlement pour celui qui a cédé cette autre valeur, et

lui assurer le moyen de retrouver lui-même, dans tout autre emploi qu'il pourra faire en tout lieu de la monnaie reçue par lui, une valeur égale. Or, cette garantie ne peut être acquise qu'autant que la valeur intrinsèque, seule base régulière du tarif des prix, maintient la monnaie en équilibre exact avec tous les objets dont elle consomme l'échange. Les métaux qui la composent ont l'avantage d'éprouver moins de variations de prix qu'aucun autre produit commercial dans les différents marchés de l'Europe. Si la valeur intrinsèque de chaque monnaie locale répondait partout en Europe à sa valeur nominale, chaque paiement en espèces, en quelque lieu qu'il fût reçu, porterait avec lui la garantie d'en faire retrouver l'équivalent à son propriétaire en quelque autre lieu qu'il voulût en faire l'emploi; et ce ne serait pas un médiocre bienfait de la civilisation européenne, qu'une telle rectification dans le système monétaire de l'Europe, par l'influence qu'elle aurait sur la plus grande sûreté, la plus grande facilité des échanges entre les peuples. Le change se charge bien de niveler les différences qui résultent de la variété du titre dans les monnaies; mais c'est au moyen d'une fiévreuse intervention qui n'est pas gratuite.

Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer comment la réduction, très-réelle sans doute, que les divers propriétaires des espèces actuellement sur-estimées éprouveraient, serait peu sensible pour chacun d'eux, et compensée d'ailleurs par des profits beaucoup plus réels, dont ils acquerraient la jouissance; comment la rectification pourrait s'opérer, sans exiger que chaque pays fit de nouveaux sacrifices pour se procurer un plus ample approvisionnement de métaux précieux; et comment elle leur assurerait d'autant mieux la conservation de ceux qu'ils possèdent; de prouver d'ailleurs qu'un pays ne s'enrichit pas plus en

achetant des métaux précieux, qu'il ne s'appauvrit en les laissant sortir, même sous la forme de monnaie ; que le prix vénal des métaux a la même base et se compose des mêmes éléments que le prix vénal de tout autre produit du travail des hommes ; qu'il a même le mérite d'être plus uniforme et moins variable dans les différents marchés ; et qu'enfin, quoique par la fabrication d'une monnaie de bon aloi, chaque pièce contienne en effet plus d'or et d'argent, il peut cependant en résulter plus d'économie dans l'emploi de ces métaux que par le système contraire, parce que, partout où la monnaie réelle est bonne, les signes auxiliaires et supplétifs, tels que les billets de banque et les lettres-de-change, les effets au porteur peuvent, avec plus de succès, entrer en concurrence avec elle et prendre dans son office la part qui peut leur être attribuée.

Ce qui arrive toutefois à cette théorie qui a été fixée pour l'Angleterre par Newton et Adam Smith, et qui, dans ce siècle, n'est nouvelle pour aucun peuple, c'est que là même où le raisonnement est forcé de l'admettre, quelques habitudes semblent encore s'y refuser ; et il ne faut pas trouver mauvais que différents peuples, d'accord sur un principe, veuillent cependant, en se l'appropriant, varier les moyens d'exécution pour les rendre d'autant plus propres à chacun d'eux ; mais s'il est assez généralement vrai de dire des siècles et des peuples que ni les uns ni les autres ne peuvent se comparer entre eux, du moins en ce sens, qu'il ne faut ni chercher dans les uns des règles pour tous les temps, ni chez les autres des exemples pour tous les pays, cette maxime ne peut toutefois admettre, dans le système monétaire, que des nuances qui n'en altèrent pas la première condition. Le gouvernement de chaque pays peut sans doute varier la division et la forme

de sa monnaie, mais aucun ne peut violer son principe élémentaire et caractéristique (et il est rare qu'une telle violation soit l'œuvre innocent de la seule ignorance), sans expier, par des pertes sans cesse renouvelées, les profits d'une première fraude.

NOTE

SUR LA RUSSIE



Un double instinct, celui de la force et du besoin, avait dû imprimer à la Russie un mouvement continu de gravitation vers les climats plus tempérés de l'Europe, depuis que Pierre-le-Grand avait introduit quelques principes de civilisation dans les villes et dans les armées de cette immense fabrique d'hommes, qui peut seule mettre sur pied plus de soldats que toutes les puissances du continent ensemble. Son initiation aux habitudes européennes ne pouvait dans le principe que lui imposer des sacrifices nuisibles au développement même de sa puissance virtuelle, si quelques acquisitions utiles ne compensaient pas pour elle les inévitables désavantages de ses premiers rapports avec les peuples plus avancés. Un de ces désavantages était dans les distances ; le gouvernement russe devait tendre à les rapprocher, et la fondation de Saint-Pétersbourg n'était qu'un premier pas : la cour, qui avait quitté l'ancienne capitale pour cette nouvelle résidence, ne pouvait satisfaire les caprices d'un luxe nouveau pour elle et plus fécond en jouissances, que celui qu'elle avait longtemps imité des Perses, qu'en ouvrant ses ports de la Baltique au commerce étranger ; mais elle se condamnait à abandonner à ce commerce l'arbitrage des prix, tant des produits manufacturés, qu'il pouvait importer, que des matières brutes, que la Russie pouvait donner en échange. C'était même livrer le monopole de cet arbitrage à la na-

tion qui serait prépondérante par sa marine : or, la Russie ne pouvait pas supporter indéfiniment cette condition, qui ne l'aurait admise que comme tributaire dans l'association européenne.

D'un autre côté, malgré les derniers succès de Pierre I^{er} contre Charles XII, la Russie avait appris que, si le reste de l'Europe, enrichie par les bienfaits de l'industrie, offrait des tentations nouvelles aux invasifs du Nord, les pouvoirs qui le gouvernaient avaient aussi acquis plus de moyens de se défendre ; et que des troupes qui ne pratiquaient pas la même tactique ne soutiendraient pas le choc de leurs armées régulières.

Pour prendre un rang dans l'Europe moderne, il fallait donc que la Russie évitât d'abord de s'y présenter comme une nouveauté inquiétante, et plus encore de rappeler les anciens envahissements du Nord sur le Midi. Elle avait le choix d'un meilleur rôle ; c'était de se montrer partout, comme l'auxiliaire désintéressé des faibles, dans ses premiers rapports avec ses voisins immédiats. Aussi avait-on vu constamment cette puissance dissimuler en quelque sorte la prépondérance de sa population sans négliger cependant aucune occasion d'intervenir dans les démêlés des autres puissances européennes, comme elle le fit dans la guerre de la succession à l'empire d'Allemagne ; borner d'abord son agrandissement propre à quelques provinces limitrophes, placées hors des atteintes et de l'ambition des belligérants ;

Annouer des projets de conquêtes sur la Perse, lorsqu'elle en préparait et en exécutait de plus réelles sur la Turquie ;

S'approprier ensuite la plus belle partie de la Pologne, mais en appelant au partage du reste l'Autriche et la Prusse ;

Étendre bientôt son influence sur les pays voisins, en persuadant à la première de ces deux puissances qu'elle faisait l'office d'une alliée fidèle lorsqu'elle inquiétait la Turquie, leur ennemie commune, dans la Moldavie, la Valachie, etc., etc.; et se conduire avec assez d'art pour ne pas *inquiéter* l'Autriche elle-même, lorsqu'elle mettait son clergé en correspondance avec les chrétiens du rite grec qui se trouvent dans la Hongrie :

S'allier successivement avec la Prusse, avec l'Autriche, avec l'Angleterre contre la France, sous prétexte d'y combattre soit l'esprit de révolution, soit l'esprit de conquête :

S'allier ensuite avec la France victorieuse et lui céder le duché de Warsovie, mais en se réservant de détacher la Finlande de la Suède, que la France faisait la faute d'abandonner ;

Profiter de ses alliances avec les vainqueurs et les vaincus pour former, sous les meilleurs maîtres, des chefs pour ses soldats, que la nature a déjà faits d'excellentes machines de guerre : et pour entretenir, auprès de toutes les cours, *des observateurs*, souvent meilleurs que des ambassadeurs, dans cette foule de jeunes nobles que l'hospitalité admettait partout, sans défiance, à étudier les dispositions et les intérêts de chaque pays, et cela, à une époque où le secret des cabinets n'est plus autre chose que le secret des opinions, qui pourront dominer les cabinets eux-mêmes ;

Suivre enfin, avec une persévérance inconnue aux autres gouvernements, et malgré de sanglantes révolutions de palais, un système politique qui a pour but, et qui pouvait avoir pour effet de procurer à la dernière des nations civilisées le patronage de toutes les autres.

Tel est en effet le résultat probable de ce système, que, si la Suède et le Danemarck sont un jour attaqués par la

Russie, ces deux puissances seront condamnées à laisser, sous sa dépendance, le passage du Sund et la libre entrée dans la mer d'Allemagne; et que si Constantinople succombe, la Russie pourra à son gré ouvrir et fermer au commerce, sur le Bosphore de Thrace, les ports de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe.

Quelque vastes que soient ces desseins, ils ne seront pas disproportionnés avec les forces de la Russie; et ils sont tellement d'accord avec ses besoins, que, n'ayant été peut-être d'abord qu'un éclair de la pensée d'un grand homme, qui traversait les temps à venir, ce germe d'un instinct gigantesque s'est trouvé recueilli, conservé sous tous les règnes de ses successeurs, qui ne se ressemblent qu'en ce sens, que tous ont secondé son développement avec une ardeur égale.

Pour qu'une telle combinaison politique ait ainsi dominé plusieurs règnes, et surtout pour qu'elle soit restée persévérante et progressive au milieu des événements nouveaux qui ont agité tant d'autres États, il faut bien qu'elle ait apporté avec elle ce principe de durabilité que n'ont jamais des intérêts passagers, et cette force virtuelle supérieure à tous les obstacles, qui, par sa tendance constante vers son but, acquiert chaque jour plus de moyens de l'atteindre.

Ici, l'impulsion n'est pas donnée par l'ambition d'un homme, mais par la nature des choses, par le besoin d'un grand peuple, également excité par le sentiment de ce qui lui manque et celui de ses moyens pour le conquérir.

Quels sont ces moyens? Des soldats.

De quoi se compose cette population de plus de quarante millions d'habitants qui reconnaissent le czar de Russie pour leur souverain? de trente huit-millions de hordes encore nomades ou de serfs; de deux ou trois cent

mille familles dont quelques-unes possèdent des provinces ; d'un nombre à peu près égal de ces entrepreneurs de bazars asiatiques, de cette espèce de commerçants qui ne sont que des courtiers, des échangeurs ; et de soldats dont elle pourrait, en peu de temps, et à peu de frais, porter le nombre jusqu'à un million ; de soldats sobres, qui ne savent ni fuir ni désertier, et qui, une fois enrégimentés, ne présentent plus que des masses compactes, espèce de forteresses ambulantes.

La culture des terres était sous les Grecs le seul des arts industriels qu'ils abandonnassent à des esclaves ; les Romains, qui réduisaient en esclavage les rois même qu'ils avaient vaincus, et qui méprisaient tous les arts, parce qu'ils trouvaient plus facile d'en conquérir les produits par les armes, livraient toute l'industrie des autres peuples à l'imitation de leurs esclaves. Une grande partie des serfs russes est aussi dressée à cette imitation des arts industriels : non-seulement ils sont les seuls cultivateurs de la Russie, mais des sculptures, des copies de tableaux, des variétés de tissus, des armes, sortent de leurs mains, toutefois comme elles peuvent sortir de mains qui ne sont pas libres ; et le sort de tels ouvrages est de rester esclaves de la glèbe, comme ceux qui les produisent ; ils remplacent mal dans le pays les produits plus parfaits des fabriques étrangères ; ils soutiendraient plus mal encore la concurrence s'ils étaient exportés au dehors ; la médiocrité même de leur prix ne compenserait pas leur infériorité.

Ce n'est donc point par son industrie locale que la Russie peut calmer et satisfaire son impatience d'arriver au partage des profits de la civilisation ; elle ne peut pas en détourner les sources chez elle ; elle a encore tous les désavantages des premiers essais en commerce ; elle ne fait des échanges qu'avec perte ; sa monnaie n'a pas de fixité :

la Russie n'est pas préparée pour commercer ; elle n'est préparée que pour conquérir ; les grands et économiques instruments de communication lui manquent, même sur les mers dont elle est la maîtresse ; car, comme il a été déjà dit ci-dessus, malgré les nouveaux ports ouverts d'un côté à Cronstadt, Revel et Riga, de l'autre à Cherson, Sebastopol et Odessa, la navigation commerciale de la Russie est restée jusqu'à présent comme emprisonnée sur la Baltique par le détroit du Sund, sur la mer Noire par celui des Dardanelles ; et si, dans le cours du dernier siècle, sa marine militaire s'est montrée avec quelque éclat, soit contre les flottes suédoises, soit contre celles de la Turquie ; si quelques régiments russes ont été plus tard transportés en Italie sur de gros vaisseaux qui n'ont jamais revu les ports où ils avaient été construits, si ces élans extraordinaires ont dû être un sujet d'étonnement pour l'Europe, ce n'est pas par eux que la Russie a pu devenir un grave sujet d'inquiétude pour les autres puissances maritimes ; ils n'ont rien ajouté à ses forces réelles ; le raisonnement n'a pu les placer que dans la classe des phénomènes qui ne peuvent se renouveler qu'à de longs intervalles de temps.

Lorsque, dans la période de 1665 à 1680, les flottes françaises luttaient avec avantage contre celles de l'Angleterre et de la Hollande ¹, alors la marine commerciale de la France se montra aussi sur toutes les mers plus active et plus nombreuse que celles de ces deux puissances ; et quoique depuis un siècle la Russie ait dû sans doute faire quelque progrès dans l'art de construire et de diriger des vaisseaux, le temps est encore éloigné, où

1. Dans ce temps de 1665 à 1680, l'Angleterre subissait un mouvement rétrograde sous le gouvernement faible de Charles II et de Jacques II, et déjà la Hollande commençait à user sa force.

elle pourrait, sous ce rapport, offrir une rivalité dangereuse aux autres peuples de l'Europe. Une marine militaire n'est durablement possible que là où la marine commerciale a créé son premier capital ; aussi n'est-ce pas sur l'Océan ou sur la Méditerranée que la Russie cherchera d'abord à devenir menaçante, lors même qu'elle aurait achevé la conquête de la Suède, et que les Cosaques ravageraient les plaines et insulteraient les tours de Constantinople ; mais des précédents indiquent qu'elle se fraie une autre route pour secouer le joug de l'industrie étrangère dont elle veut conserver les jouissances.

Parmi tant d'institutions nouvelles, tant d'élévations à côté desquelles se soulèvent autant de ruines sur le sol bouleversé de l'Europe, aucune n'est encore assise sur des fondements solides, et rien ne le prouve mieux que l'organisation inquiète à laquelle se livre encore leur propre créateur. Le siècle reste gros d'événements nécessaires quoiqu'ils doivent s'entrechoquer par des éléments contraires. On peut prévoir que la puissance de Napoléon finira par s'ébranler un jour, soit dans la main de son successeur, soit peut-être dans la sienne propre ; que ce grand événement pourra s'opérer par la confédération de tous les souverains, et peut-être de tous les peuples de l'Europe qu'il a humiliés : or, dans cette confédération contre la France dont Napoléon va semer de nouveaux germes, soit par ses victoires, soit par des revers, il est probable que ce ne sera plus comme simple auxiliaire, mais comme prépondérante par sa force au milieu des forts armés, que l'on verra intervenir la Russie ; à cette époque, inévitable, tôt ou tard, des vengeances, la France, qui n'a pu échapper à la terrible loi des représailles sous Louis XIV, la subira, peut-être plus terrible cette fois, parce qu'elle aura pesé sur le monde par plus d'orgueil encore et plus

de succès. Ce serait alors comme réparateur, comme vengeur de la civilisation, que le chef de la nation la moins civilisée paraîtrait à la tête de la croisade européenne, ralliant sous la même enseigne les milices de Berlin et de Vienne, et celle du Caucase.

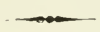
Après tant de victoires et tant d'exagération de grandeur, il ne resterait plus à la France que la fatigue des efforts qu'elles lui ont coûté. Vaincu ou mort, Napoléon aurait rempli sa trop grande destinée. La France serait réduite à acheter la paix; et si c'était l'empereur de Russie qui vint lui en dicter les conditions à la tête de toutes les armées de l'Europe, une telle révolution ne porterait-elle pas dans son sein des événements plus grands peut-être encore que celle qui, après avoir détruit la monarchie en France, l'avait rétablie dans les mains de celui qui voulait faire de la France le centre dominateur de toutes les monarchies du monde!

Et ce système de plénipotence, exercé par le souverain des peuples incivilisés du Nord, ne serait-il pas bien plus inquiétant pour l'Europe qu'il ne l'est dans la main de Napoléon devenu souverain de la nation française! Cette dernière question ne doit pas se juger d'après les qualités personnelles de l'un et de l'autre. Le sort des nations ne se place pas en viager: abstraction faite du caractère des deux chefs, conviendrait-il mieux à l'Europe d'être dominée par les Russes que par les Français?

Voilà pourtant le terrible problème, dont les cinq cent mille combattants que Napoléon conduit en Russie vont peut-être préparer la solution contre eux-mêmes et contre la civilisation européenne!

ANNÉE 1813.

ET LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1814.



Cette année 1813 est la dernière du règne de Napoléon ; les trois premiers mois de 1814 se confondent indivisiblement avec elle. Mais ce règne de treize années, si extraordinaire par le si subit ascendant qu'il avait pris sur tous les règnes contemporains, le devient bien plus encore peut-être par la longueur de son agonie ; et ce fut un grand spectacle que de voir la France, fatiguée des derniers efforts que lui avait coûtés sa domination sur le continent, épuisée dans ses ressources, trompée dans ses traités, qui devaient bientôt n'avoir d'autres résultats que de lui montrer armés contre elle tous les alliés qui avaient marché sous ses drapeaux, résister cependant quinze mois encore aux attaques et à l'invasion de toute l'Europe.

Napoléon jugeait toutes les conséquences d'une

position à laquelle il était si peu accoutumé ; seul il ne changeait pas, lorsque déjà tout était changé pour lui.

Ce serait se méprendre sur son discernement et sur sa prévoyance, que de croire qu'il prenait toujours alors pour lui-même une grande part dans les illusions qu'il essayait encore de répandre autour de lui ; mais avec la rare facilité qu'il avait d'embrasser et de balancer à la fois tant de combinaisons et de plans divers, il pouvait bien, en janvier 1813, se permettre encore l'espérance de quelque nouveau regard de la fortune qui lui avait été si longtemps fidèle, et de quelques-uns de ces miracles de succès qu'il avait dus plus encore à son génie qu'à la fortune.

Il pouvait se dire qu'il n'avait été vaincu que par les éléments ; et quoique, dans le nouvel aspect que présentaient la France et l'Europe, il conservât bien peu de chances pour redevenir invincible par l'effort des hommes, il ne voulait pas que l'histoire pût lui reprocher d'avoir désespéré de lui.

Sans doute, avec quelques concessions, il lui eût été facile d'obtenir au moins une trêve, s'il avait pu se résigner à recevoir la loi : il ne savait que la donner.

De leur côté, les autres souverains avaient appris de lui le secret de ces négociations, de ces transactions qui affaiblissent les États encore plus

que la guerre. Il devait s'attendre à des représailles ; mais il aimait mieux succomber tout entier, que de ne plus rester qu'un débris de lui-même.

Les coalitions, qu'il était précédemment parvenu à dissoudre, n'étaient ni aussi puissantes, ni aussi fortement unies par l'intérêt d'un ressentiment commun ; cependant ce nouveau lien lui-même n'était pas indissoluble ; et il ne jugeait pas sa politique entièrement déchuë de son influence, quoiqu'elle fût alors privée de son principal levier, la victoire.

Il connaissait bien tous les vœux de la France pour la paix ; mais il disait qu'une paix qui lui serait imposée ne serait qu'une suspension d'armes. Cette ardeur guerrière de la France, dont il avait tant usé, commençait à lui paraître refroidie, il craignait qu'un seul intervalle de repos ne suffît pour l'éteindre.

Il avait perdu la plupart de ses vieux soldats. Mais combien de fois ne lui était-il pas arrivé de battre, avec des *conscrips* français, des armées plus nombreuses, composées des troupes les plus disciplinées et les mieux exercées de l'Europe ?

Les recouvrements naturels du trésor public étaient déjà au-dessous des dépenses nécessaires ; et Napoléon ne pouvait augmenter les impôts, sans accroître beaucoup plus les mécontentements que ses ressources. Les bonnes voies du crédit ne sont guère praticables pour un conquérant avec des

guerres interminables et des conquêtes sans bornes ; par les événements de la dernière campagne, Napoléon se les était fermées plus que jamais. Mais il avait assisté aux premiers élans, aux premiers excès de la révolution française : il avait vu la France, sous un gouvernement violent et malhabile, obéir en silence à des réquisitions d'hommes, de chevaux, d'armes, d'approvisionnements de toute espèce ; il avait vu ce gouvernement, obtenant tous les sacrifices en même temps qu'il suspendait tous les paiements, envoyer au-devant d'ennemis aguerris des troupes de jeunes Français presque sans armes, sans vêtements, sans caisse militaire, qui cependant revenaient victorieux : et c'était sans doute avec quelque orgueil qu'il pouvait comparer cette époque avec la sienne, même depuis ses derniers malheurs.

Les institutions civiles, qu'il avait données à la France, étaient imitées dans beaucoup de lieux et admirées partout. Les imperfections de l'administration intérieure étaient masquées par la régularité des mouvements, par la ponctualité de l'obéissance, et par tous les bienfaits de l'ordre. Il avait illustré et agrandi la France ; il croyait l'avoir enrichie. Il avait rétabli dans leurs biens beaucoup de familles anciennes ; il avait, par la munificence de ses dons, élevé à côté d'elles une foule de familles nouvelles parmi les guerriers et les administrateurs : il con-

servait encore ce foyer d'énergie qui avait électrisé tant d'âmes, qui avait enfanté pour lui tant d'efforts : et il tâchait de se persuader qu'à son premier appel, à l'approche du danger commun, toutes les bourses, tous les magasins, tous les greniers lui seraient ouverts.

Enfin il croyait encore que son système continental avait ébranlé le principal appui de la puissance de l'Angleterre qui, depuis douze ans, le poursuivait partout, et qu'il ne pouvait lui-même atteindre sur aucun point. Il avait dit souvent de l'Angleterre qu'elle avait été sa rivale, en ce sens qu'elle avait pu soudoyer sur le continent presque autant d'armées autrichiennes, prussiennes et russes, qu'il en avait vaincu ; mais il croyait être parvenu à ruiner son crédit dont il cherchait à tort la mesure dans le cours capricieux du change, et à tarir la source des subsides qu'elle aurait pu donner à la nouvelle coalition. Il ne supposait pas que tous les princes du continent, réduits à leurs propres ressources, pussent réaliser la menace d'envahir la France avec un million d'hommes, en laissant, au milieu de leurs États sans défense, toutes les garnisons françaises qui en occupaient les principales forteresses. Il ne les soupçonnait pas d'ailleurs d'être aussi avancés dans l'imitation de cette tactique savante et hardie, dont il leur avait fait payer si chèrement les leçons. Enfin cet esprit si vaste omettait un élément essen-

tiel dans ses calculs : c'est que plus de la moitié de ce million d'hommes qui devaient, en 1813, s'armer contre la France, n'auraient pas même eu besoin de subsides anglais : que les souverains allemands avaient intéressé à leur cause ce sentiment d'indépendance nationale qui, au commencement du siècle, avait peuplé les camps français de tant de milliers de soldats ; que toutes les universités, toutes les écoles, toutes les familles briguaient l'honneur de concourir à effacer de la terre allemande l'humiliation de tant de défaites, et la trace du protectorat étranger qui pesait sur elle ; que l'Allemagne tout entière était lasse d'être, depuis vingt ans, le théâtre de la guerre aux dépens de sa fortune, de sa gloire et de sa liberté ; et que d'ailleurs, en désertant son alliance, les princes, de la confédération rhénane eux-mêmes ne feraient qu'obéir, en sens inverse, à la nécessité qui les avait forcés de lui sacrifier leurs anciens engagements avec l'Autriche et la Prusse ; l'alliance du plus fort leur étant toujours imposée sous la condition d'*être* ou de *n'être pas*.

Cependant elle restera encore une des époques les plus remarquables de la vie de Napoléon cette dernière période de quinze mois qui vit s'affaïsser successivement une domination égale à celle de Charlemagne, plus miraculeuse que celle de Charles-Quint, né sur le trône, et que s'était si rapidement

appropriée, dans ce siècle, par son génie, un jeune guerrier sans aïeux, qui, en relevant pour lui le trône abattu des Bourbons, avait ébranlé tous les autres par ses victoires, et placé pendant quelque temps le sien au-dessus d'eux.

Ce n'est pas dans les faits militaires, dans ce mélange de succès et de revers, les premiers si brillants pour les armées françaises, les seconds si décisifs contre leur chef, qu'on trouverait les plus grands sujets d'étonnement. L'habileté du général, la bravoure des troupes, ne parviennent jamais à maîtriser toutes les chances de la guerre, le plus capricieux comme le plus terrible de tous les jeux de hasard. Mais ce qui peut surprendre, ce qui a besoin d'être expliqué, c'est comment la France, qui venait de voir se dissoudre, à la fin de 1812, sans laisser presque aucun débris, la plus nombreuse et la plus puissante armée qu'elle eût jamais formée, put, au printemps de 1813, mettre en campagne une nouvelle armée presque aussi forte, sans affaiblir les garnisons des diverses places qu'elle occupait en Allemagne, sans rappeler les vieilles troupes qui disputaient encore l'Espagne aux Espagnols, aux Portugais et aux Anglais réunis.

Cet effort, qui paraît si supérieur au pouvoir d'un seul homme, mérite bien d'être considéré dans toutes ses causes et dans tous ses effets.

J'ai dit plus haut que, lors même que l'expédi-

tion de Russie aurait eu le résultat qui, depuis vingt ans, était réservé partout à nos armes, telle était cependant, en France, la disposition de l'esprit public, qu'on y aurait accueilli sans ivresse des succès stériles pour la paix. Je pourrais même ajouter qu'après les trois grandes batailles qui furent suivies de la prise de Moscou, l'opinion allait jusqu'à s'alarmer de victoires qui ne devaient ni alléger les impôts, ni affranchir nos ports, ni modérer pour le commerce les rigueurs du système continental ; et qui pouvaient rendre la guerre interminable contre une nation inépuisable en hommes, et mieux défendue encore par son climat que par ses soldats. Quant à des revers, on était loin alors de les supposer possibles. Qu'on juge donc de l'impression que durent produire la nouvelle de la retraite, ou plutôt de la déroute de cette grande armée ; celle de la perte de ses caisses, de ses équipages, de ses chevaux, de toute son artillerie ; et, peu de jours après, l'arrivée subite de Napoléon, accompagné d'un seul de ses grands-officiers, comme si, seul aussi, il avait survécu à cette immense ruine ! On apprenait en même temps que la Prusse, qui avait marché dans nos rangs contre la Russie, allait marcher dans les rangs russes contre nous ; que plusieurs armées russes se dirigeaient vers l'Allemagne, et occupaient déjà la Pologne. La double alliance de l'Autriche avec la

France n'était pas une garantie contre sa politique; on savait que toute la nation allemande, quelle que fût la politique de ses souverains, ne voulait plus supporter le joug de Napoléon. L'influence de ces associations, qui avaient multiplié leurs affiliés dans les diversés classes, dans les universités, et jusque dans les écoles, se montrait à découvert : elles avaient été longtemps comprimées, elles étaient alors évidemment protégées, et, d'après les prétentions exprimées par leurs chefs, il paraît qu'on leur permettait d'espérer que l'affranchissement de l'Allemagne ne se bornerait pas à celui d'un pouvoir étranger. Il n'était donc plus douteux que cette confédération européenne, que Napoléon avait dirigée contre la Russie, tendait à se tourner tout entière contre lui, sous l'impulsion de la Russie. Des émissaires répandaient même que, loin d'envelopper les Français dans leurs ressentiments, les souverains unis ne voulaient que les délivrer, avec le reste de l'Europe, de la domination de Napoléon ; et d'autres insinuations allaient jusqu'à faire entrevoir que la paix du monde pourrait être assurée pour de longues années, sans que le gouvernement de la France éprouvât d'autres changements que celui de son chef.

Napoléon avait trop multiplié partout les moyens de police (expédient qui, en décelant les inquiétudes du pouvoir, révèle souvent aux mécontents

sa faiblesse), pour qu'aucune de ces circonstances pût lui échapper. Il lui était souvent arrivé de répondre aux assurances de dévouement qui le poursuivaient dans d'autres temps : *C'est pour les revers, s'il en arrive, qu'il faut me garder votre zèle;* et il découvrait chaque jour qu'une partie de ceux qui s'étaient attachés au char de ses prospérités n'étaient pas préparés pour une telle épreuve. Il apercevait aussi qu'il ne pouvait plus exercer, sur la nation proprement dite, son ancien prestige : elle jugeait avec discernement ses services et ses fautes, ses grands talents et leurs écarts, la force et les inconvénients de son caractère ; mais, je le répète, il revenait malheureux, et cette nation, qu'on dit vaine et légère, est surtout éminemment généreuse pour le malheur. Il n'avait pas encore éprouvé de revers, et la leçon de l'adversité pouvait écarter de ses hautes qualités tout dangereux mélange : la France respectait en lui (car il avait rétabli et il maintenait encore pour lui du respect en France) l'homme supérieur qui, treize ans auparavant, avait sauvé le pouvoir public du naufrage : qui, loin d'y renoncer au moment du danger, se disait encore assez fort pour le défendre : et tout en déplorant les dernières pertes, elle ne montrait pas d'abattement parce qu'il ne se montrait pas abattu.

Aussi, au milieu de ce deuil qui, dans chaque

village, atteignait plusieurs familles, les nouvelles levées de soldats n'offraient-elles ni retard ni résistance. Jamais plus de conscrits ne se trouvèrent plus promptement réunis aux divers corps auxquels ils devaient être attachés.

La France avait trop de fois éprouvé, depuis 1789, la perfidie des suggestions étrangères ; celle d'abandonner Napoléon à sa mauvaise fortune venait en partie de cette source ; elle la repoussait. Il suffisait que ses frontières fussent en danger, pour que tous les Français qui pouvaient porter les armes fussent prêts à marcher contre ceux qui les menaçaient, quels qu'ils fussent, et sans compter leur nombre. Et ce fut contre ce sentiment unanime que les tentatives de renouveler les discordes civiles échouèrent, dans les provinces mêmes qu'on y supposait les plus disposées. Rien d'ailleurs n'annonçait alors de la part des étrangers l'intention de favoriser le rétablissement de la dynastie des Bourbons dans ses droits. Les vœux qui se prononcèrent dans l'intérieur, au mois de mars 1814, étaient muets ; rien sans doute n'était encore assez bien préparé pour cette autre phase, puisque ceux qui y concoururent le plus efficacement se rangeaient encore la plupart autour de Napoléon. Enfin, lorsque l'ennemi frappait aux portes de l'État, une seule pensée occupait la nation : c'était la défense de son territoire ; et déjà il ne

fut plus douteux qu'au nom de ce devoir on ne vît sortir de ses rangs plusieurs centaines de mille hommes, qui seraient équipés, armés, enrégimentés, en moins de deux mois. Les difficultés étaient grandes, mais moins dans les hommes que dans les choses.

Napoléon avait eu soin de faire répandre, dans ces premiers moments, que les étrangers connaissaient trop bien les Français pour essayer de rompre le mur d'acier qu'ils formeraient sur les frontières; que si la conquête d'une longue paix lui avait été refusée sur les bords de la Moscowa, elle ne lui échapperait pas entre le Rhin et l'Elbe; que, s'il avait d'abord dépassé ces limites, c'était pour les faire d'autant plus respecter par les autres puissances, lorsqu'il les aurait fixées définitivement dans leur proportion naturelle; que la France n'aurait pas besoin de garder cette foule de places étrangères qu'occupaient encore ses garnisons, et de provinces lointaines qui s'étaient données à elle, ou qui lui avaient été abandonnées par des traités; mais que, même avec l'intention de ne pas les garder, elle devait ne pas les dégarnir de ses troupes, pour se montrer d'autant plus généreuse par leur concession, à l'époque de la paix générale; et, jusque-là, pour inquiéter l'ennemi sur ses derrières, s'il osait avancer.

Il n'y avait peut-être pas d'artifice dans ces trans-

actions que faisait avec l'opinion publique l'homme qui savait quelquefois le mieux céder à l'impulsion des circonstances, lorsqu'il ne pouvait pas leur donner la sienne. La paix, en effet, pouvait n'être pas impossible. Les étrangers avaient encore une telle idée de la puissance et des ressources de Napoléon, qu'ils auraient regardé la paix comme une victoire pour eux ; et il avait lui-même tant à demander à la France, qu'il ne pouvait pas alors annoncer une autre intention que celle d'accomplir un vœu public, qui devenait chaque jour plus ferme dans son expression. Les sacrifices de la France furent grands et prompts, parce qu'il en montrait le terme, et que ce terme semblait enfin fixé par son propre intérêt.

Les nouveaux soldats qu'il parvint à réunir au premier appel furent assez nombreux pour qu'il pût même agrandir encore les cadres de l'armée. Il en profita pour augmenter le nombre des officiers, conséquemment les chances de l'avancement ; et un grand nombre de jeunes gens, qui espérèrent que leurs premiers pas dans la carrière militaire seraient marqués par des distinctions, se pressèrent d'entrer dans les rangs. Il augmenta beaucoup la force numérique de son corps d'élite, divisé en vieille et jeune garde ; et l'admission dans ces jeunes corps fut déjà regardée comme un avancement, quoique la paie y restât, pour la jeune

garde, la même que celle des troupes de ligne.

Le premier spectacle qu'il donna à la nouvelle armée fut la distribution des décorations et des grâces pécuniaires qu'il accorda aux plus distingués des anciens officiers et soldats. Des gratifications proportionnées à leurs grades furent assignées, sur les fonds du domaine extraordinaire, à ceux qui avaient perdu leurs équipages, et aux blessés. Un seul maréchal venait d'obtenir une dotation d'un revenu annuel de cinq cent mille francs. Napoléon voulait prouver ainsi que ses ressources n'étaient pas épuisées, et en même temps que ses dons n'étaient pas à charge à la France, le trésor du domaine extraordinaire, qu'il gardait dans son palais, étant regardé comme son trésor propre : il aurait été en effet impossible au trésor public d'y suppléer, au milieu de tant de charges anciennes et nouvelles auxquelles il fallait pourvoir.

Comme les impôts, quoique inférieurs aux dépenses, étaient déjà parvenus à une proportion qui ne pouvait plus s'accroître, et laissaient cependant aux familles riches un superflu que Napoléon ne pouvait atteindre ni par des emprunts, ressource inconciliable avec son système de gouvernement, ni par des demandes de dons volontaires, dont la médiocrité aurait blessé son orgueil et compromis son influence, il imagina, pour ces familles, un autre genre d'impôt ; ce fut d'ordonner aux préfets

de lever dans chaque département, par forme de conscription additionnelle, une nouvelle cavalerie composée de jeunes gens qui devaient s'habiller, s'équiper, se monter à leurs frais : on leur promettait qu'à l'armée ils seraient considérés comme un corps d'officiers ; on avait adopté pour eux un uniforme élégant. Napoléon ne pouvait pas attendre, surtout à l'ouverture de la campagne, un grand secours sur le champ de bataille de cette brave jeunesse ; le cavalier et le cheval avaient leur éducation à faire ; mais ils prenaient rang dans l'armée ; ils renforçaient au moins en espérance l'arme qui se trouvait la plus affaiblie ; au milieu des restes de nos vieilles phalanges, ils devaient puiser ce goût pour les exercices militaires, cette passion de la gloire, qui pénètre si rapidement dans les cœurs français, et l'institution avait encore un autre but.

Malgré le grand nombre de familles nobles et riches qui avaient brigué des places à sa cour, Napoléon, qui croyait difficilement au dévouement sur parole, voulait avoir d'elles d'autres gages : leurs enfants, qu'il appelait à le suivre dans les camps, devenaient pour lui des otages. Il était arrivé que toutes les villes, françaises ou réunies, qu'il avait précédemment visitées, avaient composé pour lui une garde d'honneur de leurs principaux habitants : il disait que c'était à cette milice urbaine qu'il faisait appel dans le danger de la patrie, et, par com-

position, il admettait les fils à remplacer leurs pères. Cette jeunesse devait être divisée en cohortes, quelques-uns de ces officiers devaient être pris dans son sein, le plus grand nombre parmi des officiers déjà aguerris, mais que leur première éducation et leurs habitudes pouvaient mettre plus en rapport avec leurs élèves. Le contingent que chaque département devait fournir fut plutôt indiqué qu'imposé aux préfets. Napoléon avait dicté lui-même, dans un conseil, la longue circulaire que devait leur adresser le ministère de l'intérieur. Mais on ne trompe pas la sagacité française ; elle ne se méprit pas sur une combinaison qui ne tendait pas assez directement au seul but vers lequel la nation avait eu un si noble élan.

L'exécution rapide et simultanée, que prescrivait Napoléon, devait encore aggraver les difficultés de cette levée. On conçoit que les départements nouvellement réunis n'étaient pas les plus ménagés ; c'était contre eux que la mesure était principalement dirigée, parce que Napoléon se défiait de leurs dispositions ; elle n'était pas propre à les rendre meilleures. Plusieurs préfets crurent recommander leur zèle en dépassant la proportion qui leur était assignée ; quelques autres, malgré leurs efforts, restèrent au-dessous ; les uns et les autres furent blâmés. Définitivement les cohortes se formèrent ; mais leur composition ne répondit pas au motif de

Napoléon, qui ne voulait atteindre que les familles riches et nobles ; il ne trouva, dans le plus grand nombre de ces *conscrits privilégiés*, que des fils de fonctionnaires publics qui craignaient de perdre leurs places, ou qui espéraient en obtenir de meilleures. Napoléon crut avoir été mal secondé par les préfets. Ce soupçon fut pour lui l'occasion d'une seconde faute. Il prit à leur égard un parti qui n'était pas dans ses habitudes, et qui appartenait aux époques où les factions divisaient la France, et où les gouvernements changeaient d'agents comme de système. Ce parti fut celui d'une épuration en masse : les préfets destitués furent remplacés par des hommes qui avaient toute la fougue du premier zèle ; là où les ménagements avaient été jugés nécessaires par les anciens administrateurs du pays, les nouveaux ne ménagèrent rien ; et là où leurs prédécesseurs avaient déjà montré trop d'exigence, ils exagérèrent encore ce tort. Mais comme, par l'événement, la plupart des familles que Napoléon voulait atteindre, avaient détourné par quelques autres sacrifices celui qu'il leur imposait, comme il obtint définitivement l'offrande du nombre de chevaux qu'il désirait, et un corps de jeunes volontaires pris dans toutes les classes qui pouvaient supporter les dépenses de l'équipement, au lieu d'un enrôlement forcé aux dépens d'une seule classe, Napoléon regretta moins les modifications qu'il fut obligé d'ad-

mettre dans une combinaison qui n'était d'ailleurs que secondaire.

La dernière campagne avait presque épuisé la France de l'espèce de chevaux propres aux divers services militaires : surplus de quarante mille, les dix-neuf vingtièmes avaient péri soit dans les batailles qui avaient précédé la prise de Moscou, soit dans la retraite. Il fallait remonter presque toute la cavalerie, toute l'artillerie légère, tous les équipages. La ressource d'un premier appel, qui fut fait aux chevaux de luxe, n'en produisit que quelques centaines ; on en leva, par forme d'emprunt, quelques milliers sur la gendarmerie chargée de la sûreté intérieure : une réquisition sur les chevaux employés à la culture en faisait espérer environ vingt mille ; elle s'effectua avec une grande rapidité ; les vendeurs se contentèrent d'une promesse de paiement ; le prix moyen de ces chevaux fut fixé à 400 fr. ; il fut acquitté peu de temps après la livraison. Quelques milliers de chevaux furent aussi fournis par des entrepreneurs particuliers, et une partie de ceux-ci fut payée d'avance : enfin, au moment où l'Allemagne entière était prête à se soulever contre lui, Napoléon parvint encore à se procurer un supplément considérable de chevaux dans les provinces entre le Rhin et l'Elbe, et même dans le Holstein et dans le Mecklenbourg. Il avait chargé de ces achats plusieurs officiers-généraux

de cavalerie accoutumés à vaincre de plus grands obstacles ; il correspondait lui-même avec eux, et ils le servirent au delà de ses espérances ; ils étaient, il est vrai, autorisés à se montrer faciles sur le prix et à le payer comptant.

Le mois de janvier 1813 était à peine expiré que l'important service des remontes était déjà assuré : mais il restait à équiper la cavalerie ; à rétablir toute l'artillerie ; à habiller une grande partie de l'infanterie : à réparer une perte immense d'armes de toute espèce ; à rassembler dans toutes les places frontières des approvisionnements en munitions de siège ; et Napoléon voulait qu'elles en fussent pourvues pour six mois. Les mesures énergiques ne répugnaient pas à son caractère ; mais il savait bien qu'il n'aurait pas le pouvoir, et il n'avait pas la volonté, de renouveler celles qu'avait employées, vingt ans auparavant la Convention nationale. Il avait souvent répété que ce n'était plus par la terreur qu'on pouvait gouverner la France ; qu'on ne parviendrait jamais à y introduire, pour l'armée de terre, le mode sauvage de recrutement dont l'Angleterre s'était souvent servi pour sa marine ; que les cultivateurs français ne se soumettraient pas, comme les Allemands, à nourrir, à héberger gratuitement des corps de troupes en marche ; et que, si l'on pouvait faire en France des réquisitions de grains, de fourrages, de chevaux, ce ne pouvait

être qu'à titre d'avance et sous la condition d'en payer le prix aux propriétaires. Ce n'était pas impunément, surtout dans le moment du danger, qu'une telle profession de foi, fondée sur le sentiment public, aurait pu être rétractée. D'ailleurs, quelque extension que Napoléon eût voulu donner aux réquisitions, jamais il n'aurait pu en obtenir des secours assez prompts, ni cette homogénéité d'éléments qui doit faire, de la plus nombreuse armée, un seul corps dont les membres soient assez en rapport entre eux pour obéir tous à une seule tête.

C'était surtout à des bataillons improvisés, comme les soldats de *Cadmus*, que l'application de cette règle était nécessaire ; il importait que, dans les rangs, l'uniformité des armes et des effets d'équipement rapprochât d'autant mieux les plus jeunes soldats des plus vieux, et que l'exemple de ceux-ci fit l'éducation des autres pendant qu'ils marcheraient des garnisons intérieures au champ de bataille. Mais, pour que les nombreuses manufactures et les ateliers, qui devaient, en si peu de temps, et d'après des modèles uniformes, livrer les armes de toute espèce, les habillements de toute nature, les divers ouvrages de sellerie, etc., etc., se multipliasent et multipliasent leurs produits dans la proportion des besoins et dans une exacte conformité, il fallait, en 1813, un autre concours

d'efforts que celui qui avait préparé les premières campagnes révolutionnaires. Comme, à cette dernière époque (1813), c'était surtout parce que tant de propriétaires nouveaux avaient des intérêts réels à préserver contre une invasion ennemie, que tant de nouveaux défenseurs couraient aux armes, il n'aurait pas été prudent de s'emparer violemment des magasins, pour recruter l'armée. De nombreux entrepreneurs se présentaient pour tous les services, et sans une notable augmentation dans le prix des marchés, quoique la disette de 1812 eût encore conservé quelque influence sur le prix de la main-d'œuvre. Mais ces entrepreneurs demandaient des sûretés pour leurs paiements ; et, comme la dépense de l'armement et de l'équipement de quelques centaines de mille hommes excédait la limite des capitaux qu'ils pouvaient employer à leurs approvisionnements, plusieurs demandaient des avances. Les impôts ordinaires continuaient de se payer avec exactitude ; mais ils n'avaient pas tout à fait suffi pour solder les dépenses de l'année précédente, qui s'étaient déjà trouvées fort augmentées, et les ressources de celle qui commençait se trouvaient d'autant plus disproportionnées avec tant de besoins nouveaux qu'elle apportait avec elle. Dans la recherche des moyens extraordinaires, qu'il fallait cependant employer, Napoléon eut un moment la pensée d'offrir pour gage aux entrepre-

neurs une partie des obligations à terme que le roi de Prusse lui avait fait remettre en 1807¹, lors du traité de Tilsitt, qui lui rendit sa couronne. Ces engagements étaient souscrits par les plus riches propriétaires de ce royaume : ils représentaient une valeur de près de 140 millions. Et quand j'objectais que les fournisseurs ne pourraient tirer aucun parti d'un tel gage, surtout au moment où la Prusse venait de rompre tous ses traités avec la France, Napoléon me répondait par l'exemple des Romains, qui, au moment où Annibal se proposait de faire le siège de Rome, trouvèrent des acheteurs pour le terrain sur lequel était assis son camp. Mais il fallait trouver un expédient meilleur ; nous n'en eûmes le mérite ni le duc de Gaëte ni moi ; ce fut par le duc Bassano² que la proposition en fut faite. Il avait appris, en traversant la France, à son retour de Pologne, que les *communes* possédaient de grandes propriétés rurales, dont elles ne tiraient presque aucun parti ; il pensa qu'en les convertissant en nouveaux domaines nationaux, on pourrait les vendre avec un grand avantage pour l'État et pour l'agriculture. Il y avait sans doute des objections à faire ; le gouvernement, tuteur

1. Il a déjà été dit qu'en 1814, après le 31 mars, toutes ces obligations furent annulées et remises au roi de Prusse.

2. M. de Bassano avait passé de la secrétairerie d'État au ministère des affaires étrangères.

naturel des communes, allait faire un singulier usage de son droit de tutelle, en procédant contre elles, à son profit, par expropriation forcée. On pouvait aussi opposer que la plupart des immeubles des communes offraient un pâturage libre et facile aux bestiaux des pauvres habitants qui n'avaient pas d'autre propriété; et que leur enlever cette ressource, c'était mettre à contribution la pauvreté, mode d'impôt le moins productif et le plus dur. Mais, sans se borner à l'allégation péremptoire de la nécessité, laquelle ne justifie pas tout ce qu'elle explique, les partisans du plan proposé citaient des exemples: ils rappelaient que, dans l'origine, les terres vagues sans culture, et conséquemment sans autre propriétaire que les anciens seigneurs du lieu, n'avaient été abandonnées par eux aux communes que sous la réserve d'en détacher successivement les parties qu'ils voudraient faire cultiver; qu'un grand nombre avait usé de ce droit et avec un grand avantage pour eux et pour l'intérêt général de l'agriculture; que le résultat de ce partage présentait encore en divers cantons le contraste de prairies malsaines qui nourrissaient difficilement quelques faibles et maigres troupeaux (c'était là la part dont disposaient en commun les habitants), et de riches plaines qui, mieux fécondées par l'intelligence active d'un propriétaire indépendant, fournissaient annuellement une nourriture beaucoup

plus salubre à des troupeaux beaucoup plus beaux et incomparablement plus nombreux; qu'il n'était pas, au surplus, question d'enlever aux pauvres habitants des campagnes la totalité des pâturages communaux, ni même de renouveler avec eux, aux mêmes conditions, le partage qu'ils avaient fait autrefois avec leurs anciens seigneurs; qu'on ne mettrait en vente que la partie de ces pâturages dont ils ne faisaient qu'un stérile emploi; qu'on remplacerait pour eux cette vaine jouissance par un revenu réel, en leur donnant l'intérêt du prix capital de la vente; que le produit des terres arables des communes serait aussi soldé pour elles par une rente égale au loyer qu'elles en obtenaient; qu'elles conserveraient, au surplus, l'entière propriété de tous les bâtiments et emplacements d'un usage commun pour les habitants, tels que les hôtels des mairies, des tribunaux, les halles et marchés, etc., etc. On se pressa de consulter tous les préfets, et la consultation probablement faite de manière à dicter d'avance les réponses, les rendit à peu près uniformes. Tous connaissaient l'urgence des besoins; la plupart étaient des administrateurs nouveaux, qui devaient leur nomination à des protestations de zèle encore trop récentes, pour qu'ils osassent les rétracter: ils purent regarder l'espèce d'échange offert aux communes comme une transaction qui leur épargnerait l'aggravation des im-

pôts et l'abus des réquisitions en nature. Plusieurs même eurent l'occasion de reconnaître, dans la communauté du pacage, dans l'administration des propriétés municipales qui étaient affermées, plus d'abus que les communes ne pouvaient y trouver de profits. Les états d'évaluation, qui leur avaient été demandés, furent dressés et parvinrent avec une incroyable rapidité; leur résultat fut encore plus étonnant; le produit de la seule vente des immeubles qu'on présentait comme à peu près inutiles aux communes devait excéder 300 millions; et Napoléon, qui, sur les premiers aperçus, regardait déjà cette ressource comme disponible, se pressa, même avant que les adjudications fussent commencées, d'en appliquer une portion à couvrir le déficit du budget de 1812, d'en attribuer une autre plus forte au budget de 1813, qui avait à pourvoir, dans les premiers mois, à la plus grande partie des dépenses de toute l'année; et ces deux emplois laissaient encore quelque reste pour de nouveaux cas imprévus.

Cette opération a été vivement censurée en 1814. Elle avait trouvé, en 1813, l'opinion publique assez bien disposée, pour que, sur tous les points de la France, de nombreux adjudicataires se fussent présentés et sans aucune défaveur publique aussitôt que quelques immeubles communaux furent mis en vente. Les principaux habitants de chaque com-

mune furent les premiers enchérisseurs; les conventions particulières multipliaient les concurrents, et élevaient le prix des enchères au delà des espérances; aucun mécontentement n'éclatait de la part des communes; les acquéreurs de leurs biens n'éprouvaient aucun trouble de leur part; elles ne murmuraient pas contre la fixation, quelle qu'elle fût, de leur indemnité, qui devait consister en rentes sur l'État; mais cette disposition de l'esprit public était peut-être moins l'effet de l'influence d'une seule volonté, qui commençait à déchoir du privilège de ne pas rencontrer d'obstacle, que d'un consentement unanime de tous les Français à un grand et dernier effort, dont le prix devait être la paix du monde. Cependant la vente simultanée de tant de parcelles d'immeubles ne pouvait pas être assez rapide pour satisfaire l'impatience de Napoléon; il avait affecté sur les recouvrements futurs de cette vente des biens communaux, 77,500,000 francs au budget de 1812, 149 millions au budget de 1813. Cette subvention, qui n'était pas un secours présent, ne suffisait pas encore tout à fait à l'un et à l'autre budget; au premier, pour solder sa dette arriérée envers des créanciers auxquels on demandait de nouveaux services; au second, pour suppléer à la disproportion du produit des impôts, surtout dans les premiers mois sur lesquels s'appesantissait le poids des dépenses; il voulut diminuer

les inconvénients de la lenteur par de nouveaux expédients, et, pour réaliser cette affectation, il entreprit de faire de ces nouveaux domaines une monnaie disponible.

Napoléon rétrogradait ainsi sans les avoir, vers les pratiques encore révolutionnaires qu'employait le trésor public à l'époque de son avènement au pouvoir, et lorsqu'on ne se faisait aucun scrupule de substituer aux paiements réels, dont on avait pris l'engagement, de simples promesses de paiement. Sa manière de définir le crédit était celle-ci : *le crédit est la seule dispense de payer comptant* ; sans se souvenir que la première condition du crédit est la libre convention de l'emprunteur et du prêteur ; et, se bornant à sa définition, il en concluait que, par le privilège du crédit, la substitution d'une simple promesse de paiement équivalait à un paiement réel sans autre condition.

A l'exemple qu'on lui citait des derniers ministères de Louis XVI, qui avaient achevé de perdre le crédit de la France quand ils avaient voulu payer, en simples promesses, les rentes sur l'État, il opposait celui de l'*Assemblée constituante* et celui de la *Convention*, qui s'étaient fait un moyen de paiement et une monnaie des domaines nationaux, et qui, presque sans impôts, étaient parvenues à acquitter de cette manière toutes les dépenses publiques. Et il se pressait d'écarter les objections que devait na-

turellement provoquer un tel exemple en disant qu'il y avait, entre ce qu'avait fait la Convention par le moyen des domaines nationaux, et ce qu'il voulait faire par le moyen des biens communaux, la distance de l'usage régulier aux abus, et la différence d'un *papier de crédit* remboursable par cinquième de six mois en six mois, et portant intérêt, à un *papier-monnaie* qui devait avoir un cours forcé pendant un temps indéterminé; celle enfin de quelques dizaines de millions à quelques milliards. Ce fut d'après cette théorie qu'au moment où il chargeait les préfets de mettre partout en vente les biens des communes en exigeant des acquéreurs le paiement du prix de leur adjudication par cinquième en trente mois, il ordonne à la caisse d'amortissement, qui devait recouvrer successivement ce prix aux échéances, de souscrire et de verser au trésor public environ 236 millions de bons au porteur pour être affectés aux budgets de 1812 et de 1813, comme supplément de ressources.

Il accueillit cependant sans aigreur une note dans laquelle je lui exposais que tous les marchés, faits par les ministres, promettaient aux entrepreneurs de leurs services que les ordonnances qui leur seraient délivrées seraient payées comptant; qu'une promesse de paiement, substituée au paiement réel, ne serait plus qu'une valeur incertaine soumise à l'arbitrage du marché public sur lequel le porteur

pourrait la mettre en vente ; que si ces nouveaux *bons* de la caisse d'amortissement ne s'y négociaient qu'à 20 pour cent de perte, les créanciers, condamnés à les recevoir au pair, seraient frustrés du cinquième de leur créance, et qu'ils trouveraient inévitablement le moyen de faire retomber cette perte sur le trésor public ; qu'ils ne pourraient pas se dispenser de négocier ces valeurs, puisque la plupart d'entre eux étaient souvent obligés d'escompter les ordonnances qu'ils recevaient lors même qu'elles n'avaient pas plus de vingt à trente jours d'échéance ; qu'un pareil mode de paiement ne serait en dernière analyse qu'un emprunt forcé fait par l'État à ses propres créanciers, c'est-à-dire à des prêteurs sans capitaux et sans crédit ; que des prêteurs de cette classe ne pourraient être que les courtiers du discrédit public ; que de telles mesures renouvelleraient les embarras et les pertes, dont son gouvernement s'était affranchi depuis près de neuf ans ; qu'elles ne seraient pas un remède, mais peut-être un danger de plus dans un moment de crise ; que c'était sans doute dans l'intention de donner plus de faveur aux nouveaux bons de la caisse d'amortissement, qu'on lui proposait de les déclarer admissibles en paiement des biens communaux ; mais que cette faveur même contribuerait vraisemblablement encore à leur dépréciation, puisque, pour rendre leur condition meilleure, les

acquéreurs qui voudraient en faire emploi auraient intérêt de conspirer contre leur crédit; qu'enfin les premiers porteurs eux-mêmes défendraient mal ce crédit, parce que les fournisseurs de l'Etat avaient toujours dans les mains une garantie suffisante contre l'inexactitude d'un pareil débiteur, et le moyen de s'ouvrir encore plus de chances d'indemnité que la violation de leur traité ne pouvait leur offrir de perte.

Napoléon se borna à inscrire ces mots en marge de la note : *Avant de critiquer ce plan, il aurait fallu en proposer un autre.*

A la vérité, la situation des finances était telle qu'il n'y avait à choisir qu'entre les mauvais moyens; la meilleure excuse pour celui qui prévalait était d'épargner à la France la surcharge de nouveaux impôts; il faisait d'ailleurs trouver aux communes un revenu équivalent à celui que pouvaient leur produire les immeubles dont elles étaient dépossédées.

C'était pour la conquête de la paix que Napoléon avait demandé, et si promptement obtenu, la nouvelle levée d'hommes nécessaire pour remplir tous les cadres de l'armée; et l'élan national, qui se manifesta pour ce premier effort, ne se serait peut-être pas démenti pour les autres sacrifices qu'il aurait réclamés au nom du même intérêt.

La France n'en aurait refusé aucun pour obtenir,

dans la paix du monde, une part honorable pour elle. Mais à peine Napoléon eut-il rassemblé assez de soldats pour résister aux ennemis du dehors, qu'il crut n'avoir plus de résistance à craindre pour les autres sacrifices qu'il imposerait à l'intérieur; et muni de son instrument favori, la force, il se dispensa bientôt des premiers ménagements qu'il avait montrés pour l'opinion publique; il répéta plusieurs fois que, *pour être digne de lui, la France devait s'abstenir de ses vœux pusillanimes; que le premier de ses vœux devait être de venger sa gloire offensée; que la seule paix qui lui convînt était celle qu'elle commanderait par de nouvelles victoires, et qui lui laisserait toutes ses conquêtes.* Il exaltait aussi les jeunes courages de la nouvelle armée à laquelle il promettait en gloire, en honneurs, en récompenses, en succès, l'héritage des vieux soldats qu'il avait perdus; et, en revenant ainsi à son ancienne habitude d'associer principalement à sa cause les ambitions militaires, il ne se disait pas assez qu'il pouvait en détacher, de plus en plus, des défenseurs bien plus nombreux dans cette foule de propriétaires et de négociants qui ne voyaient pour eux qu'une perspective de charges nouvelles, et de pères de famille qui ne se résignaient pas à n'avoir produit qu'une génération de soldats. Ainsi, en se trouvant alors comme entraîné par la force des choses à ne plus considérer dans la France que cette

levée de quelques cent mille combattants qu'il pouvait faire sur son territoire, et à promettre au centième de la population la préférence des honneurs et des grandes distinctions, il tombait dans l'inconvénient, si grave en ce siècle, d'instituer une nouvelle caste privilégiée : entreprise au-dessus de toute puissance ; car de tous les impôts le plus difficile à maintenir aujourd'hui serait celui qui blesserait plus encore les vanités que les fortunes.

Aussi arrivait-il bientôt à ceux même qui, deux mois auparavant, dans l'espérance de la paix, avaient montré le plus de zèle pour opposer une barrière à l'ennemi, et presser la levée des troupes, qui déjà couvraient nos frontières, de dire assez haut : *L'empereur n'est pas changé; la leçon du malheur est perdue; quand finira la guerre s'il retrouve sa fortune? et quelle sera la paix s'il succombe?*

C'était parce que des opinions à peu près semblables s'étaient déjà manifestées dans les départements, pendant le premier mois de 1813, sans cependant qu'elles eussent retardé le recrutement, que Napoléon avait imaginé la création de cette nouvelle milice composée des enfants des familles anciennes et riches; et quelques préfets, quelques administrateurs locaux avaient supporté la peine des murmures qu'ils n'avaient pas étouffés; mais c'est dans l'intérieur de son palais que, à la fin de février, un

homme ¹, dont le dévouement à sa personne et à son gouvernement ne pouvait assurément être contesté, faisait devant moi la réflexion que je viens de citer : je pourrais en rappeler beaucoup d'autres semblables.

Et, dans un tel état de l'opinion, on peut juger de l'accueil qu'elle réservait définitivement à cette nouvelle mesure de finances, et qui devait jeter dans la circulation plus de deux cents millions de promesses de paiement hypothéquées sur la vente à peine commencée des biens communaux.

Napoléon s'obstinait à dire que cette création et cette expansion de 200 millions de valeurs nouvelles donneraient au dehors une grande idée de ses ressources, et en même temps une grande activité à tous les services; il feignait même de se persuader, et il voulait au moins persuader autour de lui que ceux qui recevraient en paiement ces valeurs seraient intéressés à en soutenir le crédit. Il se complaisait à penser que cet expédient le dispenserait d'autant mieux d'ouvrir aux besoins du trésor public l'espèce de trésor personnel qu'il conservait dans les caves des Tuileries ; et, en gardant cette réserve intacte, il croyait accrédi-ter d'autant mieux l'opinion exagérée qu'il voulait donner de ses ressources pour des cas extrêmes.

1. Le comte de Lavallette.

Le trésor public persistait à répéter que le crédit des nouvelles valeurs, qu'il voulait faire entrer dans les paiements, ne dépendait pas de la confiance de ceux qui les recevraient, mais uniquement de la cupidité de quelques prêteurs de profession accoutumés à exploiter les besoins des entrepreneurs; que la présence de moins de 20 millions de tels effets, en quête d'acheteurs sur la place publique, suffirait pour épuiser toutes les ressources de ces escompteurs, et pour élever peut-être le taux de l'escompte à 20 et 30 pour cent sur des effets, dont quelques-uns devaient avoir trente mois de terme, et dont les plus courts dépassaient de moitié la limite des échéances commerciales; qu'au delà de ces 20 millions la prime d'assurance pourrait n'avoir plus de bornes: que, définitivement, les entrepreneurs ne livreraient cependant au ministère que l'équivalent de ce qu'auraient produit réellement pour eux les valeurs données en paiement par le trésor public, en supposant même qu'ils ne se prévalussent pas de son exemple, pour être aussi peu exacts dans leurs livraisons qu'il l'aurait été envers eux dans son mode de paiement.

Le trésor public (que je demande la permission de personnifier) objectait encore que Napoléon, en refusant alors de concourir à son assistance par quelques prélèvements sur les fonds de son domaine extraordinaire, livrerait l'opinion à l'alternative de

douter de l'importance de cette ressource, ou de croire qu'elle était conservée dans un autre intérêt que celui des besoins publics.

Quand je me rappelle les discussions qui occupaient, à cette époque et presque chaque jour, les conseils ministériels, rien ne me paraît plus inexplicable que l'ardeur impatiente avec laquelle Napoléon, poursuivant l'exécution des diverses mesures qu'il avait prescrites à chaque ministère, dictait d'abord ses ordres à chacun d'eux, et la patience avec laquelle il se prêtait à toutes les controverses. Il pesait les difficultés, et paraissait d'abord transiger avec elles; mais il arrivait presque toujours qu'à la suite de ces conseils, chaque ministère recevait quatre ou cinq dépêches qui, pour *ultimatum*, maintenaient la première résolution qu'il avait annoncée.

Je n'en ai jamais reçu un plus grand nombre que dans les quatre premiers mois de cette année; elles m'apportaient, dans une expression pressante, et absolue, des ordres souvent inexécutables pour le temps, et pour le lieu. Des difficultés de toute nature se renouvelaient chaque jour. Mais j'avais moins que jamais alors la ressource de la retraite. Rassuré, comme j'avais droit de l'être, par la droiture de mes intentions, par la constance de mes efforts, lorsque dans ses lettres il se plaignait de l'inexécution de ses commandements, je me pré-

sentais à lui, son ordre à la main, je lui opposais avec simplicité l'autorité des chiffres; j'évitais la discussion; je me bornais aux preuves arithmétiques; et il se résignait à n'exiger définitivement que le possible. C'était la première fois qu'il rencontrait dans les choses une résistance supérieure aux efforts de ceux qui le servaient: elle l'étonnait sans l'éclairer.

Je dois le dire, malgré cet état de contrariété qui jetait nécessairement de l'incertitude dans une partie de ses plans, on retrouve encore dans ce déclin de sa puissance de nombreux éclairs de cette force d'âme, de cette puissance de volonté, attributs de l'homme extraordinaire qui ne s'abandonne pas lui-même lorsque tout l'abandonne. Sa prévoyance qui descendait aux moindres détails, sa surveillance souvent minutieuse, son habitude d'employer sur chaque fait plusieurs moyens de contrôle, ne perdirent rien de leur activité.

Je lui avais fait connaître les résultats de la dévastation des caisses de la grande armée dans la retraite de Moscou: la fidélité des agents du trésor public aurait pu ne laisser aucun doute sur l'exactitude des évaluations. Il ne s'était pas borné à demander un rapport contradictoire au comte Daru, placé au centre des événements et le 3 janvier, il me demandait à moi-même ¹ un nouveau rap-

1. « Je vous envoie les états que m'adresse le comte Daru; je

port sur celui que lui avait fait ce ministre. Il n'y avait malheureusement rien à rabattre sur les premiers calculs.

Ses journées entières étaient employées, soit à des conseils, soit à des revues militaires auxquelles il appelait chaque corps de la nouvelle armée qu'il organisait ; il réservait pour les nuits cette correspondance quotidienne qu'il entretenait avec ses généraux, ses ministres, avec les aides de camp et les officiers d'ordonnance, auxquels il avait donné des missions spéciales. C'était aussi dans ces travaux nocturnes qu'il compulsait cette foule d'états et de renseignements qu'il avait reçus chaque jour ; il aimait surtout à trouver dans ces recherches quelque ressource nouvelle de finances ; et c'est ainsi, par exemple, qu'ayant reconnu que le commerce de Bordeaux, auquel il avait fait une forte avance de ses propres deniers, n'avait pas acquitté cette dette, il décidait ¹ que le trésor public en suivrait le recouvrement par ses agents.

« désire que vous me remettiez un rapport à cet égard, et que vous me fassiez connaître s'il reste encore quelques fonds dans la caisse du payeur. Sur ce, etc.

« Paris, 3 janvier 1813.

Signé NAPOLÉON. »

1. Le ministre du trésor demandera à M. de Laboullerie le compte de ce qui m'est dû par les négociants de Bordeaux, afin que le trésor public suive le recouvrement des lettres de change qu'ils ont souscrites. Sur ce, etc.

« 4 janvier 1813.

Signé NAPOLÉON. »

Quoique les avant-postes russes occupassent déjà une partie de la Pologne, il voulait que les Polonais conservassent encore le désir et l'espérance de se défendre, et qu'ils ne se crussent pas abandonnés par lui : il voulait surtout ne pas laisser sans secours les familles polonaises qui, s'étant déclarées pour lui, redoutaient les vengeances de la Russie : et, malgré l'extrême difficulté de pourvoir aux dépenses les plus indispensables de la guerre, il augmentait de plus de 8 millions le budget du ministre des affaires étrangères ¹ pour assurer 1,500,000 francs de secours aux réfugiés lithuaniens et polonais, et un subside de 6 millions au gouvernement du duché de Varsovie, etc., etc., etc.

En même temps il s'imposait le soin de me tracer lui-même un nouveau plan d'organisation pour le service du trésor dans la campagne qui allait

1. « Mon intention est que, dans le budget des relations extérieures pour 1813, on comprenne une somme de 1,500,000 fr. pour secours aux réfugiés lithuaniens et polonais, et une somme de 6 millions pour subside à accorder au gouvernement du duché de Warsovie, ce qui portera le budget de ce ministre à 16 millions. Il est nécessaire que vous portiez en distribution, pour le présent mois de janvier, une somme de 8 millions au ministère des relations extérieures : cette somme comprendra 2 millions pour la réorganisation de la cavalerie, et 1 million sera à la disposition du ministre qui prendra sur cette somme les fonds à accorder aux Polonais à titre de secours. Sur ce, etc.

s'ouvrir. Cette lettre¹ est une de celles qui démontrent le plus l'étonnante flexibilité de son esprit à toute espèce de combinaison ; il regrettait ces grandes pertes d'argent faites en Russie ; il voulait surtout écarter de lui la défaveur de ces pertes ; il ne se faisait pas scrupule d'en rejeter en partie la faute sur l'agent principal du service du trésor

1. « Je désire que vous me fassiez un travail sur les fonds
« qui se trouvent à la grande-armée. Envoyez d'abord un
« nouveau payeur. Je pense qu'il faudrait établir à Mag-
« debourg une caisse centrale avec laquelle vous corres-
« pondrez, et qui aura le maniement des fonds de Ham-
« bourg, Mayence, et de tous autres points : cela fournirait
« à la caisse principale. Il faudrait qu'il y eût là un in-
« tendant, et il ferait des envois aux divers corps d'armée
« suivant les circonstances et ce que vous lui prescrirez.
« Il serait sous vos ordres directs, et aurait la faculté né-
« cessaire de justifier les événements, afin de mettre les
« fonds en sûreté selon les circonstances. Si cette institu-
« tion avait eu lieu, nous n'aurions pas perdu tant d'argent. Il
« faudrait que tous les paiements de la grande-armée se
« fissent en lettres de change ou mandats sur cette caisse,
« quand même le trésor devrait perdre quelque chose à cela.
« Il vaut mieux que les fournisseurs soient payés sur un point
« central que de traîner l'argent et d'être obligé à payer par-
« tout. Cet individu correspondant tous les jours avec vous et
« n'étant là sous les ordres de personne autre, sa comptabilité
« sera plus en règle. Ce serait une espèce de caisse de la tré-
« sorerie qui paierait sur les crédits que vous ouvrirez aux dif-
« férents payeurs, et pourrait acquitter pour leur compte les
« différentes ordonnances. En effet, comment concevoir qu'un
« payeur général, qui suit le quartier-général d'armée, qui
« tantôt se trouve au milieu d'un camp, tantôt est obligé de
« faire le service sur un territoire de cinq ou six cents lieues,
« puisse y suffire ? Autant vaudrait-il que le ministre du tré-

public, qui ne méritait à cet égard aucun reproche, et qui en aurait encouru de très-graves de sa part, si les fonds de la solde avaient été retenus trop loin de l'armée, dont ils étaient la propriété, et au salut de laquelle ils pouvaient devenir nécessaires, si quelques moyens de salut fussent restés possibles. Il voulait que je chargeasse de la direc-

« sor suivit mon quartier-général. — Sans doute que Paris
 « est trop loin pour faire les paiements, mais Magdebourg
 « est un point central; le payeur-général de l'armée sera
 « sous les ordres du directeur de la trésorerie. Il recevra
 « les fonds les plus nécessaires pour la solde, et paiera
 « sur ses crédits en mandats sur la caisse centrale. Vous
 « comprenez ce que je veux dire. L'ancien payeur-général
 « ne m'a pas satisfait; au fait, il faut convenir aussi que
 « sa besogne était trop difficile; bien des millions ont été
 « perdus par suite des circonstances; et aussi parce qu'il
 « n'était pas prudent d'avoir à Wilna, qui est une place
 « ouverte, jusqu'à 10 millions à la fois; l'abondance nous
 « a nui. En attendant que ceci soit établi, je désire avoir
 « dans la semaine le travail que je vous demande, et con-
 « naître les dispositions que vous avez faites pour envoyer
 « des fonds. J'ai perdu assez d'argent, tâchons de n'en plus
 « perdre. Défendez qu'il y ait une caisse à Berlin, cette caisse
 « doit être à Spandau qui n'est qu'à trois lieues; on peut
 « avoir aussi des caisses dans les places de Custring, Stettin
 « et Glogau; mais de petites caisses alimentées au fur et à
 « mesure par la caisse centrale de Magdebourg; qu'il n'y ait
 « à Berlin aucune caisse; qu'il y en ait une à Spandau, mais
 « qu'elle ne contienne pas plus de 500,000 francs; enfin que
 « le payeur-général de l'armée fasse le plus possible son ser-
 « vice en mandats sur la caisse de Magdebourg, et qu'il n'ait
 « pas à sa suite plus d'un million. Beaucoup de généraux,
 « d'officiers et d'administrateurs prendront volontiers même
 « des mandats payables à Paris par le trésor public, et il n'y

tion des fonds un intendant au lieu d'un comptable : c'était là une nouveauté, mais non pas une garantie ; la seule garantie efficace d'un tel service est dans une judicieuse méthode de comptabilité, dans l'application rigoureuse des fonds à leur destination légale, dans la responsabilité du payeur en chef qui, à la suite de chacun de ses actes, doit voir le tribunal suprême qui doit le juger, le ministère qui doit le récompenser ou le punir ; mais il n'y a pas de garantie pour les caisses d'une ar-

« a pas d'inconvénient à ce que le payeur-général en ait dans
 « sa caisse autant que vous le jugerez nécessaire. Je vous prie
 « aussi de me rendre compte de toutes les caisses que vous
 « avez au delà du Rhin, à Hambourg ; dans la 32^e division
 « militaire, et à Hanovre. Vous me ferez un rapport là-dessus ;
 « il faut calculer que des troubles peuvent avoir lieu dans ces
 « pays ; il faut donc faire en sorte que, le cas arrivant, nous
 « éprouvions le moins de pertes possible ; il faut non-seule-
 « ment que vous portiez vos regards sur les caisses qui ne
 « dépendent que de votre ministère, mais encore sur les
 « caisses des droits-réunis et des douanes, afin que des dispo-
 « sitions soient prises pour que ces caisses restent toujours
 « peu garnies. Vous devez aussi faire un règlement pour que
 « les caisses de la trésorerie soient attelées de huit très-bons
 « chevaux, ayant toujours des chevaux haut le pied et qu'il
 « y ait des charretiers de choix. Il est nécessaire que vous me
 « fassiez bien connaître la situation de votre service au delà
 « du Rhin, que vous m'indiquiez ce que vous voulez faire et
 « les besoins auxquels vous voulez pourvoir, afin que je rec-
 « tifie là-dessus vos idées ; car les renseignements que vous
 « pourriez recevoir des bureaux de la guerre seraient fautifs. Sur
 « ce, etc.

« Fontainebleau, 21 janvier 1813. Signé NAPOLÉON. »

mée, là où le climat lui seul peut détruire l'armée tout entière.

Napoléon m'indiquait, dans la même lettre, les places-fortes dans l'enceinte desquelles il supposait que les caisses de la nouvelle armée trouveraient le plus de sûreté en Allemagne, en ajoutant (chose assez remarquable) que son ministre de la guerre ne pourrait me donner à cet égard que des renseignements fautifs : et ce qui ne mérite pas moins d'être remarqué, c'est qu'il comprenait parmi ces places les forteresses même de la Prusse, déjà prête à se soulever tout entière contre lui, malgré la présence de nos garnisons. Comme il était encore maître des plus fortes places de ce royaume, il se regardait comme l'arbitre du théâtre de la guerre : l'événement n'a pas justifié cette confiance.

Ce qu'il aurait pu prévoir dans son inquiète sagacité, et surtout d'après l'exemple qu'il avait si souvent donné, c'est que, dès ce moment, il était menacé d'une guerre d'invasion de la part de toutes les forces de l'Europe, espèce de guerre qui s'affranchit de toute tactique, qui, dans sa marche, peut avoir l'irrégularité des torrents, comme elle en a l'impétuosité. Or, dans ce système, de nombreuses armées ne craignant pas de laisser sur leurs derrières des places fortes, les garnisons qui les occupent ne sont plus alors que des corps perdus, sans secours pour leur propre

pays, et sans danger pour l'ennemi qui l'attaque.

Mais si, sous plusieurs rapports, les dispositions que je viens d'extraire de cette lettre sont susceptibles de critique, elles ne méritent pas moins d'être citées comme présentant une des singularités caractéristiques du génie de Napoléon, qui, au milieu des sujets de préoccupation les plus graves, voulait, dans son inquiétude sur les détails d'exécution, pourvoir seul à tout ; on eût dit que dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, il ne connaissait rien d'inaccessible aux calculs de sa prévoyance propre. Osons dire que la pratique de cette éminente qualité provoque d'autant plus de censures, quand elle n'est pas couronnée par le succès.

Au surplus, le trésor public n'avait pas attendu ses ordres pour retirer ses fonds de Berlin. Là où Napoléon semblait n'avoir prévu que des troubles locaux, l'insurrection devint bientôt générale ; et grâce aux soins des agents comptables, on n'eut du moins à regretter en 1813 aucune perte de deniers publics parmi tant d'autres pertes.

Pour refaire à neuf une grande armée, des levées d'hommes ne suffisaient pas seules : il fallait, comme je l'ai déjà dit, recréer la cavalerie tout entière. Les provinces de France n'avaient pu fournir qu'une partie des chevaux. On a vu que Napoléon avait voulu y suppléer en commandant des

achats dans plusieurs parties de l'Allemagne. La première condition de ces achats était que le prix en serait payé comptant. Le trésor public, déjà épuisé par la dépense des préparatifs intérieurs, éprouvait plus de difficultés encore pour faire trouver des fonds à point nommé dans les places étrangères où il n'entretenait pas d'agents ; souvent même il ignorait le montant des sommes à payer, les lieux, les époques. La manière ordinaire de Napoléon ¹ pour prévenir de ce qu'on devait faire était souvent de reprocher de ne l'avoir pas fait ; il prévoyait qu'on ne discuterait pas l'injustice du reproche, mais qu'elle rendrait l'exécution d'autant plus prompte. Et en effet, quoiqu'il se plaignît de retards, et qu'il en accusât le trésor public, les achats au dehors furent faits partout en temps utile.

J'ai dit que, au milieu de tant de soins divers, il s'occupait quelquefois seul à compulsier d'anciens comptes pour y chercher quelque ressource nouvelle ; et c'était toujours avec son irrésistible tendance à prendre ses désirs pour des espérances, et ses espérances pour des réalités. Dans l'expédition

1. « Veillez à ce qu'il ne manque pas de fonds pour payer les chevaux achetés à Hambourg et à Hanovre ; donnez de la latitude aux payeurs, et écrivez ce soir par l'estafette. Cela est de la plus grande importance ; il paraît que le manque de fonds m'a déjà fait éprouver des retards considérables. Sur ce, etc.

« Paris, 8 février 1813.

Signé NAPOLÉON. »

de Russie, par exemple, il avait imaginé d'établir, dans le budget des deux ministères de la guerre, une subdivision pour les dépenses spéciales de la grande armée, et d'attribuer conséquemment à cette armée une sorte de budget particulier : les crédits qu'il lui avait ouverts sous cette forme devaient être employés d'après ses ordres par l'intendant-général, sauf les régularisations ultérieures qui devaient avoir lieu entre les deux ministères de la guerre et le trésor public, pour faire rentrer toutes ces dépenses dans les comptes généraux de l'État. Mais au milieu des mouvements d'une pareille expédition, toutes les dépenses faites n'avaient pas pu même être régularisées par les ordonnances provisoires de l'intendant-général : Napoléon se plut quelque temps à croire que la différence entre les crédits qu'il avait ouverts pour les différents services de la grande-armée et les ordonnances délivrées par cet administrateur supérieur était une véritable économie : sur 87 millions de crédits ¹,

1. « I. Le budget particulier de la grande-armée pour 1812
« était de 60 millions pour le ministère du personnel de
« la guerre, et de 27 millions pour le ministère du matériel
« (hors de France) ; total, 87 millions. Je suis fondé à pen-
« ser qu'il y a eu là-dessus une économie de 45 millions,
« de laquelle il faut ôter la perte de 10 millions. Il resterait
« donc, une économie de 30 ou 35 millions en faveur du
« budget de l'État. Il est urgent d'avoir sur cela des rensei-
« gnements positifs ; le comte Daru en a quelques-uns qu'il
« faudrait qu'il vous communiquât..... Je suis impatient de voir

il ne connaissait qu'environ 42 millions d'ordonnances ; il en concluait la possibilité d'une réduction de 45 millions, ou tout au moins de 36 millions dans la dépense, et il voulait trouver dans cette prétendue économie de 1812 un fonds libre pour 1813. Il n'est que trop vrai qu'il y avait un déplorable profit à faire sur la solde d'une armée qui avait acheté, par tant de victimes, ses victoires et sa retraite ; mais le montant des ordonnances expédiées au quartier-général d'une armée, qui n'avait plus conservé d'organisation ni d'administration régulière, était loin de donner la juste mesure de ses dépenses réelles ; les divers détachements épars avaient réclamé et obtenu des secours sur d'autres caisses que celles qui dépendaient du payeur-général : et, toute compensation faite, le

« arriver à Paris le payeur-général de l'armée, afin de régler tout ce qui regarde l'année 1812. Sur ce, etc.

« Paris, 16 février 1813.

Signé NAPOLÉON. »

II. Cette lettre contient huit pages de chiffres : Napoléon y passe en revue dans le budget spécial de la grande-armée tous les services du personnel et du matériel de la guerre ; il conclut de ce que l'intendant-général n'a pas employé tous ses crédits, qu'ils excédaient les besoins, et que ce qui n'a pas été exigé pourrait être regardé comme n'étant pas exigible ; il suppose, par exemple, que la dépense de la solde, évaluée d'abord, pour les sept derniers mois de 1812, à 45 millions pour la grande-armée, pourrait être réduite à 36 millions, et il termine ainsi son analyse restrictive sur le personnel :

« On voit que, s'il ne restait plus rien à acquitter sur les dé-

sort de ce budget spécial de 87 millions, destiné à solder toute la dépense de l'expédition active, devait être le même que celui de tous les budgets de ce temps ; s'il offrait des excédants, c'était dans les dépenses. Il avait supporté des charges imprévues, telles que des avances considérables faites aux troupes autrichiennes, aux Polonais, à divers autres corps auxiliaires, avances dont Napoléon n'était pas en mesure de réclamer la restitution en 1813, et auxquelles plus tard la France a renoncé comme

« penses du personnel pour la grande-armée, exercice de 1812,	
« il y aurait un fonds libre de	43,511,119 fr. 11 c.
« et un fonds à recouvrer pour diverses	
« avances de	<u>2,100,000 fr.</u>
« L'économie définitive serait donc sur	
« le personnel de	45,611,119 fr. 11 c.
« La même analyse appliquée au maté-	
« riel lui promettait une réduction de	<u>22,700,455 fr. 82 c.</u>
« Ce qui laissait l'espoir d'une économie	
totale de	<u>38,311,274 fr. 93 c. »</u>

Et après avoir indiqué ce résultat, Napoléon ajoutait :

« Je conçois que ce calcul ne peut mériter une entière confiance que lorsqu'on se sera assuré de la somme des paiements qui ont été faits, et qu'on connaîtra, au moins par aperçu, ce qui reste à payer ; mais il est important de terminer promptement cette affaire ; je désire que vous me mettiez le plus tôt possible à portée de rendre un décret qui règle définitivement les fonds qui seront affectés aux dépenses de cette campagne. Sur ce, etc.

« Paris, 27 février 1813.

Signé NAPOLÉON. »

à tant d'autres répétitions. Mais soit que Napoléon fût de bonne foi dans l'illusion qu'il s'était faite, soit que le véritable but de ses calculs hypothétiques fût de provoquer une plus prompte exposition des calculs exacts qui devaient remplacer ses hypothèses par des faits accomplis, c'est une circonstance digne de remarque dans la situation où il se trouvait alors, que ces regards jetés en arrière sur de simples détails de comptabilité, qui ne lui promettaient aucune découverte immédiatement utile, et le singulier scrupule qu'il affectait, en voulant prévenir, dans les comptes de finances, l'incertitude à laquelle il livrait sa fortune et son existence. Je ne cite que par extrait les deux lettres qu'il m'écrivit, à peu de jours de distance, pour m'expliquer ses doutes sur les comptes de la grande armée : je regrette de supprimer les détails de la seconde, qui présentait sur chaque chapitre du budget la comparaison des crédits ouverts et des ordonnances expédiées sous ses yeux : ce que j'en ai transcrit suffira pour faire apprécier encore une fois la méthode de son argumentation sur cette matière. Napoléon espérait-il affaiblir l'impression pénible de sa dernière campagne en prouvant qu'elle aurait pu coûter 36 millions de plus ? Espérait-il que cette prétendue économie sur 1812 lui laisserait un excédant de 36 millions à appliquer aux dépenses de 1813 ? Enfin lorsque sa politique semblait chercher

encore des illusions, au moins pour les autres, était-ce plus sérieusement qu'il espérait se créer de nouvelles ressources par cette décomposition et cette refonte arbitraire des chiffres de finances? Il y avait place pour ces motifs contradictoires dans une tête qui enfantait, presque au même moment, unes foule d'idées disparates les unes des autres. Mais les comptes définitifs du trésor public finirent par dissiper les doutes dans lesquels il semblait se complaire. Il fut facile de prouver que si l'intendant-général de l'armée n'avait pas épuisé ses crédits sur les lieux, c'était parce que les corps et détachements qui formaient les débris de la grande armée, étaient rentrés avec un arriéré de plusieurs mois, dont ils avaient réclamé le paiement sur les caisses de l'intérieur, et que le trésor y avait pourvu; que d'ailleurs la prétendue économie que présentait le budget spécial de cette armée était plus qu'absorbée par les excédants de dépenses du budget général de l'État dans lequel ce budget spécial venait se fondre. La situation du budget général avait été vérifiée par Napoléon à son retour; et c'est même parce qu'il avait reconnu que les paiements effectivement faits par le trésor excédaient de plus de 120 millions les recouvrements réalisés alors et de plus de 80 millions ceux qui étaient en effet réalisables, qu'il y avait affecté un supplément de ressources de 77,500,000 fr. sur le pro-

duit de la vente des biens communaux¹ ? Aussi ce dernier débat de chiffres n'eut-il pas d'autres suites ; mais de pareilles controverses étaient pour lui des délassements ; et ce qui est bien remarquable dans l'emploi que savait faire de son temps l'homme alors le plus occupé qui fut au monde, c'est qu'il en trouvait toujours à perdre.

Cependant à la suite d'un budget sur lequel le trésor public était encore à découvert de plus de 120 millions, indépendamment de l'arriéré antérieur, les crédits que Napoléon ouvrait chaque mois aux ministres sur le nouveau budget excédaient habituellement les recouvrements possibles. Il est vrai qu'il comprenait à l'avance parmi les ressources immédiatement disponibles pour le trésor public, ces 236 millions de nouvelles valeurs à terme qui n'existaient encore que dans son décret, et qui avaient pour hypothèque des biens communaux dont la vente commençait à peine. Il voulait qu'on les fit entrer, au moins en partie, dans tous les paiements, sans en excepter la liste civile ; et que les payeurs des départements les employassent comme ceux de Paris ; mais ni la solde de l'armée qui, dans cette année, devait s'élever à 216 millions, ni cette foule d'appointements modiques fractionnés par mois qui

1. Indépendamment des 149 millions affectés sur le même fonds au budget de 1813 à titre de supplément aux ressources ordinaires.

composaient la plus grande partie des frais administratifs, ni les rentes sur le grand-livre et les pensions au-dessous de 1,000 fr., et elles étaient en pluralité, ne pouvaient admettre un tel mode de paiement ; et, dans la crise où se trouvait la France, pouvaient-elles mieux convenir aux divers entrepreneurs des services qui absorbaient alors plusieurs centaines de millions, ces valeurs, dont l'échéance la plus courte pouvait encore dépasser la durée du gouvernement qui s'en constituait le débiteur ? La création du crédit demande d'autres temps et d'autres combinaisons ; et appliqué *in extremis* dans les maladies politiques, loin d'être un remède, il aggrave tous les maux.

Mais quelque justes que fussent ces raisonnements, leur sort était toujours d'échouer contre le refrain habituel de Napoléon : « *Trouvez donc des moyens meilleurs.* » Et comme une pareille découverte n'était au pouvoir de personne, il ne restait plus que l'alternative de suspendre en partie les paiements ou d'en altérer la régularité par l'alliage d'une nouvelle espèce de papier-monnaie. Napoléon avait trouvé ce dernier expédient d'autant meilleur qu'il le dispensait d'avoir recours simultanément à de nouveaux impôts sur la propriété, pendant que l'impôt de la conscription, celui des réquisitions en nature, s'appesantissaient de plus en plus sur chaque famille ; et, croyant avoir ainsi résolu l'un de ses plus pé-

nibles doutes, il mettait d'autant moins de réserve dans les dépenses qu'il ordonnait. Il avait bien le soin d'insérer dans les décrets par lesquels il ouvrait des crédits qu'une partie des dépenses serait acquittée en bons de la caisse d'amortissement; mais, comme je l'ai dit déjà, lorsque indépendamment de la solde, des rentes, des pensions, des frais généraux d'administration qui composaient la plus grande partie des dépenses, il prescrivait¹ des envois immédiats de 8 millions aux troupes françaises en Espagne, des paiements de 5 à 6 millions en or en Allemagne² pour des achats de chevaux, de nouveaux achats qui devaient employer une somme égale en France³ pour le même service, etc., etc., on voit à quelle modique proportion se trouvait restreint l'emploi possible de sa monnaie auxiliaire, et à quoi se réduisaient le mérite et l'effet réel d'un tel secours!

C'est un grand sujet de réflexion, dans l'état actuel de l'Europe, au milieu de tant d'intérêts nouveaux que l'industrie, le progrès des lumières, y développent chaque jour, et qui réagissent continuellement les uns sur les autres, que cette influence qu'exerce sur le sort d'un gouvernement le système de finances dans lequel ils s'est engagé. La condition

1. Lettres des 21 janvier et 16 mars 1813.

2. Lettres des 1^{er} et 13 avril 1813, etc.

3. Lettre du 25 mai 1813.

commune des nations modernes est de doter plus richement leurs chefs, mais aussi de les juger avec plus d'indépendance. Elles donnent plus de puissance pour faire le bien, elles ont acquis plus de liberté pour discerner et censurer le mal. Si elles offrent plus de ressources au fisc, elles ont aussi plus de moyens de défense contre l'imprudence ou l'injustice de ses exigences. Quel que soit un système de finances, s'il a des imperfections, elles sont bientôt mises à découvert, et se montrent surtout à tous les yeux dès les premiers moments d'une crise politique. La pire de ces imperfections est celle qui place la trésorerie d'un État en lutte contre la loi dont la violation déshonorerait un particulier, la loi des contrats. Et c'est quand une crise éclate, qu'il est d'autant plus difficile d'éviter cette lutte et que ces dangers sont plus graves.

Si l'on a recours à des ressources que des épreuves encore récentes ont déjà décréditées ; si l'on hasarde des essais, des combinaisons qui n'auraient pu réussir que par l'accord de tous les intérêts et seulement dans les moments calmes, les difficultés se compliquent : tout ce que le gouvernement laisse apercevoir d'incertitude et d'hésitation dans ses mesures, se convertit en défiance pour l'opinion publique : chacun s'isole, et cherche bientôt en soi-même le soin de son avenir, là où le gouvernement semble douter du sien. On ne croit pas à ses pro-

clamations, on juge ses actes, en augurant toujours mal de leurs conséquences. Quand il a commencé à craindre pour lui, il a cessé d'être le centre de la sécurité commune; et lorsque la contrainte de la loi arrache déjà difficilement, sous la forme de l'impôt, des secours obligés, ce serait certes bien en vain qu'on demanderait alors au crédit des secours volontaires.

Personne ne contestera que, même au commencement de 1813, Napoléon ne conservât encore un pouvoir mieux établi, n'en tint le sceptre d'une main plus ferme et plus exercée que ces *comités conventionnels*, et ce *pentarchat directorial*, qui avaient gouverné la France depuis le mois d'août 1792 jusqu'au mois de novembre 1799. Et pourtant, ce que ces deux gouvernements, si mal affermis, avaient pu faire pour se créer des ressources dans une période de sept années de désordre, Napoléon, incomparablement plus fort et plus habile, n'aurait pas pu l'oser, lui dont la volonté était regardée depuis douze ans comme encore plus efficacement absolue que celle de Louis XIV. Ce monstrueux pouvoir, que les *conventionnels* avaient exercé par les spoliations et les proscriptions, en plaçant chaque Français entre les échafauds et les champs de bataille, Napoléon l'avait remplacé par un gouvernement fondé sur la justice et l'ordre. Il avait annoncé qu'il apportait avec lui des garanties

pour toutes les propriétés, pour toutes les personnes, pour tous les partis. C'est à cette condition qu'il avait si facilement concentré dans sa main tous les pouvoirs épars, trop nombreux pour s'entendre, trop faibles pour protéger ; méprisés parce qu'ils étaient ridicules, oppresseurs parce qu'ils étaient méprisés !

Sans doute, à peine proclamé CONSUL, il était déjà plus qu'un monarque ordinaire ; il allait être fondateur d'un empire. Mais il avait du pouvoir une idée trop haute pour ne pas savoir qu'il ne s'organise et ne s'établit qu'en imposant des règles au commandement comme à l'obéissance. Quand il faisait des réquisitions de soldats, cet impôt avait des limites, et offrait d'ailleurs des compensations dans les avancements rapides, dans les honneurs, les moyens de fortune, dont chaque famille pouvait avoir sa part. S'il disposait des revenus publics, c'était d'après un budget annuel revêtu du caractère de loi ; et il faisait publier chaque année les comptes de leur emploi. Lorsqu'il avait renversé le gouvernement populaire dans lequel la dissémination des pouvoirs publics détruisait toute responsabilité, il avait dû prévoir que, par la forme du sien, il se rendait en effet seul responsable de tout ; il ne pouvait pas oublier que, si, d'un côté, un espace immense semblait séparer ces deux gouvernements, de l'autre, ils se touchaient par un

point : que l'arbitraire les exposerait tous deux aux mêmes chances ; et malgré le prestige de gloire qui lui restait, malgré la soumission qu'il trouvait encore, malgré ce dévouement de tant de nouveaux propriétaires, de tant de familles qui regardaient leur sort comme lié à sa destinée, il aurait été au-dessus de son pouvoir de renouveler le système des réquisitions révolutionnaires ; on ne permet pas au mal de sortir de la même source que le bien ; il faut ajouter que jamais il ne se serait servi des moyens qui avaient fait réussir ces violentes et extravagantes mesures vingt ans plus tôt.

Et c'est encore ce qui rend d'autant plus étonnant ce phénomène d'une nouvelle armée de plus de deux cent mille fantassins, de plus de quarante mille cavaliers, de plusieurs milliers d'artilleurs, qui, dans le troisième mois de l'année 1813, se trouvait déjà en état d'aller prévenir et défier, au cœur de l'Allemagne, toutes les forces de l'Europe réunies contre la France.

En y comprenant les garnisons françaises de Dantzic, Hambourg, Stettin, Custring, Magdebourg, les corps répandus tant en Espagne qu'en Italie, et les dépôts de l'intérieur, etc., la France avait encore alors plus de cinq cent mille hommes sous les armes ; et la surprise des puissances fut telle, lorsqu'elles apprirent le déploiement de cette armée entre l'Elbe et le Rhin, que, si alors Napoléon avait fait précé-

der sa marche de quelques propositions concilia-
trices, il était encore temps pour lui d'éviter les
hasards d'une nouvelle campagne : c'était l'avis de
plusieurs hommes de son conseil ; j'ai même lieu
de croire que c'était aussi le vœu de l'Autriche, qui
ne s'était pas encore déclarée pour la coalition,
quoiqu'elle y fût résolue si la guerre éclatait. Le
prince de Schwartzemberg s'en était directement
ouvert à moi pendant un court voyage qu'il fit à
Paris avant le départ de Napoléon. L'Autriche,
assez prudente alors pour ne plus placer sa dignité
dans l'audace qui affronte les hasards, et qu'une
double alliance unissait à Napoléon, voulait sans
doute, comme les autres puissances, profiter de ses
embarras. Mais sa position particulière la condam-
nait à rencontrer de graves inconvénients partout
où elle cherchait des avantages ; et, si Napoléon
avait saisi ce moment d'irrésolution, il est vraisem-
blable qu'elle se serait contentée, pour elle, de la
restitution des provinces Illyriennes, dont il ne lui
avait pas ôté l'espérance, et que, sans prétendre à
recouvrer sa domination en Italie, elle se serait
bornée, pour la sûreté de ses anciens États, à de-
mander que ce beau pays, au lieu d'être une pro-
vince française sous un vice-roi, reçut une forme
de gouvernement plus indépendante, même sous
un prince de la famille de Napoléon.

Le cabinet autrichien, toujours si lent dans ses

déterminations sur les questions les plus simples, devaient en effet d'autant plus hésiter dans cette occurrence à prendre parti contre la France qu'il avait plus d'un problème à résoudre.

Si c'était avec quelque plaisir, ce n'était pas sans le mélange d'une assez grave inquiétude, que le gouvernement d'Autriche voyait se manifester dans toute sa nation, qui avait tant de revers à effacer, le désir de s'associer enfin, avec plus de probabilité de succès, aux vengeances de l'Europe entière contre la France. Il craignait que les peuples, qui se seraient armés pour l'indépendance de l'Allemagne, ne rapportassent ensuite dans leurs foyers quelques germes d'indépendance locale.

En même temps, l'Angleterre qui, depuis plusieurs mois, négociait auprès de l'Autriche pour l'entraîner dans la coalition nouvelle, ne lui laissait que l'alternative des humiliations ; les papiers anglais proclamaient qu'il n'y avait rien à espérer en capital et en intérêt sur les emprunts autrichiens négociés à Londres. On peut juger par là quel nom était réservé aux secours que le gouvernement anglais offrait de continuer au gouvernement autrichien.

Il devenait évident que la Russie promettait, pour cette campagne, de beaucoup plus grands secours en soldats que ceux à l'aide desquels l'Autriche avait, quinze ans auparavant, reconquis pour un

moment l'Italie, et ceux dont la bataille d'Austerlitz avait, sept ans plus tard, démontré l'insuffisance ; l'Autriche se trouvait donc réduite à céder en effet le premier rôle à la Russie ; c'était abdiquer de nouveau l'antique prééminence de son trône sur tous les trônes de l'Europe ; et un empereur d'Autriche pouvait-il se résigner, sans quelque scrupule, à n'intervenir que comme stipendiaire de la puissance la plus riche, et simple auxiliaire de celle qui se montrait la plus forte dans une guerre dont le but devait être de détrôner son gendre ?

Enfin Napoléon, qui disposait encore de toute la France, pouvait ramener à lui la fortune, qui ne lui avait été qu'une fois infidèle : et l'Autriche le connaissait assez pour savoir que, s'il sortait vainqueur de la nouvelle lutte, le moment serait passé pour elle d'obtenir de lui quelques concessions.

Or si, dans le conflit d'intérêts entre lesquels se débattait cette puissance, Napoléon eût pris avantage de sa politique dubitative ; si seulement il en eût pris exemple pour la sienne ; s'il eût donné à l'empereur autrichien, comme il pouvait si facilement le faire, de suffisants motifs de préférer ses nouveaux liens de famille à tout autre ; s'il lui eût offert la perspective de se relever de ses anciennes disgrâces, de reprendre, dans l'intérêt même de l'Europe, au moins nominalelement pour un grand acte, le premier rang parmi les puissances en deve-

nant leur arbitre, le rétablissement en France de l'ancienne dynastie pouvait être ajourné et pour longtemps.

Le continent ne voulait plus supporter la dictature que Napoléon avait exercée par la guerre ; mais il avait besoin d'un dictateur pour la paix, et pour que cette paix, qu'on aurait appelée celle de la réforme politique, pût, après une guerre presque aussi longue et plus sanglante encore que celle de la réformation religieuse, se fonder sur un traité aussi solennel que celui de Westphalie. Par son union avec la France, l'Autriche acquérait peut-être le droit et le pouvoir de faire accéder à ce traité l'Angleterre, qui aurait pu croire alors faire un acte politique prudent en s'abstenant de soudoyer une coalition contre l'Autriche et la France réunies ; et qui, en ajournant ses ressentiments, aurait imposé un long silence à ceux de la Russie et de la Prusse.

Dans l'accomplissement de ce dessein, une nouvelle espèce de grandeur pouvait s'offrir à Napoléon lui-même, celle de restituer à l'Autriche, par un acte solennel dans l'intérêt de l'humanité, la supériorité dont il l'avait fait déchoir, de donner à un ancien souverain plus d'éclat apparent pour se donner à lui-même plus de stabilité. Mais il n'appréciait pas cette espèce de gloire ; il lui semblait qu'il ne se maintiendrait plus au niveau des autres sou-

verains de l'Europe s'il ne savait se maintenir au-dessus.

Les détachements de cette nouvelle armée, qu'il venait de créer par miracle, et qui se présentaient successivement à ses revues, lui montraient tant d'ardeur, toute novice qu'elle était encore, qu'il ne doutait pas que son premier exploit ne fût une victoire. Il avait bien pu faire entrer aussi les considérations qui précèdent relativement à l'Autriche dans cette foule de combinaisons qu'enfantait son imagination si féconde; il avait même toléré quelques insinuations à cet égard dans ses entretiens particuliers, et c'était alors que l'opinion qui prédominait en lui se décelait à peu près dans ces termes : « Cette belle armée ne mérite-t-elle pas au
« moins les honneurs d'une victoire?... On me parle
« sans cesse de la paix; les puissances qui me con-
« naissent ne croiront jamais que je la fasse
« avec sincérité, si ce n'est pas moi qui la donne!

« L'Angleterre, qui paie à toutes les puissances
« la façon de la guerre, sera plus tôt à son dernier
« écu que la France à son dernier soldat.

« L'Autriche n'a plus rien à craindre de la France;
« elle a tout à en espérer; elle n'a rien à espérer de
« la Russie, elle a tout à en craindre. La France n'a
« étendu ses conquêtes que pour enlever des tri-
« butaires à l'Angleterre; elle n'a plus maintenant
« que des concessions à faire; seulement, pour

« conserver sa gloire, elle ne doit faire que des con-
 « cessions libres. Mais la Russie est forcée, par sa
 « population¹ et par son climat, de devenir con-
 « quérante; et elle ne pourra jamais rien rendre
 « de ce qu'elle aura conquis : le sort de ses pre-
 « miers alliés sur le continent sera d'être ses pre-
 « miers vassaux...

« Il faut être bien aveugle pour ne pas voir
 « quelle est, depuis un siècle, la tendance de la
 « politique russe, et quel est son besoin : on ne
 « pouvait que détourner ce torrent des plus belles
 « parties de l'Europe. Je l'ai tenté ; j'ai été mal
 « secondé par l'Autriche ; j'ai été trompé par la
 « Turquie ; l'une et l'autre pourront y perdre plus
 « que la France ; elles n'auront pas toujours affaire
 « à un empereur tel qu'Alexandre. Je n'ai ébranlé
 « que les trônes qui voulaient renverser le mien,
 « mais je les ai tous rétablis ; j'ai rendu à tous les
 « souverains le service de leur apprendre à con-
 « tenir l'esprit du siècle ; c'est un autre torrent
 « difficile à modérer ; ils ne se préparent pas une
 « petite affaire pour eux-mêmes, en cherchant,
 « comme on le dit, à soulever leurs peuples contre
 « moi... Je me suis emparé de la Hollande et des
 « villes anséatiques, parce qu'elles étaient les vé-
 « ritables places fortes de l'Angleterre ; c'est là
 « qu'elle fabriquait ses monnaies de subsides, qui
 « ont corrompu les cabinets étrangers et jusqu'aux

« agents français qui faisaient si bien leurs af-
« faire et si mal les nôtres ¹; c'était là qu'étaient
« placées leurs batteries contre l'industrie du con-
« tinent : voilà les envahissements qui me font
« nommer, par les gazetiers de l'Angleterre, un
« second Attila. Il est vrai qu'ils proclament cette
« puissance la bienfaitrice du monde, parce qu'elle
« ruine les manufacturiers du continent au profit
« des siens ; et parce que, sans danger pour elle,
« elle a bombardé Constantinople et Copenhague...
« La politique tortueuse et timide de l'Autriche
« devrait avoir du moins le mérite de la prévoyance ;
« c'est la seule ressource d'une ambition comme la
« sienne : elle n'est pas avare de protestations de
« bienveillance, mais ce ne sont pas des compli-
« ments de famille que je lui demande. Pour qu'elle
« reste fidèle à son alliance avec moi, je ne lui de-
« mande que d'être prévoyante pour elle. »

Je crois transcrire, comme je les ai entendues, ces phrases que Napoléon laissait échapper au mois d'avril 1813 avant son départ pour l'Allemagne, dans les petits comités de ses soirées et plus souvent dans le tête-à-tête : ceux qui y ont été admis ont pu en conserver, comme moi, la trace.

Il devait quitter Paris dans la première quinzaine d'avril ; les divers corps de la nouvelle armée étaient

1. Napoléon les nommait ; je m'en abstiens.

en grande partie organisés entre le Rhin et l'Elbe, et près d'entrer en campagne. Les maréchaux et généraux, lieutenants de Napoléon, étaient allés prendre les commandements qu'il leur avait assignés. Des mesures étaient prises pour assurer successivement à chaque corps des renforts fournis par les dépôts de l'intérieur, où ils devaient être remplacés par de nouvelles recrues.

Le trésor public avait eu tant d'efforts à faire pour la création de cette armée, que Napoléon avait cru devoir se montrer moins exigeant et moins pressant pour l'envoi de tous les fonds et l'organisation définitive des caisses militaires qui devaient en assurer la solde hors de France. On se rappelle qu'il avait voulu avoir auprès de lui pour cette campagne un intendant des fonds indépendamment du payeur-général, et des payeurs particuliers de chaque corps d'armée. Cet intendant n'était pas encore nommé, et une circonstance si peu importante offre encore en Napoléon un trait de caractère que je ne dois pas omettre.

Il avait été suivi en Egypte par un jeune élève du trésor, nommé *Estève*; il l'avait chargé de la comptabilité de cette expédition. A son retour en France, il lui avait confié l'administration de sa maison consulaire; et, devenu empereur, il l'avait fait trésorier de la liste civile; M. Estève avait parfaitement justifié cette confiance par sa probité; mais

quelques symptômes d'une altération grave dans l'état de sa santé, après plusieurs années d'exercice, avaient inquiété Napoléon. Le mal n'était que trop réel, M. Estève lui-même avait demandé sa retraite; et, sur ma proposition, Napoléon l'avait remplacé par le baron de Labouillerie, comptable également exact et fidèle, qui, après avoir été chargé par Napoléon du recouvrement des contributions imposées à la Prusse, était devenu ensuite trésorier de son domaine extraordinaire, et qui, dans cette circonstance, joignit à beaucoup d'autres faveurs qu'il avait reçues celle de réunir ces deux places. Napoléon se souvint, en 1813, de M. Estève avec l'intention de lui confier l'intendance des fonds de l'armée¹. Cet ancien serviteur ne pouvait pas profiter du dédommagement qui lui était destiné; mais je cite le premier mouvement de Napoléon en sa faveur, parce que, soit qu'il vint du cœur ou de l'esprit, il appartient à une espèce de mémoire qui sert toujours bien l'homme qui commande aux autres hommes; et l'anecdote de M. Estève n'est pas la seule qui pût

1. « Faites-moi connaître quel est l'intendant que vous avez
« nommé pour le trésor de la grande-armée; le comte Estève
« serait-il bon pour cela? Toutefois il est nécessaire que vous
« me présentiez la nomination de cet intendant, et qu'il soit
« rendu à Mayence le 12 de ce mois. Sur ce, etc.

«Paris, 6 avril 1813.

Signé NAPOLÉON. »

prouver que Napoléon ne négligeait pas de tels souvenirs, si propres à laisser de l'espoir même aux disgraciés.

On demande souvent comment Napoléon s'était fait si puissant ; comment il exerçait un si grand prestige sur tant d'imaginations ! Il faut bien en chercher la cause dans les petites actions comme dans les grandes.

Napoléon nous quitta le 13 avril ; le trésor public ne reçut guère que le 10 ses ordres définitifs pour le service extérieur de l'armée ; il ne les avait heureusement pas attendus : mais l'empereur, à peine arrivé à Mayence, aurait voulu trouver dans cette place, qui avait été en effet le centre et le canal de toutes les opérations de la trésorerie pour les achats de chevaux faits en Allemagne, pour le paiement de la solde au passage des troupes, pour les envois de fonds à chaque corps, la réunion méthodique de tous les documents relatifs à chaque service ; ils ne purent lui être présentés pour chacun d'eux que sous la forme élémentaire ; et quoiqu'il n'eût pas un moment à perdre pour l'ouverture de la campagne, puisque deux cent cinquante mille Russes et Prussiens en pleine marche avaient eu déjà plusieurs engagements avec le prince Eugène qui avait à peine cinquante mille hommes à leur opposer, Napoléon s'arrêta plusieurs heures à Mayence pour établir lui-même les divers comptes et en

extraire les résultats qu'il aurait voulu trouver tout préparés ; il prit encore le temps de me reprocher, dans une assez longue lettre, le retard que lui causait ce travail. Pour faire apprécier le reproche, je ne citerai que les deux derniers mots de cette lettre : *ce ne sont pas les fonds qui manquent ici, c'est l'ordre* ; or, la première condition de l'ordre, et certes la plus difficile à cette époque, était la présence des fonds ; le reste n'était plus qu'une analyse arithmétique qui avait sa garantie dans l'intérêt même des comptables.

Napoléon m'écrivait de Mayence le 17 avril, et le 1^{er} mai il engageait en personne, avec quatre-vingt-cinq mille hommes de nouvelles levées, la bataille de Lutzen contre cent sept mille Prussiens et Russes vieux soldats. Le prince Eugène, dans les deux mois précédents, avait manœuvré avec assez d'habileté, contre des forces très-supérieures, pour préparer sa jonction avec les premiers corps dirigés vers Lutzen ; et ce n'était qu'ainsi que Napoléon avait pu disposer de quatre-vingt-cinq mille hommes pour cette première victoire, qui fut longtemps disputée ; elle lui coûta douze mille hommes, et au moins un cinquième de plus aux alliés, qui furent forcés dans toutes leurs positions.

Tout en poursuivant l'ennemi dans sa retraite, Napoléon était parvenu le 20 mai à réunir cent cinquante mille hommes ; et c'était là la force de son

armée, lorsqu'il atteignit à Bautzen l'empereur de Russie et le roi de Prusse, qui, par la réunion de plusieurs nouveaux corps, avaient accru pour eux la supériorité du nombre dans une proportion plus forte. Les Russes et les Prussiens présentaient plus de cent quatre-vingt mille hommes sur une double ligne ; ils s'appuyaient sur les hauteurs de Wurschen, position qui, dans les anciennes guerres, avait décidé du sort de plus d'une bataille, et que l'empereur Alexandre avait encore fortifiée d'un camp retranché garni d'artillerie. L'engagement commença à midi ; à huit heures du soir, les Russes et les Prussiens avaient été forcés sur tous les points et repliés sur les retranchements de Wurschen, au pied desquels l'armée française passa la nuit. Une seconde bataille était inévitable, elle commença le lendemain ; l'ennemi avait l'avantage du nombre et du terrain, tous ses retranchements n'en furent pas moins emportés ; il laissa plus de dix-huit mille morts ; mais la victoire coûta encore douze mille hommes à l'armée française.

Après des succès si rapides, plus étonnants peut-être qu'aucun de ceux qu'il avait longtemps obtenus, et qui devaient, dans toutes les opinions, rendre à l'ascendant de son génie militaire tout son éclat et toute sa force, Napoléon ne douta pas que des avances ne lui fussent faites pour la paix ; il n'hésita pas à regarder comme un préliminaire la

demande d'un armistice au nom des deux souverains qu'il venait de vaincre trois fois en si peu de jours. L'armistice fut immédiatement accordé par lui ; les limites des cantonnements que devaient occuper les deux armées furent réglées. Il paraît que, si, à cette époque, Napoléon avait la confiance qu'une paix honorable lui serait offerte, il était en même temps plus disposé à l'accepter ; il commençait à comprendre qu'elle était nécessaire à sa position : ce qui ne lui aurait pas suffi ; mais il l'aurait conquise par la gloire de ses armes ; il aurait donc atteint son principal but.

A peine son premier succès à Lutzen avait-il été connu à Vienne, que l'empereur d'Autriche avait envoyé près de lui le comte de Bubna, pour lui offrir, en qualité de son plus fidèle allié, son concours à cette grande œuvre. Le ministre autrichien près de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, M. le comte de Stadion, écrivait au prince de Neuchâtel *que ces deux souverains partageaient le vœu de son auguste maître pour la paix*. Napoléon voulait une paix générale, à laquelle accédât l'Angleterre ; il demandait en conséquence des plénipotentiaires de toutes les puissances à Prague ou à Vienne. Le choix qu'il faisait de ces deux places prouve combien était grande sa confiance dans les dispositions, dans les sentiments de l'empereur d'Autriche, surtout dans la conformité de leurs

intérêts relativement à la Russie et même à l'Angleterre, toutes deux prêtes à saisir, après lui, aux dépens du continent et conséquemment de l'Autriche, la domination qu'on lui avait tant reprochée.

Un des effets de ces trois victoires si rapides était aussi de retenir dans son alliance quelques-uns des princes de la confédération du Rhin : les contingents bavarois, wurtembourgeois, badois et saxons, combattaient encore dans les rangs français à Lutzen, Bautzen et Wurschen. Le Danemark s'y était rattaché et avait contribué à la reprise de Hambourg, que les Russes avaient occupé au commencement de l'année. L'influence de Napoléon auprès de ces puissances secondaires, plus que jamais destinées à en subir une, commençait bien à être ébranlée ; mais elle prédominait encore sur les instances de la Russie et de la Prusse, sur les insinuations de l'Autriche, sur les propositions séduisantes de l'Angleterre, sur l'action des sociétés secrètes, enfin sur les souvenirs amers que laissait à tant de familles la perte de la plupart des contingents allemands dans la déroute de Moscou.

En présence de tant d'ennemis déclarés et obstinés, Napoléon ne pouvait pas se dissimuler longtemps que bientôt il ne lui resterait plus que des amis douteux.

A la même époque, le budget anglais de 1813

mettait à découvert un seul article de 1 million sterling de subsides voté en faveur de la Suède ; de nouveaux crédits indéfinis, mais étrangers aux services de la guerre et de la marine du pays, décelaient évidemment d'autres subsides. La déclaration du ministère anglais de poursuivre à outrance le *dominateur du continent* avait retenti dans le parlement. Plusieurs négociants français avaient trouvé dans leur correspondance l'avis d'une fabrication extraordinaire d'effets d'équipement militaire dans les manufactures anglaises. Les fusils et les armes blanches excédaient de plusieurs centaines de mille les besoins ordinaires des troupes anglaises. Déjà des cargaisons considérables en étaient arrivées à Hélioland, dans les ports de la Suède, et à Hambourg, pendant que cette ville avait été momentanément occupée par les Russes. De tels symptômes, qui venaient spontanément s'offrir à de simples négociants, n'auraient pas été négligés par des ambassadeurs anglais, s'ils avaient dû les recueillir quelque part dans l'intérêt de leur gouvernement ; ils n'auraient pas été dédaignés par le conseil de Louis XIV, lorsque Colbert y siégeait ; plus tard, et d'après la plus grande importance et la publicité plus libre des relations commerciales, ils auraient dû l'être moins encore.

Notre diplomatie était depuis quelque temps confiée à un homme dont on ne peut soupçonner ni le

zèle ni la droiture ¹, et rien, sans doute, de ce qu'il devait découvrir n'échappait à ses recherches. Ainsi il devait savoir que deux commissaires anglais étaient au quartier-général de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, et que ce n'était pas, certes, avec des pouvoirs pour la paix générale : leur mission était en effet de pourvoir au paiement des subsides convenus avec la Suède et conditionnellement promis à la Russie et à la Prusse ; de négocier avec l'Autriche le prix de son accession à la coalition : de faire des offres semblables à tous les princes qui déserteraient l'alliance de Napoléon : de surveiller l'emploi des secours pécuniaires offerts par l'Angleterre ; et, d'après un état publié au commencement de 1814, ces sacrifices pouvaient s'élever, tant en argent qu'en fournitures *locales*, à près de 240 millions ² (9,500,800 liv. st.), qui devaient être distribués, dans des proportions assez égales, entre la Russie, l'Autriche, la Prusse et la Suède ; la Hollande y avait aussi une petite part.

Sans définir peut-être assez précisément alors cette mission des commissaires anglais près de l'armée combinée, Napoléon avait trop de sagacité

1. M. le duc de Bassano.

2. On a dit dans ce temps, avec quelque raison, que la caisse de subsides anglais était le véritable généralissime de la coalition de 1813.

pour ne pas reconnaître l'influence secrète qui retardait la réunion qu'il avait convoquée de ce congrès des plénipotentiaires de toutes les puissances ; mais il ne soupçonnait pas l'Autriche de se laisser dominer par elles ; il attribuait à la routine de sa diplomatie l'importance qu'elle paraissait mettre à quelques questions préliminaires, telles que celles de savoir si l'Autriche interviendrait à ce congrès comme médiatrice, et si elle pourrait concilier ce titre avec celui d'alliée de la France, suivant le traité du 14 avril 1812, qui établissait une ligue offensive et défensive entre ces deux puissances.

L'Autriche insistait pour que sa médiation, si elle avait lieu, fût armée ; et elle armait en effet ; elle levait de nouvelles troupes, quoiqu'elle eût assez ménagé son contingent dans l'expédition de 1812 contre la Russie pour n'avoir aucune perte à réparer. Elle ne s'était pas encore engagée explicitement avec l'Angleterre ; mais elle mettait assez d'art dans ses communications avec le cabinet de France et le cabinet de Londres, pour que chacun d'eux pût interpréter ses armements à son avantage. Elle annonçait qu'avant l'ouverture du congrès, elle proposerait à l'examen préparatoire des puissances deux bases pour la paix : dans un de ces systèmes, Napoléon devait se borner à la ligne du Rhin, en donnant aux provinces italiennes, dont il

avait fait un royaume, un roi de sa famille, conséquemment son allié, mais indépendant ; et en rétablissant le même régime pour la Hollande. Dans le second, Napoléon pouvait conserver dans sa dépendance la confédération rhénane et la Hollande, conséquemment la ligne de l'Elbe ; mais il devait renoncer à l'Italie.

Dans l'un et l'autre plan, la faculté de traiter séparément devait être réservée à l'Angleterre.

De son côté, Napoléon faisait protester contre cette dernière réserve ; son ambassadeur représentait que, si l'Angleterre ne participait pas au traité, la nouvelle paix n'aurait pas plus de durée ni plus de garantie que les précédentes ; que le refus que ferait cette puissance de son accession décelerait de sa part un intérêt contraire. Il rappelait que l'Angleterre avait soudoyé la plupart des dernières guerres faites à la France ; et, analysant ensuite le mode des subsides qu'elle avait constamment employés pour armer successivement tout le continent contre la France, il ajoutait que la tranquillité de l'Europe allait désormais dépendre de la question de savoir s'il restait encore à l'Angleterre quelque motif et quelques moyens pour la troubler ; conséquemment, que la première de toutes les questions préliminaires ne pouvait se résoudre que par la déclaration expresse que ferait l'Angleterre de dispositions franchement pacifiques.

Quoique les principes administratifs de Napoléon ne le missent pas sur la route de tous les secrets de la politique anglaise, il en devinait cependant la tendance ; il en jugeait les résultats ; et ce n'était pas se méprendre sur l'Angleterre que de croire que, dès l'origine, elle avait considéré les troubles du continent, qui ne pouvaient pas l'atteindre, comme bien plus favorables à son activité commerciale, qu'inquiétants pour sa prépondérance politique. Elle avait paru bien mériter de l'humanité en secourant ceux qui s'en trouvaient victimes ; mais ces troubles, en se prolongeant, devaient paralyser, loin d'elle, l'industrie, offrir conséquemment plus de nouveaux débouchés au dehors pour la sienne ; et elle avait pu espérer qu'ils apporteraient bien plus de profits à son commerce qu'ils ne pourraient coûter de sacrifices à son *échiquier*. Il lui avait été facile d'augmenter ses taxes locales, lorsque les revenus de son industrielle population croissaient dans une proportion tellement plus forte, qu'au delà du paiement des taxes, les réserves que ses habitants pouvaient faire sur leurs profits commerciaux fournissaient encore une abondante matière aux emprunts publics, qu'elle renouvelait tous les ans pour mettre ses *voies et moyens* au niveau de ses besoins toujours progressifs. Sans doute, lorsque M. Pitt avait commencé à pervertir ainsi, pour le compte de la politique extérieure, le système éminemment

moral du crédit intérieur : lorsqu'il avait cherché, dans les emprunts, des moyens de subsides pour des puissances étrangères, il ne prévoyait que les premiers effets de l'agitation dans laquelle il jetterait le continent ; il ne prévoyait pas les effets subséquents de cette agitation elle-même sur la tendance progressive de l'esprit humain, sur les écarts, les abus qui s'y joindraient, même en Angleterre, comme aussi sur les rivalités nouvelles que l'industrie continentale finirait par opposer aux fabriques anglaises : l'instrument dont il avait fait un trop long usage avait déjà moins de vertu à la mort de cet habile ministre : mais son secours pouvait devenir bien plus hasardeux pour ses successeurs, moins capables que lui d'en modérer l'action ; car il ne pouvait plus être dans leurs mains qu'un expédient de nécessité. Ils étaient plus étonnés, plus inquiets que ne l'aurait été M. Pitt, de voir, au moment où l'Angleterre dominait, seule, sur toute les mers, et exerçait sans rivaux un monopole universel, un homme de volonté ferme, qui dans les représailles s'occupait surtout de l'efficacité des moyens, entreprendre, par une exagération d'un autre genre, de fermer le continent au commerce anglais : ils redoutaient dans cet homme un éternel obstacle à ce que l'Angleterre pût exploiter, à son seul profit, la civilisation européenne : leur conclusion était qu'aucune paix ne devait être faite avec lui.

De son côté, Napoléon avait encore plus de raison de croire qu'aussi longtemps que l'Angleterre pourrait persévérer dans son système d'hostilité contre la France, il ne pourrait compter sur une paix durable avec aucune autre puissance. Il s'abusait seulement sur les dispositions des autres souverains qu'il croyait avoir rendus plus sincèrement pacifiques par ses derniers succès ; car il avait espéré qu'ils se joindraient à lui pour vaincre l'obstination du cabinet de Londres. Mais, d'après les nouveaux engagements que prenait l'Angleterre, ces princes pouvaient se promettre les profits de la guerre, sans avoir à en supporter les dépenses ; la guerre leur offrait le partage de plusieurs centaines de millions de subsides, la perspective de recouvrer les provinces qu'ils avaient perdues, et l'avantage de se rétablir dans la confiance de leurs peuples en satisfaisant leur vengeance. Malgré les pertes que leur avaient coûté les trois premières batailles qui avaient ouvert cette campagne, leurs armées étaient encore tellement supérieures en nombre, que ce n'était pas pour réparer ces pertes qu'ils avaient demandé une suspension d'armes ; leur plan de campagne, tel qu'il avait été conçu et dicté par l'Angleterre, ne devait être complet que lorsque le prince royal de Suède entrerait dans la ligue avec ses Suédois ; lorsque le général Moreau, qu'ils avaient fait venir des États-Unis, au-

rait pu se montrer aux avant-postes français à la tête d'un corps russe, et lorsque enfin l'Autriche se serait déterminée à tourner contre la France les anciens corps et les nouvelles levées qu'elle armait sous prétexte de donner plus de poids à sa médiation pacifique. Loin donc d'être un préliminaire de paix, l'armistice n'était pour eux qu'un moyen de continuer avec plus de succès et d'acharnement la guerre. Ce n'était pas improprement que l'Angleterre avait donné le titre *d'argent fédéral* à ses subsides ; elle avait trouvé le véritable secret des fédérations ; car elle avait assuré à celle-ci l'unité de la direction, en prenant à sa charge la solde de toutes les armées confédérées, et en les tenant ainsi sous la dépendance de sa seule *caisse* : il ne fallait en effet rien moins qu'un tel lien pour que toutes les haines, toutes les vengeances, toutes les ambitions, qui se trouvaient soulevées contre un seul homme, ne se contrariassent pas entre elles, par le seul effet des nuances qu'elles recevaient de la diversité de leurs motifs et de leur origine.

Lors même que l'amour du pays en souffre, il faut encore reconnaître la supériorité de l'habileté, là où elle se trouve ; et on doit convenir qu'à cette époque de la lutte entre l'Angleterre et la France, la plus grande habileté fut du côté de l'Angleterre, dans le choix des combinaisons et dans l'emploi des moyens qui pouvaient prolonger la guerre, et mé-

nager plus de chances à la domination de cette puissance sur le continent.

Mais ne se laissait-elle pas plus dominer par l'intérêt du moment que par la prévoyance de son propre avenir, en appelant parmi ses auxiliaires une puissance que l'espace d'un seul siècle avait déjà rendue trop prépondérante en Europe, pour qu'elle pût s'y résigner à un rôle secondaire ?

C'est une question qu'on peut ajourner jusqu'à l'établissement réel d'un second et autre système continental ; et nous n'en sommes pas encore là....

Cependant les échanges de notes continuaient d'avoir lieu entre le premier ministre, comte de Metternich, et le comte de Bubna pour l'Autriche, et le duc de Bassano et le comte de Narbonne pour la France. Mais ce n'était pas un incident sans conséquence que la perte de la bataille de Vittoria en Espagne ; elle avait été suivie de l'évacuation d'une partie des troupes françaises : ce nouvel échec augmentait la confiance et l'exigence des cabinets confédérés.

En même temps que des conférences étaient ouvertes à Prague et dans d'autres lieux, entre l'Autriche et la France, pour la pacification générale ; d'autres conférences se tenaient à Reichembach, entre les commissaires anglais et les puissances confédérées, pour régler la distribution définitive des subsides et concerter le nouveau plan de campagne.

Napoléon, qui savait allier la plus grande activité pour agir à la plus grande patience pour attendre, s'était établi à Dresde au milieu des cantonnements de son armée ; il voulait se persuader encore, d'après les anciennes confidences qu'il avait reçues de l'empereur d'Autriche, que ce souverain ne sacrifierait jamais son alliance à celle de la Russie ; et, d'après les accroissements de territoire que les principaux membres de la confédération rhénane avaient reçus de lui, que ces princes ne s'exposeraient pas, par leur défection, à déchoir de la nouvelle position qu'ils lui devaient. Effectivement jusqu'alors la ligne d'opérations, qu'il avait établie entre son quartier-général et les frontières de France, n'était pas inquiétée ; chaque jour des détachements nouveaux, des renforts de cavalerie et d'artillerie venaient grossir son armée ; des revues multipliées, les manœuvres de tant de jeunes soldats, la visite des différents postes ; la rédaction des notes et contre-notes qu'il faisait transmettre à la puissance médiatrice ; celle de ces articles qu'il faisait insérer dans le *Moniteur*, et par lesquels il soulageait quelquefois son dépit sur la lenteur des négociations occupaient une partie de ses journées ; et il employait le reste à écrire à tous ses ministres, en France, suivant l'habitude qu'il avait prise de concentrer en lui, de loin comme de près, tous les détails de l'administration publique. J'ai déjà donné

assez d'extraits de sa correspondance antérieure ; on retrouverait le même esprit dans cette foule de dépêches qu'il m'adressa pendant l'intervalle du 16 mai au 14 août (soit de Dresde, soit de Mayence, où il était allé passer quelques jours en juillet), pour combattre mes calculs sur les dépenses militaires de cette campagne ; pour m'annoncer qu'il venait de créer de nouvelles ressources par des saisies de marchandises anglaises, et par une contribution sur la ville de Hambourg qui avait, disait-il, reçu les Russes comme des libérateurs ; pour me recommander le paiement de plusieurs mois de solde à l'armée qui revenait d'Espagne ; pour m'autoriser à distribuer des secours aux Espagnols et aux Polonais réfugiés en France ; pour me demander des explications sur une espèce de papier de crédit qui circulait, sans perte en Allemagne, sous le nom d'*argent fédéral*, et dont l'origine est indiquée plus haut. Il expliquait et croyait justifier la sévérité de ses nouvelles mesures à l'égard des villes anséatiques, en disant qu'elles avaient donné des secours à ses ennemis pendant qu'ils les avaient occupées, et qu'elles ne devaient pas faire moins pour lui que pour eux. Il ajoutait d'ailleurs qu'il fallait qu'il trouvât des expédients de finances, puisque je persistais à ne pas faire un suffisant emploi des moyens de paiement qu'il avait mis à ma disposition par la création des nouveaux bons de la

caisse d'amortissement ; et plusieurs de ses lettres n'avaient pour objet que de renouveler notre ancienne controverse sur cette espèce de monnaie. Celle du 18 juin commençait par ces mots : *Je ne suis et j'en'ai jamais été de votre avis sur les bons de la caisse d'amortissement, etc., etc.* Il est vrai que jusqu'à ce que les biens communaux, qui leur servaient de gages, eussent trouvé de nombreux acheteurs au prix de l'estimation, et qu'on eût équitablement réglé l'indemnité des communes qui en perdaient la propriété, j'avais résisté de mon mieux à faire entrer dans les paiements cette monnaie forcée, dont le discrédit pouvait devenir tel que, après avoir vendu tous les nouveaux immeubles qu'il s'appropriait, le trésor public n'aurait pas, en effet, profité pour sa libération de la moitié de leur valeur. Je ne me serais pas cru absous par l'indifférence que l'empereur affectait sur ce discrédit. Jusque là le trésor public parvenait encore à soutenir les différents services, difficilement sans doute, mais par des moyens moins onéreux ; les difficultés seraient devenues bien plus grandes, s'il avait imprudemment usé des facilités que Napoléon croyait lui avoir données. Je ne cite pas au surplus ce débat pour me faire un mérite de la manière dont je concevais mon devoir, mais comme une indication des résistances que pouvait tolérer une volonté éminemment despotique, lorsque ces résistances

prenaient leur principe, de la part de l'opposant, dans sa bonne foi, et dans la conscience de son devoir.

La reprise prochaine des hostilités suspendit cette active correspondance de Napoléon au commencement du mois d'août; l'armistice devait expirer dans la première quinzaine. Il avait été perdu pour la paix que Napoléon avait paru alors désirer sincèrement. Les conférences de Prague n'avaient pas eu de résultats : celles de Reichembach avaient atteint leur but ; l'Autriche avait signé son traité de subsides avec l'Angleterre, son traité de coalition avec les autres puissances ; et le comte de Narbonne avait reçu sous la date du 12 août, avec ses passe-ports, l'acte par lequel cette puissance déclarait la guerre à la France.

Les deux mois d'armistice avaient ménagé aux souverains confédérés les moyens de réunir toutes leurs forces, ils les avaient doublées, elle présentaient plus de six cent mille hommes sous les armes y compris les Autrichiens qui venaient de s'y joindre; cette immense armée, composée en partie de vieilles troupes, divisée en plusieurs grands corps, embrassait tout le territoire qui s'étend de Berlin jusqu'au-delà de Dresde ; il paraît qu'elle devait manœuvrer de manière à replier les divers corps français qui se trouveraient à sa rencontre, à resserrer sur un point, à envelopper toute l'armée française et à finir la

campagne par une bataille dans laquelle la supériorité du nombre semblait ne devoir pas laisser le résultat douteux.

C'était avec plus d'efforts que Napoléon était parvenu à rassembler une armée de près de moitié moins forte; elle se composait d'environ trois cent cinquante mille hommes qu'il avait divisés sous plusieurs commandements; sa ligne d'opération était sur l'Elbe, garnie de places fortes qui étaient toutes mises en état de défense; il avait assez bien deviné le plan des confédérés pour gêner plusieurs de leurs communications, en même temps qu'il avait assuré les siennes jusqu'aux bords du Rhin.

Je ne sais pas apprécier des combinaisons stratégiques aussi compliquées: ces Mémoires d'ailleurs n'ont pas pour objet de les décrire; je me borne à rappeler que les écrivains spéciaux, qui ont jugé le plus sévèrement Napoléon, parlent de ses dispositions comme d'un des plus grands efforts du génie militaire.

Cependant, malgré tous ses soins, le vaste développement des confédérés, leur cavalerie nombreuse, leurs intelligences dans le pays, exposaient l'empereur à ne recevoir souvent que des avis trop tardifs sur les mouvements les plus importants. Il avait voulu, par exemple, empêcher la jonction des Autrichiens avec les Prusso-Russes sur les frontières de la Silésie et de la Bohême; ce fut là le but du pre-

mier combat que le maréchal Ney engagea avec le général Blucher à Goldberg; l'avantage resta aux Français; mais la jonction des Autrichiens avait eu lieu le 13, et Napoléon n'en avait eu la nouvelle que le 20.

Il avait quitté pour peu de jours, et seulement afin de visiter quelques points de sa ligne, la ville de Dresde sur laquelle il prévoyait que les confédérés porteraient leur principale attaque. En y retournant, il avait appelé près de lui le maréchal Ney, dont le corps devait passer sous les ordres du maréchal duc de Tarente. Ce dernier maréchal avait eu à peine le temps d'en prendre le commandement que le général Blucher, trouvant un moment favorable pour prendre sa revanche, était venu lui présenter la bataille à Kalsbach; le général français pouvait d'autant moins la refuser que des instructions formelles lui prescrivaient de conserver l'offensive; le duc de Tarente avait contre lui le désavantage du terrain, celui du nombre, le débordement subit des rivières qui avait empêché une partie de ses troupes de le joindre. A peine arrivant, il n'avait pas pu éclairer la marche de l'ennemi. La bataille fut perdue; la perte fut grave en hommes tués ou faits prisonniers; elle fut vivement sentie par Napoléon.

Le projet de s'emparer de Dresde, comme l'avait pressenti Napoléon, entraît si bien dans le plan des confédérés que, le 26 août, le jour même où il y arriva, le prince de Schwartzemberg, à la tête de

cent quatre-vingt mille Autrichiens, Russes et Prussiens, attaqua les ouvrages avancés de cette place ; l'armée qui la défendait n'était que de soixante-cinq mille hommes, dont quarante-cinq mille étaient arrivés dans la journée à la suite de Napoléon ; et cependant le général autrichien fut repoussé par Napoléon avec une perte de six mille hommes.

Le prince de Schwartzemberg renouvela l'attaque le lendemain 27 août avec une réserve de troupes russes auxquelles devaient encore se joindre le corps du général Klenau. Pour profiter de l'avantage du nombre, il avait disposé ses troupes de manière à envelopper sur tous les points l'armée française ; mais il avait laissé un espace vide que devait occuper le corps de Klenau qu'il attendait ; sa faute n'échappa pas à Napoléon, qui se saisit de cet espace pour couper l'armée ennemie. Napoléon ne laissa ni au général Klenau le temps d'approcher, ni au prince de Schwartzemberg le temps de rétablir ses communications avec les autres corps ; le sort de cette bataille dépendit ainsi de l'habileté d'un premier coup d'œil. L'armée confédérée ne conserva ni direction ni ensemble ; elle perdit quarante mille hommes, dont quinze mille prisonniers ¹.

1. Le général Moreau arriva précisément pour prendre part à cette bataille, dans les rangs russes ; il n'y survécut pas : au commencement de l'action, il fut frappé d'un boulet, assez près de l'empereur de Russie qui le créa maréchal après sa mort.

Au moment où elle pliait de tous côtés et avant même que le général autrichien eût pu organiser sa retraite, Napoléon avait chargé le général Vandamme d'un dernier mouvement qui devait compléter le succès de cette journée ; ce général devait déloger d'une position forte un corps de réserve que le prince de Schwartzemberg, qui avait la prévoyance des retraites, avait laissé sur ses derrières ; il y réussit d'abord ; mais, au lieu de garder la position, il s'engagea dans la poursuite du corps qui la lui avait cédée : descendu des hauteurs qu'il devait garder pour en disputer le passage aux débris de l'armée vaincue, il se trouva dans la plaine entre les colonnes en retraite et le corps qu'il avait déposé ; il fut fait prisonnier à Culm après une assez longue résistance avec les dix mille hommes qu'il commandait.

Cet événement n'était pas le seul qui prouvait que dans cette campagne Napoléon n'était pas heureux par ses lieutenants, qui tous cependant avaient et de grands talents et une grande gloire militaire.

Il entra dans ses plans de s'emparer de Berlin ; le maréchal Oudinot dirigeait une armée de soixante mille hommes sur cette place ; deux armées prussiennes, russes et suédoises, composées de près de deux cent mille hommes, en défendaient les approches, l'une commandée par le général Blucher, l'autre par le prince royal de Suède (le maréchal

Bernadotte) ; le maréchal Macdonald devait, par des manœuvres, occuper ces deux armées ; mais depuis la perte de la bataille de Kalsbach, il était lui-même tenu en échec par l'armée très supérieure du général Blucher. Le maréchal Oudinot s'était porté sur la ligne qu'occupait, avec plus de cent mille hommes, le prince royal de Suède ; les corps que commandait le maréchal Oudinot n'étaient que de soixante mille hommes, composés pour plus de moitié d'Italiens, de Piémontais, et du reste du contingent allemand. La désertion commença à gagner ces corps ; le prince royal de Suède espérait même qu'elle s'étendrait jusqu'aux bataillons français, dont plusieurs anciens officiers étaient connus de lui ; il fut trompé dans cette espérance. Mais le maréchal Oudinot, pressé d'agir, risqua le 23 août la bataille de Gross-Beeren ; il perdit quelques canons et environ quinze cents prisonniers.

Le 4 septembre, le maréchal Ney avait remplacé le maréchal Oudinot dans le commandement de cette armée ; il débuta le 6 par un mouvement habile qui pouvait forcer le prince royal de Suède de découvrir Berlin, et de se retirer lui-même entre Wurtemberg et Torgau, deux places qu'occupaient des garnisons françaises ; les deux armées se joignirent à Jüterbogt. Les deux généraux, dignes rivaux de gloire, y déployèrent tous deux de grands talents ; le maréchal Ney avait l'avantage

de ne pas se battre contre ses anciens frères d'armes ; mais le prince royal avait le premier des avantages à la guerre quand il est secondé par l'habileté, celui des gros bataillons : la perte du maréchal Ney fut considérable en hommes et en artillerie, celle du prince royal fut de moitié moindre. La ville de Berlin resta à l'abri de toute attaque.

Napoléon, qui semblait tenir encore la victoire enchaînée à sa personne, était contrarié dans tous ceux de ses desseins qu'il ne pouvait pas exécuter lui-même. Et des avantages ainsi balancés l'affaiblissaient plus que ne pouvaient être affaiblis les souverains alliés entourés de tous les moyens de réparer immédiatement leurs pertes. Cependant, tel était encore l'effet qu'avait produit cette grande bataille de Dresde, tel était le prestige que conservait son ascendant militaire, que sur la proposition de l'Autriche, les coalisés consentirent unaniment à la reprise des négociations de Prague. Cette ville fut neutralisée, les plénipotentiaires de toutes les puissances s'y réunirent ; le duc de Vicence (M. de Caulaincourt) y remplaça pour la France le comte L. de Narbonne, que ses amis eurent à regretter vers cette époque. Cette fois il n'était pas seulement question de la paix continentale ; l'Angleterre devait y accéder. On reproduisait, presque sans changement, les deux plans qui avaient été discutés dans les conférences antérieures ; Napo-

l'éon avait l'option de conserver la ligne de l'Elbe, le protectorat de la confédération du Rhin, le Piémont et Gênes, et de donner à la Hollande un roi de son choix ; ou bien de prendre la ligne du Rhin, jusqu'à l'embouchure de ce fleuve en Hollande, telle qu'elle était réglée par le traité de Lunéville, et de conserver toute l'Italie. Dans l'une et l'autre hypothèse, l'Autriche devait reprendre la possession des provinces Illyriennes et du Tyrol : et Joachim restait sur le trône de Naples.

Beaucoup de motifs portent à penser que l'empereur d'Autriche secondait sincèrement l'adoption de l'un ou l'autre plan. En s'unissant momentanément aux autres puissances, il avait pu vouloir prouver à Napoléon que ses liens avec lui n'étaient pas tellement indissolubles, qu'il crût devoir leur sacrifier sa politique et son indépendance ; il pouvait donc, en se rapprochant de lui, prendre d'autant mieux ses avantages : il pouvait en même temps croire que deux années d'épreuves si nouvelles pour Napoléon, et qui devaient lui avoir appris qu'il n'était ni infailible ni invincible, auraient modéré cette confiance dans sa supériorité, et surtout cet esprit de domination, qui l'avaient rendu aussi redoutable comme allié que comme ennemi. Les anciennes inquiétudes qu'avait données à l'Autriche la participation progressive de la Russie aux affaires du continent, devaient plus que jamais se

renouveler à cette époque. L'empereur François avait besoin d'un allié puissant pour balancer une telle influence ; et l'allié qu'il devait préférer était celui qui disposait de toutes les forces de la France, et qui était en même temps son gendre.

Dans la situation où se trouvaient les affaires, l'Autriche était le poids qui devait faire pencher la balance ; sa retraite aurait coûté à la coalition, sinon sa principale force, au moins son pivot naturel. Elle était donc en mesure de faire prévaloir les conditions de paix, qu'elle proposerait, auprès de la Russie, de la Prusse et de la Suède, et même auprès de l'Angleterre, qui voulait bien soudoyer ces quatre puissances pour perdre Napoléon, mais qui aurait bientôt reconnu qu'elle ne pouvait que perdre ses subsides, si l'Autriche et la France se réunissaient contre les trois autres.

Une circonstance accessoire indique encore que telle devait être, au commencement de septembre, la disposition de l'Autriche à l'égard de Napoléon et de la France. Elle avait repris l'influence du voisinage, et celle de son ancienne suprématie auprès de la Bavière, du Wurtemberg et du pays de Bade, dont les peuples étaient fatigués de la confédération rhénane, par les entraves qu'éprouvait leur commerce, et elle avait cependant permis aux souverains de ces Etats de ne pas rompre ouvertement leur alliance avec Napoléon ; ils laissaient sous ses

drapeaux les cadres des contingents qu'ils devaient fournir ; seulement ils ne lui renvoyaient pas les déserteurs qui rentraient dans leurs foyers, et ils ne dissimulaient plus à Napoléon que, si une paix prochaine ne le réconciliait pas avec l'Europe, ils seraient eux-mêmes obligés de déserterson alliance. Or, si l'Autriche n'avait pas regardé la négociation de la paix comme possible et comme désirable pour elle, sous quelques rapports ; si elle n'avait pas voulu franchement y concourir, n'aurait-il pas été en son pouvoir d'accélérer la défection des Etats secondaires situés entre l'Elbe et le Rhin ? aurait-elle hésité à se faire un mérite auprès de ses autres alliés d'ouvrir à leurs opérations militaires un territoire dont l'occupation multipliait pour eux les chances de succès et pour Napoléon la difficulté de ses mouvements et de ses communications avec la France ?

Les secondes négociations de Prague furent donc entravées par une autre cause qui serait indéfinissable, si le caractère de Napoléon, qui alliait tant de contrastes en les portant tous à l'extrême, n'expliquait pas ce qui serait inexplicable dans tout autre.

La paix qui lui était offerte en septembre était à peu près la même que celle qu'il avait fait proposer trois mois auparavant ; elle lui devenait bien plus nécessaire à la seconde époque. Si la victoire lui

était restée fidèle partout où il commandait en personne, chacun de ses succès avait été chèrement acheté contre des ennemis aguerris et très supérieurs en nombre ; et là où il n'avait combattu que par ses lieutenants, le désavantage du nombre avait rendu les pertes encore bien plus grandes. Il savait que la France désirait le repos du monde et le sien ; et après une campagne sans résultat, la demande qu'il aurait faite de nouveaux efforts, de nouveaux sacrifices, était peut-être plus hasardeuse pour lui que l'issue de la négociation qu'il pouvait suivre avec toutes les puissances liguées contre lui. Il ne pouvait pas ignorer que la démarche que l'impératrice Marie-Louise avait faite auprès du Sénat, par son ordre, pour dénoncer la défection de l'empereur d'Autriche, son père, avait été accueillie par un peu d'étonnement et de froideur dans un pays où l'on juge si bien les convenances de chaque position et les vertus de chaque siècle ; que dans la même séance, le discours véhément du duc de Feltre contre l'Autriche, quoiqu'il eût été suivi d'un sénatus-consulte qui semblait appeler aux armes la France entière, avait été entendu avec défaveur par la plupart des sénateurs eux-mêmes. Mais Napoléon avait une telle conscience de la supériorité que ses conceptions militaires lui donnaient sur des armées trois fois plus nombreuses, qu'il ne doutait pas qu'en concentrant ses troupes et en les dirigeant

seul, il ne disposât encore du sort de toutes les nouvelles batailles. Il se montrait peut-être un peu sévère, quand il disait que ses lieutenants n'avaient été battus à Kalsbach, à Gros-Beeren, à Juterbogt, à Culm, que parce qu'ils n'avaient pas su comprendre et exécuter ses ordres. Des lieutenants tels que les maréchaux Macdonald, Oudinot et Ney, réclamaient plus d'égards : mais il était de bonne foi avec lui-même quand il voulait persuader que, s'il eût été là, chacune de ces actions aurait pu avoir une issue différente ; et ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il se serait réservé la faculté, qu'il ne laissait pas à ses généraux, de changer ses plans sur le terrain.

Il s'abusait sur les dispositions et la situation de l'Autriche, quand il croyait que la politique de cette puissance la rattacherait invinciblement à son alliance. Tous les cabinets se trouvaient alors réduits à la politique du moment ; l'influence de l'empereur de Russie commençait à remplacer celle qu'il avait exercée sur toute l'Allemagne ; l'Autriche subissait une nécessité contraire à celle qui l'avait rendue son alliée ; d'ailleurs, par la pénurie de ses finances, cette puissance était tombée dans la dépendance des subsides de l'Angleterre ; il aurait fallu, pour l'y soustraire, qu'il lui offrît des secours égaux, et surtout qu'il n'affectât pas de conserver envers elle la supériorité du vainqueur. Or, dans un entretien qu'il eut à cette époque avec

le premier ministre de ce cabinet, il avait, dit-on, poussé le sarcasme jusqu'à lui demander quel prix l'Angleterre avait mis à ses complaisances. Enfin il était dans cet état d'aigreur et de dépit dédaigneux, fécond en illusions de vengeance pour les imaginations fortes, et qui conseille toujours mal ; mais, plus de toutes parts les dangers croissaient, plus il semblait leur opposer de mépris ; et on eût dit que les difficultés qui le pressaient exaltaient encore sa confiance en lui-même.

C'est ainsi que ces mêmes conditions de paix qu'il aurait admises au commencement de juillet, il les repoussait au mois de septembre, parce qu'alors elles auraient paru lui être *imposées*. Le trentième jour de ce dernier mois devait être le terme des secondes négociations de Prague, si les bases n'étaient pas acceptées par Napoléon. Le duc de Vicence, son plénipotentiaire, était venu, quelques jours avant l'expiration de ce délai, prendre ses derniers ordres. Napoléon ne le laissa pas retourner à Prague, et les hostilités recommencèrent avec le mois d'octobre.

Dans les premiers jours du même mois, la défection imminente de la Bavière et du Wurtemberg, que le traité de Ried faisait entrer dans la coalition, apportait encore un nouveau mécompte dans les calculs de Napoléon ; la retraite de leurs troupes allait être pour son armée une perte double.

puisqu'elles passaient dans les rangs ennemis.

Quel changement un espace de quelques mois avait opéré !

De tant d'alliés, de tant d'armées étrangères réunies, en 1812, sous ses drapeaux, il ne conservait plus que quelques Polonais, et pour peu de jours encore quelques Saxons. Cependant les chroniques étrangères s'accordent elles-mêmes à reconnaître que, si pendant cette année 1813, Napoléon porta l'inflexibilité de son caractère dans sa politique qui fut souvent surprise et déçue, on retrouve, dans la première partie de cette campagne, toute la supériorité de ses talents militaires ; et que, malgré ses désastreux résultats, la seconde partie elle-même, dont je vais rappeler quelques circonstances, n'est pas, sous ce rapport, inférieure à la première.

Au mois d'octobre, le séjour des troupes françaises avait épuisé toutes les ressources de la Saxe ; Napoléon ne perdait rien en abandonnant ce territoire aux troupes confédérées. Il s'était borné à laisser, à Dresde et au camp de Pyrna, quelques troupes sous le commandement du maréchal Gouvion Saint-Cyr, renommé surtout pour la direction des manœuvres, qui suppléent au nombre et à l'aide desquelles un seul corps d'armée fait face à plusieurs, et les tient en échec sans s'engager avec aucun.

Il était encore parvenu à réunir auprès de lui environ cent quarante mille hommes ; et il paraît que de sa personne il voulait se porter sur Berlin, établir son quartier-général dans cette ville, s'appuyer sur les forteresses prussiennes encore occupées par le reste des garnisons françaises ¹, et tenir entre l'Elbe et l'Oder la ligne militaire qu'avait tracée sur ce point, vers le milieu du dernier siècle, le grand Frédéric, celui des capitaines modernes qu'il honorait le plus.

L'armée confédérée était forte de trois cent quarante-huit mille hommes divisés en trois corps : le premier, de cent soixante-douze mille hommes sous le prince de Schwartzemberg ; le second, de quatre-vingt-quatorze mille hommes sous le général Blucher ; le troisième, de quatre-vingt-deux mille hommes sous le prince royal de Suède.

Le premier corps que rencontra Napoléon, le 9 octobre, fut celui du général Blucher qu'il surprit et battit ; mais le mouvement rétrograde de ce corps opéra d'autant plus promptement sa jonction avec les deux autres ; et l'armée confédérées s'étant mise alors tout entière en marche, ce mouvement dut obliger Napoléon à renoncer à son premier plan et à se diriger sur Leipzig où il arriva le 15. Tout ce qui lui restait de forces disponibles était

1. Glogau, Custring et Stettin.

campé en avant de cette ville ; sa nouvelle position ne valait pas, dit-on, celle qu'il aurait pu prendre entre l'Elbe et l'Oder, et qui, outre qu'elle aurait été appuyée sur des forteresses, dont il disposait encore, aurait pu lui ménager les moyens de débloquent Dantzig, Thorn et Modlin, et de se fortifier de leurs garnisons ; mais elle était commandée par la direction concentrique de l'armée confédérée sur lui, et aussi par la défection récente de la Bavière qui livrait à de nouvelles incertitudes ses communications avec la France, surtout depuis que le maréchal Augereau avait abandonné Francfort-sur-le-Mein, et laissé ainsi la ligne du Rhin sans défense.

Napoléon, qui ne pouvait pas se méprendre sur l'intention des chefs de l'armée confédérée, se disposait à recevoir son attaque ; il avait fait observer ses mouvements par le maréchal Ney et le roi de Naples (le maréchal Murat), pour connaître d'avance l'ordre de bataille qu'elle lui présenterait, et pour compenser, autant que possible, par celui qu'il opposerait, l'immense désavantage du nombre. La seule ressource de l'armée française était de multiplier sur tous les points la résistance par la vitesse et l'à-propos de ses manœuvres. Elle était en avant de Leipzig, s'appuyant sur quelques villages et quelques positions militaires qui couvraient cette ville, lorsque l'armée confédérée se déploya

dans la nuit du 16 au 17 octobre, et engagea à neuf heures du matin une action générale : il ne m'appartient pas de la décrire ; je me bornerai à dire qu'elle ne pouvait pas avoir l'ensemble d'une bataille ordinaire d'après l'étendue des développements de cette armée, et la simultanéité de ses attaques. Elle fut un composé de plusieurs combats distincts dans lesquels les corps français eurent souvent à soutenir l'effort de troupes trois fois plus nombreuses ; la bataille prit son nom du plateau du Vachau qu'occupait le centre de l'armée française ; ce plateau fut attaqué six fois dans la journée par les colonnes des alliés, qui furent autant de fois repoussées ; l'armée française conserva presque partout ses positions ; l'armée combinée se replia à cinq heures du soir sur les siennes, après avoir perdu beaucoup plus de monde ; et, après même que la mêlée avait cessé, l'artillerie continuait encore, de l'un et de l'autre côté, le combat et le carnage entre les deux armées immobiles.

On a reproché à Napoléon d'avoir accepté cette bataille. Sans doute comme chef de gouvernement, il peut paraître reprochable d'avoir livré à un tel hasard, et avec tant de chances contraires, la vie de tant de braves et la destinée de la nation qui les lui avait confiés ; mais il fallait ou combattre ou reculer, et ce n'était pas pour prendre ce dernier parti que cette brave armée avait été recomposée

- à si grands frais, et, sans l'absoudre entièrement, il est permis de ne voir en lui que le capitaine, en considérant qu'avec une armée formée en partie de nouvelles levées, il a lutté, dans cette sanglante journée, contre une armée presque triple en nombre, composée de vieilles troupes commandées par de très habiles généraux, animée par la présence de l'empereur de Russie, pourvue de tous les genres de munitions, et contre une artillerie plus forte de quatre cents pièces de canon que la sienne ; que, par le choix de ses positions, par la savante distribution de ses moyens de défense, et par la bravoure supérieure de ses troupes, il avait enlevé à l'armée combinée l'avantage si facile à saisir pour elle de le cerner de toutes parts, de pénétrer dans Leipzig avant qu'il eût pu s'y replier, et de rendre peut-être sur tous les points sa retraite impossible : que, malgré l'acharnement de tant d'attaques, de tant de charges que renouvelaient chaque fois des troupes fraîches contre les mêmes corps, l'armée française resta maîtresse du terrain ; et qu'enfin, par le résultat de la bataille, il parvint à compenser la si grande inégalité du nombre, puisque l'armée française conservait encore à la fin de cette lutte de géants, cent dix mille hommes sous les armes, et que l'armée combinée était affaiblie de plus de cent mille hommes tués ou blessés ; il est impossible de n'être pas frappé d'étonnement et d'admiration de-

vant cette extraordinaire et si prodigieuse puissance concentrée dans un seul homme.

Napoléon, qui ne se persuadait pas que la victoire pût lui être contestée, et qui la regardait même comme décisive d'après les pertes qu'elle coûtait aux alliés, se crut replacé dans la position qui lui convenait pour proposer la paix. Parmi les prisonniers qu'il avait faits, se trouvait le général autrichien comte de Merfeld; il le renvoya sur sa parole au quartier-général des souverains alliés, pour leur déclarer qu'il acceptait une des deux propositions qui avaient été faites à son plénipotentiaire à Dresde. Il offrait d'abandonner ses conquêtes en Allemagne jusqu'au Rhin, en gardant l'Italie. Mais la journée de Vachau, qui avait coûté tant de sang, avait encore augmenté l'exaspération de ces princes contre Napoléon; plus il venait de se montrer terrible, plus ils étaient animés à sa perte. Ils savaient que les munitions de l'armée française s'épuisaient; ils avaient reçu dans la nuit de nouveaux renforts; la désertion des derniers corps wurtembourgeois et saxons, qui se trouvaient encore dans les camps français, leur était promise pour le lendemain; ils avaient mis dans leurs intérêts, par l'espérance d'une paix séparée, ce malheureux Murat, qui venait de prendre une part si glorieuse à la journée de Vachau, et qui devait finir si tragiquement son rêve de roi de Naples; ils ne répondirent à la démarche

pacifique de Napoléon que par les dispositions qu'ils firent pour recommencer leurs attaques le 18. Ce que Napoléon savait le moins, c'était refuser une bataille, et, dans cette circonstance, on peut dire qu'il ne le pouvait pas. Pour la recevoir, il ne fit d'autre changement à son premier plan que de concentrer ses forces. Sa droite et son centre repoussèrent, sans être entamés, tous les efforts de l'armée combinée; avec seulement trente-six mille hommes, le maréchal Ney, secondé par le maréchal Marmont, soutint longtemps les attaques de près de cent cinquante mille hommes; mais, au milieu de l'action, le reste des Wurtembourgeois passa dans les rangs ennemis; et tandis que le prince royal de Suède dirigeait une attaque incertaine, faute d'artillerie, les Saxons vinrent se joindre à lui avec leurs canons, qu'ils pointèrent aussitôt contre le corps français dont ils avaient fait partie; la gauche française fut battue.

L'armée française commença vers la nuit du 19 octobre sa retraite en bon ordre. Napoléon se replia sur Leipzig.

Un résultat, qui n'est contredit par aucun rapport étranger, établit que l'armée combinée comptait alors moins de cent quatre-vingt mille hommes, et que l'armée française conservait encore en bataille quatre-vingt-quinze mille hommes.

Voilà donc où vient aboutir, en la résumant par

les faits, la gloire d'un grand capitaine; et l'histoire le proclamera le plus habile, parce qu'il n'aura perdu, par exemple, que trente mille de ses compagnons d'armes, pour causer à ses adversaires une perte six fois plus forte, et pour rester quelques heures de plus que leurs chefs sur ce champ de carnage!

Napoléon n'eut pas même cette fois ce triste honneur; à peine rentré dans Leipzig pour y faire déposer ses blessés dont le nombre excédait vingt-trois mille, il faisait évacuer cette ville, parce que les corps de l'armée combinée y pénétraient déjà. L'arrière-garde française eut à soutenir dans les rues de nouvelles attaques qu'elle repoussa. Un pont, qui avait été miné sur la rivière de la Pleisse, sauta pendant le passage de nos troupes; cet accident augmenta encore les difficultés et les pertes de la retraite; c'est là que le brave prince Poniatowski périt en passant la rivière à la nage. Les vingt-trois mille blessés français restèrent dans la ville, et firent partie de trente mille prisonniers que coûtèrent à l'armée les journées des 17, 18 et 19, outre vingt mille morts et plus de trois cent pièces de canon perdues.

Le sort des revers est d'appeler toute espèce de critique, de provoquer même des reproches contraires. On avait accusé Napoléon d'avoir fait une faute politique en acceptant la bataille de Vachau, on l'a aussi.

blâmé, parce qu'avec quatre-vingt-quinze mille hommes, qui lui restaient le 19 contre cent quatre-vingt mille hommes, il n'avait pas hasardé une troisième bataille. Mais les provisions de poudre avaient été épuisées par les deux cent cinquante mille coups de canon que l'artillerie française avait tirés dans les deux précédentes journées; il ne lui restait pas plus de seize mille charges dans ses différents paires.

Un autre reproche fut fait aussi aux coalisés, celui de ne s'être pas mis immédiatement à la poursuite de Napoléon dans sa retraite. Mais l'armée combinée avait besoin de repos; elle avait laissé plus de cinquante mille hommes sur les deux derniers champs de bataille, outre plus de cent mille hommes hors de combat. Il paraît, au surplus que le général bavarois de Wredde avait brigué l'honneur d'être chargé seul de cette expédition; il avait cru sans doute pouvoir illustrer sa défection récente par un exploit facile contre une armée épuisée de fatigue. Cinquante-cinq mille hommes de troupes fraîches furent mis à sa disposition le 16 octobre. Il fit d'abord des marches forcées; puis, au lieu de tourner Wurtzbourg, où un détachement français peu nombreux était en garnison, il s'arrêta pour bombarder cette place; il n'arriva que le 29 octobre à Hanau, dont il voulait disputer le passage à Napoléon; et il paraît qu'il fit encore la faute de mal choisir son terrain dans un pays où, depuis plus

d'un siècle, les bonnes positions avaient été marquées par tant d'habiles généraux. Les diverses attaques qu'il hasarda furent repoussées par les corps français que commandaient les généraux Charpentier, Dubreton, Curial, Sébastiani, Nansouty et Friant; il perdit dix mille hommes pour n'être que le témoin de la marche de l'armée française; il fut grièvement blessé dans la dernière action, à laquelle il prit part, et se retira, laissant le commandement de ses troupes au général autrichien Fresnelles, et sans avoir pu déposter de Hanau le maréchal Marmont, qui occupait cette place avec un corps peu nombreux pour couvrir les derrières de l'armée française.

Napoléon se dirigea, sans autre obstacle, sur Mayence. Un nouveau malheur l'attendait dans cette place; elle fut le tombeau de la moitié des soldats qui l'y suivirent. Une espèce de maladie contagieuse se déclara après les premiers jours de repos dans ces débris d'armée qui avaient survécu à des combats si meurtriers, et ce fléau ne vint que trop à l'aide de tous les princes ligués alors contre la France.

Que de motifs d'abattement pour tout autre! Et, au milieu de tant de ruines qui présageaient la sienne, Napoléon paraissait encore impassible; il cherchait à imposer à la confiance des autres par celle qu'il affectait de prendre en lui-même. Dans

une lettre qu'il m'écrivit de Mayence, le 3 novembre, il répondait à un long mémoire dans lequel je reproduisais sous ses yeux l'épuisement des finances. Je me trouvais autorisé par leur situation à lui donner ainsi des conseils sérieux sur la sienne. Les communications avec Napoléon étaient devenues si incertaines depuis sa retraite de Dresde, que j'avais cru devoir faire traduire ce mémoire en chiffres. Voici textuellement un des paragraphes de sa réponse, qui commençait par des calculs sur des doublements et des tiercements d'impôts, dont il espérait un secours extraordinaire de 500 millions.

« Je reçois votre lettre sans date, dont le déchif-
« frement n'a pu m'être remis qu'en ce moment...

« Je désire que les ministres montrent du calme
« et de la confiance. Mon infanterie, mon artillerie,
« ma grosse cavalerie, ont une telle supériorité sur
« celles de l'ennemi, que je ne suis pas en peine de
« dissoudre cette coalition aussitôt que les autres.
« Le principal est de connaître à qui j'ai affaire, de
« n'avoir pas d'ennemis dans les rangs, et de ne
« plus craindre des coups de jarnac au milieu d'une
« bataille ; c'est dans ce sens qu'il faut s'exprimer.

« J'ai convoqué le corps-législatif pour le 2 dé-
« cembre, etc., etc. Sur ce, je prie Dieu, etc.

« Mayence, 3 novembre 1813.

« *Signé* NAPOLÉON. »

Quel usage pouvais-je faire de cette lettre ? Ce n'était ni en partageant ni en propageant les illusions de l'empereur que je pouvais servir ses intérêts, auxquels mon devoir m'attachait ; et il m'est permis de dire que je n'en avais jamais séparé ceux de la France. Je voyais combien les uns et les autres devaient être compromis par cette imminente et irrésistible invasion que préparaient les puissances coalisées, encore bien qu'elles déclaraient, dans tous leurs manifestes, qu'elles n'étaient armées que contre un seul homme ! Cet homme était celui à qui la victoire avait ouvert toutes les capitales du continent, et qui n'avait pas résisté à l'orgueil d'y entrer en vainqueur. Il était, dès ce moment, facile de prévoir que des représailles seraient inévitables, et que ce serait sur le territoire de la France que tous les rois confédérés de l'Europe essaieraient de venger leurs défaites et leurs humiliations.

J'avais remarqué, dans le change entre l'Angleterre et l'Allemagne et même l'Espagne, des variations qui ne pouvaient pas avoir seulement pour cause de simples opérations de commerce. J'eus l'occasion de consulter de nouveau les correspondances de quelques-unes de nos anciennes maisons de banque, dont les relations au dehors pouvaient mériter confiance. Voici ce que cette correspondance révélait sur les intentions et les moyens de

la coalition de toute l'Europe contre la France, et les comptes officiels publiés plus tard n'ont pas trop contredit ces indications.

L'Angleterre devait assurer aux rois coalisés un nouveau subside de 115 millions pour 1814, indépendamment d'un grand approvisionnement d'armes et d'équipements militaires : une taxe de 225 millions, qui pesait principalement sur les États de la confédération rhénane formée par Napoléon, devait être levée en Allemagne, et c'était par ce sacrifice et par une prompte accession à la coalition que ces États se rachèteraient de la confiscation qu'il avait d'abord été question de prononcer contre eux. L'Angleterre s'était de plus chargée de répartir plus de 100 millions de subsides entre l'Espagne, le Portugal, la Suède, le Danemark, la Sicile, le Hanovre.

Et tandis que les disciples du baron de Stein exaltaient en Allemagne tous les jeunes courages pour l'affranchissement de leur pays, les émissaires anglais répandaient aussi en Espagne et en Portugal des idées de liberté nouvelles pour ces deux pays. Tout moyen était en action pour abattre *l'ennemi*.

Ainsi la caisse militaire de la coalition devait avoir à sa disposition plus de 400 millions pour la campagne de 1814.

A la même époque, le général Wellington, avec

cent quatre-vingt mille hommes, dont soixante mille Anglais et cent vingt mille Espagnols et Portugais soldés, était maître du passage des Pyrénées, depuis la journée de Vittoria qui avait rejeté Joseph Bonaparte en France¹.

La Bavière ouvrait les passages du Tyrol ; et l'invasion de l'Autriche en Italie se trouvait encore facilitée par la défection du prince Murat, qui, en se déclarant contre Napoléon, espérait légitimer sa royauté de Naples ;

On ne pouvait pas espérer que la Suisse essayât de défendre sa neutralité ; l'insurrection éclatait en Hollande ; il n'était plus temps de rappeler les garnisons françaises de Dantzik, Hambourg et des autres forteresses qu'elles occupaient en Allemagne ;

Il fallait donc s'attendre à voir prochainement la France attaquée, au Midi par plus de cent cinquante mille hommes sous les ordres d'un général habile, auquel venait d'être opposé trop tard un digne adversaire dans le maréchal Soult, mais avec une armée fatiguée, et de plus de moitié plus faible ; à l'Est en même temps qu'au Nord, par sept à huit

1. Le maréchal Suchet se maintenait encore avec avantage dans le royaume espagnol de Valence ; il avait battu les trois généraux anglais qui l'avaient attaqué ; il se faisait respecter des Espagnols autant par son administration que par ses succès militaires ; mais il allait bientôt être obligé de rentrer en France avec sa faible armée.

cent mille hommes y compris cette espèce de corps franc des Tugent-Bund, ainsi que les nouvelles levées des Landsturm et Landwerts ;

Et tout était à créer pour la défense de cette vaste étendue des frontières françaises !

Ce qui est digne d'être remarqué c'est que dans cette combinaison d'attaque générale dont l'Angleterre était l'âme, cette puissance n'avait pas essayé de retrouver sur nos frontières de l'Ouest ses anciens auxiliaires ; et comme on ne pouvait la supposer retenue par aucun scrupule, son inaction à cet égard devenait une preuve de plus de la volonté de la France, encore à cette époque, de conserver son gouvernement et son chef ; rien n'était tenté parce que rien n'eût réussi.

Parmi les conquérants qui avaient précédé ce prince, aucun n'avait vu se former sous ses yeux un plus grand nombre de ces vastes cimetières qu'on nomme des champs de bataille ; il avait trouvé un spectacle plus terrible encore à Mayence ; les hôpitaux, les églises, les établissements publics, ne suffisaient plus au refuge des soldats malades qui rentraient chaque jour ; les rues, les places publiques se trouvèrent bientôt encombrées de mourants et de morts. Napoléon ne s'arrêta que trois jours dans cette ville, il ne pouvait conjurer le typhus !

Il arriva à Saint-Cloud le 9 novembre ; je ne le

vis que quelques heures après ; on m'a dit que ses premiers mots à l'impératrice Marie-Louise avaient été ceux-ci : *Si l'empereur d'Autriche est bien conseillé, il reviendra à moi ; c'est son intérêt comme le mien* : il est certain qu'à cette époque cette princesse écrivait souvent à l'empereur son père ; et fidèle comme elle l'était alors aux devoirs de sa position, elle n'avait sûrement pas de correspondance qui fût secrète pour Napoléon.

Lorsqu'il appela près de lui les ministres, je trouvai sa contenance sérieuse, mais calme sans affectation. Je m'attendais à le voir impatient de connaître la situation et les ressources de chaque ministère, presser de questions chacun de nous ; il parla peu des événements de la campagne ; il indiqua divers conseils pour les jours suivants sans leur assigner d'objet spécial, sans insister sur l'urgence de nouveaux préparatifs militaires ; il dit seulement que cette campagne pourrait être la dernière si l'on proposait à la France une paix digne d'elle. Il parla des nombreux malades qu'il avait laissés à Mayence, en prescrivant pour eux des envois de secours en officiers de santé et en remèdes ; et malgré les avis contraires, que je recevais des payeurs sur la marche des troupes étrangères, je restai persuadé à la fin de cette première entrevue, qu'il ne s'attendait à aucune entreprise des puissances confédérées contre la France avant

le printemps prochain. Je crois encore qu'il s'en flattait d'abord. Il voulut que l'impératrice reprît ses habitudes ordinaires pour les soirées, les cercles, les spectacles ; toutefois dès le 11 novembre, en même temps qu'on lui faisait espérer la reprise des négociations pour la paix, de nouveaux avis avaient éveillé son attention sur la possibilité d'une campagne d'hiver. Avec des troupes si nombreuses accoutumées aux rigueurs d'un climat septentrional, la coalition, qui comptait sur l'épuisement de la France, ne pouvait pas négliger l'occasion d'une brusque attaque générale, qui devait immanquablement trouver une foule de points sans résistance.

Alors l'activité de Napoléon reparut tout entière ; en peu de jours tous les ministères reçurent leurs instructions pour préparer, sans délai, tous les moyens de défense qui pouvaient les concerner. Je citerai rapidement celles qui me parvinrent, pour ne pas revenir sur les détails de la tâche que j'avais personnellement à remplir. Le 11 novembre il me prescrivait ¹ de faire acquitter dans vingt-quatre heures toutes les dépenses relatives aux fa-

1. « Prenez des mesures efficaces pour que dans vingt-quatre heures toutes les ordonnances pour fusils et manufactures d'armes soient soldées, ainsi que toutes les dépenses pour les réparations des places du Rhin ; rien n'est plus important que cela. Sur ce, etc.

« *Saint-Clément*, 12 novembre 1813.

Signé NAPOLÉON. »

brications d'armes et aux travaux du génie pour réparations des places du Rhin. Et, comme il connaissait bien la détresse du trésor public, il se déterminait enfin le même jour ¹ à m'offrir, par quelques virements entre les fonds de son domaine extraordinaire et le trésor public, un faible secours de 12 à 15 millions. Je n'ai pas besoin de dire que ce n'était pas par un motif de vanité vulgaire qu'il voulait faire supposer ce trésor privé beaucoup plus riche. Le 12 et le 18², il m'ordonnait de faire solder 5 millions que les corps de la garde impériale réclameraient pour leur arriéré. Ces dépenses étaient indépendantes de celles qu'exigeaient la levée et

1. « J'ai chargé le baron de Laboullerie de se rendre près de
« vous... Je désire qu'il soit remis au trésor public 12 à 15 mil-
« lions des fonds du domaine extraordinaire à prendre, soit à
« Paris, soit à Mayence, soit en Italie. Mon intention est que l'ar-
« gent retiré de Paris le soit avec appareil, et que l'on croie que
« des sommes bien plus considérables sont tirées des caves des
« Tuileries pour le service du trésor; et que cependant il y reste
« encore plus de 200 millions... Sur ce, etc.

« *Saint-Cloud, 11 novembre 1813. Signé : NAPOLÉON.* »

2. « Je vous envoie un état que me remet le général Caffarelli,
« de ce qui est dû à la garde; faites-moi connaître ce qui reste
« de crédit pour ce service au budget...

« *Saint-Cloud, 12 novembre 1813. Signé NAPOLÉON.* »

« J'ai ordonné qu'un crédit de 5 millions fût ouvert à la garde;
« faites un rapport pour me proposer de solder ces 5 millions...
« Sur ce, etc.

« *Paris, 18 novembre 1813. Signé NAPOLÉON.* »

l'équipement de trois cent mille conscrits qu'un sénatus-consulte avait mis à sa disposition. Le 16¹ il réclamait la priorité du paiement pour tous les services de la guerre. Toutes les ressources, dont pouvait disposer le trésor public, étaient déjà insuffisantes pour ce seul service qui demandait alors en un seul mois presque autant de fonds que dans un temps ordinaire il aurait pu consommer dans la moitié de l'année. Cependant, même dans l'intérêt personnel du chef de l'État, il n'était pas possible de refuser quelque assistance aux autres services, sous peine d'arrêter partout l'action du gouvernement ; et le trésor public faisait ce qu'il devait à l'avenir de la France en persistant à se refuser à l'emploi de ces expédients ruineux qui remplacent si désastreusement un crédit régulier. C'était bien assez qu'il fût condamné par son impuissance à voir se former, sur quelques parties, cet arriéré qu'on a tant exagéré après la chute de l'Empire.

Par une autre lettre du 17, Napoléon insistait plus fortement encore pour qu'avant tous autres

1. « Je pense que dans ces circonstances vous ne donnez pas
« assez de préférence au service militaire, qui doit passer avant
« les rentes et les autres parties du service civil. Un retard de
« quelques jours pour le paiement de l'habillement, ou autres
« dépenses de ce genre, peut exposer aux plus grands malheurs...
« Sur ce, etc.

« *Saint-Cloud, 16 novembre 1813.*

Signé NAPOLÉON. »

besoins publics, ceux de la guerre fussent satisfaits ; et il devait lui être bien démontré que, même avec cette condition, ils ne pouvaient pas l'être. On a écrit que, dans ces temps de crise, il avait été mal servi ; il s'est souvent plaint lui-même de n'être pas obéi ; mais il connaissait chaque jour, comme moi-même, la situation et les efforts du trésor public : il n'en était pas de l'appel qu'il lui faisait comme de celui qu'il venait de faire au courage. Les limites du trésor public étaient fixées par les ressources mêmes dont il l'avait pourvu. Je dois cette justice au caractère de Napoléon, qu'on a présenté comme si terrible, c'est qu'en même temps qu'il se montrait si impatient, si exigeant, si pressant par sa correspondance, je le trouvais alors, dans mes autres rapports, habituellement disposé à condescendre à mes embarras ; il m'avouait un jour, en souriant, *que l'imagination perdait son empire en finance*. Cette lettre du 17¹ contenait au surplus un paragraphe bien remarquable ; il y réduisait à 10 millions les 15 millions que me pro-

1. « Le service du trésor, dans des temps de pénurie comme
 « ceux-ci, ne peut pas se faire par les mêmes principes et de la
 « même manière que dans des temps d'abondance, comme on l'a
 « fait jusqu'à cette heure. Toutes les ordonnances de l'adminis-
 « tration de la guerre pour l'approvisionnement des places, l'é-
 « quipement des troupes ; toutes celles du ministre de la guerre
 « pour les dépenses du génie, de l'artillerie et du réarmement
 « des places, ne sont pas exactement payées ; de là les résultats
 « les plus funestes pour la défense de l'État. C'est un malheur

mettait sa lettre du 11. Et il déclarait qu'au lieu de 200 millions, il n'en restait plus en effet que 30 dans la caisse de son domaine extraordinaire ; il est vrai qu'il ne comprenait pas dans son calcul les 140 millions d'obligations payables par la Prusse, qui alors en effet n'avaient plus de valeur pour lui, et une somme peut-être supérieure en effets publics, et même en actions de la Banque, qu'il y avait admises comme placement, mais dont la réalisation immédiate eût été difficile.

Je ne ferai pas mention d'une foule d'autres lettres de cette époque qui rentrent dans le même cercle ; elles n'apprendraient rien de nouveau, en prouvant que, même alors et au milieu de tant de motifs de préoccupation plus graves, il portait encore, souvent au delà du besoin, la surveillance sur tous les détails et sur les recherches de la prévoyance. Je m'étonnais, par exemple, qu'il mît une si grande importance à la restauration militaire des places que pourraient rencontrer sur leurs routes

« que la dette publique, les pensions, les traitements, etc.,
« éprouvent des retards ; mais ce malheur n'est nullement com-
« parable à celui qui résulterait du moindre retard dans les
« ordonnances militaires. Je n'ai plus que 30 millions d'argent
« dans le trésor de la couronne. Je vous en donne 10, et j'éprouve
« une grande répugnance à cela : si cet argent était employé à
« des dépenses civiles, ce serait perdre cette dernière res-
« source, etc., etc.

« *Saint-Cloud, 17 novembre 1813.*

Signé NAPOLÉON. »

des armées de plusieurs centaines de mille hommes. Il avait mieux prouvé qu'aucun autre capitaine que, dans la guerre d'invasion, on peut négliger la précaution de ne pas laisser sur ses derrières des forteresses, quand on avance avec des corps d'armée dix fois plus forts que ne peut l'être chaque garnison ; et surtout lorsque le but de l'invasion est d'arriver à la capitale de l'État, place dont l'occupation fait tomber toutes les autres. Mais je citerai une disposition dont il esquissait le projet le 7 janvier 1814¹, parce qu'encore bien que trop tardive pour lui elle soit restée sans exécution, elle peut avec quelque avantage être mise en œuvre à toute autre époque. Les amis du pouvoir seront encore plus disposés que les amis de l'ordre à chercher des

1. « Depuis longtemps j'entends porter des plaintes contre les
 « quartiers-mâîtres de la garde ; mon intention est de profiter du
 « commencement de l'année pour établir des auditeurs en place
 « des quartiers-mâîtres ; il en faudrait un pour les grenadiers à
 « pied, un pour les chasseurs à pied, un pour les grenadiers à
 « cheval, un pour les chasseurs à cheval, un pour les dragons,
 « un pour le premier régiment de lanciers, un pour le second
 « de lanciers, un pour l'artillerie ; présentez-moi huit audi-
 « teurs d'une probité reconnue, jouissant d'une certaine indé-
 « pendance de fortune, et ayant déjà des connaissances de comp-
 « tabilité ; alors, par un décret, je chargerai les quartiers-
 « maitres de réunir et de mettre en règle la comptabilité de
 « l'arrière ; et, à dater du 1^{er} de ce mois, les huit auditeurs les
 « remplaceront dans les fonctions de quartiers-mâîtres pour
 « le service courant. Sur ce, etc.

« Paris, 7 janvier 1814.

Signé NAPOLÉON. *

leçons dans son gouvernement ; dans ce cas, du moins, son opinion pourra faire autorité pour les uns et pour les autres. Il avait voulu munir le trésor public de plusieurs moyens de contrôle sur les dépenses ministérielles, et il était toujours porté à grandir ces moyens.

Dans les deux campagnes de 1812 et de 1813, il soupçonna des abus graves dans la comptabilité de la solde et des dépenses accessoires qui était confiée aux quartiers-maitres de chaque régiment. Frappé de la fortune un peu subite de quelques-uns d'entre eux, il avait, en instituant en 1813 les nouveaux corps des gardes d'honneur, préposé à la comptabilité de ces corps des auditeurs de son conseil d'État, directement comptables envers le trésor public : et ces jeunes gens, tous bien nés, qui tous avaient une autre fortune à faire que de simples quartiers-maitres, avaient rempli avec la plus grande régularité une mission qu'honorait le choix du prince. Il voulait, en 1814, introduire le même régime dans les corps militaires, en commençant par la garde impériale, où les abus étaient plus graves et plus difficiles à attaquer, et dans une autre lettre du même jour, il m'annonçait l'intention d'étendre la même mesure sur toute l'armée qu'il s'occupait de créer. Le temps lui manqua ; les événements se pressaient contre son attente ; il n'avait plus que quelques jours à rester à Paris.

Je vais rappeler quelques-unes des autres circonstances qui précédèrent son départ.

Les armées coalisées s'étaient remises en marche peu de jours après les journées de Vachau et de Leipzig ; elles s'étaient renforcées de cette nombreuse jeunesse des écoles allemandes, enrôlée au nom de l'*indépendance nationale*. La Suisse n'avait fait aucun effort pour maintenir la sienne ; elle avait confirmé le jugement qu'avaient porté les princes alliés, en disant que, quand une nation prétend garder la neutralité, elle doit avoir le pouvoir et la volonté de la défendre. Une partie des troupes confédérées l'avait traversée sans résistance dans tous les sens, depuis la source du Rhin jusqu'à son embouchure ; et, sur la ligne du Rhône, tous les passages étaient restés ouverts aux autres colonnes. Quelques faibles corps français, qui devaient défendre les défilés des Vosges, avaient été tournés ; Lyon était menacée. Cependant ce n'était qu'avec une grande circonspection que plus de six cent mille hommes, divisés en trois grandes armées, s'avançaient sur le territoire de la France. Mais la coalition inondait ces provinces de proclamations, dans lesquelles elle annonçait textuellement *qu'elle ne faisait pas la guerre à la France, qui devait rester grande et forte, et conserver un territoire plus étendu que sous ses rois ; que c'était à l'empereur seul qu'elle faisait la guerre, ou plutôt à la prépondérance*

qu'il avait trop longtemps exercée hors des limites de son empire, pour le malheur de l'Europe et de la France. Et cependant elle faisait annoncer à Napoléon que de nouvelles conférences étaient ouvertes à Manheim pour la négociation de la paix ; qu'il ne tenait qu'à lui d'empêcher une nouvelle effusion de sang. Or, déjà les bases de ces négociations n'étaient plus les mêmes qu'à Dresde et à Prague. L'Angleterre annonçait l'intention de replacer la Hollande sous la domination de la maison d'Orange, avec une extension de territoire ; d'agrandir aussi le Hanovre, qui serait érigé en royaume. L'Autriche renouvelait ses anciennes prétentions sur l'Italie ; la Prusse réclamait les provinces qu'elle avait cédées par les traités antérieurs. L'empereur Alexandre insistait seul sur l'exécution fidèle des promesses du manifeste que les puissances venaient de publier. Sa politique devait en effet lui faire désirer que la France restât puissante, et il lui convenait qu'elle le dût à son influence. Les autres cabinets ne voulaient plus même alors garantir à la France la possession de la ligne du Rhin jusqu'à la Hollande. On conçoit que le cabinet anglais avait la principale influence ; il en avait acheté le droit par ses subsides ; il cherchait à éloigner encore la paix. parce que la France ne lui paraissait pas assez affaiblie, assez épuisée ; mais il voulait que le tort de la refuser retombât sur Napoléon. Or, d'après le

caractère de ce prince, il n'était pas difficile d'en rendre les conditions inacceptables pour lui; et comme cependant il n'était pas non plus impossible que cet homme extraordinaire parvint encore à s'élever au-dessus de l'abîme préparé pour l'engloutir, les ministres anglais jugeaient qu'il était prudent de tenir toujours les négociations ouvertes, pour l'enchaîner par de premières conventions, s'il lui survenait un retour de fortune.

En analysant les motifs des quatre puissances, il semble qu'on pourrait les définir ainsi; dans leur for intérieur, l'Autriche et la Prusse ne désiraient que la restitution de ce qu'elles avaient perdu, assez indifférentes d'ailleurs sur le sort de Napoléon et sur celui de la France. L'empereur de Russie, par des motifs de politique et de ressentiment personnel, désirait la chute de Napoléon; mais il ne désirait pas l'affaiblissement de la France. Les ministres britanniques voulaient invariablement atteindre l'un et l'autre but, et ils usaient, dans ces débats, de ce droit de direction suprême qu'achetait un peu chèrement l'Angleterre¹. Ils sentaient le besoin de justifier auprès d'elle, par quelque grand résultat, les sacrifices qu'elle faisait depuis si longtemps pour soudoyer sur le continent la

1. L'Angleterre laissait volontiers dire que son *échiquier* était le généralissime de la coalition dans les camps, et le président prépondérant dans les conseils.

guerre contre la France, et qui, jusqu'alors, n'avaient eu d'autres effets que de doubler son énorme dette. Napoléon était parvenu par des moyens, sans doute étranges, mais qu'ils avaient encore trouvés trop efficaces, à empêcher le commerce de l'Angleterre d'exploiter à son seul profit ce qu'ils appelaient la civilisation européenne; ils redoutaient une autre rivalité, l'essor de l'industrie française dans la paix, si la France acquérait sa prépondérance naturelle.

Et si, déjà, quoiqu'ils n'eussent fait à cet égard aucune ouverture aux autres cours, ils ambitionnaient l'honneur que n'avait pas pu obtenir Louis XIV auprès de l'Angleterre, de rétablir un prince légitime sur son trône, était-ce sans le mélange d'aucune autre vue qu'ils devenaient alors si zélés pour le dogme de la légitimité?

Le cabinet anglais est condamné à une politique si complexe; il a tant d'intérêts divers à concilier, tant de rivalités à prévoir et à prévenir, qu'à son égard les conjectures ordinaires peuvent bien ne pas atteindre tous les calculs que sa position suscite en lui.

Parmi les clauses du nouveau traité qui se discutait si éventuellement à Manheim, les plénipotentiaires étrangers en avaient inséré une relative au rétablissement sur le trône d'Espagne de Ferdinand VII, et à celui du pape Pie VII dans tous ses

droits à Rome. Napoléon, qui n'aimait pas qu'on lui dictât des conditions, s'était pressé de prévenir cette demande ; le comte de La Forêt et le duc de San-Carlos avaient signé le traité en vertu duquel le roi d'Espagne rentrait dans ses États. Il est inutile de dire que ce fut la seule des clauses de ce traité qui eut son effet !

Le pape retourna aussi à Rome, et reçut sur les terres de France les honneurs dus à son rang et à son caractère.

A la même époque, les administrations françaises avaient quitté Rome. Murat, encore roi de Naples, y était entré avec ses troupes, *comme auxiliaire des Autrichiens*, qui devaient combattre, dans le Milanais, l'armée française commandée par le prince Eugène de Beauharnais. Un autre corps de troupes allemandes envahissait le Piémont, et se rapprochait de l'armée autrichienne qui menaçait Lyon. D'après le plan de campagne concerté entre les souverains à l'ouverture de l'an 1814, leurs armées divisées en fortes colonnes avaient franchi nos frontières, et toutes s'avançaient concentriquement, quoique avec prudence, en faisant retentir leurs rangs du nom de la *capitale*, comme de leur rendez-vous commun.

Napoléon, comme je l'ai déjà dit, s'était d'abord flatté que l'irruption ne serait pas si subite, et surtout qu'elle ne s'opérerait pas avec un tel ensemble.

Mais les puissances coalisées avaient mis à profit les leçons du malheur, leçons auxquelles résistait encore Napoléon. Cependant il n'avait pas négligé ses moyens de défense. Son activité avait même encore étendu sa sphère ; des ateliers avaient été subitement établis partout dans les grandes villes, et principalement à Paris, pour les fabrications d'armes, d'habillements militaires, d'objets d'équipement de toute espèce nécessaires à cette foule de conscrits qui devaient, pour la troisième fois en quinze mois, ressusciter l'armée française. Ces nouveaux soldats se rendaient avec zèle dans les divers dépôts qui leur étaient assignés. L'ardeur guerrière des écoles allemandes était aussi passée dans les écoles françaises ; beaucoup d'élèves, appartenant à des familles riches, demandaient à marcher à l'ennemi. Napoléon avait encore agrandi les cadres de la garde impériale et de plusieurs régiments de la ligne. Des suppléments d'impôt devenaient nécessaires ; cinquante centimes étaient ajoutées au principal de la contribution foncière, et la taxe sur le sel allait subir une augmentation dont le gouvernement impérial ne devait pas profiter ; enfin, quoique un peu tard, et après de longues hésitations, il s'était déterminé à convoquer l'arrière-ban de cette époque par le rétablissement de la garde nationale ; mais il lui restait de telles préventions sur le rôle qu'elle avait joué en 1789, et il était toujours si disposé à voir

en elle l'appui de l'esprit révolutionnaire contre le pouvoir monarchique, qu'il avait atténué, par une foule de restrictions, le service qu'il pouvait en attendre.

Il avait aussi envoyé dans les départements des sénateurs, des conseillers d'État, pour seconder et presser l'exécution de toutes les mesures qu'il avait prescrites. Sur le refus fait par M. de Talleyrand de reprendre le ministère des affaires étrangères, il avait confié ce département au négociateur le plus agréable à l'empereur de Russie, au duc de Vincence, digne en effet de sa confiance comme de l'estime de ce prince. Il continuait de correspondre directement lui-même avec l'empereur d'Autriche, se montrant également préparé pour la guerre et pour la paix. Mais en même temps il donnait chaque jour de nouveaux avantages contre lui aux ministres anglais, et à leurs objections contre la paix, par des articles de journaux qui accusaient d'ingratitude les princes qu'il avait créés ou relevés après leur chute. Il avait permis qu'un de ses conseillers d'État rappelât en plein sénat l'*ancien partage de la Pologne comme une leçon terrible et vivante pour la France, menacée par les mêmes puissances*, et un tel danger n'étant jamais à craindre, l'exagération qui le supposait possible atteignait d'autant moins son but. Napoléon accusait l'esprit public de n'avoir plus cette ardeur qui l'avait longtemps si bien servi.

Il voulait toujours trouver en lui un instrument docile, et ne savait pas user envers lui des ménagements nécessaires.

Elle fut, par exemple, bien imprudente, bien intempestive, bien peu nationale, la résolution qu'il prit, à la fin de 1813, de dissoudre le corps législatif qu'il avait appelé pour voter les nouveaux impôts, et cela parce que, dans la réponse de ce corps à son message, on parlait des leçons que l'adversité doit donner aux princes; et de la paix comme du premier besoin de la France. Il disait, il faisait dire que, pour avoir la paix, il fallait que la France se montrât résolue à se lever tout entière pour la guerre, et comment pouvoir mettre toute la nation dans le secret d'un pareil stratagème ! Il était, surtout alors, au-dessus de son influence de persuader au pays qu'il devait dissimuler ce qu'il désirait, et manifester, pour l'obtenir, un sentiment contraire !

Cependant la coalition poursuivait son système d'invasion sur le territoire français. Les vingt premiers jours de janvier 1814 étaient à peine expirés, que déjà leurs colonnes se déployaient dans la Champagne. Les souverains, qui étaient à leur tête, allaient établir leur quartier-général au château de Brienne. Napoléon ne pouvait plus différer d'aller à leur rencontre. L'avantage des manœuvres purement défensives lui était refusé, puisque la ligne

des places fortes était franchie ; il fallait qu'il pût attaquer et battre séparément trois grandes armées qui réunissaient plus de quatre cent cinquante mille hommes. Il ne pouvait encore disposer que d'environ soixante-dix mille hommes en état de se mettre en ligne de bataille. Ces débris des vieux corps avaient été conservés par les soins des maréchaux Mortier, Macdonald, Marmont, Victor et Ney.

L'avant-veille de son départ, il convoqua les dignitaires de l'empire et les ministres pour remettre devant eux la régence à l'impératrice Marie-Louise. Le matin du même jour, il avait confié à la garde nationale de Paris la défense de cette princesse et celle de son fils qu'il tenait dans ses bras. Cette première scène avait eu quelque chose d'attendrissant ; celle du soir avait eu une teinte lugubre. L'impératrice s'étant retirée, il avait retenu les ministres, auxquels il voulait, disait-il, faire connaître ses dernières dispositions. Ses premières paroles eurent en effet la gravité de déclarations testamentaires ; mais après qu'il eut pendant quelques instants parlé de la faiblesse des moyens dont il pouvait disposer, malgré leurs efforts, auxquels il rendait justice, de la fermeté qu'ils devaient conserver, son regard, porté comme par hasard sur un des dignitaires présents, s'alluma, et, comme par une inspiration subite, il ajouta qu'il savait bien qu'il laissait à Paris d'autres ennemis que ceux qu'il allait combattre ;

que son absence allait leur laisser le champ plus libre.... Ces insinuations n'étaient qu'indirectes ; mais personne ne put s'y méprendre. La violence des accusations s'accrut encore lorsqu'il vit que ce dignitaire continuait avec sang-froid, dans un coin du cabinet, une conversation entamée avec le roi Joseph. Il avait seul sans doute le moyen de connaître et d'apprécier les torts que pouvait avoir envers lui l'homme d'État qu'il accusait ainsi, et qui certes avait eu celui de n'avoir pas approuvé les actes des deux dernières années ; mais par cette véhémence il n'entraît pas dans une voie de réconciliation. Je revis encore Napoléon le lendemain ; il n'avait pas répondu à plusieurs notes dans lesquelles je lui exposais que le trésor public perdait chaque jour quelques-unes de ses communications avec les caisses des départements, et qu'un parti de Cosaques pourrait suffire bientôt pour lui enlever celles qui lui restaient encore. Je lui proposais, dans mon devoir, les mesures qui pouvaient prévenir une pénurie complète de ressources. Voici sa réponse : *Mon cher, si l'ennemi arrive aux portes de Paris, IL N'Y A PLUS D'EMPIRE....* Ce peu de mots peut être fécond en réflexions. Ce sont là les derniers que m'adressa Napoléon, il partit le lendemain, 25 janvier, pour aller au devant de celle des armées confédérées qui avait pénétré le plus avant dans la Champagne.

Les faits de cette campagne si courte et si déci-

sive sont nombreux ; ils sont trop récents, trop immédiats pour n'être pas présents à toutes les mémoires ; ils sont si précipités, que l'imagination court avec eux au résultat, et je me bornerai à leur simple énumération ; mais, avant de la commencer, je vais, d'après des états qui paraissent authentiques, mettre en présence, dans les tableaux ci-dessous, les forces effectives de la France et des princes confédérés.

ARMÉES FRANÇAISES.

Les restes de la grande armée commandée par Napoléon, y compris le corps du maréchal Macdonald, qui ne l'avait pas encore joint le 26.	70,731 h.
Armée de Belgique	15,943
Armée du Rhône, y compris les garnisons qu'elle entretenait	27,158
Armée d'Aragon, <i>idem</i>	36,925
Armée d'Espagne, rentrée sous le nom d'armée des Pyrénées, <i>idem</i>	54,947
Armée d'Italie, <i>idem</i>	70,645
Total.	276,349
A déduire les garnisons	65,572
Reste en ligne.	210,777 h.

ARMÉES CONFÉDÉRÉES.

Grande armée austro-russe	194,190 h.
Armée de Silésie	117,800
Armée du Nord	155,880
Armée de Hollande	16,200
Armées combinées des frontières du Midi	196,146
Armée d'Italie	136,070
Total en ligne.	816,286 h.

Sur les 210,777 combattants dont se composaient les forces disponibles de la France, les cinq dernières armées du tableau ci-dessus n'étaient pas plus disponibles pour Napoléon que les garnisons des places sur le Rhin, qui ne consistaient qu'en gardes urbaines et en conscrits, et celles de Hambourg, Dantzig, etc., etc.

L'armée de Belgique, sous les ordres du général Maison, manœuvrait habilement, mais loin de lui ; l'armée du Rhône était contenue et tournée par des forces supérieures ; l'armée d'Aragon obéissait à regret à l'ordre qui la retenait en Espagne ; l'armée des Pyrénées ne pouvait que retarder, sur les frontières du Midi, l'armée plus que triple en force que commandait le duc de Wellington. En Italie, le roi de Naples, Joachim Murat, venait de joindre ses troupes aux Autrichiens, qui avaient pénétré par le Tyrol. Cette indigne et dernière défection, qui devait achever de ruiner le parti de Napoléon dans ce beau pays, ne permettait pas à l'armée d'Italie de s'éloigner ; si, au contraire, Joachim avait employé ses forces à contenir les Autrichiens, le prince Eugène Beauharnais aurait pu descendre par le Piémont en France, y tenir longtemps en échec la grande armée que commandait le prince de Schwartzemberg, et Napoléon n'aurait pas eu à soutenir seul, au moins si promptement, l'effort de trois armées, dont la moins nombreuse était

plus que double de la sienne. Murat n'avait voulu servir que lui-même, sans se rendre compte de l'immense service qu'il rendait à la coalition. Il ne savait pas que ce service était un de ceux que des souverains ne peuvent jamais payer. Voilà pour-quoi celui qui n'en rend de pareils que pour en recevoir le prix, fait toujours un marché de dupe.

Cependant Napoléon, réduit à des moyens de défense si disproportionnés, paraissait donc encore bien imposant à toute l'Europe armée, qui s'avancait vers la capitale de la France, puisque la marche de tant de soldats devenait si lente et si timide sur le sol français, et que les souverains qui avaient juré sa perte, qui avaient réuni contre lui tant d'efforts, auraient cru cependant faire assez pour leur gloire, s'ils étaient seulement parvenus à amoindrir la puissance qu'ils lui laisseraient. En effet, au milieu même d'une invasion dont le succès passait déjà leurs espérances, ils furent les premiers à proposer la reprise d'une négociation pour la paix générale. Un nouveau congrès s'établit à Châtillon; les conditions étaient sans doute bien différentes de celles que Napoléon avait refusées six mois auparavant à Dresde; on demandait sa renonciation à la Belgique, aux quatre départements du Rhin, et à toute influence sur l'Italie; mais enfin la France devait lui rester telle que l'avait

possédée Louis XIV¹ ; et l'Angleterre elle-même souscrivait à cette paix. Ce dernier fait, du moins, m'a été affirmé par un homme d'État qui, dès lors, s'occupait de fonder le repos de l'Europe sur une autre combinaison. Mais, après des succès balancés à l'ouverture de la campagne, Napoléon avait eu quelques avantages plus décisifs, lorsque cet ultimatum lui était proposé ; ils ranimaient ses espérances, et il est permis de croire aussi que des révélations, qu'il évitait de rendre publiques, lui donnaient peu de confiance dans la sincérité de ces propositions ; il les rejeta, et l'on sait que le congrès de Châtillon eut le sort de tous les autres.

J'ai dit que Napoléon n'avait pu rallier près de lui qu'environ soixante-dix mille hommes contre les trois armées du prince de Schwartzemberg, du feld-maréchal Blucher et du prince royal de Suède ; il n'en avait même que quarante-six mille lorsqu'il se porta à la rencontre du feld-maréchal Blucher qui avait quelques marches d'avance sur les deux autres ; mais il ne voulait pas perdre l'occasion de l'attaquer avant leur jonction ; il n'avait d'autre ressource que celle de combattre séparément et successivement ces trois armées. Il parvint, le 28 janvier, à déposter le maréchal Blucher du château de Brienne où il s'était établi : le 1^{er} fé-

1. Et même plus grande d'une province.

vrier, attaqué à la Rothière par toutes les forces du général ennemi, triples de celles qui lui restaient, il perdit une partie de son artillerie. Toutefois, comme il ne fut point inquiété dans sa retraite, il eut le temps de prendre une position qui lui permettait d'observer avec sécurité tous les mouvements du maréchal Blucher et de profiter de ses moindres fautes. Il remarqua bientôt en effet que ce général, dans la confiance d'un premier succès, continuait plus négligemment sa marche sur Paris, en divisant son armée par colonnes de huit à dix mille hommes. Le 10 février il attaqua, à Champ-Aubert, celle que commandait le général russe Alzecziew : il mit deux mille hommes hors de combat, et enleva vingt et une pièces de canon, environ deux mille prisonniers, au nombre desquels se trouva ce général ; le 11, il surprend, à Montmirail, les corps des généraux Sacken et Yorck, et les met en déroute après une perte de quatre mille morts ou prisonniers, et de vingt-huit pièces de canon. Le 12, il poursuit les débris de ce corps qui s'étaient réfugiés en désordre vers le point qu'occupait une autre colonne de la même armée, commandée par le général prussien Katzler. Ce nouveau corps est encore enfoncé, et laisse sur le champ de bataille trois mille morts, dix-huit cents prisonniers et une partie de son artillerie. Enfin, le 13, le maréchal Blucher se présente avec celles de ces colonnes qui

n'avaient pas encore combattu ; le 14, il offre la bataille ; il la perd, plus malencontreux encore que ses trois lieutenants, et laisse dans sa retraite, que la nuit favorise, sept à huit mille hommes hors de combat, quatre mille prisonniers et quinze pièces de canon. On doit au surplus à ce vieux général, dont la longue carrière militaire n'est certainement pas sans gloire, la justice de reconnaître qu'il avait la modestie de ne pas se croire assez fort contre Napoléon avec le seul avantage du nombre ; car, malgré le succès qu'il avait obtenu le 1^{er} février, il envoyait courrier sur courrier pour presser la jonction de la grande armée du prince de Schwartzemberg à la sienne ; celle-ci aurait eu en effet bien besoin d'être soutenue, puisque cinq jours avaient suffi pour la dissoudre¹. Ces succès vinrent consoler les derniers moments de ce règne si brillant qui n'avait plus que quelques jours d'existence.

Après le combat de la Rothière dans lequel le maréchal Blucher avait lutté seul et avec honneur contre Napoléon en personne, les souverains avaient fait déclarer au plénipotentiaire de France, le duc

1. Ces mouvements que Napoléon dirigeait en personne, dans un court espace de cinq jours, furent exécutés par les maréchaux Macdonald, Ney, Mortier, Marmont, Oudinot et Victor (qui y fut blessé), et par les généraux Sébastiani, Grouchy, Nansouty, Friant, Ricard, Pajol, et plusieurs capitaines de ce mérite. De telles opérations demandaient en effet de tels lieutenants.

de Vicence, que les conférences de Châtillon étaient suspendues.

Après la dernière défaite du maréchal Blücher, ils avaient provoqué la reprise des conférences. Elles se prolongèrent jusqu'au milieu du mois de mars, avec quelques variantes dans les conditions, suivant que les opérations militaires des armées confédérées avaient plus ou moins de succès.

Il est bien vrai que dans ces derniers moments les souverains ne dissimulaient plus l'intention de réduire la France aux limites de 1792. Mais à moins d'accuser la sincérité des communications officielles de leurs plénipotentiaires et des lettres de l'empereur d'Autriche à Napoléon, on ne peut pas douter que jusque-là il n'y eût unanimité de la part de tous les cabinets pour traiter avec Napoléon, conséquemment pour le reconnaître comme possesseur du trône de France. Louis XVIII était retenu par sa santé à Hartwell ; le comte d'Artois avait paru en Franche-Comté. Il y trouvait les sentiments, il y recueillait les respects dûs à ses malheurs et aux droits de sa naissance ; mais cette province, envahie par les troupes étrangères, était d'autant moins en mesure de communiquer son élan aux autres provinces de France. M. le duc d'Angoulême s'était rendu comme simple volontaire à l'armée du duc de Wellington. Il était arrivé ensuite avec une faible escorte à Bordeaux pour y faire proclamer le roi

Louis XVIII ; mais, lorsque le duc de Wellington s'était plus tard porté sur cette ville, c'était au nom du roi d'Angleterre que ce général anglais en avait pris possession.

Toutefois, à Paris, les judicieux appréciateurs de la situation de la France ne s'étaient pas fait illusion sur les succès des cinq brillantes journées des 10, 11, 12, 13 et 14 février ; il fallait un autre genre de prodiges pour le salut de Napoléon, et pour que la France pût trouver le sien avec lui.

La France ne pouvait plus accepter qu'un gouvernement monarchique ; la paix était la première de ses nécessités, et après avoir épuisé toutes les conséquences de la gloire et du régime militaire, son besoin naturel devait lui faire désirer une monarchie plus tempérée et plus pacifique ; la famille des Bourbons pouvait assez naturellement alors devenir son refuge ; telle fut l'opinion qu'exprima plus tard Napoléon lui-même ; et il aurait été même difficile d'expliquer autrement celle qu'il m'avait fait pressentir le 24 janvier par ces mots que j'ai déjà cités : *Si l'ennemi arrive aux portes de Paris, il il n'y a plus d'empire*. Cependant à côté du vœu qui pouvait rappeler les Bourbons, et qui fermentait avec de mystérieuses espérances chez ceux qui, au 31 mars, montrèrent le plus de zèle, un parti plus nombreux, mais moins actif, se manifestait en faveur du fils de Napoléon, et pour la régence de

l'impératrice : et une telle combinaison, dont il serait superflu aujourd'hui de développer les diverses et graves conséquences, pouvait parler bien haut à cette foule d'intérêts personnels engagés dans la cause de Napoléon, à cette masse de la population, qui ne connaissait que l'empereur et l'empire ; mais les ministres de Napoléon n'avaient pas à se prononcer sur cette question ; ils crurent avoir rempli leur dernier devoir envers ce prince lorsque, délibérant par son ordre, sous les yeux de l'impératrice Marie-Louise, qui les présidait, sur la question de savoir si les propositions du congrès de Châtillon devaient être acceptées, tous, à l'exception d'un seul, se déclarèrent pour l'affirmative. C'était déclarer qu'il ne lui restait plus, dans leur pensée, que cette chance pour conserver le pouvoir. Lorsqu'ils furent consultés sur cette question si grave, le maréchal de Bellune, secondé par le général Digeon, avait remporté un nouvel avantage à Montereau sur les Wurtembergeois. Les maréchaux Macdonald et Oudinot avaient préparé ce succès par un autre avantage sur les Bavares ; les confédérés avaient encore perdu dans ces deux actions huit ou dix mille hommes et dix-sept pièces de canon. De tels faits d'armes auraient, dans toute autre circonstance, décidé du sort de la campagne ; mais les sept batailles gagnées dans le courant de février ne devenaient plus que des

combats particuliers des espèces d'escarmouches, devant cette masse de confédérés dont les trois armées recevaient le lendemain plus de renforts qu'ils n'avaient essuyé de pertes la veille.

Le maréchal Blücher avait recomposé la sienne. Le prince Schwartzemberg occupait Troyes et les villes voisines avec toutes ses troupes. Le prince royal de Suède ¹ s'avancait vers le nord de Paris. Les diverses colonnes de ces armées reprenaient leur mouvement concentrique sur la capitale. Napoléon ne pouvait plus que disputer et retarder chaque marche ; ce fut l'objet de la bataille de Craone, de l'attaque qu'il dirigea sur Laon, de celles qu'il renouvela chaque jour, profitant avec une admirable habileté de toutes les fautes de l'ennemi, le frappant à l'improviste sur chaque point vulnérable ; partout inférieur en nombre, et partout multipliant la force par l'à-propos et la promptitude des mouvements ; mais s'affaiblissant encore plus que l'ennemi, lors même qu'il lui faisait essuyer des pertes décuples des siennes. Les conférences de Châtillon étaient rompues ; conférences dans lesquelles le duc de Vicence avait développé autant de talents que de nobles sentiments ; et cependant lorsque Napoléon fut parvenu à accomplir le projet qu'il avait formé de couper les

1. Le maréchal Bernadotte.

derrières des armées confédérées, de rompre leurs communications avec le Rhin, il redevint encore assez redoutable pendant un moment, pour que les colonnes confédérées suspendissent leur marche. Il paraît même que l'empereur Alexandre, quoique déjà il eût accueilli le baron de Vitrolles envoyé de Paris près de ce prince par les partisans de l'ancienne dynastie qui s'étaient déclarés les premiers, et qu'il eût connu par lui quelques-uns des vœux secrets qui rappelaient les Bourbons, fut un moment tenté de renouveler les négociations pour la paix, d'après les dernières conditions proposées par le duc de Vicence. De son côté, l'empereur d'Autriche venait de courir le risque d'être fait prisonnier à Dijon ; mais, vers le même temps, le maréchal Augereau, qui commandait à Lyon, avait perdu la bataille de Limones.

Pendant que Napoléon s'occupait de couper les communications des confédérés avec l'Allemagne, il était lui-même sans communications avec les maréchaux Mortier et Marmont ; plusieurs de ses ordres avaient été interceptés ; tout son plan était dévoilé ; il eut alors un moment d'hésitation, ne pouvant plus concerter ses mouvements avec ceux que ces deux maréchaux devaient faire pour couvrir Paris et pour tenir tête aux colonnes confédérées, tandis qu'il harcelait leurs derrières. Il résolut donc de revenir sur ses pas ; mais ce mouvement rétro-

grade lui offrait encore des corps ennemis à combattre, des postes à reprendre, des passages à forcer ; et malgré la rapidité de sa marche, il ne put revenir sur Fontainebleau, qui lui offrait une position favorable pour y rallier ses débris, que lorsque la capitulation de Paris était signée, et que déjà Louis XVIII y était proclamé.

Il avait expressément ordonné que l'impératrice Marie-Louise et son fils quittassent la capitale avant l'entrée des troupes confédérées, et que les ministres suivissent cette princesse. Deux ou trois membres du conseil voulaient que l'impératrice attendît à Paris les souverains qui devaient s'y rendre ; mais, quoi qu'on eût fait et qu'on tentât, le sort de la France était décidé par ce mot de Napoléon, que j'ai rappelé. Il acquérait, à cette époque, une autorité testamentaire.

Lorsque Napoléon m'avait dit : *Si l'ennemi arrive à Paris, il n'y a plus d'empire*, il m'avait paru annoncer sa résolution d'abdiquer, si la France ne conservait pas ses limites naturelles. Or, depuis le passage du Rhin, même depuis les conférences de Manheim et de Francfort, il me paraissait évident que les puissances ne voulaient plus laisser, dans les mains de Napoléon, la France telle qu'il l'avait trouvée lorsqu'il s'en était fait le premier consul ; en un mot, cette France par les ressources de laquelle il était parvenu à la domination du monde.

Ma conclusion était que, si préoccupées de la crainte de ne pouvoir pas renverser, du premier coup, le colosse, elles avaient constamment entretenu des négociations pour la paix; c'était avec l'intention que la paix avec lui ne fût qu'une trêve, et qu'il fût assez affaibli pour ne pas résister à une nouvelle et prochaine attaque. J'ai lieu de croire que c'était aussi la pensée de Napoléon et qu'elle eut une grande influence sur ses derniers actes. En effet, les princes coalisés n'auraient pas désarmé. Et qu'eût-ce été pour la France refoulée dans ses anciennes frontières et découverte de tous côtés qu'une paix qui doublait pour elle les sacrifices de la guerre (si, avec moins de ressources, elle devait continuer les mêmes efforts militaires), ou qui la tenait sans cesse sous la menace de l'invasion, si elle réduisait ses moyens de défense?

La seconde question était celle de savoir si l'impératrice, restant à Paris, n'aurait pas pu conserver le trône à son fils encore enfant, après l'abdication de Napoléon. Mais quelles auraient pu être alors les garanties de la sincérité de cette abdication? Comment auraient-elles pu se concilier avec l'indépendance du gouvernement de la France? Quelle époque d'ailleurs pour une régence! Quelle est la régence, sans en excepter la plus glorieuse de toutes, qui n'ait été funeste pour la France? Le 25

janvier, lorsque Napoléon attachait le sort de l'empire à celui de la capitale, j'avais achevé sa pensée en prévoyant qu'il abdiquerait, si Paris était pris. Plus tard, je n'étais pas moins fondé à conclure que l'abdication du fondateur d'une dynastie si nouvelle déshériterait inévitablement son fils. Telles étaient les réflexions qui m'occupaient le 30 mars. Je réglai d'après elles ma conduite, et, peu de jours après, Napoléon lui-même prit soin de les justifier. Je devais un dernier acte d'obéissance à l'impératrice, je me dirigeai à sa suite sur Blois. Ma femme, quoiqu'elle ne fût pas appelée par son tour de service auprès de cette princesse, se proposait aussi de s'y rendre ; elle fut retenue à vingt lieues de Paris par la difficulté des communications ultérieures. Au moment même de mon départ, je regardai ma carrière publique comme terminée : j'avais atteint ma cinquante-sixième année ; je soupirais depuis longtemps après la retraite. Je n'avais rien à demander au nouveau pouvoir qui allait survenir ; et, quel qu'il fût, il m'était permis de penser que je n'en avais rien à craindre.

En partant pour Blois, j'avais confié la direction du trésor public à M. Louis qu'anciennement j'avais fait nommer l'un des trois administrateurs de ce ministère. C'était celui qui pouvait le mieux maintenir l'ordre que j'étais parvenu à établir dans les finances.

J'avais confiance dans les services qu'il pouvait rendre à la France ; je ne lui laissais pas des finances sans ressources ¹.

Ce fut à Orléans que j'appris que le roi Louis XVIII venait d'être proclamé à Paris, et reconnu par tous les souverains coalisés ; que le comte d'Artois y était attendu comme lieutenant-général du royaume ; qu'un gouvernement provisoire, ayant le prince de Talleyrand pour chef, était organisé ; que le baron Louis était un des ministres de ce gouvernement. Arrivé à Blois, je me trouvai au milieu de personnes qui parlaient encore à l'impératrice Marie-Louise de résistance. Cependant quelques-unes d'elles s'occupaient déjà de donner *ailleurs* une autre opinion de leurs sentiments. L'abdication de Napoléon était prononcée ; je n'attendais du gouvernement qui remplaçait le sien que ma part de repos dans celui qu'il promettait à la France. Le maintien de la régularité dans tous les actes du trésor public n'était pas la moindre sauvegarde de la paix publique dans un tel état de choses ; et je pressai le départ de quelques chefs de division qui m'avaient suivi à

1. Les comptes du trésor public, au 1^{er} avril 1814, qui sont dans mes mains en duplicata, constatent qu'il restait dans la caisse centrale, en toute nature de bonnes valeurs, à longues échéances il est vrai, et qui par conséquent n'avaient pu me fournir les ressources journalières dont j'avais besoin, plus de 400 millions ; indépendamment des ressources que laissait le domaine extraordinaire.

Blois pour qu'ils pussent se rendre auprès du nouveau ministre, mon successeur.

En arrivant à Blois, j'avais trouvé les troupes qui avaient escorté l'impératrice dans un grand état de fermentation ; un détachement de la garde impériale, cantonné à Tours, était dans le même esprit. Leurs chefs s'étaient rendus près de moi ; leurs menaces étaient violentes ; aux inquiétudes sur l'avenir, ils joignaient des plaintes sur l'arriéré de leur solde. Je crus que le moyen de modérer les unes était de leur donner satisfaction sur les autres. Le dernier acte de la régence de l'impératrice fut l'ordre de prélever le montant de cette solde et de quelques dépenses strictement analogues sur la caisse du domaine extraordinaire, que le baron de Labouillerie avait conduite à Blois, et pour laquelle nous pouvions craindre la main-mise des cosaques. Ce prélèvement laissa encore dans cette caisse une très-forte somme en espèces et une somme plus forte en diverses valeurs. Ce n'était plus qu'au gouvernement du nouveau roi qu'il appartenait d'en régler l'emploi ; et je ne suis pas chargé de dire comment il y a été pourvu !

Quant aux comptes de mon ministère, je n'avais aucune précaution à prendre à cet égard. Il suffisait à ma sécurité que tous mes actes fussent à découvert par le seul effet des nouvelles formes de comptabilité que j'avais introduites. Je n'avais pas be-

soin de retrouver un ami dans le nouveau ministre des finances, je n'aurais pas craint d'y trouver un censeur, mais je ne pouvais pas le supposer. Placé par mon choix, et depuis longtemps à mes côtés, il avait été le témoin le plus immédiat de toute ma vie, souvent le confident de mes pensées ; je devais croire qu'il ne l'oublierait pas.

Après avoir assisté, avec l'émotion que devait causer une telle scène, aux derniers adieux que l'impératrice fit à la France, délié de mes devoirs publics, je quittai Blois, non pour revenir à Paris ; le premier de mes intérêts était de rejoindre ma femme, dont je n'avais aucune nouvelle depuis dix jours ; notre correspondance de chaque jour avait été interceptée ; j'allai la retrouver à Évreux, où elle s'était rendue avec sa famille en quittant Paris. Quelques notions sur le nouveau gouvernement que la France allait devoir à Louis XVIII transpiraient déjà ; je rentrai presque immédiatement à Paris, me retrouvant une seconde fois *solutus omni curâ* dans la carrière publique.

L'époque qui m'a rendu à ma vie privée devait être naturellement le terme de cet écrit. Ils peuvent n'être pas tout à fait inutiles pour leurs survivants, les souvenirs des contemporains d'une période si féconde en événements. *Testis opportunus, qui vidit sua tempora ; melior testis, qui vidit et pars aliqua fuit*¹.

1. Salluste.

Je n'avais pas ambitionné la part qui m'y est échue. Je n'avais pas remercié le sort qui, en 1800, m'avait enlevé à ma première retraite de huit années ; j'étais également loin de me plaindre de celui qui m'y ramenait en 1814.

L'illusion des temps nouveaux ne m'avait laissé aucun prestige. La nature même de mes devoirs publics m'avait accoutumé à juger les événements plutôt par leur résultat que par leur éclat. L'homme extraordinaire, près duquel je m'étais trouvé placé, avait bien mérité de la France lorsqu'il avait relevé le pouvoir public et apaisé les tempêtes de l'intérieur ; mais il avait eu le tort d'en élever au dehors de violentes, et dont il n'était pas seul la victime. J'avais admiré ses hautes qualités sans m'aveugler sur ses fautes. Je l'avais servi avec droiture et fidélité. Je devais rester aussi loin de ses détracteurs dans leurs excès que je l'avais été de ses enthousiastes dans l'emportement de leur zèle. Le passé était pour moi sans regrets, comme l'avenir était exempt de prétentions et d'inquiétudes. Aucun acte de ma vie ne m'interdisait l'espoir de jouir, dans la solitude, du repos que depuis si longtemps mes vœux appelaient pour la France. Et devait-elle en effet être moins unanime alors dans le désir de se reposer tout entière des agitations brillantes auxquelles elle était livrée depuis quatorze ans, qu'elle ne l'avait été en 1800, lorsqu'à la suite des commo-

tions révolutionnaires, et après tant de discordes sanglantes, l'avènement de Napoléon au pouvoir avait si promptement rallié, autour de lui, tous les partis qui l'avaient divisée. Dans cette période, et pendant toute sa durée, les anciens et les nouveaux guerriers, les nobles et les plébéiens, les parlementaires, les constituants, les conventionnels, les émigrés, confondus dans les conseils, dans les administrations, dans les armées, avaient tous mis spontanément en pratique la belle maxime de *l'union* et de *l'oubli*. Elle se trouvait alors dans l'intérêt de tous. La France avait semblé renaître le même jour dans un ordre de choses nouveau pour elle sous un chef aussi nouveau, mais qui devenait le centre d'espérances égales pour tous, et ne laissait espérer qu'en lui seul. C'est ainsi que, avant de s'appeler monarque, il avait rétabli dans le corps politique cette puissance et cette action concentrique qui constituent la monarchie. Mais il faut reconnaître qu'une grande différence caractérise l'époque qui révéla à Napoléon le secret du pouvoir et celle qui ramena Louis XVIII. Sans doute, à son retour, le spectacle qu'offrait la France était moins alarmant qu'au moment où il avait été forcé de s'en exiler ; toutefois ce prince devait trouver des changements bien plus graves dans les hommes et dans les choses ; c'était, par exemple, une nouveauté fâcheuse pour la comparaison des temps et d'un bien

sombre augure que l'assistance de quelques cent mille soldats étrangers à la prise de possession du trône de France par celui que l'Europe en déclarait l'*héritier naturel*. Le trône avait besoin d'appuis plus naturels eux-mêmes ; et c'était parmi tant d'hommes nouveaux qu'avait élevés à ses côtés dans la carrière de la gloire, et que laissait debout après sa chute celui qui s'était élevé si haut, que Louis XVIII devait chercher ces appuis. L'avis en avait été donné à propos à ce prince ; il ne l'avait pas entièrement négligé, et sa cour avait bientôt admis le mélange des anciens et des nouveaux nobles ; aussi d'abord, lorsqu'il lui arriva de disposer des principaux ministères de son gouvernement en faveur des trois hommes qui avaient autrefois appartenu aux deux premiers ordres de l'État quand ces ordres existaient, quoiqu'il parût par de tels choix céder à d'anciens souvenirs, on n'en prit pas ombrage. On avait aimé à supposer, dans chacun de ses trois ministres, une qualité spéciale. Le premier, M. de Talleyrand, était nécessaire comme l'homme qui connaissait le mieux l'Europe, et qui, pour l'époque, pouvait manier le plus habilement les intérêts et les esprits. Le second, M. Louis, s'était fait, au parlement de Paris où il était conseiller clerc, la réputation d'homme propre aux affaires ; il avait voyagé au dehors dans les mauvais temps, et surtout avec assez de fruit en Angleterre ; tous deux

avaient évité de prendre part à ce que la révolution avait fait de mal, et avaient accepté ce qu'elle avait pu faire de bien. Le troisième, l'abbé de Montesquiou, le seul des trois qui eût conservé son titre clérical, était un prêtre vertueux : seulement il était implacable pour la révolution qui avait dépouillé, de ses honneurs et de ses riches revenus, le culte dans lequel il avait mis toutes les espérances de son avenir pour ce monde et pour l'autre. Il ne pardonnait pas non plus à la période impériale l'éclat qu'elle avait jeté sur la France. La part qu'il venait d'être appelé à prendre aux affaires lui avait bien fait comprendre que la disparition d'un homme tel que Napoléon laissait, dans le gouvernement de la France, un vide difficile à remplir ; et il craignait les retours de l'opinion publique : aussi avait-il essayé de l'en distraire en déclarant que le seul vide désastreux était celui que Napoléon avait creusé *dans les finances*. Et c'est dans cette intention que, rompu par un homme qui s'était mis au service de sa passion, il fit publier et qu'il dit hautement lui-même que le gouvernement impérial laisserait peut-être après lui un déficit de 1 600 millions. Or, les comptes authentiques du trésor public, dont j'ai encore les doubles, constataient qu'au moment où je quittais Paris, je laissais en caisse à la trésorerie, à la disposition du nouveau ministère, les budgets antérieurs à celui de 1814 se balançant en recettes

et en dépenses, plus de 400 millions de valeurs à terme ¹, outre beaucoup de créances recouvrables, ailleurs même qu'à Paris, outre les fonds libres de la caisse d'amortissement et des dépôts que le ministère des finances s'appropriait *pour régénérer d'autant mieux* (disait-on) *cet établissement*, outre aussi les fonds qui restaient dans la caisse du domaine extraordinaire sous la garde de M. de Laboullerie. Définitivement, dans cette menaced'un déficit de plus de 1600 millions, il y avait une exagération de treize quatorzièmes au moins ².

Une note, que je joins à ce chapitre, donnera la solution arithmétique de cette question de chiffres, et réduira l'accusation à sa juste valeur.

Ni M. de Talleyrand, ni M. Louis, n'avaient pu partager les illusions dans lesquelles se complaisait à cet égard l'abbé de Montesquiou ; ce qu'aurait voulu ce dernier ministre, c'eût été de voir la France redevenir ce qu'elle ne pouvait plus être ; et tout raisonnable qu'était Louis XVIII, il pardonnait à l'abbé de Montesquiou ses rancunes qui raisonnaient si mal ; mais elles éveillèrent à l'île d'Elbe de premières espérances.

Celles de la France depuis longtemps n'avaient que la paix pour but. La paix devait finir tous les maux, c'était d'elle qu'on attendait tous les biens. Mais la France avait voulu la conquérir et c'était la

1. Voir l'état n° II, dans les pièces annexées. — 2. *Ibid.*

France qui était conquise ; la paix était ramenée sur le sol français par les troupes étrangères ; la nation tout entière le sentait avec humiliation et elle se trouvait par ce seul fait en état d'hostilité sourde et concentrée contre ceux qui faisaient de la présence de ces troupes un sujet de triomphe pour eux.

La famille royale, après vingt-cinq ans d'absence, retrouvait cette France renouvelée presque en entier par une génération qui lui était inconnue. Ce n'était pas en la servant que les noms nouveaux pour elle avaient acquis leur éclat. Elle revenait avec quelques amis fidèles à ses malheurs, à son exil, et tellement attachés aux mœurs, aux habitudes, aux traditions anciennes, qu'ils avaient tout quitté pour ne pas les perdre. Ce n'était pas pour la cause des Bourbons que la France avait remporté tant de victoires ; cette cause ne devait rien aux vainqueurs de Valmy, de Fleurus, de Zurich, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram, de Dresde, etc. Son triomphe était dû aux derniers efforts de toutes les puissances de l'Europe, qui, après de constants revers, venaient enfin de former une ligue toute puissante contre celui qui, seul contre tous en 1813 et 1814, était cependant parvenu à rendre la victoire tant de fois encore douteuse dans cette dernière campagne.

Il était difficile que les premières préférences du roi et des princes ne fussent pas surtout pour les

serviteurs qui s'étaient résignés avec eux à vingt-cinq ans d'exil ; tous autres n'étaient en effet que de *nouveaux convertis*, auxiliaires qu'ils s'imposaient par nécessité.

Il était naturel que les Français qui n'avaient eux-mêmes que le mérite d'une émigration momentanée, ou qui avaient pris part aux insurrections royales de la Vendée, encore bien que presque tous ils se fussent plus tard attachés au char de Napoléon, se prévalussent avec quelque avantage de leurs premiers services envers la *légitimité*.

En même temps il était impossible qu'une autre classe, plus nombreuse encore, qui, dans les temps révolutionnaires, a perfectionné l'art de survivre aux naufrages, négligeât, dans une telle occasion, les ressources de sa tactique ordinaire. Et celle qui lui avait le mieux réussi avait été de censurer avec amertume tous les événements passés, en expiation de ses propres antécédents.

Il était impossible que d'autres hommes, moins souples et moins adroits, dont la vanité s'était d'autant plus exaltée que leur illustration avait été plus rapide, qui étaient partis de loin pour arriver aux premiers rangs, trouvassent leur nouvelle position commode entre des détracteurs qu'ils avaient comptés parmi leurs flatteurs, et d'anciens illustrés devant lesquels tous les nouveaux noms, toutes les distinctions récentes, devaient perdre un peu de leur

éclat, ne fût-ce que par la nécessité du partage.

Il était impossible que soixante mille officiers survivant aux armées, dont beaucoup avaient formé les derniers cadres, conservassent leurs grades et leurs emplois, que tous les services fussent récompensés aussi chèrement qu'ils s'estimaient; que l'onéreux héritage que l'empire laissait à la royauté, dans son luxe militaire, administratif et magistral, ne dût pas augmenter beaucoup les charges publiques et les mécontentements; et que dans ce conflit d'élévations et de chutes, le titre même des préférences ne rappelât pas aux rivaux d'autres combats plus sérieux, dont les chances avaient été bien différentes.

Il était également impossible que tant de familles, qui, en voyant se dissiper devant elles toutes les vapeurs de l'orgueil, devaient être d'autant plus avides d'un *air libre*, et auxquelles la paix et la liberté étaient promises en échange des émotions et des illusions de la gloire, ne montrassent pas d'autant plus d'exigence pour l'accomplissement de cette double promesse, qu'un tel régime lui-même aurait été plus nouveau pour elle.

Enfin, quoique les princes cherchassent à tenir, en apparence, la balance à peu près égale entre tous les partis, dans cette profusion de grâces honorifiques qui suivit la Restauration, il était encore plus impossible que l'ancienne fidélité renonçât à

son droit d'aînesse, et que celle qui venait seulement de se promettre, mais qui croyait mériter qu'on l'achetât aussi cher, ne se plaignît pas des préférences ; que la lutte des intérêts ne produisit pas celle des opinions, bientôt la lutte des opinions celle des passions ; et que les écrivains, les hommes diserts, qui n'avaient eu qu'un seul style sous Napoléon, ne profitassent pas de cette division pour varier leurs rôles, et de la liberté de la presse ou de la tribune pour se rendre les vifs interprètes des accusations comme des récriminations réciproques, et pour distribuer l'éloge ou le blâme, au gré des prétentions dont ils devenaient les organes.

Il y avait donc quelque chose de *ineluctabile fatum* des anciens dans ce concours d'influences qui faisaient qu'au moment où l'on obtenait la paix désirée depuis si longtemps ; où la seule conscience des besoins de la France devait rendre les sentiments assez unanimes en faveur des princes qu'elle retrouvait ; où la position du pays paraissait fixée et de la seule manière qui pût alors promettre quelque durée, presque personne cependant ne se montrait content de la sienne ; les uns, parce qu'ils trouvaient qu'ils n'obtenaient jamais assez ; les autres, parce qu'ils croyaient déchoir depuis qu'ils ne croyaient plus pouvoir s'élever plus haut. Et déjà, dans cette grande inquiétude publique, le

premier sentiment de chacun était de s'occuper avant tout de soi.

Les fortunes que Napoléon avait créées pour tant de familles nouvelles, et qui s'évanouissaient en grande partie par la perte des dotations sur les domaines étrangers, étaient, même dans leur ruine, un objet de jalousie pour ceux qui s'appelaient royalistes par excellence. Ils se demandaient entre eux si le roi ne devait pas faire pour ses premiers défenseurs au moins autant *qu'un soldat parvenu* avait fait pour ses compagnons d'armes, etc., etc., etc.

De leur côté, ceux-ci prétendaient que la Charte de Louis XVIII garantissait le maintien des récompenses et des distinctions à tous les services ; et ils auraient voulu ne rien perdre de celles qu'ils avaient reçues ; quelques-uns même allaient jusqu'à demander qu'un gouvernement, qui ne leur devait rien, leur conservât des faveurs qui ne dépendaient pas de lui, et qu'il obtint pour eux, des souverains qui venaient de vaincre, la continuation en leur faveur des charges auxquelles ces souverains s'étaient soumis lorsqu'ils étaient vaincus ; ils concluaient de ce que leurs noms nouveaux étaient ennoblis, comme les plus anciens, par des faits d'armes, que leur noblesse n'était pas moins recommandable que celle dont l'origine se perd dans les siècles ; une gloire récente et personnelle leur paraissait mériter autant d'égards, appeler autant

d'honneur, qu'en obtenaient les héritiers, parfois indignes, d'une gloire ancienne; il était difficile et dangereux, peut-être, de les désabuser.

Quand ceux-là s'appelaient *seuls royalistes* qui avaient fait, dans l'intervalle de 1794 à 1798, quelques malheureuses campagnes en Allemagne ou dans la Vendée, ils faisaient une faute grave : ils séparaient d'eux une trop immense partie de la France, et il n'était pas prudent d'introduire dans ce débat le rapport du nombre ; de plus encore la meilleure manière d'honorer ses revers n'était pas de réclamer pour eux le salaire des succès.

Mais, d'une autre part, les soldats qui, pour une autre cause que la cause royale, avaient si longtemps fatigué l'Europe et la renommée de conquêtes dont le résultat était de laisser la France réduite à ses anciennes limites, ces guerriers faisaient une autre faute en poursuivant encore du récit de leurs exploits ceux auxquels ils rappelaient d'anciennes défaites.... Eh ! que restait-il en effet de tant de victoires ? l'étranger occupait nos provinces, qu'ils n'avaient pas pu défendre ! Ils prenaient donc mal leur moment pour réveiller les inquiétudes et les jalousies sur leur gloire.

Le résultat du grand changement qui venait de s'opérer devait être de substituer pour tous le définitif au provisoire ; mais le fait des révolutions

est toujours d'exalter toutes les prétentions sans jamais pouvoir les satisfaire, et cette exagération de prétentions non satisfaites se transforme bien vite en plaintes. Personne ne prend l'esprit de sa position ; chacun veut avoir plus que sa juste part ; les mécontents se cherchent pour se communiquer leurs griefs et l'on appelle homme de son parti celui qu'on peut entretenir longuement de *ses droits méconnus*. On ne s'occupait pas encore alors de théories politiques ; je le répète, on ne pensait qu'à soi, et ceux qui croyaient pouvoir tout reconquérir, comme ceux qui venaient de tout perdre, reprochaient au nouveau gouvernement de ne pas y penser assez. Il y a toutefois cet avantage dans les partis qui ne se composent que de vanités blessées et de prétentions déçues, c'est que, du moins à leur naissance, ils ne créent pas de fanatiques ; les calculs de l'intérêt personnel y restent surtout individuels ; ils n'étendent pas leurs racines dans le pays ; les *masses*, sans lesquelles il n'y a pas de partis redoutables, y demeurent étrangères. Les adversaires se bornent d'abord à des épigrammes, des récriminations, des rapprochements malins ; on se fait ce qui s'appelle, dans la langue de l'intrigue, *la petite guerre des noirceurs* ; mais l'homme d'un parti croit avoir assez abattu son rival d'un autre parti, quand il lui a été préféré, et il lui pardonne même le murmure.

Je crois rendre un compte fidèle de l'état des esprits à cette première époque. Il est malheureusement de l'essence des sentiments humains d'épuiser leurs progressions avant de devenir rétrogrades ; toutefois cette disposition était encore facile à diriger. Je l'observais avec autant d'impartialité pour les autres que de désintéressement pour moi. Je me rappelle que, dans une des courtes apparitions que je faisais à Paris¹, j'eus la visite de quelques officiers supérieurs d'état-major, que Napoléon avait distingués, quoique jeunes encore. Je connaissais seulement leurs noms ; ils ne voulaient que me consulter sur la nouvelle carrière qu'ils pourraient s'ouvrir. Je citerai entre autres cette phrase de l'un d'eux : — Nous vous demandons conseil, parce que vous êtes un homme modéré ; nous le sommes aussi, quoi qu'on dise. Le nouveau gouvernement n'a plus besoin de nos services ; nous serions fort embarrassés de notre oisiveté ; le gouvernement le serait peut-être aussi lui-même. Le métier de la guerre nous quitte ; nous voulons trouver un autre métier dans la paix ; nous désirons être aidés par vous dans cette recherche. — Il y a loin d'un tel langage à celui de factieux.

En applaudissant à leurs sentiments, je répondis

1. Je m'étais retiré à quelques lieues de Paris dans une habitation de campagne que depuis longtemps j'avais destinée à être le lieu de ma retraite.

que je n'étais guère en état de fixer leur choix. Trois d'entre eux me dirent qu'ils possédaient quelques biens immeubles. Je fis observer à ceux-ci que leur nouvel état était tout trouvé ; que, sous le gouvernement représentatif qui nous était promis, on avait déjà un fort bel état quand on était propriétaire. C'était peut-être un idée nouvelle pour eux ; quelques explications suffirent pour la leur faire trouver juste. Deux autres avaient suivi les cours de l'École polytechnique ; ils avaient du goût pour les travaux industriels ; on leur proposait un intérêt dans une grande manufacture ; ils ont pris ce parti. Depuis ce temps, aucun d'eux n'a fait parler de lui, et je persiste d'autant plus à bien penser de tous.

Je me rappelle encore que plusieurs généraux, qui n'avaient pas la réputation d'être aussi résignés, obtinrent inopinément, vers le même temps, quelques grâces. De mécontents qu'ils étaient, ils se montrèrent bientôt aussi bien disposés en faveur du nouveau pouvoir, qu'ils avaient pu paraître dévoués à celui de Napoléon. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que ces faveurs ne firent pas de jaloux dans leur classe. Il suffisait à leurs anciens camarades qu'elles fussent accordées à la supériorité notoire du mérite.

C'est une des qualités des bons chefs militaires de notre âge, que de savoir s'apprécier entre eux.

Une promotion équitable laisse espérer à chacun que son tour viendra, et ils l'attendent. Ceux qui ont traversé tous les rangs de l'armée ont appris à supporter leur mauvaise fortune et la bonne fortune d'autrui ; des murmures leur échappent contre les passe-droits, et souvent dans des expressions peu mesurées, sous des formes peu respectueuses. Napoléon les avait accoutumés à mettre tout en dehors ; ils ne savaient pas avoir de secrets ; toujours pressés de tout dire, ils étaient d'autant moins capables de méditer des complots. Et celui qui ne s'offensait pas d'être appelé par eux le *petit caporal* leur avait laissé prendre l'habitude des saillies et des boutades, parce que c'était là son meilleur moyen de police envers eux. Dans leur nouvelle position, ces chefs étaient assez généralement résignés à se contenter provisoirement de leur demi-solde, d'un bon accueil à la cour et chez les ministres, et de la liberté de parler d'eux encore quelquefois ; mais le choix de mesures à prendre envers les militaires d'un ordre inférieur était plus délicat. Ils étaient encore imposants ces grands débris de l'armée française composés d'officiers qui avaient commencé la plupart par le dernier grade, et de soldats appartenant à toutes les classes, et que tant d'exemples autorisaient à ne se refuser aucune espérance.

Peu de temps après le retour des Bourbons en

France le bruit s'était répandu que le projet de la dissolution de l'armée avait été agité dans le conseil des ministres. On nommait même celui d'entre eux qui avait proposé un tel moyen d'économie. Ce bruit était absurde; mais il avait fait trop de chemin pour être méprisé; il avait agité les esprits; et, sans le démentir, on avait assez légèrement donné l'ordre à tous les régiments de se rendre à Paris. Quoique, dans le premier trimestre de 1814, plus de 40 millions par mois eussent été employés au seul entretien de l'armée, quelques corps pouvaient avoir un faible arriéré de solde à réclamer; ils s'en plaignaient. Or, au lieu de satisfaire chacun d'eux dans leur garnison, suivant la plus grande convenance du trésor royal et la leur, on avait attaché je ne sais quelle importance à l'idée de leur faire payer à Paris la totalité de la solde échue et de quelques fractions d'entretien arriérées; et ils devaient ensuite être présentés aux revues du roi et des princes. La seconde intention était bonne; la première était juste, son effet devait précéder l'autre. Mais il aurait fallu que toutes deux pussent s'accomplir simultanément dans le même lieu; et on ne parut pas même soupçonner la difficulté de faire payer subitement dans la même ville, par une seule caisse, une armée tout entière ¹.

1. L'armée se trouvait augmentée de toutes les garnisons fran-

La marche des troupes n'avait pas été mieux calculée que le mode de paiement. Elles arrivaient avec peu d'ordre toujours à une autre époque que celle à laquelle elles étaient attendues ; et à peine étaient-elles entrées dans Paris, qu'on aurait voulu les en voir repartir. Les vieux soldats ne retrouvaient plus là l'accueil accoutumé. On pressait les ordonnateurs militaires d'expédier les mandats de paiement ; le temps manquait à ceux-ci pour faire une liquidation exacte ; il paraît que (sauf révision) ils attribuaient aux corps plus que moins ; l'embaras devenait d'autant plus grand pour le trésor royal qui, n'ayant pas le temps d'escompter ses valeurs à terme, ne pouvait approvisionner chaque jour la caisse de paiement que d'une somme fort inférieure aux mandats ; et on s'apercevait toujours trop tard que le montant des mandats excédait l'évaluation approximative qui avait été faite de cette dépense. Au milieu donc des délais de la liquidation et des lenteurs du paiement, il fallait se résoudre à laisser livrés à toutes les tentations du désœuvrement, dans une ville où la discipline la plus exacte aurait déjà trouvé tant d'écueils, des soldats, dont la discipline commençait à se relâcher ; et l'on peut juger, par les lieux qu'ils pouvaient fréquenter, par la classe d'habitants qu'ils çaises qui évacuaient les places fortes de la Prusse et autres parties de l'Allemagne.

devaient associer à leurs ébats, de l'échange d'impressions qui résultaient d'un tel mélange. Ils avaient eu l'habitude de lire les journaux à une époque où les journaux étaient précisément faits pour qu'ils les lussent, et où ils y trouvaient écrite la gloire de l'armée ; ils les recherchaient d'autant plus à Paris, qu'on commençait à en interdire la lecture dans les garnisons ; et ils prenaient en assez mauvaise part le ridicule que la plupart de ces feuilles jetaient sur le gouvernement impérial.

Le jour où le roi et les princes les passaient en revue, touchés de leur affabilité, ils étaient de bonne foi dans les élans du dévouement qu'ils leur promettaient : ils recevaient de leur munificence une gratification de plusieurs jours de solde. Une telle largesse, au milieu de Paris, était promptement et mal dissipée ; elle ne dédommageait pas d'ailleurs les corps d'un autre mécompte qui les attendait. Quand les mandats des ordonnateurs, pour l'arriéré de la solde, étaient délivrés au quartier-maître d'un corps, et immédiatement après la revue du roi, le ministre de la guerre pressait le départ de ce corps. Mais, comme le paiement des mandats éprouvait des retards, les quartiers-maîtres cherchaient à escompter les titres de créance de leurs corps, et l'on vit bientôt se placer, entre les ordonnateurs et le trésor royal, un essaim d'agioteurs qui s'approprièrent peut-être en profits le tiers des arrérages

que devaient recevoir surtout les officiers. En peu de temps, ce honteux abus avait fait de tel progrès, que les mesures tardives prises pour le réprimer ne firent qu'en augmenter le scandale par l'impunité des auteurs. Les efforts qu'on fit pour en effacer la trace furent vains; elle resta dans toute l'armée.

Ce fut ainsi que, par une suite d'idées incomplètes, par un défaut d'accord et de prévoyance, une bonne intention manqua son but, et une belle occasion fut perdue. On fut mécontent de l'armée, et c'était ce que demandaient bien des gens qui voulaient une armée nouvelle. On la fit mécontente elle-même, et peut-être par la seule contagion de ce sentiment. On compta pour beaucoup ce qu'elle ne comptait elle-même pour rien, cette débauche de l'esprit soldatesque, qu'il faut toujours pardonner à des Français. Il est malheureusement des temps qui ne pardonnent rien à ceux qui gouvernent!

Les hommes, qui se mettent à la tête des affaires publiques, manquent rarement de *bonnes intentions*; mais cette condition demande le concours de beaucoup d'autres, et, par-dessus tout, une juste appréciation du sentiment qui domine, de l'esprit public, des besoins, des mœurs du temps, même des fantaisies, qui ont quelque vogue, et dont on fait bien-tôt des passions quand on les heurte ¹.

1. Il ne s'est trouvé qu'un seul des Bourbons qui ait bien connu son siècle, et ait mérité d'en faire le sien. Ce Bourbon

C'était peut-être aussi avec une bonne intention, avec celle de faire mieux ressortir les avantages d'un gouvernement pacifique et qui promettait d'être économe, que le ministre chargé du portefeuille de l'intérieur était venu déclarer aux chambres que le gouvernement impérial laissait à la monarchie restaurée les terribles conséquences d'un *vide* supérieur peut-être aux revenus ordinaires de deux années. Mais la forme énigmatique de la dénonciation et l'invraisemblance du fait dénoncé avaient donné aux mécontents le prétexte d'accuser tout le ministère de vouloir tromper ou de s'être trompé lui-même ; alternative fâcheuse pour un début ! Ce triste et vague énoncé était devenu en même temps, pour quelques autres, l'occasion de rappeler les déficits plus réels qui avaient suivi les règnes de Louis XIV et de Louis XV ; comme aussi pour tous ceux qui se trouvaient en contact avec le trésor public, en qualité de prêteurs ou de fournisseurs, celle de chercher d'autant plus leurs sûretés à ses dépens.

Personne toutefois ne croyait sérieusement à ce monstrueux arriéré : on interprétait et on commentait en général dans un meilleur sens les paroles de M. Talleyrand, qui, lors de la présentation du budget de 1814 à la chambre des pairs, avait dit *que*

n'est ni Charles X, ni même Louis XVIII... Ses efforts ont-ils tout le succès qu'ils méritent ! — (1843.)

cette fois du moins les plus difficiles ne pourraient plus reprocher au budget d'atténuer les charges et d'exagérer les ressources.

Ce que demandait la France, si chèrement désabusée de ses illusions de domination universelle et de toute espèce de prestiges, c'était que la différence des deux époques se marquât surtout par les garanties qu'elle trouverait contre toute surprise, tout mécompte, tout arbitraire.

Or, au milieu même des dernières convulsions de l'empire, le trésor public était parvenu à maintenir à jour, et munis de tous les contrôles et des justifications nécessaires, les comptes de tous les paiements et de tous les recouvrements que l'invasion ennemie n'avait pas localement suspendus. Il conservait en bon ordre, et par le seul effet de la méthode qui mettait, dans chaque lieu, les ressources en rapport avec les exigences de chaque service, des moyens plus qu'approximatifs de l'évaluation de l'arriéré local de quelques parties de recettes et dépenses publiques ; elles se balançaient à peu près partout ¹. Mais, à cette époque, toute vérité n'était

1. La situation du budget de 1814 au 1^{er} avril, et celles des budgets antérieurs, dont les recouvrements avaient couvert ou devaient couvrir les dépenses, sont résumées dans un compte du trésor public arrêté au 31 mars 1814, époque où je quittai le ministère, et dont le double est dans mes mains. Ce double en manuscrit devenait ma propriété bien légitime, puisqu'il était la garantie de ma responsabilité.

pas opportune à dire, surtout en l'honneur d'un empire qui s'écroulait ; en même temps que le gouvernement, qui le remplaçait, était facile à s'alarmer, il devait surtout être sobre d'actes de vigueur ; et il ne fallait pas encore l'exposer à faire essai de la sienne.

Des contrastes, dans les rapports et dans les goûts, sont les conséquences assez ordinaires de grands événements politiques ; c'est ce qui explique pourquoi l'abbé de Montesquiou, qui avait trouvé bon que sa famille fût bien traitée par Napoléon ¹, avait cru cependant, en devenant ministre de Louis XVIII, devoir à son nouveau titre d'accueillir avec faveur, de rechercher même tous ceux qui pourraient lui apporter des censures bien amères contre ces quatorze années qu'il affectait alors de nommer *l'interrègne de l'usurpateur* ; ce qui put étonner davantage de la part d'un homme naturellement très-circonspect et ami des bienséances, ce fut la subite âpreté qu'il manifesta contre le gouvernement impérial, à l'ouverture des chambres, ainsi que cette accusation de dilapidation de plus de 1600 millions, dans lesquels il comprenait le seul arriéré des ministères pour près de 600 millions, outre beaucoup d'autres remboursements exigibles :

1. L'Empereur avait nommé M. le comte de Montesquiou son grand-chambellan, et il avait très-dignement choisi madame la comtesse de Montesquiou pour être la gouvernante de son fils.

il avait promptement laissé paraître son penchant à préférer, pour ses affidés, ceux qui ne lui disaient que ce qu'il voulait entendre : quand on lui dénonçait quelque mauvais emploi de deniers publics sous l'empire, les chiffres les plus élevés étaient ceux que sa mémoire accueillait le plus avidement, comme plus accusateurs. Sans doute, s'il n'avait cherché que la vérité, les plus simples notions auraient suffi pour lui faire concevoir qu'un désordre, tel que celui qu'il croyait découvrir, était impossible avec une comptabilité qui ne pouvait, par son mécanisme même, tolérer aucune réticence, et qui, jusque-là, n'avait révélé aucun grave symptôme d'arrière en maintenant tous les comptes à jour. Mais les hommes passionnés s'épargnent les lenteurs du doute et de l'examen ; ils ne trouvent rien d'in vraisemblable dans ce qu'ils aiment à croire, et la crédulité d'un ministre aussi novice avait été d'autant plus facilement séduite, que c'était le chef même du bureau central dans lequel se résumaient les principales opérations du trésor public, qui, pour être mieux écouté, exagérait les conséquences des abus que censurait le ministre, et qui, quand il traduisait ces abus en chiffres, employait alors les plus gros. Ce même chef de bureau, qui avait pu observer de près mon administration, prétendait ne pas m'attaquer en affirmant dans un libelle que la trésorerie française, à l'époque de ma retraite, pré-

sentait un déficit de plus de 1600 millions. Cet agent avait bien jugé les moyens de succès qui pouvaient prévaloir alors, puisqu'en effet il se recommanda par une telle manœuvre. Mais le dernier devoir qu'il avait rempli envers moi avait été de me remettre, comme il le devait, un double des états de situation du trésor public, arrêté au 31 mars 1814, jour de mon départ de Paris ; or, les chiffres de ces comptes, qu'il n'avait pas pu altérer, donnaient le démenti le plus arithmétique aux calculs erronés qu'il espérait faire momentanément prévaloir ; car ces mêmes comptes prouvaient :

1° Qu'il ne pouvait pas exister d'arriéré grave sur les deux budgets de 1812 et 1813 (et moins encore dans les budgets antérieurs), puisque ces deux budgets avaient pu léguer, à celui de 1814, un fonds libre de près de 80 millions, qui se trouvait en excédant dans les ressources qui leur avaient été destinées¹ ;

2° Qu'il ne pouvait pas y avoir plus d'arriéré sur le service de la guerre en 1814, puisque, dans le premier trimestre seulement et indépendamment de quelques avances faites à la fin de 1813, le trésor public avait payé plus de 122 millions pour le seul

1. La réalisation des secours promis aux budgets de 1812 et 1813, sur le produit de la vente des biens communaux, était déjà assurée alors. Ce fonds laissait même un excédant de près de 80 millions libre pour le budget de 1814.

service de la guerre, somme de moitié supérieure à la dépense de la solde et de l'entretien des hommes qui restaient sous les drapeaux.

3° Que le trésor public, en même temps, était loin d'être épuisé, puisqu'à la même date du 31 mars, la caisse générale seule contenait plus de 400 millions de bonnes valeurs négociables, dont les sept huitièmes avaient pour gage les contributions directes recouvrables dans l'année, indépendamment encore de cette subvention de près de 80 millions dont 1812 et 1813 gratifiaient 1814, indépendamment enfin des fonds considérables que le nouveau ministre des finances avait repompés à la caisse d'amortissement, dont il suspendait l'action. Les fonds du domaine extraordinaire devaient encore être à sa disposition ; il avait en outre d'anciennes et fortes créances à réclamer : aussi la Bourse était-elle en pleine confiance dans les mesures de crédit que voulait surabondamment employer le ministre ; elle n'élevait aucun doute sur la solvabilité du trésor public, quoiqu'il eût à pourvoir à beaucoup d'exigences nouvelles que n'avait pas prévues le budget.

La Bourse avait pris goût aux derniers modes des petits emprunts du gouvernement impérial, qui consistaient dans une émission de valeurs à terme portant intérêt à 5 pour 100, sous le nom de bons de la caisse d'amortissement ; elle désirait retrouver

l'activité qu'elle avait due à la présence de ces effets d'un placement facile : le ministre des finances n'avait donc besoin que de changer le nom de valeurs de même nature, dont il voudrait se donner le secours ; il en changea aussi l'intérêt, et de nouveaux effets parurent à la Bourse sous le titre de *bons royaux* ou *obligations du trésor royal*, auxquelles un intérêt de 8 pour cent fut attribué.

Dans cette arène ouverte à la lutte de tant de calculs privés, l'apparition d'un nouvel effet public n'est jamais un fait indifférent ; tout ce qui se fait sur ce marché public y est observé, commenté, interprété par l'esprit de rivalité. On peut donc regarder assez justement la Bourse comme un lieu d'épreuve pour les réputations, non-seulement des hommes qui cherchent du profit dans les variations des cours, mais même des hommes publics qui préparent la matière des ventes et achats qui s'y font ; et ces derniers, en général, n'y sont pas les plus ménagés. Cependant il arriva que cette fois les habitués de la Bourse (qui à la vérité ne voyaient pas sans intérêt se préparer un grand mouvement de négociations, conséquemment plus de chances de profits pour eux) mirent plus de réserve dans leur jugement sur les personnes. Et quoique les chiffres si légèrement adoptés par l'abbé de Montesquiou, y eussent d'abord causé beaucoup d'émoi ; quoique les doutes qui s'élevèrent bientôt sur l'exactitude

de ces chiffres, eussent pu faire naître une foule de conjectures diverses, dont le résultat commun était qu'il y avait du luxe, et un luxe un peu cher, dans les nouvelles ressources qu'on voulait créer pour le trésor public, on ne se permit pas à l'égard de ce ministre le moindre soupçon d'une manœuvre d'intérêt personnel : l'austère probité de l'abbé de Montesquieu devait suffire pour le défendre, et l'opinion publique le maintint au dessus d'une pareille atteinte. Son inexpérience en finances l'excusait de ne pas s'être mieux éclairé sur la situation réelle du trésor par les comptes mêmes qui constataient la présence dans les caisses de plus de 400 millions de bonnes valeurs au 1^{er} avril 1814, et d'avoir été trompé par des calculs inexacts et de mauvaise foi.

Toutefois, quelque garantie que le nouveau budget trouvât dans ses ressources pour les charges qui lui étaient imposées, quelque habiles que fussent les dernières mesures de crédit, quelque bien appropriées qu'elles parussent être aux convenances de la Bourse de Paris, les nouveaux effets émis trouvaient dans les départements, et surtout dans les grandes villes, des juges plus soupçonneux et plus inquiets ; là on avait moins de zèle pour les nouveautés du 31 mars, que n'en montrait une classe d'habitants de la capitale. Les fournisseurs, qui pouvaient avoir encore quelques appoints à réclamer pour solde de leurs marchés, ne résidaient

pas tous à Paris ; et c'était au paiement de ces fractions de dettes que le ministre destinait, par préférence, les bons royaux qu'il venait de créer. Il désirait prudemment que ces valeurs ne fussent pas trop abondantes sur chaque point, et qu'en même temps, en leur qualité de monnaie de crédit, on pût en prendre l'habitude et le goût dans beaucoup de lieux. Mais chaque fournisseur des départements, qui se trouvait encore créancier, témoignait hautement sa surprise de ne trouver pour lui, dans le mode de paiement consacré par la nouvelle loi du budget, que les mêmes chances contre lesquelles ses consorts avaient tant de fois réclamé sous l'empire, et ce qui n'était pas arrivé précédemment, déjà les provinces étaient parcourues par une foule de spéculateurs qui, sous prétexte de venir au secours des plus pressés, offraient de prendre à leur charge les risques et les lenteurs de la liquidation et des recouvrements, et parvenaient à persuader à quelques propriétaires de créances sur l'État qu'ils étaient fort généreux envers eux en achetant à 50 pour 100 de perte la cession de leurs droits et le transfert de leurs titres. ¶

Par suite de manœuvres, [que le ministère ne soupçonnait probablement pas, et du désappointement qu'elles produisaient, le mérite d'un grand sacrifice était perdu ; et le public oubliait le tort du gouvernement qui avait disparu sans avoir payé,

disait-on, toutes ses dettes, pour se plaindre du nouveau gouvernement, qui les payait mal.

Ces divers mécontentements faisaient d'autant plus de progrès. Les gens instruits, qui sont habituellement les plus modérés, ont en général peu de crédits sur les mécontents. Les malveillants abusaient de l'état équivoque des esprits pour insinuer que l'on voulait faire entrer dans le déficit bien d'autres dettes que celles du précédent gouvernement ; et, d'un autre côté, ceux qui croyaient avoir droit à des indemnités murmuraient de ce qu'une forte somme allait être distribuée entre des créanciers moins anciens, et qu'ils regardaient comme moins privilégiés qu'eux.

Ce fut de l'époque de la présentation du budget et du conflit le plus animé entre les espérances déçues, les prétentions nouvelles, les souvenirs rivaux, les diverses spéculations de Bourse, que data surtout le changement plus défavorable qui se manifesta dans les opinions ; les pamphlets se multipliaient ; les ministres laissaient un libre cours à cette petite guerre. Il ne me convenait pas d'y prendre part ; le silence m'a toujours paru le parti le plus digne ; je résistai aux invitations des censeurs qui accusaient le mien, au défi des approbateurs qui s'en prévalaient ; ceux-ci étaient en petit nombre. Le jugement du public n'était déjà que trop sévère, et il n'avertissait pas le gouverne-

ment ! Je pensais que plus ce gouvernement était faible, plus on devait craindre de l'ébranler ; car il en fallait un à la France.

Le mécontentement, lors même qu'il ne procède d'abord que d'une seule cause, est habile à s'en créer beaucoup d'autres.

Ce système de dénigrement obstiné contre tous les principes, tous les actes d'un gouvernement auquel on ne laissait plus d'autre mérite que l'abus des victoires, n'avait fait que rappeler vers lui plus de souvenirs ; et cependant, sauf les petites ambitions qui s'agitaient à sa surface, la France n'était pas factieuse ; elle n'aspirait pas à redevenir dominante ; elle ne prétendait qu'à reprendre avec dignité son rang parmi les nations indépendantes ; ce qui lui manquait, c'était un assez grand homme d'État, un chef assez imposant pour apprendre aux corps politiques qu'elle instituait que chacun d'eux devait se contenter de sa part, de sa juste part dans l'indépendance commune, que chacun d'eux avait sa limite et qu'aucun n'en devait sortir. Or, personne, en 1814, n'était prêt pour un tel rôle ; aussi, chaque jour, avait-on plus de motifs de dire que le gouvernement de la France avait disparu tout entier avec Napoléon, et que c'était ailleurs que dans les finances qu'il avait laissé en effet un grand vide, que ne remplissaient ni des princes qui n'avaient pas pu accomplir leurs promesses de dégrèvement

sur l'impôt, ni des ministres qui, au lieu de confiance et de concours, ne trouvaient partout que résistance et censure.

L'impôt de la conscription était aboli, et c'était un grand bienfait ; mais dans le nouveau mode de recrutement qu'on devait y substituer, l'armée croyait apercevoir l'intention de la renouveler tout entière.

Était-il donc si difficile de gagner cette armée par la confiance ? Et parce qu'elle offrait encore quelques vieux soldats, restes de ceux qui avaient été si longtemps la terreur de l'Europe, fallait-il leur apprendre qu'on les trouvait encore trop redoutables ?

Le Roi avait cru être généreux envers la noblesse nouvelle en la reconnaissant par la charte, et n'être que juste en rétablissant dans ses titres la noblesse ancienne, dont une partie avait payé assez chèrement son dévouement à sa cause. Mais ce qui constitue et fonde la noblesse, c'est moins la distinction nominale dont elle se décore, et même la longue possession des titres, que les prérogatives dont elle jouit, le pouvoir dont elle use, l'influence qu'elle exerce. Et si, sous la nouvelle loi qui plaçait tous les droits réels sous le même niveau, la résurrection des titres rappelait l'idéal de l'antique supériorité, elle devait réveiller d'autant plus vivement les regrets sur la déchéance des vieux privilèges. En

même temps les nobles de l'empire se plaignaient de devenir, à la suite des anciens nobles, de simples anoblis : ils s'étaient crus les aînés de la gloire, parce qu'ils avaient concouru à celle de la France et de l'homme prodigieux dont les entreprises auraient rempli plusieurs siècles ; et ils s'étaient crus trop haut montés pour qu'on pût les abattre. La restauration les désabusait ; et, si leur susceptibilité se montrait facile à l'émoi, elle en avait bien quelques motifs : l'ancienne noblesse se rétablissait tout naturellement, sinon dans ses droits et dans ses privilèges, du moins dans sa prééminence. Les noms illustres de la monarchie avaient toujours obtenu les égards des illustrations de l'empire ; mais maintenant ces égards étaient exigés : l'hommage avait commencé par être libre, et il finissait par être un devoir : le Français, généreux quand il donne, se montre quelquefois avare quand on l'impose. Les titres donnés par Napoléon avaient généralement un grand prix aux yeux de leurs possesseurs, qui ne les devaient pour la plupart qu'à quelque action d'éclat ou à d'utiles services publics ; ils disaient qu'ils avaient été trop bien acquis pour être jamais contestés ou avilis ; et, quoiqu'on ne les leur disputât pas, ils comprenaient bien qu'ils ne leur étaient pas sérieusement accordés par ceux auxquels ils semblaient les assimiler. Puissants et parfois protecteurs sous Napoléon, ils ne se sentaient plus que

tolérés, lorsqu'ils voulaient prendre rang parmi les nobles d'autrefois. Une autre circonstance venait encore accroître leur disposition à l'irritation, effet inévitable d'une situation déchuë, ils voyaient pulluler de tous côtés une foule de nobles encore plus récents qu'eux, se créant à eux-mêmes des services et des titres : et de la complaisance avec laquelle le nouveau pouvoir accueillait toutes ces fantaisies de vanité, peut-être uniquement comme un moyen de répandre des grâces qui ne lui coûtaient rien, ils concluaient qu'on ne multipliait ainsi cette distinction, que pour l'amoindrir dans leurs personnes.

Ce n'était pas l'entourage le mieux choisi pour un trône qui tâchait de se relever d'un long abaissement, que cette noblesse divisée en trois classes aussi distinctes que son origine. Il y avait là des prétentions irréconciliables, et le roi ne pouvait que multiplier les mécontents, même en tâchant de tenir la balance égale.

La première classe s'était trop bien trouvée des temps antérieurs à la révolution, pour ne pas conserver sa tendance à y revenir ; ce n'eût été pour elle qu'obéir à l'instinct de sa nature ; elle en était soupçonnée du moins, et c'en était assez pour exciter la méfiance ; la troisième, qui était un abus exagéré du temps passé, devait naturellement appeler à son secours le retour des abus ; et son

langage était d'autant plus hautain et absolu, qu'elle croyait ainsi mieux singer le *vieux gentilhomme*. Peu de sympathie existait entre ces deux classes ; il y en avait encore moins dans la seconde pour l'une et pour l'autre. Ces hommes nouveaux, qui étaient sortis des rangs et s'étaient placés à la tête du pays depuis 1797 jusqu'en 1814, avaient senti de bonne heure que leur accord ferait leur force. Dans les habitudes de la vie privée, auxquelles une première aurore de paix semblait les rappeler, ils se sentaient le besoin d'une alliance qui leur fût propre ; et ils se trouvèrent spontanément disposés, puisqu'il leur fallait un refuge, à le réclamer dans cette immense majorité bourgeoise et industrielle qui se tenait alors hors du débat des vanités, et qui plaçait la sûreté de ses droits réels dans la garantie de la charte donnée par le roi. C'était aussi dans cet acte que la noblesse impériale se flattait de trouver un appui contre la déchéance et les humiliations, dont elle s'exagérait la menace ; en se rapprochant de ses anciens pairs, elle se donnait le mérite de n'avoir pas oublié son berceau ; et son orgueil n'avait rien à y perdre : les élus de Napoléon avaient donc été dirigés par l'instinct qui révèle à chaque corps le secret de sa conservation, en rentrant d'eux-mêmes dans les rangs plébéiens. Ils étaient sûrs de conserver là les titres dont ils aimaient à se faire honneur, de rester les plus dis-

tingués dans le parti le plus imposant par sa richesse et sa masse ; d'avoir les honneurs et les profits de l'alliance, en formant cependant une classe à part, et la première au milieu de leurs égaux, qui se trouvaient ainsi associés à toutes leurs rancunes, peut-être aussi à tous leurs rêves d'espérance.

Elle était nombreuse la noblesse instituée par l'Empereur, qui avait intéressé tant d'amour-propres dans les divers degrés dont elle se composait ; elle avait jeté des racines dans chaque famille qu'un seul de ses membres pouvait tirer de l'obscurité ; mais à sa suite et sans son aveu, on voyait s'agiter un essaim d'hommes à imagination vague et inquiète, féconde en souvenirs inopportuns, en comparaisons inapplicables, ne sachant se placer nulle part qu'au delà ou en deçà du possible ; avides de changements et d'aventures, quelles qu'en pussent être les conséquences ; avides surtout des applaudissements de la multitude, confondant la licence des censures avec la liberté des opinions, et justifiant le gouvernement qui les avait condamnés à un long silence, par leurs attaques immodérées contre le gouvernement qui les en affranchissait. Ils se disaient et se faisaient proclamer les seuls défenseurs des libertés publiques ; ils cherchaient surtout à établir leur influence sur cette portion si considérable de la nation qu'on

désigne ordinairement sous le nom de *classe moyenne*.

Cette classe moyenne montrait alors une grande modération ; sa force n'avait plus besoin d'être prouvée ; mais en consentant à attendre du temps, et, comme l'avait dit Louis XVIII, des lumières du siècle, une union plus intime entre ses intérêts et ceux du pouvoir, elle pensait, et peut-être avec un peu d'orgueil, que tout gouvernement ne pouvait plus se passer d'elle, qu'elle ne pouvait elle-même se passer d'un gouvernement. Les malheurs d'une seule campagne n'avaient pas pu effacer dans ses souvenirs tant de victoires dont elle avait pris sa part de gloire : et ce n'était pas dans ceux qui ne devaient leur rentrée en France qu'aux armées étrangères, qu'elle voulait reconnaître le droit de la traiter en nation vaincue.

Sans doute elle ne devait pas craindre que cette multitude de nouveaux propriétaires pris dans son sein, qui avaient acheté et divisé entre eux les terres auxquelles la loi d'alors ne reconnaissait plus de maîtres, pussent en être violemment expulsés ; mais des hommes mêmes qui n'y croyaient pas, en répandaient la menace, comme moyen de désordre. La liberté de tout dire était encore trop nouvelle pour qu'on eût appris à s'en défier ; et de tels bruits qu'on supposait tolérés au moins par le gouvernement royal, indisposaient assez générale-

ment contre lui ceux mêmes qui n'en redoutaient pas l'effet.

Ce n'était donc pas, malgré le besoin de repos qu'avait toute l'Europe, une époque de sécurité que la fin de 1814 et le commencement de 1815. Cette époque n'était à proprement parler qu'une nouvelle épreuve; elle me paraissait jugée telle partout. Dans cet état, l'ancienne et haute noblesse n'était peut-être pas la classe la plus difficile à contenter; elle retrouvait assez généralement les respects ou du moins les égards de la ville, les honneurs et les grâces de la cour; on voyait reparaître avec elle ce noble et gracieux *savoir-vivre* qui ne fait rien perdre de la supériorité; et elle se montrait généralement plus tolérante qu'une portion nombreuse des nobles de province. Ceux-ci étaient impatients de ressaisir partout l'influence locale; ils voulaient se persuader que le roi n'avait pu abandonner aucune de ses anciennes prérogatives, et que les leurs en étaient inséparables; qu'il n'avait retrouvé des sujets que pour leur rendre des vassaux; que tout ce qui s'était fait depuis 1789, en législation, en politique, en traités, en contrats, n'était qu'un songe qui s'évanouissait au réveil de la royauté; et que la charte n'était qu'une transaction momentanée: hommes généralement estimables, mais peu préparés à se créer une autre supériorité que celle qu'ils avaient perdue sans retour.

Ils contribuaient beaucoup dans les provinces et les campagnes à accroître les préventions contre le gouvernement du roi ; leurs propos inconsiderés étaient recueillis comme la révélation des intentions secrètes et des projets de la cour. Ils répandaient sur l'avenir le doute et l'inquiétude.

Napoléon avait donné à la France jusqu'à satiété les jouissances du triomphe ; elle lui savait gré d'avoir aussi pleinement satisfait sa fierté nationale. Le retour des Bourbons lui enlevait le sentiment de sa gloire : car c'est parce qu'on avait été vaincu qu'ils étaient rétablis sur le trône. La nouvelle génération ne les connaissait guère que par l'histoire de la révolution, et, quoique le pays presque entier eût détesté les horreurs de 93, il comprenait pourtant que vis-à-vis du souverain actuel il n'était plus qu'amnistié et pardonné. Un grand peuple ne supporte qu'avec peine une semblable position, et l'on est inévitablement en méfiance contre ceux auxquels on suppose de la rancune : or, ce fut dans cette disposition des esprits que la France eut à soutenir la crise du 20 mars, qui laisse après elle une si grande leçon.

L'homme extraordinaire, qui avait pesé d'un si grand poids sur l'Europe entière, qui avait gouverné pendant quatorze ans la France, mais qui avait été abandonné par la fortune qu'il avait las-

sée, reparut tout à coup au commencement de mars sur les côtes de Provence, accompagné seulement de quelques soldats; il avait franchi sans obstacle l'escadre qui devait l'observer dans son île d'exil. La première garnison française à laquelle il se présente refuse de faire feu sur son ancien général; quelques détachements de ses vieux compagnons d'armes, irrésistiblement entraînés, se précipitent au-devant de lui pour se ranger immédiatement à sa suite; les chefs des troupes envoyées contre lui oublient à son aspect leurs nouveaux serments, ou lui en font hommage. La seconde ville du royaume lui ouvre ses portes et le reçoit avec les honneurs de la souveraineté. Il pouvait trouver autant d'opposants qu'il rencontrait d'agents du pouvoir; ceux-là seuls échappent au prestige de sa présence qui ont eu la prudence de fuir. Après une marche toute pacifique de dix-neuf jours, il a traversé, dans le plus grand rayon de son territoire, une nation qui restait muette d'étonnement devant cette nouvelle audace couronnée d'un si miraculeux succès. Le 19 mars, il s'arrête à quatorze lieues de Paris, dans le palais qui avait reçu son adieu à la France, comme pour rétracter son abdication dans le lieu même où il l'avait prononcée. Le lendemain, il vient se rasseoir sur ce trône que Louis XVIII avait abandonné quelques heures auparavant, en se dirigeant vers la frontière la plus voisine; et la

France assiste en silence à ce changement de domination qui s'opère à l'aspect d'un seul homme, devant lequel on ne sait plus que céder ou se cacher.

Accoutumé sous Napoléon à apprécier tout ce que le pouvoir, encore debout, peut employer de ressources, et trouve de défenseurs quand il sait les choisir, j'avais commencé par regarder sa dernière entreprise comme devant devenir pour lui-même la plus funeste ; et c'était avec une vive douleur que je prévoyais le sort qui pouvait l'atteindre, la fin obscure qu'il pouvait rencontrer sur un rocher des Alpes françaises.

Mais lorsque je vis l'esprit de vertige et de trouble qui se manifestait par le contraste des proclamations qu'on publiait et des mesures qu'on négligeait, la faiblesse des actes répondant si peu à la véhémence des paroles, le découragement se trahissant de tous côtés par l'irrésolution dans les moyens de résistance ; lorsque je vis ceux qui se prétendaient à cette époque les meilleurs serviteurs du trône, ne s'occupant déjà plus que de leurs intérêts et de leur sûreté personnelle, je reconnus que Napoléon avait mieux jugé que moi le pouvoir qu'il allait braver, et ma douleur se porta sur l'avenir de la France.

J'étais à la campagne le jour même de la rentrée de Napoléon à Paris. J'aurais voulu fuir, non sa

personne, mais sa confiance, et toute fonction à laquelle il pouvait vouloir me rappeler. Dans la journée, je reçus successivement deux courriers de ma famille, qui me pressait de revenir, et j'appris, en arrivant chez moi, que déjà Napoléon m'avait envoyé chercher trois fois. La nuit était avancée lorsque je pus me rendre aux Tuileries; les bruyantes acclamations, qui, de la cour du Carrousel et pendant toute la soirée, avaient proclamé sa présence dans le palais longtemps habité par lui, étaient calmées; la ville était paisible, les rues solitaires. Il n'en était pas ainsi dans les salons des Tuileries : ils étaient remplis de presque tous les anciens habitués et d'un assez grand nombre de candidats plus récents, qui semblaient n'attendre que la permission d'y rester. Dans la pièce qui précédait le cabinet de Napoléon étaient rassemblés les ministres qui avaient été mes collègues; je sus qu'il avait déjà disposé de moi, et qu'il me demanderait de reprendre le ministère que j'avais exercé pendant près de neuf ans; mes objections étaient préparées, et je crois que j'aurais pu résister à des ordres; mais, en ayant l'air de reconnaître lui-même que ce qu'il demandait était un sacrifice et un acte de dévouement, il rendait le refus plus difficile. Lorsque je l'abordai il était seul, il m'embrassa, ne fit aucune réflexion sur mon peu d'empressement, et en me prenant les mains, son premier mot fut : « Dans

« ce moment de crise vous ne me refuserez pas de
« reprendre votre place au ministère. » J'étais pro-
fondément ému, et avant de lui répondre, je lui par-
lai de lui, de son retour miraculeux, et je lui témoi-
gnai tout mon étonnement de la manière dont il
venait presque seul de reconquérir la France. « Mon
« cher, me dit-il, le temps des compliments est
« passé : ils m'ont laissé arriver comme ils les ont
« laissés partir. » Parole caractéristique qui prouve
que, s'il cherchait à recréer des illusions autour
de lui, il ne s'en faisait aucune à lui-même ; et
que, sans se tromper sur l'état moral du pays, il
appréciait à leur juste valeur, et la facilité qu'il
avait rencontrée dans sa gigantesque entreprise,
et les démonstrations dont il avait été salué sur
son passage ; elle indiquait peut-être aussi les pres-
sentiments qui dès lors l'agitaient. Il me parla en-
suite du très-prochain retour de l'impératrice et de
son fils, en ajoutant quelques réflexions sur l'esprit
de famille de la maison d'Autriche ; et il en revint à
la question qui m'était personnelle. Je ne crains pas
de dire que l'espèce de prestige qu'il exerçait, était
irrésistible lorsqu'il y joignait le langage de l'affec-
tion. Je n'étais pourtant pas convaincu, mais quelle
que fût mon opinion, étais-je aussi libre dans mon
choix que je l'avais cru d'abord ? La France était
abandonnée par le roi, par les princes, par les mi-
nistres ; je pouvais, du moins pour ma part, dimi-

éviter les inconvénients d'un tel abandon, en prévenant quelque désordre là où les conséquences du désordre sont plus graves et laissent plus de traces. N'avais-je pas à me défier de moi-même ? Ne serais-je pas trop dominé, en résistant, par ce désir, ce besoin de repos qui me poussaient vers la retraite ? et puis n'y avait-il pas une sorte de lâcheté à refuser sa part de danger ; une sorte d'ingratitude à désertier, dans un pareil moment, celui auquel on avait voué ses services pendant tant d'années ? Je ne sais, mais je sentis qu'il pouvait y avoir quelque mérite à céder, et je cédai.

Le ministère du trésor avait été réuni à celui des finances en 1814 par M. Louis ; et en effet, la France, refoulée dans ses anciennes limites et un peu en deçà, n'avait pas besoin de deux ministres des finances. Mais l'espèce de contrôle que le ministre du trésor exerçait sur tous les autres ministres, plaisait à Napoléon ; accoutumé d'ailleurs à cette forme d'administration il n'avait pas le temps de se façonner à un autre genre de travail ; et de nouveau, le ministère des finances fut divisé entre le duc de Gaëte et moi.

La fonction qu'il me fallait reprendre, ne différait, dans ce bouleversement, de ce qu'elle devait être dans tous les temps et sous tous les règnes, que parce que le maintien de l'ordre, qui est son principal but, était alors et plus difficile et plus né-

cessaire ; c'était là son privilège et la seule compensation qu'elle pût m'offrir. Mais depuis cette réunion des recettes et des dépenses de l'État dans un seul ministère, la part faite à l'exercice de la surveillance n'avait pas été toujours favorable à l'ordre, dans le trésor public. On avait cessé d'y observer deux règles que j'y avais établies, dont l'une soumettant la caisse générale à deux contrôles quotidiens, contradictoires entre eux et mis chaque jour sous les yeux du ministre ; l'autre faisant opérer tous les trois mois la formation d'un bilan complet pour tous les budgets encore ouverts, maintenaient l'ordre et la clarté dans la comptabilité la plus compliquée. Avant 1814, la trésorerie était constamment si fidèle à ce devoir, que, quelque grand que fût l'Empire français, ce bilan, aussi exact que celui du capitaliste le plus consciencieux, pouvait être rendu public sans redouter aucune critique. En même temps j'acquérais la triste conviction que d'autres changements s'étaient effectués dans les idées et les pratiques de quelques-uns de mes plus utiles coopérateurs. Les embarras qui devaient résulter de ces diverses circonstances, étaient pourtant encore les moindres : les fonds disponibles restés au trésor royal n'excédaient guère le montant des derniers engagements pris par le gouvernement du roi. Ces engagements devaient être respectés. Les bons royaux de 1814 avaient sans

doute rendu les services qu'on attendait d'eux ; mais ce n'était plus la monnaie du jour. Il n'y avait d'autre ressource libre pour les dépenses dont la nécessité allait surgir, que les recouvrements, possibles alors, sur les impôts et quelques engagements, à long terme, qui n'avaient pu trouver d'escompteurs. Les versements que les receveurs-généraux s'étaient accoutumés à faire d'avance, étaient suspendus depuis le départ de l'île d'Elbe ; le recouvrement des deniers publics se ralentissait partout ; et la confiance, qui donne du crédit, n'était nulle part. La situation du trésor était donc bien différente de ce qu'elle était au 1^{er} avril 1814. Or, c'est avec une telle infériorité dans les moyens d'exécution, que de grandes et promptes ressources devaient être créées ; car, malgré la confiance que Napoléon affectait de montrer en public et qu'il cherchait surtout à inspirer dans ses intelligences au dehors, il était difficile de croire que l'Europe subirait silencieusement, comme la France, une révolution, par le résultat de laquelle l'œuvre de tous les souverains et de toutes les armées combinées s'évanouissait à l'apparition d'un seul homme : et lui-même n'y croyait pas. Il avait quitté l'île d'Elbe sur le bruit, qui s'était répandu, de la dissolution du congrès de Vienne ; mais la confédération européenne était encore tout entière. L'Angleterre, qui seule avait été invulnérable pour lui, qui avait re-

levé ses ennemis autant de fois qu'il les avait abattus ; l'Angleterre qui, après avoir balancé sa puissance, avait fini par hériter seule de la domination réelle du monde, s'en faisait d'autant plus le pivot. La guerre était donc inévitable, et encore une fois contre toute l'Europe formant un seul faisceau. Ce n'était qu'en arrivant à Lyon que Napoléon avait appris que les souverains et les plénipotentiaires étaient encore réunis. Il ne rencontrait pas de résistance en France, mais il n'y trouvait pas d'enthousiasme ; il aurait voulu réveiller en elle l'énergie qu'elle avait montrée vingt-trois ans auparavant contre la première coalition ; et ce fut dans cette vue, que, par ces malheureux décrets de Lyon, il sembla avoir fait appel aux idées révolutionnaires si contraires à ses principes de gouvernement, et si complètement domptées pendant tout le temps de son règne : ces décrets restèrent sans effet, ne causèrent que de l'agitation chez quelques-uns, et du mécontentement chez quelques autres, sans aplanir aucune des difficultés de la situation. Elles étaient grandes ces difficultés ; il fallait, qu'à la veille d'une seconde invasion des troupes étrangères, Napoléon entreprît de compléter subitement, par d'énormes levées d'hommes, tous les cadres de l'ancienne armée ; d'approvisionner toutes les places fortes ; d'équiper des régiments entiers de nouveaux soldats ; de former une cavalerie ; de faire fabriquer

des armes pour quelques centaines de mille hommes, etc., etc., etc. Les besoins étaient urgents, les ressources régulières ne pouvaient être que lentes ; l'impatience de Napoléon était extrême : et il lui arriva parfois de s'affranchir de la coopération de ses ministres, dans le double but peut-être d'atteindre plus tôt le résultat qu'il voulait obtenir, et d'écarter de lui des remontrances auxquelles il était résolu de ne point se soumettre : il sentait qu'il jouait sa dernière partie ; et, soit qu'elle fût perdue ou gagnée, il ne craignait pas d'engager l'avenir et ne ménageait pas les enjeux. Dans un tel état, et en face d'une semblable disposition, ce que devaient à la France et à Napoléon lui-même ceux que la fatalité condamnait à prendre part aux affaires publiques, c'était surtout de prémunir et défendre, contre toute mesure réquisitionnaire, les propriétés particulières, les ateliers des manufactures, les magasins du commerce, la banque, qui était le dépôt de tant de fortunes privées : je ne veux pas faire au gouvernement des cent-jours un mérite d'y être parvenu ; mais je veux constater que nul oubli de tels devoirs ne peut lui être reproché : et si pour ma part j'ai pu contribuer à maintenir l'ordre dans ce temps de désorganisation, j'ai eu encore à me féliciter, après la défaite de Waterloo, d'avoir pu préserver Paris du danger de la mauvaise humeur des troupes, qui revenaient en désordre, et dont

les exigences s'exprimaient avec exaspération et menaces. Enfin, lorsque le nouveau dénouement de ce mémorable drame me rendit une seconde fois ma liberté, je pus emporter dans ma retraite cette consolante pensée, c'est que telle avait été pour moi l'heureuse influence des principes et des règles qui avaient dirigé ma vie publique et ma vie privée, que si, dans le choc d'événements si contraires, j'avais pu trouver des occasions de regrets, il n'était du moins aucun de mes actes sur lesquels j'eusse des reproches à craindre ou à me faire.

Je n'entrerai pas dans le détail de tous les pénibles efforts du ministère des cent-jours ; ils avaient leur utilité de chaque jour ; mais ils n'ont pu laisser de traces dans l'administration ; je termine ici le compte que j'ai voulu rendre de moi à moi-même et à mes amis. Si j'ai des ennemis, c'est avec la même confiance que je leur adresse cet écrit.

Mes rapports directs, pendant près de quatorze années, avec l'homme le plus extraordinaire des temps modernes, tiennent nécessairement une grande place dans une vie comme la mienne, et ils peuvent bien être les moins saillants de son histoire. Mais un tel caractère, dans la position qu'il s'était faite, offre tant de surfaces, que l'observateur qui veut en saisir l'ensemble, sait se résigner à l'étude des moindres détails.

La France avait semblé attendre que l'Égypte lui

eût rendu Napoléon, pour que la bataille de Marengo lui rouvrit la carrière des victoires ; alors la plus utile des victoires de Napoléon avait été celle que la France avait obtenue, à son seul aspect, sur la honteuse et dissolvante anarchie qui la dévorait depuis septans ; son imposant commandement avait suffi pour que le pouvoir public retrouvât partout le *respect* perdu avec ce pouvoir lui-même sous une tyrannie qui se faisait presque autant mépriser qu'elle se faisait craindre. Il refit la société française ; il rétablit le culte et l'ordre ; il releva la force et la dignité des lois : ses codes sont devenus et restent un acte d'alliance entre les temps anciens et les temps nouveaux. Ils ont replacé l'ordre social sur des bases appropriées aux mœurs de ce siècle. Napoléon législateur est aussi grand que Napoléon conquérant.

Le gouvernement médis des cent-jours ne fut qu'un mélange indigeste de ce grand pouvoir qui s'était écroulé en 1814, et d'un nouveau régime qui n'était encore bien compris, ni par la France, ni par la dynastie, qui le lui avait apporté, quoique seul alors il pût être la sauve-garde de l'une et de l'autre. La révolution des cent-jours ne convenait ni à la France fatiguée de révolutions comme de conquêtes, ni à l'Europe qui tendait à se rasseoir sur ses anciennes bases, ni à la quinzième année d'un siècle, qui, plus véritablement philosophique que le

précédent, voit dans la civilisation la première de ses gloires, et préfère surtout la civilisation pour tous les peuples à la gloire des armes pour un seul.

Napoléon sembla en effet n'apparaître en 1815 que pour que le dernier acte d'une vie aussi extraordinaire frappât peut-être encore le monde d'un plus grand étonnement. Toutefois, et le succès prodigieux quoique éphémère qu'il obtint, en restera d'autant plus remarquable, déjà tout était tellement changé que, touchant à peine le sol français, il ne reconnaissait pas la France et ne s'y retrouvait pas lui-même. Ce qu'il y a de plus raisonnable à penser sur ce drame des cent-jours, dont la France a si chèrement payé le spectacle, c'est que, à cette malheureuse époque, l'opinion vraiment nationale n'était judicieusement appréciée, ni par les princes qui quittaient la France, ni par le conquérant qui espérait y reforger son sceptre de quatorze années. Napoléon ne s'y méprit pas longtemps : il voyait (comme quelques lettres avaient pu le lui apprendre à l'île d'Elbe, et comme sa sagacité avait pu le lui faire deviner) que le gouvernement royal de 1814, qui cependant avait donné la Charte, n'avait pas fait de suffisants progrès dans la confiance de la France, parce qu'elle le croyait toujours prêt à reprendre son bienfait, ou du moins à en retenir quelque chose ; et, pour son propre compte, il

pouvait remarquer, dès les premiers moments de son retour, qu'aucune classe ne manifestait cet enthousiasme auquel il avait dû tant d'efforts, tant de sacrifices et de si immenses succès. Aussi son coup d'œil, autrefois si confiant et si rapide, et que si souvent les événements avaient prouvé si juste, devenait-il plus circonspect : ses plans paraissaient moins arrêtés, ses commandements moins absolus et moins énergiques. Dans les conseils, au lieu de notifier ses résolutions en style de *consigne*, il proposait des doutes, présentait des questions, et prolongeait assez les délibérations pour que la décision qui intervenait parût être l'œuvre de tous. C'était cependant encore sans déchoir qu'il abandonnait le point élevé, où dans un autre temps aucune rivalité ne prétendait l'atteindre : car on retrouvait le caractère de sagacité, de persévérance et d'activité, qui lui était propre, dans sa promptitude et son habileté à combiner, avec les formes nouvelles qu'il trouvait introduites, les moyens de défense qu'il avait besoin d'improviser.

Il paraît, je l'ai déjà dit, que, mal renseigné à l'île d'Elbe, il croyait, en quittant cette île, que le congrès de Vienne était dissous ; que les souverains qui avaient ramené les Bourbons en France, étaient retournés dans leurs États, et que les divers corps d'armée de cette grande confédération européenne étaient tous rentrés dans leurs foyers. Ce ne fut

guère qu'à Paris qu'il fut complètement désabusé. Il y vit qu'il avait à se préparer à la plus sérieuse des luttes qu'il eût encore eu à soutenir, et qu'il manquait de temps et de moyens pour proportionner la défense à l'attaque¹. Il ne retrouvait plus dans les Français cette ardeur qu'il avait tant exaltée et dont il avait tant usé : et il avait à leur demander autre chose que *l'hospitalité*. L'accueil calme, qu'ils venaient de lui faire, n'était plus un dévouement exclusif, et il sentait toute la difficulté de leur persuader que leur salut, à cette époque, dépendit encore du sien ; il rencontrait une sorte d'inertie nouvelle pour lui dans les hommes et dans les choses, et une telle situation avait naturellement dû faire de lui-même un homme tout nouveau pour ceux qui l'avaient connu dans d'autres temps : au lieu de ces emportements, de ces irritations, de ces sarcasmes qui avaient rendu quelquefois toute controverse si peu commode avec lui, il couvrait ses agitations intérieures d'une mansuétude apparente, que ses familiers regardaient comme une nouveauté. On le voyait, sinon rechercher, au moins ne plus repousser les personnes à l'égard desquelles il avait manifesté antérieurement le plus de répu-

1. L'armée nouvelle qui se développa dans les plaines de Waterloo, quoique inférieure de plus de moitié sans doute aux armées ennemies, n'en balança pas moins la victoire, et dignement pour la France.

gnance ; il ne rejetait aucune offre de service de quelque part qu'elle lui vînt : en même temps il ne désapprouvait pas que ses conseillers officiels combattissent divers plans qu'il était disposé à admettre ; et quand il lui arrivait d'en adopter plusieurs contre leur avis, c'était sans s'irriter de leur opposition : il paraissait habituellement calme, était pensif, et conservait sans affectation une dignité sérieuse ; on retrouvait peu de traces de cette audace de ses premiers temps, de cette confiance en lui-même, qui n'avaient jamais connu d'obstacles invincibles : mais dans ces autres temps, le destin s'était montré à son égard aussi soumis que les hommes. Dans les cent-jours, il était le premier à dire que le destin était changé pour lui, et qu'il perdait là un auxiliaire que rien ne remplace. Comme sa pensée, au lieu de ce vaste horizon de pouvoir, sur lequel elle avait librement plané, se trouvait resserrée dans un espace étroit bordé de précipices, et sur lequel des intérêts nouveaux se trouvaient en conflit avec le sien, ses méditations étaient devenues laborieuses et pénibles ; il supportait moins bien la contention d'esprit, dont il n'était plus dédommagé par l'unité d'impulsion qu'opéraient dans d'autres temps ses divers commandements, et par l'uniformité d'obéissance immédiate qu'ils trouvaient partout. Une espèce de lassitude, qu'il n'avait jamais connue, le surprenait en 1815, après quelques heures de travail ; il n'avait d'autre

distraction, ni d'autre moyen de repos, que des entretiens particuliers ; il les recherchait, et ce qui est assez remarquable, il y appelait par préférence ceux qui, en le servant précédemment, se laissaient toutefois moins surprendre aux fascinations dont son imagination avait été si souvent prodigue pour les autres et pour lui-même.

Il avait toujours si présent le jugement qu'il m'avait exprimé dans sa première entrevue, et que j'ai cité sur les dispositions de la France, tant à son égard qu'à l'égard des princes qui s'étaient retirés à son approche, qu'il répondait souvent aux félicitations sur son miraculeux retour : « Messieurs, c'est le
« temps qui nous apprendra si la France veut me
« conserver mieux qu'elle n'a conservé les Bour-
« bons. »

Il avait beaucoup regretté de ne pas retrouver à Paris le maréchal Berthier qu'il avait fait prince de Neuchatel, puis de Wagram, etc., etc. Il répétait souvent sur lui qu'il était le meilleur des majors-généraux ; qu'il saisissait, mieux que tout autre, toutes ses pensées, tous ses plans, et les faisait mieux comprendre aux chefs de corps, auxquels il les transmettait ; ce regret n'était accompagné d'aucune plainte amère, d'aucun reproche ; il lui arriva seulement un jour de dire en souriant : « Je voudrais
« bien revoir Berthier en habit de capitaine des
« gardes de Louis XVIII. »

Parmi tous les personnages avec qui Napoléon avait eu des rapports suivis, M. de Talleyrand était peut-être celui dont il aurait le plus désiré la présence pendant les cent-jours, celui dont le nom revenait le plus souvent dans ses entretiens, je dirai même dans ses regrets : il disait de lui : « C'est encore l'homme qui connaît le mieux ce siècle et le monde, les cabinets et les peuples. Il m'a quitté ; je l'avais assez brusquement quitté moi-même ; il s'est souvenu de mes adieux de 1814. »

Il avait dit une autre fois : « Nous n'étions pas toujours du même avis, Talleyrand et moi ; il lui est arrivé plus d'une fois de m'en donner de bons. » Quelques tentatives furent faites auprès de M. de Talleyrand, qui était alors à Vienne, pour l'engager à revenir à Paris ; mais lors même qu'il y eût consenti, ses talents, tout supérieurs qu'ils étaient, n'auraient rien changé à l'issue et aux conséquences de la bataille de Waterloo.

Napoléon avait bien jugé les Français, car ceux de ses commandements qui imposaient le plus de sacrifices et réclamaient le plus d'efforts, étaient aussi ceux qui promettaient le plus de gloire : presque tous avaient un but élevé ; c'était toujours l'honneur du pays qui semblait être celui de son ambition personnelle ; jamais le pouvoir n'avait autant demandé à la France, et jamais elle n'avait

mieux obéi. Il avait su persuader à tous les Français que leur destinée grandissait avec la sienne. Certes, c'est bien sous son sceptre que la France a prouvé qu'elle n'était pas ingouvernable.

Elle veut toujours rester grande, et ce n'est plus par des envahissements sur les autres peuples qu'elle doit et qu'elle peut grandir ; puisque Napoléon a succombé sous l'épreuve, il est interdit à tout autre de la tenter de nouveau ; bien gouvernée, la France a de bien meilleures conquêtes à faire, et pour elle et pour les autres pays, dans les arts utiles. On a longtemps donné à la guerre le premier rang parmi les arts. Tous les peuples ont commencé par là : pour conserver son rang, il faut que la guerre ne serve plus qu'à protéger et à défendre tous les autres arts, qui n'en doivent pas moins chercher à se défendre assez bien eux-mêmes dans chaque pays pour n'avoir plus de rivaux à craindre au dehors.

Dans l'œuvre immense de Napoléon, tout n'était pas fait pour lui survivre ; le monde, et la France même qu'il avait rendue trop redoutable, devaient reculer devant une partie de son héritage. Son rapide passage sur le globe n'y laisse pas moins des traces ineffaçables. Aucune époque de notre histoire n'atteste mieux que ses quatorze années de règne, les actes de courage, les efforts, les sacrifices dont la France est capable, et l'entraî-

nement qu'un grand homme peut exercer sur elle.

Napoléon a fait des fautes ; plus qu'un autre peut-être, j'en ai gémi, parce qu'aussi, plus qu'un autre, j'aurais voulu être entièrement à mon aise dans mon admiration et mon attachement pour lui.

PIÈCES ANNEXÉES.

NOTE.

Les six pièces qui suivent demandent quelque commentaire, elles révèlent une première faute de la Restauration de 1814, lorsqu'un de ses ministres accusa le gouvernement impérial de lui laisser à réparer *plus de seize cents millions de malversations!*

La première de ces six pièces est le budget de 1813, qui sur 1,263,802,679 fr. de dépenses, qu'il avait à solder, avait en effet payé, au 31 mars 1814, 1,153,722,673 fr., quoiqu'il n'eût recouvré qu'à peu près un milliard sur les revenus publics qui lui étaient attribués. — Les budgets antérieurs ne présentaient, en 1814, qu'un très-faible arriéré sur leurs dépenses : et cet arriéré provenait principalement du fait même des créanciers, qui avaient négligé de remplir envers le trésor public les conditions préalables de tout paiement régulier.

La seconde de ces pièces rend compte de la situation réelle de la trésorerie, au 1^{er} avril 1814, à l'époque de l'avènement de Louis XVIII. Il en résulte que le nouveau gouvernement trouvait alors à sa disposition, dans la seule caisse du trésor public, 407,768,663 fr. de ressources disponibles, outre les recouvrements qui restaient à

faire dans les neuf derniers mois de 1814 sur tous les impôts de consommation ; outre tous les fonds et les autres valeurs de la caisse d'amortissement et de celle des dépôts ; outre enfin d'assez gros fonds du domaine extraordinaire de Napoléon que leur caissier avait livrés.

La troisième pièce offre dans sa première colonne la série des chiffres, dont l'abbé de Montesquiou, alors ministre de l'intérieur, faisait autant de chefs d'accusation contre le gouvernement impérial ; il présentait ces chiffres à la chambre des députés comme révélant, 1° plus de *onze cents millions de malversations* dans l'emploi que le gouvernement impérial avait fait des deniers publics. 2° Un besoin probable de *cinq cents millions* de nouvelles ressources pour combler le vide qui se trouvait dans les finances.... La seule énormité des deux sommes aurait dû donner au moins des doutes au ministre, quelque novice qu'il fût en finances : mais l'esprit de parti est si crédule ! Je n'étais pas nommé dans la dénonciation du ministre de l'intérieur, mais des malversations ne pouvaient pas avoir eu lieu sans, que j'en eusse été complice ; je devais donc me faire à moi-même ma part dans l'accusation : le jour où cette dénonciation me parvint dans le lieu de ma retraite, je fis sur chaque article les réponses qui forment la seconde colonne de la pièce n° 3 : et je me rendis à Paris pour remettre en personne ces réponses au ministre accusateur, en lui déclarant que je lui en épargnais, ainsi qu'au nouveau gouvernement, la publication, dont je n'avais pas besoin pour moi-même.

J'ai été fidèle à cette déclaration ; car je n'ai donné copie de ma réfutation qu'au seul duc de la Rochefoucauld, à la vieille et honorable amitié duquel je devais une telle confiance. C'est à cette communication que répond sa première lettre qui est la quatrième pièce. Dans son affec-

tion pour moi, le duc de la Rochefoucauld aurait voulu que j'eusse profité de tous mes avantages dans cette lutte ; et en même temps il me faisait part d'un entretien qu'il venait d'avoir avec M. de Talleyrand, alors ministre de Louis XVIII.

Quel besoin avais-je de repousser avec éclat des calomnies auxquelles personne ne croyait ? Toutefois il était assez triste pour moi d'être obligé d'employer les premiers loisirs de ma retraite à me justifier de mécomptes et d'irrégularités que rendaient arithmétiquement impossibles les moyens de contrôle et le mode de comptabilité que j'avais établis, et qui étaient peut-être un des principaux mérites de mon administration ; mais comme on répétait alors plus que jamais que Napoléon avait régné en *maître absolu*, il serait encore possible que l'abbé de Montesquiou lui-même eût cru qu'on pouvait médire de son gouvernement, sans inculper ses ministres.

La cinquième pièce est une lettre par laquelle le commis du trésor public, qui avait fourni à l'abbé de Montesquiou des chiffres si absurdement calomnieux, essaie de s'en excuser, ou plutôt ose s'en accuser auprès de moi.

Enfin la sixième et dernière pièce est une seconde lettre du duc de la Rochefoucauld, qui m'avait demandé quelques nouveaux renseignements sur le budget que discutaient les chambres : il s'y plaignait encore du silence que je gardais : mais il finissait par reconnaître que j'avais pris le parti le meilleur et le plus digne, comme l'avait jugé M. de Talleyrand.

BUDGET DE L'ANNÉE 1813.

DÉPENSES ET CRÉDITS OUVERTS.

RESSOURCES ATTRIBUÉES A CES DÉPENSES.

Dette publique et pensions	129,500,000
Liste civile y compris la famille	28,300,000
Ministère de la justice	28,364,000
— des affaires étrangères	14,000,000
— de l'intérieur	38,440,780
— des manufactures et du commerce	7,795,776
— des finances	20,839,721
— du trésor public y compris les frais de négociation	22,000,000
— de la guerre (personnel)	342,000,000
— de guerre (matériel)	331,000,000
— de la marine	153,000,000
— des cultes	16,716,710
— de la police	1,988,236
Fonds de réserve	5,498,621
Dépenses locales, en grande partie effectuées sur des crédits ouverts aux ministres à des travaux de routes ou fortifications dans les provinces et villes nouvellement réunies	113,802,679
Total	1,263,802,679

Contributions directes	334,600,000
Enregistrement, timbre, domaines et bois	200,000,000
Douanes et sels	167,000,000
Loterie	14,000,000
Postes	10,000,000
Contributions indirectes, tabac, y compris les sels et tabacs au-delà des Alpes	189,000,000
Salines de l'Est	3,000,000
Subside d'Italie	20,000,000
Revettes diverses et accidentelles	3,940,000
Illyrie	8,000,000
Contributions de Hambourg et Lubeck	20,000,000
Vente des immeubles des communes, et autres ressources extraordinaires	178,460,000
Fonds spéciaux de diverse origine, mais principalement composés de produits extraordinaires de douanes dans les provinces nouvellement réunies	113,802,679
Total	1,263,802,679

1. Sur cette somme de 1,263,802,679 fr., les ministres avaient disposé, avant le 31 mars 1814, de 1,153,722,473 francs.

On remarquera que dans cette année 1813, les dépenses de la guerre et de la marine s'élevaient à plus de 700,000,000 francs.

2. Sur cette somme le trésor n'a eu qu'à se procurer sur 1813 qu'environ un milliard au 31 mars 1814; mais il lui fallait au commencement de 1813 des recouvrements à faire sur les années antérieures.

NOTE SUR LE BUDGET PROJETÉ EN DÉCEMBRE 1813 POUR L'ANNÉE 1814.

On ne reproduit pas ici le budget qui avait été préparé à la fin de 1813, pour 1814, et d'après lequel les besoins et les ressources étaient évalués à 1,176,800,000 francs. Le budget ne pouvant être que fort insuffisant pour le premier trimestre, de sorte qu'il ait pu s'appliquer, le sort de cette année 1814 étant d'être fort en déficit, ainsi que l'a prouvé la rectification même de ce budget dans le mois de septembre suivant.

III.

TABLEAU des prétendues malversations du gouvernement impérial dénoncées en juillet 1814, et réfutation sur chaque article ¹.

NATURE des prétendus méfaits	SOMMES.	OBSERVATIONS.
Prélèvements sur les fonds spéciaux.	fr. 53,580,000	Quand, en quatorze années, des fonds spéciaux, après avoir satisfait à leur spécialité, ont laissé un excédant disponible de 53,580,000 fr., cela prouve au moins que les dépenses auxquelles ils étaient applicables, étaient restées au-dessous de la première évaluation, chose assez rare. Dans ce cas, la loi avait-elle rien de mieux à faire que d'affecter à d'autres dépenses publiques l'excédant libre des fonds spéciaux?
Prélèvements sur les caisses et revenus de la couronne	236,550,000	Le trésor personnel que Napoléon nommait <i>son domaine extraordinaire</i> , et qui provenait des contributions imposées aux princes vaincus, a en effet aidé d'une somme à peu près pareille, répartie sur plusieurs époques, le trésor public qui avait aussi des efforts extraordinaires à faire : un tel emploi a diminué d'autant les charges qui auraient pesé de plus sur la France ; comment pourrait-il être blâmable ?
Avances par la caisse de service du trésor public	162,014,000	La caisse de service, instituée en 1806, pour être le contrôle de la caisse générale, était-elle autre chose qu'une caisse du trésor public ? Un des mérites de cette caisse était d'avoir assez heureusement modifié le
A reporter.	452,144,000	

1. Je remis immédiatement à l'abbé de Montesquion cette réfutation que je m'abstins de rendre publique par les motifs que j'ai déjà expliqués.

NATURE des prétendus méfaits.	SOMMES.	OBSERVATIONS.
Report.	452,144,000	<p>traité fait avec les comptables, pour qu'ils missent à la disposition du trésor, en douze mois, les reconvements qu'un traité antérieur les autorisait à ne verser qu'en dix-sept ou dix-huit mois au moins. Cette combinaison, certes, était loin de pouvoir être censurée.</p>
Détournements des fonds de la caisse d'amortisse- ment.	275,825,000	<p>Qu'avait fait le gouvernement impérial dans les premières années du siècle? Après avoir décidé que les divers cautionnements qu'il demandait à plusieurs classes d'agents publics seraient déposés à la caisse d'amortissement, il avait trouvé bon que les lois de finances fissent de ces fonds une des ressources des budgets.</p> <p>Qu'a fait le gouvernement royal en 1814? Sous prétexte de régénérer la caisse d'amortissement et des dépôts, il a <i>re pompé</i> tous les fonds libres de cette caisse au trésor public, quelle qu'en fut l'origine. L'exemple n'était donc pas si mauvais.</p>
Capital des rentes en 5 pour 100 créées sous l'empire.	340,000,000	<p>Il est vrai que sous l'empire, la dette publique en 5 pour 100 s'est accrue de 17 millions de rentes, au capital de 340 millions, dont la moitié était destinée à solder des dettes antérieures à l'empire : ce qui est encore vrai, c'est que notre dette totale ne s'élevait à la chute de l'empire, en charge annuelle, qu'à 63,367.637 fr.</p>
A reporter.	1,067,969,000	

NATURE des prétendus méfaits.	SOMMES.	OBSERVATIONS.
Report.	1,067,969,000	Ce ministère ne pouvait éprouver d'arriéré que sur le paiement des rentes qu'il ordonnait : et dans l'agonie de l'empire, il pouvait bien arriver que les rentiers ne fussent pas les créanciers les mieux traités; cependant il n'aurait pu être dû, au plus, qu'une année d'arrérages, c'est-à-dire 63,367,607 fr.; et non pas 77,500,000 fr.
Arriéré du ministère des finances.	77,500,000	Et comme les comptes du trésor public constataient alors que dix millions avaient été payés sur le semestre qui expirait le 22 mars 1814, il ne pouvait encore être dû sur ce semestre que 21,500,000 fr.; on ne pouvait pas reprocher au trésor public de n'avoir pas soldé le 31 mars tout le semestre qui ne venait de s'ouvrir que le 22 du même mois : il y a donc dans le chiffre de 77,500,000 fr. erreur de 56 millions.
Arriéré des autres ministères.	500,000,000	Par les chiffres dont le ministre de l'intérieur s'est rendu l'écho auprès de la chambre des députés, l'arriéré de tous les ministères est évalué à une somme ronde de 500 millions, sur laquelle il est dû, dit-on, au seul service de la guerre, 300 millions. Telle serait dans ce calcul la dette arriérée que les nouvelles mesures de crédit auraient à combattre. Celui qui a imaginé cet arriéré de 577,500,000 fr. (y compris le prétendu arriéré de la dette publique) savait bien, mais il avait laissé ignorer au ministre de l'intérieur, 1° que le trésor public avait payé dans les derniers jours de 1813 et le premier trimestre de 1814 142,754,000 fr. y compris la solde militaire mise à jour partout, pour le seul service de la guerre sur 1814; conséquem-
A reporter.	1,645,469,000	

NATURE des prétendus méfaits.	SOMMES.	OBSERVATIONS.
Report.	1,645,469 000	<p>ment une somme qui aurait suffi à un état militaire double de celui qui nous restait.</p> <p>2^o Que pour que l'arriéré des autres ministères pût s'élever à 200 millions, il aurait fallu que le trésor public eût été fermé depuis plus d'un an à toute demande de leur part ; or, des comptes authentiques constatent qu'au 1^{er} décembre 1813, ces ministères n'avaient plus à réclamer sur leurs crédits qu'environ 50 millions, et qu'ils avaient reçu près de 20 millions d'à-compte sur cette somme, outre 25 millions dont ils ont disposé dans les trois premiers mois de 1814, sur le budget de cette nouvelle année. On voit à quoi se réduit l'arriéré possible et réel.</p>
Total.	1,645,469,000	

C'est du rapport fait aux deux Chambres par le ministre de l'intérieur que j'extrahis les chiffres dont il composait son accusation, de plus de seize cents millions de dilapidation, imputée par lui au gouvernement impérial ; et c'est dans les comptes réguliers du trésor public, tels qu'ils ont été jugés et admis par la cour des comptes, qu'ont été puisés les chiffres que j'ai opposés à ce ministre, par une lettre à laquelle il n'a pas essayé de répondre.

Mais ce qui fait peu d'honneur à la morale de cette époque, c'est que le chef de bureau, qui avait fourni au ministre de l'intérieur les chiffres erronés de son rapport aux deux Chambres, et qui, en renouvelant sous une autre forme les mêmes mensonges dans un libelle anonyme, proposait pour le paiement d'un arriéré total, qu'il évaluait à plus de 600 millions, une émission de bons royaux, à 8 pour 100 d'intérêt, dont la Trésorerie pouvait régler à son gré le cours à la Bourse ; c'est, dis-je, que ce chef de bureau était le même homme qui avait concouru à la rédaction des comptes généraux du Trésor, d'où étaient extraits les résultats si différents que j'avais fait connaître au ministre de l'intérieur.

On trouvera sous le n^o 5 la lettre par laquelle cet homme s'accuse et veut s'excuser auprès de moi de sa faute envers moi, faute bien moindre que celle qu'il commettait contre le nouveau gouvernement auquel il se rattachait : il commença son élan vers la fortune après le 31 mars 1814 ; il a, plus tard, été revêtu d'un emploi très-lucratif ; il a cherché les grands et prompts profits, il a fini par être un comptable infidèle et par mourir insolvable.

IV.

Première lettre de M. le duc de La Rochefoucauld.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher monsieur Mollien, combien j'ai été contrarié des visites avortées que nous nous sommes réciproquement faites le jour de votre départ de Paris.

J'ai reçu et lu, trois ou quatre fois, votre excellent mémoire ; j'en ai moi-même fait, pour moi, un travail particulier. Je trouve ces notes excellentes. Le seul point sur lequel je me permettrais une observation serait cette somme de 187 millions que vous retranchez à la dette de la guerre : non que je ne croie cette dette horriblement exagérée, non que cette exagération ne soit positivement prouvée par les raisonnements qui précèdent votre réduction ; mais parce que la somme de la réduction ainsi précisée ne me semble pas assez appuyée de faits qui motivent *précisément* cette réduction de 187 millions, et que, peut-être encore, ils sont fort au-dessous de la réalité : l'auteur du rapport, qui met par écrit tant d'annonce de bonne foi, en eût fait preuve en appelant les anciens administrateurs à l'apurement de leurs comptes ; d'où serait résultée la confiance publique, dont il ne peut pas ignorer le besoin pour obtenir les efforts nécessaires.

Vous ne voulez pas donner de publicité à vos notes. Vous me les avez remises sous le secret. Jusqu'ici, j'ai été très-fidèle à votre intimation, mais c'est à regret ; il ne s'agit pas seulement de ma tendre amitié pour vous, qui jouirait du succès que ces notes auraient à votre avantage, à l'avantage de votre adminis-

tration, que l'auteur du rapport cherche à décrier par un silence perfide sur votre nom : ce motif serait bien suffisant pour me faire enrager de la discrétion que je vous ai vouée ; mais le parti généreux et noble que vous avez pris, dans lequel je vous ai peut-être maintenu moi-même par mon opinion, parce qu'on s'empresse d'épouser tous les beaux et nobles sentiments : ce parti est-il réellement bon ? est-il utile pour l'État ? est-il utile pour la confiance publique ? Je n'en suis pas si sûr. De qui que vienne le rapport sur la situation des finances, sur la fixation de l'arriéré ; que ce soit d'un homme élevé par vous et qui veuille vous nuire, cela ne fait que pour vous-même. C'est peut-être, pour votre disposition, une cause de l'épargner ; mais il n'est pas question de l'attaquer. C'est la chose publique qu'il faut servir. Si vos notes portaient à aggraver le mal annoncé, peut-être pourriez-vous être retenu par la crainte de l'effroi qu'elles donneraient, etc., etc. ; mais il s'agit de diminuer le mal, de le montrer moins grand, en disant vrai : vous serviriez ainsi la chose publique. Je ne verrais d'objections à la publication ou au moins à la communication de ces notes, que l'engagement que vous avez peut-être pris en les remettant à l'autre personne¹ à laquelle vous les avez remises : voyez, pensez, réfléchissez-y. Il paraît une petite brochure en observation sur ce rapport que je n'ai pu encore me procurer, et qui probablement est dans vos mains.

On l'attribue à M. Gaudin ou à un ami qui aura écrit sous ses yeux. On le dit bien fait, même indépendamment du bien qui y est dit de vous.

Je vais encore vous dire que, le jour de votre départ, j'ai été voir M. de Talleyrand, qui m'a demandé : Avez-vous vu M. M... ? — Il y a quelque temps : avant la publication du rapport sur les finances. — Je voudrais bien voir M. M... — Je ne sais pas s'il est à Paris ; mais je pense que si vous voulez le voir, vous en prendrez les moyens en le lui faisant dire. — Voulez-vous vous en charger² ? C'est un bien digne homme, un homme très-habile ! c'est un homme d'ailleurs d'un caractère bien sociable que M. M... ! j'en ai toujours fait un cas particulier. Savez-vous ce qu'il pense du rapport de l'abbé de M... ? — Non, je n'en sais

1. L'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur.

2. Je ne répondis pas à cet appel, mon désir étant sincère et ma volonté bien arrêtée de rester paisible dans ma retraite.

rien ; mais, s'il ne l'approuve pas, son opinion ne sera pas guidée par le mécontentement qu'il doit avoir de la légèreté avec laquelle son ancienne administration est traitée... — Ah ! oui, j'en suis sûr. C'est un homme rare que M. M... !

Et puis la conversation fini là. Je vous la rapporte sans la croire importante, mais enfin la voilà.

J'ai toujours le désir et le projet d'aller à *Jeurs*. Dans ce moment, je suis retenu ici pour affaires ; et puis vous reviendrez dans cette semaine, n'est-ce pas?... Mes hommages à votre incomparable compagne ; vous savez combien je vous aime tendrement et pour la vie.

Signé : LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Le 1^{er} août 1814.

V.

Lettre du sieur Bricogne.

Monsieur le comte,

Je suis désolé. Le devoir et un peu l'intérêt m'ont mis la plume à la main, et, une fois lancé dans la polémique, le besoin de la défense, celui de faire des phrases et l'ardeur de mon caractère, m'ont quelquefois, peut-être, emporté trop loin ; mais ce dont je vous prie d'être persuadé, c'est que je ne vous ai jamais eu en vue que lorsque je parle avec éloge des anciens ministres ; et je vous conjure de vous regarder comme désintéressé dans cette querelle. Il eût été à désirer qu'on ne l'eût pas élevée ; je désire fort qu'elle n'ait pas de suite ; mais je suis, nous sommes peu disposés à avoir le dernier. Cependant, dussé-je en paraître plus blâmable, je dois vous dire que cet opuscule¹ ne m'a pas été commandé, et que je ne l'ai montré qu'imprimé ; il sera même publié aujourd'hui, avant que M. Louis ait lu les treize dernières pages. C'est un coup de ma tête. Je vous prie de me le pardonner et de me faire dire s'il me serait permis de me présenter samedi

1. Ce pamphlet était une réponse à une brochure que M. Gaudin venait de faire paraître.

ou dimanche prochain à Jeurs ; car, actuellement, je suis au-dessus du soupçon d'aider au parti de l'opposition.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, monsieur le comte,
 Votre très-dévoué et très-reconnaissant serviteur,

Signé : BRICOGNE aîné.

Paris, le samedi 31 août 1814.

VI.

Seconde lettre de M. le duc de la Rochefoucauld.

J'ai reçu votre lettre que m'a fidèlement apportée M. D. L. Je l'ai lue, étudiée ; il me semble que je suis digne de l'entendre ; je m'en suis assez bien approprié le contenu, comme celui des notes dont elle est une explication et une conséquence. J'ai entendu le sens de votre lettre ; vous persistez dans votre noble résolution de ne pas imprimer sous votre nom, par des motifs honorables, et de ne pas laisser imprimer sans votre nom par une estimable fierté. N'en parlons donc plus ; mais vous me permettez que je me fortifie de cet arsenal d'arguments, et qu'ils puissent être employés à la défense d'une cause dans laquelle il est de l'intérêt de tous de triompher. Je ferai donc de tous ces documents un usage utile et prudent. L'abbé Louis est venu hier au comité central de la chambre, chargé d'examiner le budget ; et on lui a demandé de signer les états : il est entré en une violente colère ; il s'est refusé à aucune signature, en disant qu'on voulait le perdre, qu'on voulait le déplacer, etc. ; et il est parti furieux. Le comité lui a demandé par écrit, ce à quoi il s'était refusé verbalement. J'ignore sa réponse. Le public a les yeux ouverts. Le petit écrit de Gaudin n'a pas laissé que de produire un bon effet. Tout le monde voit une exagération évidente dans les besoins et dans les suppléments demandés ; mais on cherche des lumières positives. Beaucoup de gens vous blâment de ne pas écrire ; on dit que vous pouvez sacrifier votre cause et votre amour-propre, mais que vous ne devez pas autoriser des mensonges par votre silence, et des mensonges nuisibles à la chose publique. Je vous blâme aussi, avec les autres ; mais on finit par admirer votre délicatesse,

et d'autant plus que l'on est plus persuadé des mensonges. Le ministère aura fort à faire, et ne se tirera pas de là. M. de Blacas a porté hier à la chambre en comité secret le budget explicatif de la liste civile et des produits utiles des domaines réservés par le roi, des fonds provenant des sénatoreries ; ce qui compose une addition au budget de quelque importance.

La chambre des députés est dans la bonne et juste disposition d'accéder unanimement à ces propositions. Elle veut (comme tout ce qui est raisonnable) que le roi soit grandement et richement doté ; qu'il puisse faire du bien autour de lui. Toute autre conduite de la chambre eût été, selon moi, mauvaise et répréhensible. Mais elle ne sera pas si facile à passer les chiffres enflés de M. Louis, qui d'ailleurs paraît assez mal avec tous les autres ministres.

Cette désunion du ministère est le grand mal du moment, et elle paraît bien prononcée ; tout cela est affligeant, quand nous aurions tous besoin d'union dans une ligne droite.

Je crois que je vais demain à Liancourt, où ma belle-fille est allée s'établir. Paris me déplaît ; j'y travaille beaucoup moins ; je mène une vie d'ours. Vous me demandez si je crois que vous devez hâter votre retour : je ne sais pas assez le dessous des cartes ; mais il me semble dans mon gros bon sens qu'il n'y a pas d'inconvénient à suivre votre pensée de ne venir que vers la semaine prochaine. Bonjour, mon cher ami ; j'ai tant mal à la tête, par l'effet, je crois, de cette accablante chaleur, que je ne sais pas ce que j'écris ; je sais cependant bien que je vous aime de tout mon cœur.

Signé : LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Vendredi, 25 août 1814.

FIN DES MÉMOIRES.

POSTSCRIPTUM.

A l'époque appelée la Restauration de 1814 je perdais, comme beaucoup d'autres, la plus grande partie des dons que j'avais reçus de Napoléon, et par exemple toute celle qui se composait de dotations au dehors. C'était encore à lui que je devais cependant, presque tout entière, la modique fortune que je conservais. Mais le plus grand bien me restait dans ma vertueuse et excellente femme. C'est à elle, à tout ce qu'elle a de dignité et de charme dans le caractère comme aussi d'élévation dans l'esprit, c'est à ses tendres soins, à sa constante affection pour moi, que me rendait encore plus chère la grande inégalité de nos âges, en l'honorant davantage elle-même, que j'aurai dû tout entier ce bonheur intérieur, si bien nommé le plus grand comme le plus rare des biens que l'homme puisse obtenir dans ce monde : elle m'a donné de nouveaux parents, tous dignes d'elle. Je demande si, dans un tel état, ma préférence pour la retraite et la vie solitaire peut avoir eu quelque mérite. Fort jeune j'avais obtenu des fonctions de confiance; quelques témoignages de distinction avaient été accordés à mes services avant 1789. J'avais échappé aux dangers de la révolution, sans la servir; je

n'avais pas cherché l'éclat : surtout je n'avais pas désiré devenir ministre ; et nul ministère n'était moins désirable que celui auquel j'ai été appelé au commencement de 1806 : je l'ai laissé, en 1814, en meilleur état que je ne l'avais pris. On conçoit qu'après la chute de l'Empire, des motifs d'une autre nature encore devaient m'éloigner des affaires publiques : et, si je ne m'attendais pas à y être rappelé, je le désirais encore moins. Il arriva cependant que, dans les premières années de la Restauration, le ministère des finances me fut deux fois offert. La première proposition m'avait été faite par M. de Richelieu que je n'avais pas encore vu jusque là et M. de Villèle entraînait dans ce plan comme devant être ministre de la marine. La seconde proposition avait été postérieure à la retraite de M. de Richelieu. Je n'ai pas besoin de dire que mes objections et les motifs de mes refus définitifs n'eurent rien d'offensant pour le gouvernement du roi : mais ce fut un honneur qu'en 1819 j'acceptai avec empressement et reconnaissance, que celui d'être appelé à la *pairie*. Je m'y trouvais associé à de nombreux et fidèles amis de l'ordre public, par des devoirs très-conciliables avec mon goût pour la retraite, et avec les doux loisirs de mon intérieur qui me fait trouver, sans sortir de chez moi, ce qu'il y a de meilleur au monde. J'avais déjà employé quelques-uns de ces loisirs à la revue consciencieuse de ma vie, afin que ceux qui prendraient quelque intérêt à ma mémoire, eussent le moyen de la défendre, si, après ma mort, ma qualité d'homme public m'exposait à quelque attaque. C'est là la seule intention des mémoires que je laisserai. Ils ne sont destinés qu'à quelques amis, qui seraient mes défenseurs si j'en avais besoin.

Quelques-uns de mes rapports à la chambre des pairs et quelques-unes des opinions que j'y ai prononcées com-

plèteront le compte-rendu de ma vie politique. J'y joins quelques notes sur les sujets qui ont le plus appelé mes réflexions et l'éloge funèbre du duc de la Rochefoucauld. C'est le témoignage de ma vénération pour ses vertus et l'hommage d'une vieille amitié.

Tout homme qui, surtout à certaines époques, s'est trouvé engagé dans les affaires publiques, reste, longtemps après sa retraite, responsable de ses opinions comme de ses actes : la droiture de mes intentions a obtenu quelque indulgence pour ma longue et pénible administration. Je n'en demande pas pour mes opinions qui me sont encore plus personnelles ; j'expose mes jugements comme j'ai exposé mes actes. Ces jugements seront un moyen de plus de me juger moi-même.

NOTES DIVERSES ¹.

On aurait trop à dire, si l'on voulait définir le mot *argent* dans toutes les acceptions qu'admet la langue française.

On ne considère ici l'argent que sous le rapport du service qu'il rend dans son office de monnaie ; on se demande si, à cet égard, il ne nous fait pas payer un peu trop cher ce service ; et ce sera une occasion naturelle de définir la monnaie elle-même dans les divers éléments qu'elle admet, dans les matières dont elle peut se composer, et dans les combinaisons qui peuvent rendre son emploi à la fois plus commode et moins coûteux.

Pour remplir dans chaque pays la première condition de toute monnaie, et y devenir un *type* de valeur qui pût être à la fois la mesure et l'équivalent de toute autre valeur transmissible, l'or et l'argent ont dû être justement préférés, d'abord, parmi les métaux :

Comme plus propres à trouver en tous lieux, et à s'y conserver à eux-mêmes, un prix vénal à peu près uniforme ;

Comme contenant plus de valeur dans un moindre volume ;

1. Ces notes ont été écrites avant 1819. Elles traitent principalement de l'argent dans son office de la monnaie et de quelques intérêts et devoirs sociaux.

Comme plus susceptibles d'un affinage bien réglé, et pouvant en même temps se prêter mieux aux divisions que requiert le détail des paiements applicables aux besoins individuels ;

Comme plus aptes, sous la forme monétaire, à transmettre immédiatement à tout vendeur le prix réel de ce qu'il avait livré à l'acheteur ;

Comme devant, en un mot, entre des États voisins ainsi qu'entre les cités du même État, surtout entre les différentes industries de la même ville, favoriser et multiplier les échanges, les marchés, par la facilité de les solder en les concluant.

Quoique ces attributs soient à peu près communs aux deux métaux, l'*argent*, par l'infériorité même de sa valeur qui, comparativement à celle de l'*or*, est dans le rapport de 15 à 1, se prêtant mieux aux diverses fractions usuelles, ce métal fut assez naturellement adopté, comme principal type monétaire, par plusieurs États, particulièrement par la France ; et l'*or*, comme monnaie, n'y devint plus qu'un auxiliaire de luxe.

Mais il arriva aussi que, dans les États où l'*or* fut préféré, comme le haut prix de la matière conseillait d'autant plus l'économie dans son emploi, ce fut là qu'une plus judicieuse appréciation de la fonction des métaux dans la monnaie, mit quelques bons esprits sur la voie des moyens supplétifs qui, sans altérer, sans dénaturer la monnaie, sans amoindrir ni son titre ni son crédit, peuvent avec autant de sûreté et plus de commodité pour les preneurs, remplacer, en très-grande partie, les métaux dans leur office monétaire : il devait même arriver encore que le nouveau genre d'alliage, que la monnaie d'*or* admettrait sous cette forme, avertirait d'autant mieux le commun des habitants que tout ce qui faisait office de monnaie, quelle

qu'en fût la matière, se trouvait dans cet état séparé et distinct de la richesse proprement dite, de celle qui sert à la reproduction ou à la conservation comme *principe et cause* ; et que toute monnaie, quelle que fût sa matière, ne faisait que concourir au seul mouvement de la richesse, comme simple instrument des échanges réciproques entre les divers besoins.

En France c'était bien par motif d'économie, c'était pour se donner un système monétaire moins coûteux, qu'on avait pris l'argent pour base de la monnaie ; et, jusque là, la préférence pouvait se justifier, puisque, pour le prix d'une livre d'or, on pouvait avoir un peu plus de quinze livres d'argent.

Mais on n'avait encore que des données peu exactes sur la proportion que la monnaie d'argent devait observer pour être en juste rapport avec le besoin des divers échanges. C'était un état si nouveau pour la France que le régime sous lequel tout compte, tout achat, tout paiement ne pouvait plus se solder régulièrement qu'en *espèces sonnantes, droites de titre et de poids*, qu'on crut ne pouvoir jamais trop accroître les garanties d'une telle sécurité. Aussi ceux-là ne furent-ils alors contredits par personne, qui provoquèrent la multiplication des *espèces monétaires*, l'importation la plus abondante sur le sol français, du métal qui devait les produire : on regardait les *espèces* comme l'élément de toute prospérité ; ni les lenteurs du comptage, ni les embarras du transport, ni le déchet de valeur qu'avec le temps le seul *frai* devait opérer, ni la perte plus grande des intérêts sur les avances employées à l'achat du métal au dehors, n'entrèrent dans les premiers calculs. On aurait regardé comme un blasphème l'assimilation de la monnaie d'argent à un *simple outil* ; celle de sa fonction dans les échanges à un acte purement mécanique : et le

préjugé, qui place dans la monnaie métallique la substance de la richesse, conserve encore aujourd'hui de profondes racines.

On a bien eu l'ingénuité de croire que l'industrie française devant être, pour des Français, préférable à toute autre, il valait beaucoup mieux payer éternellement plus cher les produits indigènes qu'acheter les analogues meilleurs, à moindre prix au dehors ; et, quoique cette croyance commence à s'ébranler, elle trouve encore des défenseurs. Il ne faut donc pas s'étonner de voir nos anciennes lois contre la sortie des espèces monétaires avoir de la popularité malgré leur constante impuissance ; il faut même pardonner au *vulgaire* de regarder les *espèces* comme l'emblème de la fortune publique. De ce qu'une bourse particulière reste d'autant mieux garnie qu'il n'en sort rien, le vulgaire conclut que, pour que le pays reste riche, il faut qu'il n'en sorte jamais un écu.

Ceux qui, aujourd'hui encore, craignent tant l'émigration de l'argent, n'auraient besoin que de regarder d'un peu plus près autour d'eux, pour s'assurer que, dans l'approvisionnement monétaire de la France, il y a bien plutôt surabondance que disette : et, quoique la France soit encore le pays dans lequel les prêts à intérêts en espèces métalliques sont le plus nombreux, elle est aussi celui dans lequel il se trouve le plus d'argent monnayé réduit à un état complet d'inaction et d'inertie ; le goût du *pécule* privé y est très-répandu ; c'est un trait de ressemblance qu'il garde avec des pays auxquels il ne voudrait pas être comparé.

Il est officiellement notoire que le montant de la fabrication de la seule monnaie en France a excédé 3 milliards ; ce qui n'est que conjectural, mais n'est pas contesté, c'est l'approximation qui porte à 7 ou 8 milliards la reproduc-

tion annuelle des diverses valeurs consommables que produit ou dont dispose la France ; ce qui n'est pas plus contestable, c'est que la même pièce de monnaie peut et doit changer beaucoup plus de dix fois de propriétaire dans le cours d'une année. Ces deux seuls rapprochements suffisent donc pour prouver que 2 milliards de monnaie, avec l'accessoire des lettres-de-change, des comptes courants, des compensations habituelles, placés entre les producteurs et les consommateurs, sont plus que suffisants pour solder, complètement et en temps utile, l'universalité de leurs divers comptes respectifs ; et ne pourrait-on pas aller jusqu'à dire que ces 2 milliards eux-mêmes pourraient être mieux composés qu'en espèces métalliques, plus économiquement pour le pays, et plus commodément pour la circulation ? Or, la conclusion définitive ne serait-elle pas alors que notre système monétaire s'embarrasse depuis longues années d'une superfétation de bien plus de un milliard ; et qu'il y a eu une grande prodigalité dans l'économie qui a porté nos aïeux à préférer la monnaie d'argent ?

Examinons, en effet, à quelles conditions la France a pu se donner la disponibilité de 3 milliards de métal d'argent, et ce qu'elle a perdu, seulement en intérêts, par le résultat des échanges, qui ont mis une telle masse de métal en son pouvoir.

Pour de tels achats, la France avait un double désavantage à subir relativement au prix et au mode de paiement, l'acheteur était à la merci du propriétaire du métal ; et ce métal, trop différent de toute autre matière première, dont la mise en œuvre aurait augmenté la valeur, dans beaucoup de cas, de plus de 50 pour 100, ne pouvait, étant converti en monnaie, valoir rien de plus que lorsqu'il était lingot. Sa destination le rendait même

inhabile à produire le plus petit intérêt quand il ne sortait de la main de l'acheteur que pour passer dans celle du vendeur ; et ce devait être là son principal emploi. Or, que le moindre arithméticien traduise en chiffres la valeur dont aurait pu et dû s'accroître dans un seul siècle ce milliard de superfétation (qui reste captif depuis plus d'un siècle dans notre monnaie), s'il eût librement profité, chaque année, de l'accroissement de valeur qu'il aurait trouvé, sous toute autre forme et dans tout autre emploi : le résultat de ce calcul fera bientôt voir combien nous avons payé chèrement notre luxe monétaire actuel, qui satisfait moins notre vanité que tout autre luxe, et accuse davantage encore notre raisonnement.

Le but de cette Note n'est assurément pas de déprécier l'esprit français, ni de faire le procès au temps passé ; mais de disposer la France, qui, vis-à-vis des autres pays a eu souvent le mérite des bons exemples, à se donner aussi celui des imitations salutaires, et à s'approprier ce qu'on fait mieux ailleurs ; surtout à bien discerner quels sont en effet les capitaux réels dans tous pays ; à bien comprendre comment ils se forment.

Jusqu'à présent, c'est l'Angleterre qui semble avoir le mieux manœuvré ce grand levier de l'état social : et parmi les causes de sa prédominance en capitaux, il faut placer la combinaison par laquelle, après avoir choisi pour le type de sa monnaie l'or, le métal le plus cher, en se maintenant en possession du premier crédit de commerce, et ayant constamment à pourvoir à plus de paiements, à solder plus de comptes qu'il ne peut s'en trouver dans aucun autre Etat, l'Angleterre a pu n'employer à l'avance, à la *mise-hors* qu'elle a dû faire pour fonder sa monnaie, qu'une somme moindre peut-être des deux tiers que celle que la France y a sacrifiée.

La véritable fabrique de monnaie pour l'Angleterre a été sa banque ; mais là on a eu la sagesse d'attendre, pour donner à la monnaie réelle un auxiliaire dans la monnaie de banque, qu'une progression parallèle entre les créations du travail et les demandes de la consommation appellât naturellement dans le canal de la circulation le concours simultané des deux espèces de monnaie à égalité de nécessité.

C'était bien comprendre l'office de la monnaie que de définir avec justesse les divers devoirs auxquels la monnaie peut suffire, quelles que soient sa matière et sa forme. Et par exemple, alors, à l'égard des banques de circulation, la théorie, quoiqu'elle ne fût encore que spéculative dans ces deux lieux, était très-différente à Londres et à Édimbourg : cette dernière ville désirait aussi des banques de circulation pour toute l'Écosse¹, mais c'était dans l'espoir vague d'y trouver des secours presque gratuits pour

1. Ce fut en 1695, un an après la fondation authentique de la banque d'Angleterre, que la première des banques d'Écosse fut établie à Édimbourg, et depuis ce début, le nombre des banques s'est tellement accru en Écosse, qu'on en compte aujourd'hui trente-neuf, dont le quart à peu près date du xix^e siècle : il y en a cinq à Édimbourg, sept à Glasgow, quatre à Dundee, trois à Aberdeen, trois à Perth, une au moins dans toutes les autres villes ; ainsi les instruments d'échange abondent plus en Écosse que la matière échangeable ; ainsi on pourrait dire métaphoriquement qu'on a peut-être créé dans ce pays plus de moyens de transport qu'il n'y a d'objets à transporter ; mais (comme on l'a déjà dit) le privilège des banques ne va pas jusqu'à créer la richesse.

Le système des banques se soutient en Écosse, parce que les entrepreneurs y trouvent quelque profit aux dépens des nécessiteux qui ont besoin d'emprunter, et dont le nombre diminue d'autant moins.

Suivant la condition commune à toutes les banques, celles d'Écosse acquièrent sur les emprunteurs une créance supérieure en somme à l'avance qu'elles leur font. La différence est seulement un peu plus forte en faveur des banques en Écosse, mais elles ont aussi plus de frais à faire et plus de risques à courir.

L'escompte des bons effets de commerce n'est pas leur opération la

tous les genres d'industrie nés et à naître, et jusqu'à des moyens directs d'amélioration pour la culture des terres !

Une banque de circulation est une machine dont le mécanisme et l'emploi spécial ne peuvent être compris que par la raison droite, capable de bien apprécier toute demande d'escompte dans sa cause, toute émission de billets dans ses conséquences : l'imagination n'a rien à y faire.

L'Angleterre ne s'était pas laissé séduire par les prestiges que présentèrent aux imaginations d'Écosse, avides de secours et de profits, des spéculateurs aventureux tels que ce *Law*, qui, plus tard, importa d'Écosse en France le ridicule et le désastre de son système. La situation de l'Angleterre était bien différente, malgré les ressentiments que conservaient encore plusieurs puissances de l'Europe contre la révolution qui avait placé Guillaume III sur le trône anglais ; tous les arts utiles avaient repris dans le pays, à la fin du XVII^e siècle, leur mouvement progressif. Déjà la ville de Londres devenait pour l'Europe, plus qu'Amsterdam même, le centre des approvisionnements

plus ordinaire ; leur mode plus habituel de prêter, est d'ouvrir par compte courant, à chaque emprunteur, un crédit déterminé : l'emprunteur est admis à user de ce crédit par fractions, sans toutefois pouvoir en dépasser la limite ; il a aussi la faculté des remboursements partiels, et comme, indépendamment de l'intérêt qui se règle sur la durée de l'avance faite par la Banque, les versements donnent lieu à quelques modiques commissions pour elle, la balance du compte lui laisse toujours quelque profit, sauf le cas de l'insolvabilité.

Quoique ces banques prêtent, en général, à un taux supérieur à l'intérêt commun, elles ne s'enrichissent pas. Croirait-on que, pendant plus d'un siècle, les coupures des billets émis par elles aient descendu jusqu'à la livre sterling, et il n'a fallu rien moins qu'un acte du parlement d'Angleterre pour forcer les banques d'Écosse d'adopter cinq livres sterling, pour minimum de la coupure de leurs billets au porteur.

Ce n'est qu'en 1828 que l'injonction parlementaire leur en a été faite.

en matières premières qui provenaient des régions lointaines ; elle était naturellement aussi le principal dépôt des produits industriels du pays, et c'était dans cette capitale que se réglaient et se soldaient les comptes du commerce anglais avec ses divers correspondants au dehors. L'or et l'argent y affluaient comme marchandises. C'était la rareté des métaux précieux qui faisait désirer en Écosse une monnaie supplétive ; en Angleterre, ces métaux y étaient apportés par des débiteurs du dehors qui avaient des comptes à solder, et leur abondance inspira mieux les banquiers de Londres ; ils avaient compris de bonne heure que la surabondance de la monnaie réelle ne pouvait être qu'un luxe onéreux ; qu'en cet état la meilleure monnaie d'or ou d'argent prendrait, au moins inutilement, la place de capitaux plus productifs, et qu'elle serait aussi pour eux-mêmes d'une conservation plus laborieuse ; et les principaux eurent alors la pensée de mettre en dépôt, sous un gardien commun, les métaux en monnaie ou en lingot qui leur appartenaient ; or bientôt une seconde pensée plus féconde vint se joindre à la première, ce fut l'espoir judicieux de pouvoir fonder, sur un tel dépôt, la création et l'émission d'un papier-monnaie dont la moindre coupure ne descendrait pas toutefois au-dessous de dix livres sterling, ce qui laissait à la monnaie réelle un large espace dont elle aurait seule le privilège. Le dépôt commun d'espèces qu'ils avaient formé devait opérer dans la circulation un vide à combler ; il ne pouvait l'être que plus commodément jusqu'à concurrence du montant de ce dépôt, par des billets au porteur réalisables en espèces, au dépôt même, à présentation : mais, en outre, ces billets ne devaient naturellement être émis qu'en échange et pour l'escompte de lettres-de-change voisines de leur échéance, prises sur la masse de celles que tiraient sur Londres tous

les pourvoyeurs de ce grand marché : et les auteurs du plan avaient justement calculé, qu'au moment où l'escompte aurait lieu, les débiteurs des lettres-de-change en prépareraient successivement le paiement en retirant de la circulation une somme égale à celle que l'escompte y aurait versée ; or, comme, dans ce cas, l'émission faite par la Banque ne devait que remplir un vide, il ne pouvait y avoir aucune différence de valeur entre le papier-monnaie que la Banque émettait ainsi, et la monnaie réelle elle-même, puisque toutes deux n'entraient dans la circulation que dans la proportion réclamée par le besoin des échanges et comme partie intégrante du *medium* nécessaire entre l'acheteur et le vendeur.

Le plan ne s'arrêtait pas même là ; l'association avait cru pouvoir l'étendre jusqu'à proposer au gouvernement anglais de se charger du recouvrement d'une partie des revenus publics, tels, par exemple, que la contribution foncière de Londres, la taxe sur la bière, etc., etc., de mettre ainsi l'échiquier plus tôt en jouissance de leur produit : et pour un tel service, ses avances ou ses escomptes, ne pouvaient pas compromettre davantage le crédit de ses billets ; ses recouvrements journaliers sur les contribuables devant lui restituer promptement l'avance qu'elle aura faite, en même temps que l'échiquier s'épargnait par cet arrangement les soins et frais de la perception.

Tel a été le plan conçu par la compagnie d'actionnaires qu'en 1694 une chartre du grand sceau a érigée en corporation, sous le nom de *banque d'Angleterre* en lui conférant, par privilège exclusif, les attributions exposées ci-dessus. Les calculs sur lesquels ce plan a été fondé tiraient, de leurs éléments mêmes, leur justification et leurs preuves : à proprement parler, la banque ne créait rien, elle ne faisait que donner une direction meilleure,

un supplément de secours analogues à des rapports, qui demandaient à s'étendre : dans ce système, les intérêts du crédit commercial et ceux du crédit public se trouvaient si bien conciliés, si convenablement assortis, et sur chaque service, dès l'origine, les moyens balançaient si bien les engagements, les devoirs, que ce fut sans restreindre aucun des secours dont elle ouvrait la source au commerce, que la nouvelle banque put encore, dans sa première année, mettre à la disposition du gouvernement qui l'instituait, la moitié de 60 millions qui formaient son premier capital, lequel s'est fort accru depuis cette époque, ainsi que ses avances au gouvernement.

On n'entreprendra pas d'énumérer et de définir tous les services, que, depuis près d'un siècle et demi, la banque d'Angleterre a pu rendre au commerce du monde entier et au gouvernement anglais avec lequel elle a su s'identifier si bien, sans compromettre jamais un seul des intérêts privés qui sont en rapport avec elle : on a principalement voulu prouver que ce n'est pas le moindre des services de cette banque, que d'avoir su entrer, avec assez de discernement, dans le système monétaire du pays pour lui avoir épargné l'énorme avance qu'il lui aurait fallu faire (avec une perte non moins grande d'intérêts) pour le prix d'achat des métaux précieux qui lui auraient été nécessaires, si la place que les billets de banque tiennent dans la circulation, avait dû être réellement et matériellement occupée par des espèces d'or et d'argent.

Il ne peut rester douteux pour personne que si, en Angleterre, le canal de la circulation a depuis si longtemps admis avec égalité de confiance les billets de la banque, faisant office de monnaie réelle, c'est parce qu'ils s'y sont présentés avec égalité de nécessité. La place qu'ils devaient y prendre était préparée par le besoin : la mon-

naie de banque a aussi son titre ; son titre est sa nécessité, elle peut se le conférer à elle-même en ne paraissant que là où elle est nécessaire ; elle tire son titre monétaire du motif de ses émissions. En Écosse, c'était l'imagination qui avait enfanté les banques qu'on n'a pas, certes, rendues plus solides en les multipliant ; c'est la connaissance exacte du mécanisme de la circulation qui a fondé la banque d'Angleterre et qui en fait le levier des principaux intérêts du pays. Il était dans la nature et la destinée de ce grand établissement d'avoir, comme le gouvernement anglais lui-même, ses moments de crise, c'est le sort de toute œuvre humaine ; mais, comme l'a dit le meilleur juge en pareille matière (Adam Smith), la banque de l'Angleterre est aussi solide que son gouvernement ; il ne faut pas demander plus à une banque.

Le XIX^e siècle a vu s'élever à Paris un comptoir d'escompte qui a pris le nom de Banque de France : cette banque ne prétend pas à une aussi grande part dans les affaires de notre gouvernement, que celle que la Banque d'Angleterre s'est faite dans le sien ; mais, en ne faisant que ce qu'il est en son pouvoir de faire, la Banque de France pourra, sans courir de risques, s'assurer de grands profits dans la capitale de la France, et y rendre d'utiles services : ses billets obtiennent, au delà de la capitale, la même confiance que la monnaie réelle, et elle a déjà bien mérité du pays tout entier, puisque la portion de monnaie réelle que ces billets remplacent dans les paiements divers, rend disponibles, pour tout meilleur emploi, même hors de France, plusieurs dizaines de millions de valeurs métalliques ; mais cette somme n'est encore qu'une bien faible partie de notre superflu en ce genre. Nous n'avons pas de luxe plus cher

ni plus stérile : c'est ce qu'on a tâché de faire entrevoir par cette Note.

Ce n'est pas une question indifférente que celle de savoir quelle est la nature d'assistance et de secours qu'un gouvernement peut utilement donner à chaque industrie.

Sans doute, toute industrie nouvelle mérite d'être protégée ; c'est là partout le droit de l'enfance : mais ce ne serait rien moins qu'un privilège protecteur pour une industrie que d'être indéfiniment affranchie de la concurrence de tout produit analogue au sien, venant du dehors : rien ne serait plus propre à étouffer en elle le meilleur terme d'émulation, à empêcher conséquemment d'acquérir toute sa valeur.

L'acte de navigation de Cromwell a pu avoir son moment d'à-propos ; mais, certes, ce n'est pas à cet acte (qui fut principalement dirigé contre la Hollande) que la marine anglaise a dû ses progrès et ses succès.

Et c'est peut-être parce que la France a imité plus tard et moins opportunément cette mesure, qu'elle est encore maintenant réduite à naviguer plus chèrement qu'aucune autre puissance.

On ne citerait pas un seul des travaux humains qui ait acquis tout le perfectionnement dont il était susceptible, sous la tutelle d'une loi de douane, qui, pour affranchir ses produits de toute rivalité étrangère, aurait écarté tous les produits de même nature venant du dehors par une taxe de 25 pour cent, de 50 pour cent, et quelquefois de 100 pour cent de leur valeur.

On en nommerait plus d'un dont l'essor reste encore comprimé par l'effet de ce système soi-disant protecteur.

Et, par exemple, quels établissements industriels peuvent en fournir une preuve plus péremptoire que nos *usines de fer* ? Comme, parmi nos autres industries, il n'en est aucune qui ne fasse un emploi quelconque du fer, toutes devaient naturellement être tributaires des usines françaises qui avaient déjà le premier avantage du voisinage ; mais on n'a pas jugé ce privilège suffisant ; on a voulu le fortifier par un tarif qui a rendu (surtout depuis décembre 1816) le fer étranger passible, à son entrée en France, d'un droit souvent plus que double de la valeur de ce fer, qui, conséquemment, a maintenu habituellement le prix du fer en France de 100 pour cent au-dessus des prix anglais, et c'est avec¹ de tels moyens de protection que cette fabrication reste (sauf quelques exceptions) précaire, languissante en France, en même temps que les autres industries françaises qu'elle approvisionne subissent un sacrifice égal à la différence du prix local entre le fer étranger et le fer français ; en même temps aussi que la consommation de son fer coûte annuellement à la France 30 ou 40 millions de plus que ne coûte à l'Angleterre la consommation d'une égale quantité du sien ; en même temps enfin que, dans un tel état, la France a de moins chaque année à capitaliser, à livrer à l'encouragement d'autres travaux, tout ce que lui coûte en plus maintenant la consommation de son fer indigène, c'est-à-dire 30 ou 40 millions !

L'effet est donc bien loin d'avoir répondu à l'intention :

1. Deux ou trois usines seulement ont pu rapidement enrichir leurs entrepreneurs, parce que, mieux pourvues de combustible meilleur et employant de meilleurs procédés, elles peuvent, à l'aide du tarif des douanes, vendre aussi chèrement que les autres leur fer, qu'elles fabriquent à beaucoup meilleur marché. La consommation française n'y gagne rien.

le mécompte est grave ; et, sans accuser le motif, on ne peut pas s'empêcher de dire que de telles conséquences étaient faciles à prévoir bien avant qu'elles eussent acquis l'autorité d'un fait accompli.

Et, ce qui est bien remarquable, c'est qu'en 1736 un des ministres les plus éclairés de Louis XV¹ consignait des scrupules et des regrets analogues sur tout notre système de protection commerciale dans ses souvenirs qui remontaient jusqu'à Colbert : voici le développement de quelques-unes de ses notes sur ces matières ; à l'époque qu'il rappelle, il n'était pas spécialement question de fers, mais d'entreprises lointaines, et d'expéditions maritimes qu'on voulait protéger en armant nos douanes contre les rivalités du dehors.

Dans le temps où les deux derniers Stuarts (1670), qui auraient voulu abolir tous les actes du gouvernement de Cromwel, toutes les traces de son passage, étaient cependant obligés de confirmer et de maintenir son acte de navigation et ses tarifs prohibitifs, parce qu'alors le commerce anglais lui attribuait ses nouvelles prospérités ; où l'industrie encore novice et timide de la France attendait le commencement des siennes d'un système à peu près semblable (qu'un ministre comme Colbert ne pouvait adopter que comme étant momentanément convenable pour l'enfance des arts utiles qui nous manquaient) ; où cependant le commerce de l'Europe, qui n'avait fait encore sur le terrain natal que quelques pas mal assurés, ambitionnait, dans ses désirs vagues, des conquêtes éloignées ; déjà il se trouvait à Paris quelques esprits méditatifs qui, sans intriguer contre les ministres, analysaient leurs actes quelquefois mieux que les ministres, eux-mêmes,

(1) M. Orry.

et qui se faisaient entre eux les questions suivantes :

Est-il de l'intérêt de la France d'imiter l'Angleterre et la Hollande dans l'établissement des colonies lointaines que ces deux puissances essentiellement maritimes vont fonder en Amérique, en Afrique et dans l'Inde ?

Sous un prince auquel on répète sans cesse qu'il doit imposer à toute chose le caractère de sa propre grandeur, la fondation de pareilles colonies ne pourrait-elle pas coûter à la France le double, le triple de ce qu'ont coûté à l'Angleterre et à la Hollande des établissements de ce genre, qui ont en outre l'avantage de la priorité ?

L'intérêt du capital nécessaire pour mettre leur territoire en valeur, et les frais de leur administration par le gouvernement, comme de leur exploitation par de nouveaux habitants, n'élèveront-ils pas le prix de leurs productions fort au-dessus de celui des productions pareilles provenant des colonies étrangères ? Et cependant n'imposera-t-on pas à la métropole, envers les colons, l'onéreuse obligation de n'admettre dans sa consommation que ce qu'auront produit ses colonies, à quelque prix que ce soit ?

D'un autre côté, la France devant compensativement imposer à ses colonies la condition de ne recevoir d'Europe que des marchandises françaises, ne doit-il pas arriver que nos armateurs cherchent naturellement à tirer parti de ce monopole, en faisant payer le plus cher possible aux colons les fournitures qu'ils leur feront ; en même temps que les colons, aussi par réciprocité et par nécessité, mettront un prix d'autant plus élevé aux objets d'échange qu'ils livreront ?

La condition des divers intérêts engagés dans ce cercle vicieux ne sera-t-elle pas alors :

Que notre gouvernement aura, sans augmenter ses ressources, créé divers genres de gênes et de charges

nouvelles pour les consommateurs français, et n'aura accru la marine militaire et marchande que pour préparer une meilleure proie aux puissances maritimes :

Que les colons propriétaires seront réduits bientôt, pour couvrir leurs frais démesurés de premier établissement, à des emprunts qui, en peu d'années, feront passer entre les mains de prêteurs usuriers leur propriété dégradée ;

Que les armateurs français éprouveront indépendamment des chances de la guerre et des risques de la mer, tous les mécomptes qui sont la conséquence et la peine de l'appétit des profits exagérés :

Qu'enfin les consommateurs régnicoles achèteront et paieront 12 ou 15 millions au-dessus du prix naturel leur consommation en café et en sucre récoltés par des colons ruinés sur un territoire dont la garde aura coûté au gouvernement dix ou douze fois plus que les taxes locales n'auront pu produire.

Les mêmes raisonneurs disaient encore à la même époque (1670) : Si quelque extension de territoire est désirable pour la France, au lieu de l'acheter si chèrement et si loin, ne serait-il pas préférable pour elle de porter ses vues sur la Lorraine ¹, par exemple, qui lui est si homogène, comme sur la Belgique ², terre classique de toutes les industries déjà cultivées en France ?

La France est appelée par son climat, par la nature de son sol, à perfectionner la culture des céréales, l'éducation des diverses races de bestiaux, la fabrication de toute espèce d'étoffes ; elle a maintenant des avances sur tous les

¹ La Lorraine n'a été réunie à la France que dans le règne suivant.

² Il paraît qu'en 1670 cette réunion n'aurait pu être contrariée par aucune grande puissance, et n'aurait pas contrarié elle-même alors quelques industries qui ne se sont formées en France que dans le ^{xviii}^e siècle.

autres peuples par ses beaux tissus de soie. Elle peut acquérir et conserver une supériorité semblable pour tous les autres tissus ; elle est en même temps en possession des vignobles les plus productifs et les plus estimés de l'Europe. Pour disposer des richesses des quatre parties du monde, il ne lui faut que mettre judicieusement en valeur les siennes propres. Les véritables richesses ne sont-elles pas celles qui assurent pleine et salubre satisfaction à tous les besoins réels de l'humanité ? Et quelle nation peut être mieux placée pour tous les genres d'échanges, que celle à laquelle toutes les autres doivent avoir recours pour diverses nécessités, tandis que la plupart ne peuvent lui offrir que quelques superfluités !

Mais, pour conserver tous ses avantages, il faut que la France se contente de ses privilèges naturels, sans prétendre à s'approprier précairement, à force d'artifices et d'efforts coûteux, ceux dont l'équitable nature a doté d'autres climats envers lesquels elle a été bien moins généreuse que pour la France.

Et, par exemple, sur la foi de ces hommes toujours dupes de la première apparence, qui ne connaissent d'autre signe de la prospérité que la présence et le son du numéraire, de l'argent, et qui pensent que tout est au mieux quand l'argent ne sort pas du pays, et quand il ne va que d'une bourse dans l'autre, sans jamais passer la frontière, il ne faudrait pas, si quelque imprudent spéculateur entreprenait de fabriquer en France telle chose dont la matière et la main-d'œuvre, pour être mise en valeur, coûteraient moitié plus qu'ailleurs, que le gouvernement prohibât un produit pareil de fabrication étrangère, en faveur de la fabrication, nationalisée de force, qui ferait payer son produit 100 pour 100 de plus, sans qu'il fût meilleur ; car, quand on achète le travail de son concitoyen beaucoup

plus cher que ne coûterait le même travail provenant d'une main étrangère, encore bien que l'argent ne paraisse pas sortir du pays, il n'en résulte pas moins que le consommateur, qui a supporté une dépense plus forte, a perdu l'occasion, soit de faire une utile économie, soit de satisfaire un autre besoin avec ce qui lui serait resté disponible. L'industrie qui se montre la plus habile est celle qui ménage le mieux la dépense du consommateur.

Toute industrie ne peut jeter de profondes racines et les étendre que dans un pays riche : or, ce n'est pas en payant plus cher sa propre œuvre qu'un pays s'enrichit ; c'est par les réserves qu'il peut faire après avoir satisfait à ses besoins. Les capitaux proprement dits, qui, dans tous pays, sont si utiles au développement progressif de toute industrie, ne sont que le résultat des économies lentement obtenues chaque année sur les revenus.

S'il arrive jamais qu'un travailleur s'enrichisse, parce que des lois prohibitives l'auront laissé sans rivaux, on peut être sûr qu'il aura fait perdre aux consommateurs approvisionnés par lui, conséquemment à tout son pays, beaucoup plus qu'il n'aura gagné lui-même.

Il faut sans doute accorder à cet instrument d'échange, qu'on nomme l'argent, une petite place parmi les capitaux, et une part de service utile dans ce mouvement continué de marchés, qui est la vie du corps social, mais déjà aujourd'hui on a tellement multiplié, dans notre langue, les diverses acceptions du mot argent, qu'il deviendra chaque jour plus difficile à ce médiateur de remplir également bien tous les rôles qu'on veut lui faire jouer ¹, etc.

1. On ne trompe que les imaginations faibles par les attributs fictifs dont on gratifie ce métal, qui, sous la forme de monnaie, n'est en effet qu'un instrument ; et dont la valeur, comme instrument, n'est qu'en raison des services réels et actifs qu'il rend dans cet état.

Ces réflexions sont extraites de diverses notes laissées par un homme d'État du xviii^e siècle, qui, jeune encore, avait pu consulter avec fruit quelques contemporains de Colbert ; et elles révèlent même mieux que les préambules d'ordonnances, dans lesquels ce grand ministre ne pouvait pas tout dire, les motifs de la législation qui a rétabli l'ordre dans les finances, et donné la vie au commerce français : l'empreinte de ce double intérêt se remarque dans le tarif de 1664 comme dans ceux qui l'ont suivi : chaque taxe sur son approvisionnement réclamé par les besoins de la vie ou du travail, y était combinée dans une proportion telle, qu'à mérite égal, les produits français restaient assurés de la préférence : que les produits étrangers ne pouvaient y suppléer qu'en cas d'insuffisance, sans que leur renchérissement pût aggraver les effets de la disette ; et que, dans cet état, l'impôt modéré, qui atteignait la consommation, secourait efficacement le fisc, en même temps que chaque contribuable semblait rester en possession de régler la mesure de sa contribution par celle de sa consommation.

Colbert n'a pas toujours été compris par ceux qui ont voulu se faire appeler ses continuateurs. Certes, le ministre, qui mettait tant de prix à ce que l'industrie ne fût jamais *stationnaire*, ne voulait pas rendre immuables après lui les taxes dont il entourait son berceau. Jamais surtout il ne lui serait venu dans la pensée d'accoler, dans ses tarifs, à des taxes modérées, recouvrables par le trésor public, d'autres taxes qui n'auraient été établies que pour qu'elles ne fussent pas recouvrées par l'État ; telles, par exemple, que celles que notre législation, et particulièrement les lois de décembre 1814 et juillet 1822, tiennent suspendues sur le fer étranger ; l'effet de ces taxes est bien d'écarter de la consommation de la France le fer fabriqué au dehors ;

mais elles maintiennent le prix du fer indigène de plus de 100 pour 100 au-dessus du prix du fer étranger ; elles ont occasionné une augmentation de plus de 20 pour 100 dans le prix de tout le bois qui se consomme en France. On a créé ainsi et l'on maintient, au-delà des autres impôts, une surcharge très-réelle, quoique inaperçue, de plusieurs dizaines de millions sur tout le pays, au seul profit d'une industrie qui reste d'autant plus dans son infériorité et d'une espèce de propriété qui n'a acheté par aucun nouveau sacrifice celui qu'elle a imposé au consommateur.

On ne cite que ces deux substances ; et, sans doute, elles sont très-utiles ; mais elles le deviendraient bien plus en se faisant payer moins cher.

Ce qui aggrave surtout le mal sur le fer, sur le bois et sur quelques autres matières, c'est que, tout nécessaire qu'il est, le remède ne peut être que lent, veut être administré avec circonspection, et doit être longtemps prévu d'avance.

Un ministre comme Colbert n'était pas un homme qu'on pût facilement recommencer ni surtout qu'on pût imiter, quand on n'était capable que de le copier ; on n'a fait alors qu'appliquer inopportunément à d'autres temps ce qui n'était bon que pour le sien.

On ne pouvait se rendre utilement propre le bien que ce grand ministre avait fait, qu'en s'en servant comme d'un point d'appui pour s'élever plus haut et faire mieux ; il en avait ouvert la route.

Ce n'est pas un homme tel que Colbert, qui aurait pu regarder comme éminemment protectrice, pour quelque industrie que ce fût, une mesure qui, d'un côté, aurait indéfiniment prolongé son enfance en éloignant d'elle les meilleurs moyens d'émulation et de perfectionnement, et qui, de l'autre, en l'autorisant à faire payer plus cher son

travail, aurait diminué d'autant la consommation possible de ses produits.

L'industrie la plus habile n'a pas besoin qu'une loi commande la préférence qui lui est due : loin de vouloir faire payer ses services plus cher qu'on ne les achèterait ailleurs, et de s'ériger ainsi en un impôt de plus, elle s'honore de tout ce qu'elle épargne à ceux qui l'emploient ; elle sait que le travail qui, par des procédés plus intelligents, parvient à modérer son salaire, n'a pas seulement le mérite d'introduire dans le pays le meilleur élément de prospérité, mais qu'il se crée à lui-même par les économies qu'il opère, par les fonds de réserve qu'il rend libres dans les fortunes privées, les moyens les plus constants d'activité et de richesse.

Deux conditions suffisent à toute industrie pour s'élever à ce degré de supériorité. Les voici : *faire mieux et à meilleur marché*. Hors de ces deux conditions, il n'y aura plus, bientôt, de succès durable pour aucun travail humain !

La première des nécessités pour toutes les sociétés humaines, c'est un gouvernement ; il doit être pour toutes les familles ce que leur chef est pour chacune d'elles ; de toutes les querelles de famille, la plus funeste est celle des gouvernants et des gouvernés. Il est possible qu'un gouvernement ne puisse pas la prévenir ; il est presque impossible qu'il en puisse détourner de lui la conséquence.

Les générations, que le temps entraîne dans sa marche, ne se reproduisent qu'avec des nuances, dont chaque génération nouvelle porte l'empreinte dans ses besoins, dans

ses moyens d'y pouvoir, dans les procédés de l'industrie, dans les développements de l'intelligence, dans les divers rapports sociaux : ces nuances sont sensibles pour tout œil attentif. Les gouvernements sages et prévoyants les observent ; ils y conforment à propos les règlements d'ordre public ; et, pour de tels gouvernements, les révolutions sont rarement à craindre. Ils ont étudié le vœu commun, qui devient, quand il est constant, la meilleure expression des intérêts réels du pays ; ils concentrent en eux-mêmes alors la puissance des *masses*, et peuvent la diriger.

C'est naturellement Montesquieu qui revient le premier à la pensée, quand on veut nommer le publiciste qui a le plus cherché à fonder sa doctrine sur des faits consciencieusement et judicieusement observés. Il a en en même temps la sagesse de ne jamais présenter ses opinions et ses jugements comme des règles applicables à tous les temps, à tous les lieux, à toutes les formes de gouvernement, à toutes les situations de l'industrie humaine.

Quand Montesquieu composait son grand ouvrage, et promenait sur la législation du monde ses doutes qui portent avec eux une instruction si profonde et si variée, la majeure partie de la France n'était encore possédée que par quelques anciennes familles, et les produits des grandes terres étaient alors la principale partie de la richesse française.

Ce philosophe avait aussi en regard un autre gouvernement, dont les principes et les formes lui convenaient mieux, et où, malgré une plus grande diversité dans les éléments de la richesse, la force de l'habitude avait également maintenu quelques familles, seulement, en possession d'une grande partie du territoire : mais un esprit de cette hauteur, dirigé par une conscience toute magistrale, appréciait chaque fait suivant sa valeur éprouvée : et, par

exemple, quoique l'influence du droit d'aînesse sur la propriété héréditaire des terres n'eût pas empêché, dans les deux derniers siècles, la France et surtout l'Angleterre, de prospérer et de bien se défendre contre des ennemis du dehors, il n'en concluait pas, en thèse générale, qu'un grand pays pût être d'autant plus prospère et d'autant mieux défendu que la propriété de son territoire n'appartiendrait qu'à quelques familles.

A une époque où la doctrine de la formation des richesses se développait et s'éclaircissait à peine, Montesquieu pouvait être assez enclin par sa théorie propre à penser que le propriétaire d'une plus grande étendue de terre, ayant plus d'intérêts privés à conserver, devait être d'autant plus actif pour la défense des intérêts publics. Mais il avait la bonne foi de reconnaître que, dans les républiques de Sparte, d'Athènes et de Rome, les temps où les lois furent le mieux observées et la patrie le mieux défendue, ont été ceux où la propriété du sol était tellement divisée et fractionnée, que chaque citoyen avait, comme propriétaire, une partie du territoire à garder, et où, conséquemment, le salut de l'État était surtout garanti par l'intérêt que chacun avait de défendre aussi comme soldat, contre toute attaque étrangère, le champ qu'il cultivait et qui le faisait vivre.

Sans doute ils comprenaient la propriété et la liberté autrement que nous, ces républicains si fiers d'être libres, et qui, par l'effet des lois qu'ils s'étaient faites, ne pouvaient disposer ni de leurs personnes ni de leurs biens. En effet, au milieu des rivalités qui menaçaient leur berceau, la liberté, pour les Spartiates et pour les Romains, par exemple, n'était autre chose que l'indépendance de la cité : car, si la cité eût succombé sous l'effort de leurs voisins, l'alternative n'aurait été pour eux qu'entre l'escla-

vage ou la mort. Ainsi, pour la sûreté de sa propre vie, il fallait bien que chaque citoyen se résignât au sacrifice de quelques-unes des jouissances de la liberté individuelle : ils avaient d'ailleurs des dédommagements ; la communauté de leurs efforts, pour l'indépendance de la cité, leur assurait la victoire sur leurs voisins ; ils se partageaient leurs dépouilles ; et chacun croyait retrouver, dans sa part de domination sur des étrangers, ce qu'il perdait sur sa liberté propre. Très-différente est aujourd'hui la condition des grands peuples : chaque membre de ces immenses familles peut, à prix convenu, se rédimmer des pertes de la guerre, et de plusieurs autres hasards de la vie humaine, sans déshonneur pour soi, sans préjudice pour le pays. Il résulte même de la spécialité que tout citoyen peut donner à son intelligence, que chaque fonction est mieux exercée et que chaque devoir peut être mieux rempli, par ceux qui préparent les lois ; par ceux qui les font exécuter ; par les organes de la justice ; par les dépositaires de la force publique ; par les défenseurs des frontières ; et surtout par ces masses actives, dont l'industrie et la prévoyance créent pour le pouvoir public ses moyens de puissance, et pour toute la population les soutiens et les agréments de la vie. On ne peut pas mettre en question si celui qui, par les impôts qu'il paie, pourvoit à l'entretien de vingt guerriers, ne sert pas mieux son pays, que s'il allait combattre lui-même. Mais n'est-il pas juste que celui qui a satisfait ainsi à tous les devoirs publics, à toutes les convenances sociales, puisse ensuite, sans avoir à redouter ni opposition, ni contrôle, disposer, selon sa convenance propre, de sa personne, de ses facultés et de ce qui lui reste de revenu libre ? Hé bien ! c'est là le privilège de la liberté individuelle dans l'ordre social ; et, pour sa propre sûreté, il faut qu'elle s'en contente.

Dans les sociétés naissantes on dut regarder la vertu guerrière comme la première de toutes les vertus. Le premier rang devait appartenir aux citoyens qui se dévouaient à la défense des autres. On nommait aussi alors l'agriculture le premier des arts ; c'était à peu près le seul qu'on exerçât, et on lui devait la création d'une nourriture plus abondante et meilleure. Dans les sociétés plus avancées, l'une et l'autre ont conservé cette primauté qui n'est plus en réalité qu'un droit d'aïnesse. L'agriculture reste encore le plus nécessaire des arts, mais il est loin d'être le plus difficile ; il n'a plus qu'un succès d'estime. La vertu guerrière ne peut plus être considérée comme la première des nécessités politiques, depuis que l'état de guerre n'est plus qu'un état d'exception : et il est beaucoup de vertus civiles plus utiles et plus difficiles à acquérir. Cependant encore aujourd'hui nous continuons à attacher plus d'éclat aux actions d'un grand capitaine qu'à celles d'un grand homme d'État, et il ne faut pas se récrier contre cette vieille habitude ; il est juste de conserver un reste de l'ancien prestige à une profession qui impose des mœurs particulières, qui expose souvent à des privations pénibles, qui commande à tous l'obéissance passive, et dont la condition pour ceux qui s'y consacrent est d'être toujours prêts pour le plus grand des sacrifices. Il ne serait pas judicieux de chercher à désenchanter de la gloire militaire quelques milliers d'hommes qu'elle retient sous les armes pour la défense du pays, et qui consentent à l'admettre pour principal salaire dans un métier où il y a tant à perdre.

L'esprit de civilisation, dont le but est de conserver l'espèce humaine, a été le meilleur correctif de l'esprit militaire, dont le but est si différent. Lorsque l'industrie et la prévoyance eurent créé des garanties pour les premiers besoins de la vie, le goût des entreprises hasardeuses di-

minua ; on devint moins prompt à l'attaque ; et le système de la défense prévalut dans les sociétés qui avaient déjà quelque chose à perdre. Leurs membres trouvant diverses fonctions à se partager, la profession des armes n'appela plus que ceux qui avaient négligé l'apprentissage de tout autre ; et ces derniers furent soumis à des règles qui, même en leur laissant quelque empreinte des mœurs primitives, en atténuèrent le danger pour les citoyens paisibles. C'est une distinction heureuse que celle qui parvint ainsi à s'établir entre le civil et le militaire ; mais quelle que soit la prépondérance apparente de l'une ou de l'autre de ces deux conditions de la vie humaine dans nos contrées civilisées, la majorité qui reste véritablement prépondérante est celle des intérêts réels.

La conséquence à tirer n'est pas seulement qu'on peut être un très-bon citoyen, bien observer les lois de son pays et en bien défendre les intérêts, soit qu'on possède une grande partie du territoire, soit qu'on n'en possède qu'une petite. Une autre conclusion moins directe, mais non moins juste et plus grave, est que le législateur le plus prévoyant ne peut jamais avoir pressenti et deviné tout ce que la succession des âges, dans les empires comme dans les générations, peut amener de nouveaux besoins et ouvrir de voies nouvelles à l'intelligence humaine ;

Qu'il importe donc que cette intelligence ne rencontre rien dans la constitution qui puisse contrarier son essor vers des innovations qui seraient nécessaires, et sa tendance à améliorer la situation de tous dans l'intérêt et par la coopération meilleure de chacun ;

Que le temps présent, quelque content qu'il soit de lui-même, ne doit jamais imposer au temps à venir une condition qui pourrait éventuellement l'empêcher de se rendre encore meilleur.

En un mot, qu'il ne peut y avoir rien ici-bas qui puisse être absolument bon pour tous les temps et pour toutes les parties de notre monde.

Quel est le sentiment qu'apporte chaque homme en naissant ? La personnalité. Quel est celui que la société lui impose ? La réciprocité. Le second sentiment détruit-il le premier ? Non, la réciprocité n'est encore que la personnalité éclairée et rectifiée.

Certains mots portent avec eux une grande magie : le mot *liberté* est de ce nombre. Il n'en est aucun qui sonne mieux à l'oreille humaine, qui éveille plus de désirs, plus d'espérances. C'est surtout dans un sens indéfini que certains hommes réclament la liberté comme une propriété primitive ; ils oublient qu'il n'est pas de propriété sans limites. Dans quelle situation l'homme est-il indéfiniment libre (et nous ne parlons pas de la vie sauvage dans laquelle il succombe si souvent sous la tyrannie des besoins) ? Est-ce sur le trône ? dans les premiers rangs de la société ? dans les derniers ? Quelle que soit la position de l'homme social, il n'y a généralement pour lui de liberté que dans le choix du contrat : et c'est uniquement par la manière plus ou moins exacte dont il en remplit les conditions onéreuses qu'il rend ce contrat plus ou moins profitable pour lui.

Tous les hommes n'ont pas même le droit de choisir leur contrat ; c'est par le hasard de la naissance qu'il est imposé aux premiers rangs ; et, il faut le dire, c'est aussi au même titre qu'il est imposé aux derniers. Les princes, les héritiers d'un grand nom, n'ont pas la faculté de choisir un autre état ; et, d'un autre côté, le fils du prolé-

taire n'entre dans le monde que pour y vendre, comme son père, son temps et ses forces pour un modique salaire.

Un champ plus vaste est ouvert à ceux qui ont le bonheur de naître dans cette masse qu'on appelle la classe intermédiaire; ils admettent des supériorités sans perdre leur indépendance et ne connaissent pas le joug des premiers besoins; ils ont le choix des services qu'ils peuvent rendre et de ceux qu'ils veulent recevoir. Leurs contrats sont libres; ils ne sont du moins soumis qu'à une seule règle, sans laquelle il n'y a pas de liberté possible: cette règle est la réciprocité. Mais, quoiqu'elle soit devenue aussi commune qu'elle est nécessaire dans la classe intermédiaire, la réciprocité reste rare dans les deux autres. Serait-ce parce qu'elle est la sauvegarde de la liberté, comme elle en est la limite, que la réciprocité est généralement assez mal pratiquée et par ceux qui sont avares de liberté pour les autres, et par ceux qui en veulent toujours trop pour eux-mêmes?

Depuis les plus hautes combinaisons du commerce jusqu'au traité privé qui se solde par le salaire d'une journée de travail, la loi écrite, soit dans ce qu'elle commande, soit dans ce qu'elle défend, ne parvient pas à régler la millième partie des rapports mutuels; la morale y supplée, en révélant au discernement humain le dogme de la réciprocité au nom de l'intérêt personnel; elle apprend à chaque homme que c'est avec la liberté du choix qu'il entre dans ce grand mouvement des échanges, mais que, par chaque marché convenu, la liberté des contractants se trouve engagée jusqu'à ce que chacun d'eux ait donné l'équivalent de ce qu'il a reçu; que celui-là n'est pas libre, qui craint la présence de son créancier ou de son bienfaiteur; que celui qui est réduit à chercher des dupes

dans l'une ou l'autre classe se condamne, quel que soit son rang, à la pire des humiliations, au pire des esclavages, puisque ses dupes sont en effet des créanciers qui pourront quelque jour en réclamer et en exercer les droits. C'est donc là où la liberté serait compromise, que la réciprocité la limite : c'est ainsi que par elle la liberté de l'homme social a, comme la propriété, ses dieux *Termes* qui la conservent parce qu'ils la bornent.

Le mérite de la réciprocité est de maintenir aussi bien l'harmonie entre les sentiments qu'entre les intérêts. Elle fait mieux que réparer le mal : elle le prévient : sans doute elle ne prémunit pas contre tous les abus possibles du pouvoir ; mais partout où elle a pu pénétrer dans les mœurs publiques, elle entretient parmi les hommes une telle habitude de régularité, un tel respect pour les engagements, une telle conscience des devoirs, que le pouvoir, sans inquiétude et sans défiance, n'a ni le besoin d'être sévère ni le prétexte d'être injuste.

On pourrait d'ailleurs dire du pouvoir qu'il n'est jamais mieux garanti, que lorsqu'il entre lui-même de bonne foi dans le système de la réciprocité.

Pour concevoir comment la réciprocité sert de garantie et de limite à la liberté dans l'état social, il suffit de considérer qu'il n'y a pas un seul de ses membres, à quelque rang qu'il soit élevé, ou à quelque dénuement qu'il soit condamné, qui n'ait des rapports inévitables avec beaucoup d'autres. Or, il n'existe pas de rapport sans dépendance réciproque ; et il ne faut pas que l'orgueil s'effarouche de ce mot : tout est échange dans la société. Plus la société se développe, plus la sphère des échanges s'agrandit. Cette sphère embrasse les sentiments moraux, comme les objets matériels, qui s'appliquent aux besoins physiques ; tout en un mot, depuis les respects jusqu'à la

pitié, depuis les fonctions les plus éminentes jusqu'aux moindres offices. C'est encore un des devoirs de la réciprocité que d'assortir assez bien les égards personnels, dans ses divers rapports, pour que chacun puisse y trouver sa juste part; mais il faut alors que les plus exigeants s'en contentent.

La réciprocité procède avec l'exactitude de l'équation qui n'admet ni le plus ni le moins. Elle ne veut ni excès, ni insuffisance.

Dans les dettes légales, elle règle avec précision le devoir respectif du créancier et du débiteur.

Dans les dettes morales, elle n'exclut pas la générosité, elle laisse même à l'obligé le moyen d'être généreux envers le bienfaiteur par la façon dont il reconnaît le bienfait, mais le mérite de la générosité est de ne pas compter ce qu'elle donne de plus. Ainsi elle se croit elle-même alors dans la limite de la réciprocité, et elle s'y complait.

Les anciens avaient élevé des autels à la bonne foi; la réciprocité est la bonne foi appliquée à tous les rapports des hommes entre eux. La morale publique, qui semble se résumer tout entière dans la maxime suivante: *sois pour les autres ce que tu voudrais que les autres soient pour toi*, a besoin que la réciprocité intervienne pour mettre en œuvre ce beau précepte; et elle ne peut jamais égarer ceux qui la pratiquent avec sincérité; il y a entre la réciprocité et les représailles la même distance qu'entre la justice et la vengeance.

Les sociétés humaines sont, dit-on, une grande loterie, soumise aux conditions du hasard. Je pense, au contraire, qu'elles se règlent par la loi de la réciprocité et que chacun peut à peu près choisir et composer son lot; tel homme qui ne fait rien ne parvient à rien; et il se plaint!

Il a obtenu le lot qu'il avait choisi ; il a subi le joug de la réciprocité.

Les relations sociales lui empruntent leur plus grand charme : la politesse, qui n'est pas une vertu, orne et embellit cependant toutes les vertus dont se compose la morale publique, et l'on sait que la réciprocité est un sentiment délicat qui n'obéit jamais mieux que quand la politesse l'appelle.

Les contrats que font entre eux les habitants d'un même pays varient suivant les divers besoins et les diverses convenances ; celui qu'ils font avec leur gouvernement est le même pour tous. Ils achètent de lui, moyennant l'impôt qu'ils lui paient, la distribution de la justice, la sûreté de l'intérieur, la défense extérieure. Quel que soit le montant de l'impôt, ils paieraient bien plus cher leur sécurité si chaque citoyen était obligé de se protéger lui-même. La réciprocité intervient encore dans ce contrat pour le rendre durable, si elle se retire il est brisé.

Il faut donc que la réciprocité ait virtuellement une bien grande force. Chaque homme est porté par son instinct naturel à rendre sa condition meilleure aux dépens des autres, et c'est par l'effet de cette tendance même que, toute compensation faite, chacun finit par ne recevoir que *l'équivalent* de ce qu'il donne.

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

Examen du gouvernement de Napoléon. — Naissance du fils de l'empereur. — Effets du blocus continental en Angleterre. — Effets de ce système en France. — Prêts faits à quelques manufacturiers. — Autre mode de secours en faveur du commerce. — État de l'Europe vers la fin de 1811. — Emprunt ouvert à Paris pour le compte du royaume de Saxe. — Singulier emprunt fait à Paris par la ville de Lubeck. — Réclamation des villes anseatiques. — Suite de la correspondance de Napoléon dans cette année. — Bilan trimestriel du trésor public. — Confiance de Napoléon dans le résultat d'une nouvelle guerre, même pour les finances. — Préparatifs de la guerre de Russie. — Dépenses de la guerre d'Espagne. — Ordre établi pour les envois de fonds en Espagne. — La réunion de la Hollande plus onéreuse que profitable aux finances de la France. — Formation de diverses caisses de service hors de France pour la prochaine campagne de Russie. — Accélération dans les préparatifs militaires. — Résumé comparatif des dépenses militaires. — Budget de 1811. — Composition de l'armée confédérée qui marche contre la Russie. —

— Doutes sur le véritable motif de cette expédition. — Les bals, les divertissements plus nombreux à cette époque. — Surveillance personnelle de Napoléon sur tous les détails préliminaires de l'expédition. — Dépenses faites pour mettre Dantzig en état de défense. — Dépêche de Napoléon qui fait connaître la composition de son armée. — Fausses mesures dans l'administration. — Reproches de Napoléon au ministre du trésor public, et leurs suites. — Départ de Napoléon pour la Russie. — Ressources que Napoléon espérait trouver en Russie. — Incendie de Moscou. — Différence entre cette ville et les autres capitales dans lesquelles Napoléon avait dicté la paix à leurs souverains. — La retraite de Moscou mise en question. — Opinion du comte Daru sur cette question. — Napoléon reçoit au milieu des désastres de la retraite le premier avis de la tentative faite par le général Mallet pour établir en France un nouveau gouvernement. — Napoléon à Paris. — Sentiments divers par lesquels l'anxiété publique se manifeste. — Demandes de remboursement plus nombreuses à la Banque. — Opinion publique sur les fonds que le domaine extraordinaire gardait en réserve. — Dépenses de la guerre en 1812. — Budget de cette année. — Note sur l'état de la monnaie de France en 1810. — Rectification dont notre système monétaire restait encore susceptible. — L'abus est rectifié sans sacrifices et sans éclat. — Autres mesures prises pour mettre en rapport exact de titre et de valeur les anciennes et les nouvelles espèces. — Notes sur la Russie. — Réflexions sur la situation respective de Napoléon et de la France en 1813. — Disposition des esprits en Allemagne. — Motifs qui influent sur la promptitude avec laquelle de nouvelles levées d'hommes s'effectuent en France. — Création des cohortes composées de jeunes gens riches. — Insuffisance des revenus publics pour acquitter tant de nouvelles dépenses. — Les immeubles des communes sont mis en vente, sous la condition d'en remplacer le produit pour elles, en rentes sur l'Etat. — Diversité des soins auxquels se livrait personnellement Napoléon. — Conditions et influence d'un système de finances dans ce siècle. — Première occasion perdue de faire une paix honorable. — Motifs de croire que l'Autriche y était disposée. — Paroles remarquables de Napoléon. — Napoléon s'arrête à Mayence pour vérifier la disposition faite par le Trésor public. — Bataille de Lutzen. — Bataille

de Bautzen et de Wurshem. — Demande d'armistice par la Russie et la Prusse. — Subside voté par le parlement d'Angleterre pour la continuation de la guerre. — Premières propositions de l'Autriche pour la paix. — Expiration de l'armistice. — Bataille de Dresde. — Reprise des négociations. — Nouvelle reprise des hostilités. — Bataille de Vachau près Leipzig. — Bataille de Leipzig. — Retraite de Napoléon sur le Rhin. — Il repousse l'attaque des Bavares à Hanau. — Napoléon arrive à Mayence ; nouveaux désastres dans cette place. — Utile réforme projetée par Napoléon pour la comptabilité de chaque régiment. — Les puissances coalisées ne dissimulent plus l'intention de réduire le territoire de la France. — Traité entre le roi Ferdinand VII et Napoléon. — Ce roi rentre dans ses Etats. — Retour du pape à Rome. — Napoléon organise une nouvelle armée. — Dissolution du corps législatif. — L'invasion des armées étrangères atteint la Champagne. — Régence conférée à l'impératrice Marie-Louise. — Dernières paroles que m'adresse Napoléon. — Tableau comparatif des troupes françaises et des troupes étrangères en présence. — Nouvelles négociations à Châtillon. — Premiers succès de Napoléon contre le maréchal prussien Blücher. — Combat de Champ-Aubert. — Bataille de Montmirail. — Départ de l'impératrice Marie-Louise et des ministres de Napoléon pour Blois, en exécution des ordres qu'il avait laissés. — Quelques mots sur ma conduite personnelle. — Accusation de l'abbé de Montesquiou contre les finances de l'Empire. — Etat des esprits et situation morale de la France en 1814. — Tous les corps de l'armée française sont successivement appelés à Paris. — Premier budget de la Restauration. — Retour de l'île d'Elbe. — Ma rentrée au Ministère. — Difficultés et efforts pendant les Cent-Jours. — Pièces annexées. — Budget de l'année 1813. — Situation de la caisse générale du Trésor impérial. — Tableau des prétendues malversations du gouvernement impérial dénoncées en juillet 1814, et réfutation sur chaque article. — Postscriptum. — Notes diverses. 451

Imp. DESTENAY, BUSSIÈRE frères. — Saint-Amand (Cher).

HF.B
M7265me

589622
Mollien, François Nicolas, comte,
Memoires d'un ministre du trésor public
1780-1815.
v.3

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET



